This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

49. 220.

LE CAMP

ET

LE TABERNACLE

DU DÉSERT.

Publié par la Société de Livres religieux de Toulouse.

TOULOUSE. IMPRIMERIE DE A. CHAUVIN ET CIE.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

OFFRANDE POUR LE PÉCHÉ
hors du camp

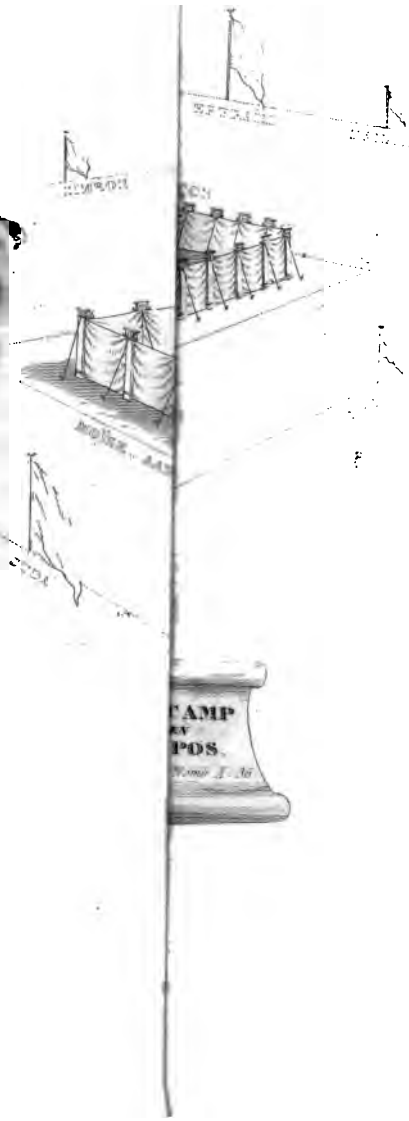

LE CAMP

ET

LE TABERNACLE

DU DÉSERT,

OU

LE CHRIST DANS LE CULTE LÉVITIQUE,

PAR

E. GUERS.

> Les sacrificateurs (lévitiques)... font le culte, en symbole et en ombre des *choses* célestes.
>
> (Hébr., VIII, 5.)

PARIS,
LIBRAIRIE PROTESTANTE,
Rue Tronchet, 2.

TOULOUSE,
DELHORBE, LIBRAIRE,
Rue du Lycée, 14.

1849.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

AVANT-PROPOS.

Saint Paul dit que *les sacrificateurs font le culte en symbole et en ombre des* choses *célestes* (Hébr., VIII). L'Institution lévitique renferme tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu. Ce sont les hauteurs des cieux et les profondeurs de l'abîme. Aussi l'auteur du présent Essai n'aborde-t-il ce solennel sujet qu'avec crainte et tremblement, et qu'en disant au Seigneur avec le Psalmiste : *Envoie ta lumière et ta vérité, afin qu'elles me conduisent et m'introduisent en la montagne de ta sainteté et en tes tabernacles* (Ps. XLIII) ! Il n'a aperçu que les bords de la matière dont il s'occupe ; mais ce qu'il lui a été donné d'en entrevoir, il se croit appelé à le com-

muniquer aux âmes pieuses, humblement soumises à la Parole de vérité. Que d'autres, plus versés dans la science des types, s'adressent à des lecteurs plus avancés, pour lui, selon sa mesure, il veut parler à ceux qui commencent cette étude, et il prie Dieu de bénir le travail bien imparfait qu'il leur offre, et de le faire servir à sa gloire pour l'amour de Jésus ! Amen.

Les lettres A. B. C., etc., conduisent à des Notes que leur longueur nous a forcé de renvoyer à la fin du Volume.

LE CAMP

ET

LE TABERNACLE DU DÉSERT.

INTRODUCTION.

I. — BUT ET PLAN DE CET ÉCRIT.

Faire connaître le tabernacle et son culte, éclaircir de la sorte un bon nombre de passages de la Bible, surtout exposer la signification figurative de l'Institution lévitique, tel est le but que nous nous proposons.

Pour l'atteindre, notre marche est simple. Après une Introduction nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre, nous nous transportons par la pensée dans le désert de Sinaï; et là, placé sur une éminence à l'orient du camp des Hébreux, nous en retraçons l'aspect général. Après quoi, nous nous approchons de ce camp, marchant tout droit vers la porte qui correspond à celle du parvis; nous entrons ensuite dans cette enceinte extérieure du tabernacle; puis, nous pénétrons successivement dans le lieu saint et dans le lieu

très-saint, terme de notre course. Nous décrivons tout ce qui se rencontre sur notre route et nous en recherchons la signification spirituelle.

II. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES TYPES.

L'Institution lévitique avait manifestement un but hygiénique ou sanitaire dont nous n'avons pas à nous préoccuper ici. Elle avait de plus une intention politique et morale; elle était destinée à perpétuer, au milieu des Juifs, la connaissance et le culte du vrai Dieu, à les préserver de l'idolâtrie et de la corruption qui régnaient universellement dans le monde, à les maintenir enfin corps de nation distincte jusqu'à la venue du Libérateur promis. Elle avait encore un autre but, celui de préparer les voies au Messie, de diriger vers Lui les regards et l'espérance d'Israël et de préfigurer les biens de l'Evangile. C'est principalement sous ce dernier point de vue que, moyennant l'assistance divine, nous nous proposons de l'étudier.

La révélation du salut en Christ s'est opérée graduellement dès Eden, selon cette loi de développement régulier que nous admirons dans toutes les œuvres de Dieu. D'abord, les promesses, les prophéties, puis leur accomplissement, commencé dans la venue en chair du Messie pour être un jour consommé dans sa venue en gloire; d'abord, les types, prophéties revêtues d'une forme symbolique, ombres fugitives des biens à venir, puis leur réalisation dans la personne glorieuse du Rédempteur annoncé dès la chute.

Le mot *type*, tiré du grec, vient d'un autre mot signifiant *frapper :* c'est l'impression que laisse un corps dur sur un autre qui l'est moins, par exemple l'empreinte d'un cachet sur la cire. Dans son acception secondaire, ce mot signifie

un modèle, un exemple, une image (Phil., III, 17. 1 Thes., I, 7. Actes, VII, 43; XXIII, 25). Type est encore, dans l'ancien Testament, le patron, le signe, d'un objet qui devait se réaliser sous le nouveau : Adam était le type de Celui qui devait venir (Rom., V, 14); c'est le sens que nous attachons au mot dans cet écrit. L'antitype est la vérité qui correspond au type (1).

Ombre signifie la même chose que type, soit qu'on prenne ce mot dans son acception naturelle et première, comme lorsqu'il est dit (Col., II, 17) que les ordonnances lévitiques étaient l'ombre des choses à venir et que le corps est Christ; soit qu'on entende par là l'esquisse, le premier crayon d'un objet par opposition à son portrait achevé, comme c'est le cas Héb., X, 1. Le peuple de Dieu a d'abord contemplé le Christ et la rédemption dans les types, crayons imparfaits, esquisses grossières dont il a maintenant l'*image même* dans l'Evangile.

Enfin, le mot *symbole* signifie littéralement un *signe* destiné à représenter une vérité particulière, et il exprime en général la même idée que type, ombre ou figure. Symbole se rapporterait plutôt aux choses, type plutôt aux personnes.

L'esprit humain se donnant aisément carrière dans le sujet des types, il importe, avant d'aller outre, d'établir un critère sûr, incontestable et facile, à l'aide duquel on puisse immédiatement distinguer les vrais types de ceux qui sont imaginaires et purement conventionnels. Or, ce critère infaillible, le voici : nul type ne doit être reçu que sur l'autorité de la Parole de Dieu; tout symbole qu'elle ne sanc-

(1) C'est le sens usuel du mot; mais, dans le grec, antitype se rapporte indifféremment à la figure et à la vérité (Héb., IX, 24. 1 Pierre, III, 21).

tionne pas doit être rejeté; tout symbole qu'elle admet doit être reçu avec une entière soumission de foi : ainsi, par exemple, celui du tabernacle.

Le tabernacle, avec tout ce qu'il renferme, est, en effet, un type, ou pour mieux dire, un ensemble de types. Indépendamment de toute autre donnée, une seule circonstance le ferait déjà pressentir. Le tabernacle (et le temple qui n'en est que la reproduction) est la seule construction terrestre dont le Seigneur ait lui-même donné le patron (Hébr., VIII, 5, 6); nous disons le patron, non la simple description; car, ainsi qu'on le lit dans l'Exode, Dieu plaça devant Moïse le modèle du sanctuaire, lui prescrivant de le dresser exactement conforme à ce modèle (Ex., XXV, 40; XXVI, 30); de telle sorte que le tabernacle érigé par Moïse fut la représentation fidèle, le fac-simile de ce qu'il avait eu sous les yeux durant les quarante jours passés sur la montagne de Sinaï.

Une autre circonstance rend toujours plus probable la signification mystique du tabernacle. Dieu, qui avait mis six jours à créer le monde, en mit quarante à donner et à développer le patron du sanctuaire, de ses vaisseaux, de son ministère et de son culte. Et, tandis que sa Parole ne consacre qu'un seul chapitre à narrer la première création, la création terrestre, elle en emploie six à donner le plan du tabernacle et six autres à en retracer l'exécution, en tout douze chapitres, ce qui ne s'explique aisément, selon nous, qu'en admettant que le sanctuaire terrestre était bien réellement le modèle de la nouvelle création.

Mais sur un point de cette importance nous n'en sommes pas réduits à des conjectures. Le Saint-Esprit déclare expressément que le sanctuaire d'ici-bas avait, en effet, une haute portée symbolique; que le tabernacle (et conséquemment

le temple qui n'en fut, avons-nous dit, que la reproduction sur des proportions agrandies), que le tabernacle était un type du Christ et de l'Eglise (Jean, II. Eph., II) (1), l'image et l'ombre des choses célestes (Hébr., VIII, 5, 6; IX, 23, etc.). Or, comme il y a trois points à considérer dans l'ombre: le sanctuaire, les sacrificateurs et le culte, il y a pareillement trois points à considérer dans la réalité, ceux-là même que nous venons d'énumérer; et c'est à ces trois choses que revient au fond tout notre travail.

La connaissance des types, de ceux du Lévitique en particulier, est de la plus haute importance. Le culte du tabernacle, magnifique dans ses pompes, plus sublime encore dans sa signification, exprime les choses profondes de Dieu, les mystères de son royaume; il renferme tous les trésors de la sagesse et de la science divines. C'est pourquoi nous regrettons sincèrement que l'étude en soit négligée. Malheureusement la *typomanie* a souvent mis en mauvais renom la *typologie;* la crainte de l'abus a fait plus d'une fois renoncer à l'usage; d'un extrême on s'est jeté dans un autre; ainsi est fait l'esprit humain.

Toutefois, il est peu d'étude qui soit plus utile que celle du tabernacle envisagé spirituellement. En faisant ressortir

(1) Le tabernacle préfigurait le Christ dans ses relations avec l'Eglise dont il est la Tête et l'Epoux; mais nous sommes également porté à croire qu'il le préfigurait aussi dans ses relations futures avec Israël dont il doit être le Libérateur et le Roi, comme il le sera du monde universel; ainsi, par exemple, nous pensons que le service journalier de l'autel d'or, la solennité des propitiations, etc., se rapportaient tout à la fois à Israël et à l'Eglise, et spécialement à leurs relations en Christ dans le siècle à venir. Toutefois, comme c'est principalement quant à l'Eglise que Paul, l'interprète divin des mystères du tabernacle, envisage l'Institution lévitique, c'est naturellement sous ce même aspect que nous devons l'envisager aussi nous-même.

à nos yeux la merveilleuse corrélation qui existe entre le type et l'antitype, entre la prophétie en symbole et son accomplissement, elle affermit singulièrement notre foi. En ramenant sans cesse nos regards sur Celui dont Moïse a rendu témoignage, en replaçant continuellement devant nous son image bénie, elle devient pour nous la source des plus douces jouissances. Il y a plus : le mutuel témoignage que se rendent l'ancien et le nouveau Testaments, la parfaite correspondance du Lévitique et de l'épître aux Hébreux, par exemple, nous fournit un précieux moyen de convaincre les incrédules, chrétiens ou juifs de nom, et de leur signaler une haute sagesse là où jusqu'ici peut-être leur œil charnel n'avait su voir que folie ; elle nous offre pour eux un argument analogue à celui que nous puisons dans la prophétie déclarative.

Sous un autre rapport, l'étude du tabernacle témoigne hautement de la sagesse et de la bonté du Seigneur envers nous. Il a voulu nous proposer la vérité salutaire sous toutes les formes possibles, sous celles du type, de la parabole ou de l'allégorie, comme sous celle de l'enseignement doctrinaire ; il a voulu l'adresser tour-à-tour aux diverses facultés de notre âme, à notre imagination comme à nos affections, comme à notre entendement ou à notre conscience, et nous la rendre ainsi toujours plus claire, toujours plus impressive et plus attrayante, en la revêtant d'un corps, en la faisant respirer, en quelque sorte, vivre et se mouvoir devant nous, dans le drame imposant et sublime du tabernacle.

Mais, au lieu de reconnaître et d'adorer la bonté du Seigneur, combien de personnes, d'ailleurs pieuses, font, hélas ! sans qu'elles s'en doutent, la critique de son œuvre ! La sagesse divine a trouvé bon de présenter les vérités cé-

lestes sous la forme du type. Leur sagesse à elles, juge à propos de signaler à la défiance des fidèles cette voie d'instruction, de l'exclure, de la supprimer, comme inutile et même dangereuse. Il vaut mieux, dit-on, s'en tenir à la forme positive de l'enseignement scripturaire; c'est la simplicité chrétienne ! c'est la solidité évangélique ! mais ce qu'il nous plaît de décorer de ces beaux noms, le Saint-Esprit a de tout autres qualifications pour le désigner. Il l'appelle, lui, *paresse d'oreille*, *enfance* spirituelle (Hébr. V, grec). Je sais bien que ce qu'il dit à cet égard s'adresse tout spécialement aux Hébreux. Mais sommes-nous complètement à l'abri de ses reproches ! Ah ! regrettons, regrettons d'avoir trop négligé l'étude des sens symboliques de l'ancien Testament, notamment de ceux du tabernacle, et que désormais ils deviennent l'objet de nos plus sérieuses investigations. D'un autre côté, tout en sondant ces hiéroglyphes divins qui nous ramènent constamment à Jésus, à Jésus, l'alpha et l'oméga de toutes les révélations (Jean, V, 39, 46. Rom., III, 21. 1 Pierre, I, 11. Apoc., XIX, 10. 2 Tim., III, 15, etc.), veillons scrupuleusement sur notre imagination mobile et capricieuse; de peur qu'elle ne nous fourvoie, attachons-nous strictement au critère donné plus haut; et, dans l'application de ce critère, dans l'appréciation de la valeur typique des symboles du tabernacle, soyons particulièrement sobres. On peut les ranger en trois classes, les certains, les probables et les douteux : recevons à genoux ceux que la Bible a revêtus de sa suprême sanction; respectons, accueillons ceux que nous trouvons dans l'analogie de son enseignement général et de la science symbolique; n'adoptons les autres qu'avec une extrême réserve; et ce que nous ne pouvons accepter avec assurance comme type d'obligation divine ou tout au moins d'analogie, ne le prenons et ne le

donnons que comme de pures images ou comparaisons, comme de simples illustrations des vérités célestes.

L'étude du Lévitique, poursuivie avec les précautions que nous venons d'indiquer, sous la direction bénie du Saint-Esprit, nous révèlera toujours plus l'excellence de ce divin livre, de cet évangile anticipé, de cet évangile selon Lévi, comme on peut le nommer. On a dit du Lévitique, comparé aux livres suivants de la Bible, qu'il renfermait Christ dans les langes : c'est exprimer à la fois ce qu'il est et ce qu'il vaut. Dieu ne pouvait nous faire un plus beau don. Nous voudrions assimiler ce livre admirable à une plante aromatique saturée de parfums : heureuse l'âme qui ne se contente pas de promener sur elle des regards distraits, mais qui, pénétrant dans le calice, ne se retire qu'après en avoir extrait les sucs délicieux ! Le Lévitique nous apparaît encore comme un bel arbre fruitier croissant dans les vergers du Seigneur ; derrière un épais feuillage, le fruit abonde, un fruit savoureux ; heureuse la main qui, à travers les feuilles, s'avance pour le cueillir ! elle sera richement dédommagée de sa peine.

Maintenant bénissons Dieu, nous qui voyons clairement, sous la dispensation du Consolateur, ce que nos frères n'avaient fait qu'entrevoir sous celle du pédagogue. Tandis que le fidèle sous la loi disait en quelque sorte avec Balaam : *Je le vois, mais non pas présentement ; je le contemple, mais non pas de près* (Nomb., XXIV, 17), nous pouvons aujourd'hui nous écrier dans le langage du Sauveur : Heureux sont nos yeux, car ils voient ; heureuses sont nos oreilles, car elles entendent ! Nous pouvons répéter avec son Apôtre : *Dieu a relui dans nos cœurs pour nous donner la lumière de la connaissance de sa gloire en la face de Christ, et nous contemplons comme en un miroir la gloire du Seigneur à face découverte* (2 Cor., III et IV).

III. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE TABERNACLE.

Ces notions se rapportent naturellement aux trois chefs que nous avons précédemment indiqués : le tabernacle, les ministres chargés d'y officier, et les offrandes qu'ils devaient présenter à Dieu. Paul, après avoir sommairement rappelé la description du sanctuaire et de son culte (Hébr., IX, 1-5), écrivait aux Hébreux : *Choses desquelles il n'est pas nécessaire que je vous parle maintenant en détail.* C'est peut-être l'inverse qu'il conviendrait de dire à des lecteurs qui ne sont point familiarisés avec le rituel lévitique ; de là, la nécessité du court sommaire que nous allons tracer ici : c'est le catéchisme ou le manuel du sujet.

§ 1. — LE TABERNACLE.

L'Eternel se choisit entre les nations une famille particulière pour en faire le troupeau de sa pâture. Il la fit descendre en Egypte et la plaça sous le joug des Pharaons. L'ayant ensuite délivrée par d'éclatants prodiges, il la conduisit dans le désert d'Arabie, marchant devant elle dans la nuée miraculeuse, symbole glorieux de sa présence au milieu d'Israël. Avant de l'introduire dans le pays découlant de lait et de miel, il l'arrêta longtemps au pied de Sinaï, où, par l'organe de Moïse, il lui donna ses lois, ses statuts et le modèle du tabernacle dans lequel il voulait être servi.

Le tabernacle devait être l'habitation provisoire de Dieu, sa résidence et le centre de ralliement de son peuple. Car, bien qu'il n'habite pas dans des tabernacles faits de la main des hommes (Actes, VII), quoique le *ciel* soit son *trône* et la *terre son marchepied*, le Seigneur voulut néanmoins avoir, sous l'économie légale, une demeure visible au sein de la

nation qu'il avait adoptée. *Ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux* (Exode, XXV, 8). C'était le palais du roi Jéhovah. Ce palais, à la vérité, n'était qu'une tente; mais on peut bien dire que jamais la terre n'avait rien vu d'aussi splendide.

Le tabernacle avait encore une autre destination, que nous avons également indiquée. Il devait être un type de Jésus-Christ et de son Eglise, le symbole et l'ombre des biens à venir. L'Eternel, comme on l'a dit, en plaça devant Moïse le modèle qu'il expliqua lui-même au médiateur dans les mystérieux entretiens de Sinaï; puis, afin de l'ériger, il suscita des hommes qu'il doua richement de son Esprit de sagesse et d'intelligence (Exode, XXXV). C'est une époque solennelle pour la nation. D'abord, elle se montre à nous sous un jour profondément triste : c'est le moment qu'elle choisit pour dresser le veau d'or. Mais bientôt après, et comme s'ils eussent pris à tâche de faire oublier à Dieu leur révolte, les Hébreux, à la voix de Moïse, s'empressèrent de concourir de leurs biens et de leur travail à l'érection du sanctuaire : heureux de pouvoir consacrer à l'Eternel les riches trésors qu'ils possédaient, et que le Seigneur de toute la terre, en vue de la construction prochaine du tabernacle, leur avait commandé d'emporter avec eux d'Egypte. Telle fut, dans cette remarquable circonstance, la libéralité du peuple que Moïse crut devoir en arrêter les élans dans la courte et belle proclamation qui se lit au XXXVIe de l'Exode, vers. 6.

Le pavillon du Seigneur, avec tout ce qu'il contenait, fut achevé dans l'espace d'environ cinq mois et demi. Il fut dressé en un jour, le premier de la seconde année après la sortie d'Egyte (Exode, XL). A peine érigé et décoré de ses riches vaisseaux, la nuée, qui n'avait pas quitté le peuple

depuis son départ de la terre des Pharaons l'éclairant de nuit, l'ombrageant de jour; la nuée qui avait couvert Sinaï pendant que l'Eternel y donnait ses instructions au médiateur (Exode, XXIV); la nuée miraculeuse descendit sur le sanctuaire et le remplit de la Gloire de Jéhovah (1). Aussitôt le Seigneur appela Moïse, et, lui parlant du tabernacle, il lui donna ses directions sur le culte qu'il voulait recevoir dans cette habitation de son choix (Exode, XL, 34, 35. Lév., I, 1).

Telle fut l'origine du tabernacle. Quant à sa forme, le tabernacle proprement dit était, comme on le sait, une sorte de maison mobile et portative, faite de planches que recouvraient quatre enveloppes. Il se composait de deux compartiments : le lieu saint et le lieu très-saint; le premier contenant la table d'or, le chandelier d'or et l'autel d'or; le second, l'encensoir d'or et l'arche de l'alliance ombragée par les chérubins de gloire. Au-dessus de l'arche, trône de Jéhovah, resplendissait la nuée (2). Un voile fermait l'entrée du lieu saint; un autre voile, le second ou grand voile, le séparait du Saint des saints (Exode, XXVI; XXXVI. Hébr., IX).

(1) La Gloire de l'Eternel remplira de même le temple, qui sera plus tard la demeure du grand Roi. Puis, longtemps contristée par les iniquités et les abominations du peuple, elle finira par l'abandonner entièrement. Mais, aux derniers jours, elle doit revenir dans Jérusalem en miséricorde, et se reposer de nouveau dans le sanctuaire. Les apprêts du retrait de la Gloire, son départ, son retour, tel est le sujet de la prophétie d'Ezéchiel (I, X, XI, comparé avec XLIII. Osée, VI. Zach., II, 10. Jér., III. Ps. XLVIII, etc.).

(2) Ou la Gloire, appelée aussi *schechinah*, mot hébreu du Talmud, venant d'un mot de la Bible qui signifie *habiter*, et désignant la présence, l'habitation glorieuse, la manifestation visible de l'invisible majesté de Dieu dans le lieu très-saint et sur le pavillon de l'Eternel. Cependant la schechinah n'apparaissait pas sans interruption sur le tabernacle.

Moïse avait entouré le tabernacle d'une cour large et spacieuse, formée par une enceinte de rideaux de lin ou coton très-fin (Exode, XXVII), et renfermant l'autel de l'holocauste et la cuve d'airain. On la nommait le parvis des sacrificateurs, car c'est là que se tenaient les ministres du sanctuaire et qu'ils offraient à Dieu les oblations prescrites par la loi. Selon l'opinion la plus probable, les enfants d'Israël n'étaient point admis dans le vestibule, où leur présence eût embarrassé les sacrificateurs; mais la tenture qui lui servait de porte étant levée, ils pouvaient aisément de dehors voir tout ce qui se passait à l'autel. L'Israélite qui voulait offrir une victime à Dieu l'amenait à l'entrée du parvis (Lév., I, 3; XIX, 21, etc.), où les fils d'Aaron venaient la recevoir de ses mains, et où lui-même s'arrêtait jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les lévites, aides des sacrificateurs, avaient l'entrée de la cour du tabernacle; mais ils ne pouvaient toucher aux saints vaisseaux pendant les stations du peuple et les haltes de la nuée miraculeuse. Ils n'étaient point reçus dans le lieu saint. Les sacrificateurs, à leur tour, n'étaient point admis dans le lieu très-saint, où leur chef seul, le souverain pontife, entrait un seul jour de l'année, celui des propitiations (Nomb., IV; XVIII, 2, 3, etc.)

Il est bon d'ajouter, que, en général, les vaisseaux du parvis étaient d'airain, ceux du sanctuaire, d'or; et que Moïse sanctifia les vases sacrés, le tabernacle et les sacrificateurs, qu'il les consacra au service divin, par les mêmes cérémonies, c'est-à-dire par l'aspersion du sang des victimes et d'une huile aromatique préparée à cet effet (Exode, XXX; XL. Lév., VIII. Hébr., IX, 21).

On ne doit pas confondre le tabernacle de l'Eternel avec la tente, appelée aussi tabernacle d'assignation, que Moïse,

immédiatement après l'idolâtrie du veau d'or, et avant l'érection du tabernacle, avait momentanément fait dresser pour lui-même hors du camp (Exode, XXXIII, 7-9), et où le conducteur du peuple avait donné rendez-vous aux Israëlites désireux de s'enquérir du Seigneur et de ses paroles.

Le tabernacle portait différents noms : on l'appelait le *sanctuaire*, le *pavillon*; on l'appelait aussi le *tabernacle de l'Éternel* pour le distinguer de ceux qui avaient abrité Israël au désert; le *tabernacle du témoignage* (2 Chron., XXIV, 6), parce qu'il contenait l'arche et les tables du témoignage (les dix commandements, expression de la volonté du Seigneur envers son peuple), et parce qu'il était le symbole et le gage de la présence de l'Eternel au milieu des siens. On l'appelait encore le *tabernacle d'assignation* ou réunion, car c'était à sa porte que se formait, aux jours de sabbaths et autres solennités, la sainte congrégation d'Israël. Cette dernière expression, dans l'Ecriture, désigne quelquefois le tabernacle entier, cour et sanctuaire, quelquefois le sanctuaire, c'est-à-dire le lieu saint et le lieu très-saint, d'autres fois le lieu saint seulement, comme Lév. IV, 5; XVI, XXIV, 3, etc.; c'est le contexte qui détermine la signification locale du mot.

Telle était la demeure de l'Eternel au désert. Tout autour de son pavillon se déployaient au loin les tentes des enfants de Jacob, loges portatives, faites d'une toile forte et destinées à les garantir des injures de l'air. Les sacrificateurs et les lévites environnaient la maison de Dieu. Puis, à une certaine distance, campaient les tribus d'Israël, rangées sous quatre bannières principales : celles de Juda, de Ruben, d'Ephraïm et de Dan.

§ 2. — LES MINISTRES DU TABERNACLE.

Le sacerdoce commence avec le genre humain. Il appartient d'abord à chaque famille ; et, tout prince, tout père, ou premier-né, l'exerce de droit au foyer domestique. Les patriarches étaient sacrificateurs dans leurs maisons. Cet ordre de choses subsista jusqu'à Moïse. Alors le Seigneur renferma le sacerdoce dans la famille d'Aaron. Admirez, à cette occasion, le désintéressement et la foi de Moïse; ses descendants n'exerceront point la sacrificature; ils demeureront simples lévites : cependant, Moïse ne réclame rien pour eux, non pas même dans le cas, humainement possible, de l'extinction de la famille de son frère; ce cas, il ne le règle point d'avance, parce qu'il sait bien qu'il ne se réalisera pas, la maison dépositaire du premier sacerdoce ne pouvant s'éteindre avant l'introduction du sacerdoce éternel du Christ (1) : preuve nouvelle de la divinité de la religion mosaïque.

Le Seigneur institua donc la sacrificature dans la tribu de Lévi et la famille d'Aaron. Dans ce choix éclatait la souveraineté de son élection, en même temps que s'accomplissait la parole oraculaire de Jacob ; et, tout en exécutant l'arrêt prononcé contre le père (2), Dieu bénissait les enfants et préparait le bien spirituel de la nation. Lévi eut trois fils : Guersom, Kéhath et Mérari. Kéhath engendra Hamram ; Hamram engendra Moïse et Aaron (Exode, VI. Nomb., III, XXVI. 1 Chron., VI). L'Eternel établit ce dernier chef du sacerdoce lévitique, et lui donna ses fils pour

(1) Elle ne s'éteindra jamais : nous la retrouvons dans l'Economie prochaine (Zach., XII, 13. Ezéch., XL, 46 ; XLVIII, 31. Mal., III, 3).

(2) *Je le disperserai en Israël* (Gen., XLIX, 7).

assistants. Sous le nom de lévites, tous les autres enfants mâles de la tribu, âgés de vingt-cinq ans et au-dessus, furent à leur tour donnés plus tard comme aides aux sacrificateurs (Nomb., VIII, 24).

Le nom qu'Aaron et ses fils portent dans nos versions françaises de la Bible, est celui que nous venons d'écrire. Leur nom, dans l'original, désigne en général un homme annonçant l'avenir, et s'occupant des choses saintes et du service de Dieu. Les sacrificateurs (1) constituaient, au sein d'Israël, une caste à part : c'est un des traits caractéristiques de la dispensation légale. Ils commençaient leur ministère actif à trente ans, et le terminaient à cinquante (Nomb., IV, 3), donnant à l'Eternel les prémices de leur vigueur. Pour être admis à remplir les fonctions sacerdotales, les fils d'Aaron devaient être exempts de tout défaut corporel, de toute infirmité physique (Lév., XXI). Une fois installés dans leur charge, ils ne pouvaient participer aux cérémonies funèbres, à moins que ce ne fût pour un père, une mère, un enfant, un frère ou une sœur morte vierge; leur chef ne pouvait y assister en aucun cas. Il leur était expressément défendu d'épouser une femme de mauvaise vie ou seulement d'une réputation équivoque. Enfin, ils devaient s'abstenir de vin et de tout breuvage enivrant, quand c'était leur tour de servir au tabernacle.

Leur consécration avait lieu dans le parvis, devant l'autel de l'holocauste, et s'accomplissait de la manière la plus solennelle, comme on le voit par les chap. XXIXe de l'Exode et VIIIe du Lévitique.

Quant à leurs fonctions, elles consistaient essentiellement

(1) Nous ne disons pas prêtres, le prêtre (*presbyteros*, *presbyter*) étant l'ancien ou administrateur de la communauté chrétienne (1 Tim., III et V).

à instruire le peuple (Lév., X, 11. Deut., XXXIII, 10), à le bénir d'après la formule donnée (Nomb., VI, 23. Deut., XXI, 5, etc.), à discerner le pur de l'impur (Lév., X; XV), à juger des diverses souillures cérémonielles, etc. (Lév., XIII; XIV, etc.); les causes difficiles leur étaient déférées et ils remplissaient en Israël la charge importante de juges (Deut., XVII).

Mais leurs fonctions principales étaient celles dont ils avaient à s'acquitter dans le tabernacle. D'abord, dans le parvis, où, secondés des lévites, ils immolaient les victimes et les offraient à Dieu (c'est de cette fonction, la plus apparente de leur ministère, qu'ils ont reçu dans notre langue le nom de sacrificateurs); puis, dans le lieu saint, où, chaque soir, ils allumaient les lampes du chandelier d'or (Lév., XXIV, 2, etc.); où, tous les sabbaths, ils renouvelaient les pains sur la table d'or (vers. 5); où, tous les matins et tous les soirs, ils faisaient le parfum devant Dieu sur l'autel d'or (Exode, XXX, 7).

Il y avait plusieurs sacrificateurs; car un seul n'eût pu suffire à tous les besoins du service. Leur chef, le souverain pontife, portait le nom de sacrificateur-oint, à cause de l'onction sainte qu'il avait reçue à son entrée en charge et qui le séparait des autres sacrificateurs (Exode, XXIX, 7. Lév., VIII, 12). Il avait des fonctions communes avec eux, et il en avait aussi de particulières. C'est à lui proprement qu'était confié, dans le lieu saint, le service que nous venons de décrire; mais ses frères le partageaient avec lui. A lui seul, en revanche, appartenait l'appel et la consécration des ministres du sanctuaire, l'oblation du sacrifice annuel des propitiations, et l'honneur insigne d'en aller porter le sang devant Dieu, dans le lieu très-saint. A l'exception de ce grand jour, où il n'avait qu'une simple tunique

de lin, le souverain pontife était magnifiquement vêtu. Les insignes de sa charge étaient l'éphod, le pectoral, le rochet. Une tiare de fin lin, ornée d'une sorte de demi-diadême bleu sur lequel était placée une lame d'or avec l'inscription : *Sainteté à l'Eternel!* ceignait le front du prince du sacerdoce lévitique, et rehaussait la majesté de sa personne et l'éclat de ses habits sacerdotaux (Exode, XXVIII).

§ 3. — OBLATIONS LÉVITIQUES.

Aussitôt le tabernacle érigé, l'Eternel en prend solennellement possession, et, comme on l'a vu, donne à Moïse ses instructions sur le culte qu'il veut y recevoir par l'organe des ministres qu'il vient d'établir (Exode, XL. Lév., I). C'est le sujet du Lévitique. Les oblations qu'il prescrit sont au fond de deux sortes : les oblations sanglantes ou sacrifices proprement dits, et les oblations non sanglantes; en d'autres termes, les sacrifices et les dons (Hébr., V, 1; VIII, 3; IX, 9) (1).

A. — OBLATIONS SANGLANTES OU SACRIFICES.

1. *Institution des sacrifices.* — L'institution des sacrifices remonte à l'origine de la société, et, sans nul doute, elle est divine; jamais Abel ne se fût déterminé de lui-même à immoler des premiers-nés de son troupeau; c'est par la foi, dit saint Paul, qu'il offrit un sacrifice plus excellent que

(1) Compris les uns et les autres sous la dénomination générale d'oblation ou d'offrande (Hébr., *Corban*). Quelques auteurs appellent *sacrifice* ce qui était détruit tout ou partie à l'autel, *don* tout le reste, mettant ainsi le gâteau de l'holocauste au nombre des sacrifices.

celui de Caïn; or, la foi présuppose une révélation d'en-haut (Hébr., XI).

Le but du Seigneur en instituant les sacrifices était manifeste. Il voulait rappeler aux hommes, dès la chute, le souvenir de leurs fautes et du châtiment qu'elles méritaient; surtout, il voulait préfigurer l'immolation du Rédempteur promis. Noé suivit l'exemple d'Abel, les patriarches suivirent l'exemple de Noé, et ce fut ainsi que, jusqu'à Moïse, les sacrifices se perpétuèrent de génération en génération dans la ligne des fils de Dieu. Ils ont passé aux Gentils par tradition; mais la connaissance du but précis de leur institution ne s'est conservée que parmi les Juifs.

2. *Choix des victimes.* — Les païens n'étaient point délicats dans le choix des victimes qu'ils immolaient à leurs fausses divinités. C'est pourquoi Moïse n'admit pour les sacrifices que trois races de quadrupèdes : celle du taureau, celle du bouc et celle du bélier (Nomb., XVIII, 17). C'étaient des animaux réputés purs selon la loi; c'étaient aussi les plus communs à la fois, les plus propres, les plus doux et les plus précieux de la Palestine (1); mais, afin de se mettre à la portée du pauvre, le législateur inspiré lui permettait d'offrir des tourterelles ou des pigeonnaux, et même, à leur défaut, une petite quantité de fleur de farine (Lév., V, 7, 11). Les oiseaux que nous venons de nommer, et les passereaux offerts dans un cas spécial (Lév., XIV), étaient les seuls dont la loi de Moïse autorisât l'immolation.

L'animal qu'on présentait à Dieu devait être sans tare (Lév., I, etc.), et l'on ne pouvait sacrifier le même jour la mère avec ses petits (Lév., XXII, 28). La loi n'acceptait

(1) Les Hébreux n'en manquèrent point dans le désert, en ayant emmené d'Egypte avec eux une fort grande quantité.

pour l'holocauste que des mâles; les femelles étaient également reçues dans les autres sacrifices, et même prescrites dans certains cas (Lév., I, 2, 3; III, 1; IV, 28, etc.).

3. *Immolation. Points communs à tous les sacrifices.* — La bête, amenée à la porte du parvis par l'Israélite, était présentée au sacrificateur pour l'offrir à l'Eternel. L'Israélite imposait les mains à la victime, exprimant, par cet acte symbolique, qu'elle le remplaçait devant Dieu et subissait pour lui la peine qu'il avait méritée; puis, elle était immolée auprès de l'autel du Seigneur, et son sang répandu sur l'autel ou à sa base.

Sous peine de mort, la loi défendait aux enfants de Jacob d'offrir leurs sacrifices ailleurs qu'à l'autel de l'holocauste et devant l'Eternel. Mais il leur était permis d'égorger où que ce fût les animaux destinés à leur table (Lév., XVII, 3-9 (1). Deut., XII, 13, 14, 15, 22).

L'effusion du sang constituait proprement le sacrifice: c'était le point le plus important de la cérémonie. Le sang est le véhicule et le symbole de la vie, et la vie n'appartient qu'à Dieu. C'est pourquoi les Hébreux ne pouvaient le manger, non plus que la graisse réservée pour l'autel. *L'âme* ou la *vie* est *dans le sang*, dit l'Ecriture. *Vie* pour *vie*, dit-elle encore. De là ce principe lévitique: *Le sang fait propitiation pour l'âme*, et cet autre principe: *Sans effusion de sang, point de rémission* des péchés (Lév., VII, 26, 27; XVII, 11, 12. Hébr., IX, 22; etc.).

(1) S'agit-il ici de sacrifices, ou de tout animal tué pour la nourriture des Hébreux? La référence (Deut., XII) appuierait la première opinion. En tout cas la défense de tuer les animaux pour nourriture ailleurs qu'au tabernacle eût été purement temporaire, et relative aux circonstances actuelles du peuple de Dieu. Elle n'aurait pu être observée en Canaan.

Dans tous les sacrifices, un seul excepté, celui de la génisse rousse, la victime immolée était ouverte, et l'on en détachait les reins, l'enveloppe du foie et la graisse intérieure (1), pour les brûler en bonne odeur sur l'autel; l'on y ajoutait ordinairement la queue des béliers, chargée de graisse et d'une grosseur prodigieuse dans les contrées de l'Orient (Lév., III, 3-5; IV, 8-10. Ps. LXVI, 15, etc.).

Voilà ce que tous les sacrifices avaient de commun, quant à leur forme. Voici maintenant ce que chacun d'eux avait de spécial.

4. *Différences entre les sacrifices quant à leur forme.* — Il y avait trois sortes principales de sacrifices : l'holocauste, le sacrifice de prospérité et l'offrande pour le péché.

Dans l'holocauste, le sang de la victime était répandu sur tous les bords de l'autel, d'où il découlait à sa base; puis, la chair, coupée en morceaux, était placée, avec les graisses, sur l'autel où déjà le bois était préparé et le feu allumé. En peu de temps elle était consumée. Avec elle brûlaient les graisses des autres sacrifices (Lév., I; VII, 8, etc.). L'autel était la table du Seigneur (Ezéch., XLIV, 16. Mal., I, 12), et la chair de l'holocauste, la seule qu'il agréât sur sa table; c'était sa viande (Lév., XXI, 6. Nombr., XXVIII, 2. Ezéch., XLIV, 7). On y ajoutait, pour l'ordinaire, de la fleur de farine ou du gâteau : c'était le pain, la nourriture de Dieu (Lév., II; XXI); du vin, dont on faisait aspersion sur le sacrifice : c'était son breuvage (Lév., XXIII, 13. Nombr., XV, 5, etc.); puis, du sel, qui devait accompagner toute offrande (Lév., II, 13. Marc, IX, 49). Mais le miel et le levain, admis en d'autres oblations, ne paraissaient jamais sur la table de Dieu (Lév., II, 11).

(1) Non la graisse unie à la chair (Néh., VIII, 10, etc.).

Quant aux tourterelles et aux pigeonneaux, offerts en holocauste, on leur fendait la tête avec l'ongle, et, après avoir laissé couler le sang de la victime et ôté le jabot avec la plume (1), on brûlait le corps sur l'autel du Seigneur (Lév., I).

Dans le sacrifice de prospérité, comme dans l'holocauste, le sang de l'animal était répandu sur tous les bords de l'autel; mais la chair, au lieu d'être brûlée dessus, était donnée partie aux sacrificateurs et partie au sacrifiant. Les premiers avaient pour eux l'épaule droite et la poitrine qu'ils faisaient cuire ensuite à leur propre foyer pour la manger avec leurs familles. Le reste appartenait à l'adorateur (Lév., III; VII, etc.).

Enfin, l'offrande pour le péché avait ceci de particulier que le ministre du Tabernacle, au lieu d'asperger l'autel du sang de la bête égorgée, y trempait seulement le doigt et en teignait les cornes de l'autel, répandant le reste au pied de ce saint vaisseau. Sauf en certains cas, que nous indiquerons tout-à-l'heure, la victime appartenait au sacrificateur officiant (Lév., IV, 6, 7, etc.; VI, 24-29).

5. *Le feu de l'autel.* — Le feu qui consumait les animaux offerts sur l'autel était un feu exclusivement destiné à cet usage. Descendu du ciel, ou sorti du lieu très-saint, siège de Dieu, le jour où l'autel fut consacré, il consuma totalement, sur la table du Seigneur, les victimes qu'on venait d'y placer (Lév., IX, 24). C'était comme si Dieu les eût mangées. Il témoignait solennellement ainsi qu'il aurait pour agréable le culte qui lui serait rendu à l'autel et dans le tabernacle. La même scène se renouvela plus tard, à Jérusalem, le

(1) Il ne faut pas mettre sur la table divine ce qu'on n'accepterait pas sur sa propre table.

jour où fut inauguré le temple de Salomon (2 Chr., VII, 1). Les ministres du sanctuaire ne pouvaient pas offrir les sacrifices ou l'encens avec un autre feu (Lév., X), et il leur était formellement prescrit de ne point le laisser éteindre sur l'autel (Lév., VI, 12, etc.).

6. *Classification des sacrifices.* — Ainsi qu'on vient de le voir, les sacrifices étaient de trois sortes principales : l'holocauste avec le gâteau qui l'accompagnait toujours, le sacrifice de paix ou de prospérité, et l'oblation pour le péché. C'est l'ordre de leur institution (Lév., I—IV). Le Lévitique semble les classer d'après leur valeur légale et leur importance typique, l'holocauste le premier, le sacrifice pour le péché le dernier, le sacrifice de paix entre les deux; mais, dans l'application, l'oblation pour le péché se présente d'ordinaire la première, et cela doit être; car, si le pécheur veut s'approcher de Dieu par un sacrifice, ce sera naturellement tout d'abord par l'efficacité de celui qui ôte le péché.

Telle est la division des sacrifices. L'holocauste avec son gâteau, comme avec les graisses des autres sacrifices, lesquelles lui sont assimilées (Lév., I; II; III, 3-5; IV, 31; IX, 10, etc.); l'holocauste est l'oblation par excellence. Dieu le nomme, avons-nous dit, mes offrandes, mon pain, ma nourriture (Lév., XXI, 6, 8, 17, 21, etc.). Consumé tout entier sur l'autel auquel il donnait son nom, ce sacrifice montait toujours comme un parfum devant le Seigneur (Lév., I, 9), tellement que, brûler l'holocauste, ou brûler l'encens, c'est tout un dans l'original et que le mot pour l'exprimer est aussi le même (1). L'holocauste, le gâteau, les graisses, sont

(1) Il y a un autre mot pour exprimer l'acte de brûler, hors du camp, le sacrifice pour le péché.

compris sous la dénomination générale *d'offrandes consumées par le feu* de l'autel (1).

7. *Caractères distinctifs des sacrifices.* — Essayons maintenant de caractériser les sacrifices. Il est, quant à Dieu, quatre besoins principaux dans l'âme humaine : le glorifier dans ses attributs ou l'adorer; lui rendre grâces pour un bienfait reçu; le prier pour obtenir une bénédiction désirée; implorer enfin son pardon. Or, voici comment le Lévitique, à sa manière, pourvoyait à ce quadruple besoin d'un cœur pieux. L'holocauste honorait, glorifiait l'Eternel. Le sacrifice de paix, sous l'une de ses formes, comme on le verra tout à l'heure, le remerciait pour des bienfaits déjà reçus, et sous l'autre, le priait pour obtenir des grâces nouvelles. Enfin, l'offrande pour le péché apaisait sa justice et procurait son pardon. En d'autres termes, l'holocauste était un acte d'adoration; le sacrifice de paix, tantôt un acte de reconnaissance, tantôt un acte d'invocation; le sacrifice pour le péché, un acte d'humiliation. Les deux premiers étaient en général eucharistiques, ou destinés à louer Dieu; le troisième était expiatoire.

8. *Développement des sacrifices.* — L'holocauste remonte à l'entrée du péché dans le monde. Noé, Abraham, Job, Jéthro, offrirent à Dieu des holocaustes (2). Acte général d'hommage ou d'adoration, ce sacrifice l'honorait comme le Créateur et le Conservateur de tout ce qui existe, le souverain Bienfaiteur et le Maître absolu de ses créatures. C'est par la description de l'holocauste, le plus parfait des sacrifices, que débute le Lévitique. Sauf la peau donnée au sacrificateur

(1) *Hébr.*, ignitions ou combustions.

(2) Non, toutefois, dans l'unique but de rendre hommage à Dieu; mais aussi dans l'intention de remercier ou d'intéresser sa bonté, ou bien encore d'apaiser sa justice.

officiant, il appartenait tout entier à l'Eternel, et la fumée en montait, comme un encens, à ses narines. De là sûrement le nom qu'il porte en hébreu, *holah*, ascension, ce qui monte devant Dieu, ce qui s'élève jusqu'à Lui (Lév., I, etc., etc.). Il en obtient quelquefois un autre qui signifie *entièrement* consumé (Lév., VI, 22. Deut., XXXIII, 10. 1 Sam., VII, 9. Ps. XLI, 19, etc.) (1). C'était, avons-nous dit, le seul mets que le Seigneur acceptât sur sa table (2); et la plus grande pureté cérémonielle était requise des sacrificateurs par la raison qu'ils offraient les sacrifices qui se font par le feu, le pain, la nourriture de leur Dieu (Lév., XXI, 6, etc.). Tandis que, pour le sacrifice de paix et quelquefois pour le sacrifice expiatoire, les femelles étaient employées comme les mâles, ces derniers seuls étaient admis pour l'holocauste. Le sexe le plus noble pour l'oblation la plus noble. Le riche prenait la victime dans le gros ou le menu bétail; le pauvre offrait des tourterelles ou des pigeonnaux (Lév., I). L'holocauste dont l'Ecriture parle le plus souvent est celui des deux agneaux qu'on offrait à Dieu journellement, l'un le matin, l'autre le soir; elle l'appelle holocauste ou sacrifice continuel (Exode, XXIX, 38-40. Lév., VI, 9-13. Nomb., XXVIII, 1-8. Daniel, VIII, 12). Aux jours de sabbaths et autres solennités juives, le nombre des victimes était multiplié (Nomb., XXVIII).

Tel était l'holocauste. Plus d'un auteur, partant du nom grec de ce sacrifice, nom qui signifie *complètement brûlé*, ont indifféremment appelé holocauste tout ce qui était consumé sous la loi; ainsi, par exemple, le sacrifice pour le péché

(1) Le mot se rapporte également à l'holocauste et à son gâteau.

(2) On brûlait encore sur l'autel l'épaule droite du bélier des consécrations, immolé pour l'investiture des sacrificateurs (Exode, XXIX. Lév., VIII).

dont le sang était porté dans le sanctuaire, ainsi la génisse rousse; c'est-à-dire, qu'ils ont de fait rangé dans le nombre des sacrifices de bonne odeur, placé, servi en quelque manière, sur la table de Dieu, des victimes que la loi revêtait plutôt d'un caractère d'anathème, et dont la chair était tirée et brûlée hors du camp. Si un sacrificateur l'eût osé faire, l'autel en eût été souillé, et, pour le briser, il n'y aurait pas eu trop de foudres dans le ciel. Ce n'est donc pas du mot grec qu'il faut partir pour définir le sacrifice dont il s'agit, mais bien plutôt du mot *ordinaire* de l'original (*ascension*) et du chapitre Ier du Lévitique. Or, encore une fois, l'un et l'autre nous donnent l'idée d'une victime qui est brûlée à l'autel, et dont la fumée *monte* en agréable odeur devant Dieu; ce qui n'est point le cas pour les sacrifices expiatoires, surtout pour ceux que nous venons de mentionner (1).

Bien que le gâteau ne soit pas proprement un sacrifice, nous le joignons cependant à l'holocauste par la raison qu'il l'accompagnait toujours. Il vient immédiatement après celui-ci dans l'ordre du Lévitique (chap. II). Une portion du gâteau, brûlée sur l'autel, composait avec l'holocauste le manger mystique de Dieu (Lév., XXI, 6, 8, 17. Nomb., XV, 3, etc.). L'autre, appartenant aux sacrificateurs, était donnée, tantôt au ministre officiant, tantôt à la famille sacerdotale en général (Lév., VI, 16-18; VII, 9, 10) (2). Rien n'en était réservé pour l'adorateur. Le nom hébreu de cette oblation *(minehah)* signifie *don*, *présent* (3). C'était un témoignage de la piété de l'Israélite, un hommage qu'il fai-

(1) La fleur de farine offerte pour le péché du pauvre était en partie brûlée à l'autel par une exception nécessaire.

(2) Cependant le gâteau qui fut offert à Dieu, le jour de la consécration d'Aaron et de ses fils, dut fumer *en entier* sur l'autel (Lév., VI, 22).

(3) Le sacrifice d'Abel est appelé *minehah* dans l'original.

sait à Dieu des produits du sol; de là vient aussi qu'elle était appelée le *mémorial* de celui qui l'offrait (II, 2; VI, 15). Il y avait trois manières de préparer le gâteau (Lév., II et VI) toujours fait de fleur de farine pétrie sans levain mais à l'huile dont elle était également arrosée, et de plus accompagné d'encens destiné à brûler sur l'autel. Jamais de miel dans le gâteau, car le miel est un ferment; mais toujours du sel sur cette oblation, comme au reste, sur toutes les autres. Et de même que l'holocauste n'était point sans son gâteau, le gâteau non plus n'était point sans son aspersion ou sa libation de vin (Lév., XXIII, 13, 18. Nomb., XV; XXVIII, etc.).

Sacrifice de prospérité ou de paix (Lév., III). — Le nom hébreu de ce sacrifice dérive d'un autre qui signifie perfectionner, accomplir, compléter; aussi, rétribuer, compenser; encore, faire la paix. En effet, ce sacrifice, comme acte de reconnaissance pour la prospérité dont on jouissait, était une sorte de rétribution, de compensation des bienfaits divins; ou, selon d'autres, il complétait, en quelque manière, ce qui manquait à l'adorateur, et rétablissait entre le Seigneur et lui l'alliance rompue, confirmant et scélant la paix et rendant la joie à l'Israélite sincère qui le mêlait à ses prières et à ses louanges. Ainsi que nous l'avons déjà vu, le sacrifice de paix était tour à tour offert sous la forme de la supplication et sous celle de la louange; il était (relativement aux individus au moins) tantôt un vœu, tantôt une action de grâces, naturellement obligatoire dans le premier cas, plus ou moins libre dans le second. L'agneau pascal rentrait dans la seconde catégorie. Le sacrifice pacifique revêtait encore une troisième forme, celle de l'oblation volontaire, témoignage spontané d'une piété véritable, offert dans le seul but de plaire à Dieu et d'avoir communion

avec lui dans un même sacrifice (1). Ajoutons que les rites n'étaient pas exactement les mêmes pour le sacrifice eucharistique ou de louange et pour les deux autres (le sacrifice voué et l'oblation volontaire), la chair du premier devant être mangée le jour même de l'immolation, celle des deux autres pouvant être gardée jusqu'au lendemain.

La victime, indifféremment mâle ou femelle (p. 26), pourvu qu'elle fût sans tare, se prenait, comme l'holocauste, tant du gros que du menu bétail, selon les facultés du sacrifiant, et elle appartenait au Seigneur qui la partageait avec les siens. C'était comme un repas que le Créateur préparait à ses créatures, que le Roi faisait avec ses sujets. Il y avait trois parts : celle de Dieu, la graisse intérieure toujours réservée pour sa table; celle des sacrificateurs, l'épaule droite et la poitrine, la première, appelée épaule d'élévation ou offrande élevée, la seconde, poitrine de tournoiement ou offrande tournoyée, parce que, avant de les emporter, le sacrificateur officiant les élevait vers le ciel et les tournait en tout sens devant Dieu, exprimant par cet acte qu'il les tenait uniquement de sa libéralité et lui en faisait solennellement hommage. Tous les membres de la famille, cérémoniellement purs, hommes et femmes, en mangeaient avec lui dans sa tente; les autres ne pouvaient y toucher sous peine d'être retranchés du milieu de leur peuple. Enfin, le sacrifiant avait pour sa part le reste de la victime. Le sacrifice pacifique était le seul dont tous les Israélites pussent manger la chair (Exode, XXIX, 26, 27. Lév., III, VI, 26; VII, 12, 15-18, 29-36; VIII, 31; X, 14; XXII, 21, etc.).

(1) Les Hébreux au désert devaient offrir en sacrifices de paix les bêtes qu'ils égorgeaient pour leur nourriture (Lév., XVII).

L'holocauste et le sacrifice pacifique, envisagé comme témoignage de reconnaissance, bien que différant l'un de l'autre à plus d'un égard, avaient cependant un point commun : tous les deux honoraient Dieu, mais l'holocauste d'une façon plus générale; le premier s'adressait plutôt à l'ensemble de ses attributs glorieux; le second, plutôt à sa bonté, surtout en vue de telle ou telle faveur particulière qu'elle venait d'accorder; mais, à ne les envisager que fort généralement, l'un et l'autre étaient eucharistiques. Les suivants étaient expiatoires.

Sacrifice pour le péché et pour le délit. — Sacrifice pour le péché *(Hattâh)*. La loi n'avait pas de sacrifice pour les péchés commis par fierté, à *main levée*, selon l'expression de l'original (Nomb., XV, 30), c'est-à-dire commis *volontairement*, continués avec obstination, au mépris de la Parole et des jugements de Dieu (Hébr., X, 26, 27) (1). Elle n'en avait que pour les manquements lévitiques et pour les péchés commis par erreur ou par surprise; encore ne les expiait-elle qu'au point de vue cérémoniel et national, c'est-à-dire que, par ses oblations, elle plaçait le coupable hors de l'atteinte des jugements du Chef de la nation, et le mettait en état de paraître devant le Chef de l'Eglise (ou assemblée d'Israël) et de le servir avec son peuple aux abords du parvis.

On peut envisager les sacrifices pour le péché sous deux points de vue : relativement à leur nature ou relativement à leur forme. Considérés sous le premier aspect, ils se subdivisaient en quatre catégories principales : sacrifices ôtant

(1) *A main levée* ou haute est l'original; *volontairement*, la traduction des LXX : Paul l'adopte : Hébr., X, 26. Le mot signifie de propos délibéré, malicieusement et avec audace.

les péchés qui blessaient la conscience de l'Israélite (il y en avait pour le souverain sacrificateur et pour le corps de la nation; il y en avait aussi pour les individus, tant chefs que commun peuple : Lév., IV); sacrifices expiant ce qui violait des ordonnances positives (Lév., V, 1-13); sacrifices effaçant les torts faits au Seigneur dans les choses saintes (Lév., V, 14-19), et les torts faits au prochain par abus de confiance et autres choses semblables (Lév., VI, 1-7) (1).

Considérés relativement à leur forme, les sacrifices pour le péché avaient ceci de commun, que le sacrificateur plongeait le doigt dans le sang de la victime, et qu'il en teignait les cornes de l'autel de l'holocauste, répandant le reste au pied de ce vaisseau sacré. Voici maintenant ce qui les différenciait. La victime devait être un mâle, quand c'était un des principaux qui offrait le sacrifice (Lév., IV, 23). Dans le cas d'un tort fait, soit à Dieu, soit au prochain, la réparation devait toujours accompagner l'oblation (Lév., V, 16; VI, 4, 5). Mais une différence encore plus notable était celle qu'on remarquait entre le sacrifice offert pour le souverain sacrificateur ou pour le corps de la nation, et le sacrifice offert pour de simples particuliers. Le péché du souverain sacrificateur, qui représentait le peuple, et celui de l'assemblée, interrompant l'un et l'autre la communion nationale avec Dieu, pour la rétablir, on répandait le sang de la victime devant le voile qui séparait le lieu saint du lieu très-saint, et l'on en teignait aussi les cornes de l'autel d'or où le souverain pontife offrait l'encens journalier, et que son péché, ou celui du peuple, avait comme souillé et rendu impropre à son usage. Mais dans le cas de péchés individi-

(1) Lév., V et VI (*Hébr.*) semblent mêler et confondre le sacrifice pour le péché et le sacrifice pour le délit; voyez, par exemple, V, 6, 7.

duels, n'interrompant non plus que la communion individuelle, on répandait le sang de la victime sur l'autel de l'holocauste, dont l'Israélite pouvait s'approcher, à une certaine distance au moins, et non sur l'autel des parfums qui n'était pas souillé par le péché d'un seul homme.

Non-seulement le sang des animaux offerts pour le souverain sacrificateur ou pour la nation était en général porté dans le sanctuaire pour y faire propitiation; mais, afin de donner à cette espèce de victimes un caractère marqué d'anathème, la loi voulait que leurs corps fussent ensuite tirés et consumés hors du camp, sans qu'il en restât rien pour les sacrificateurs. C'était une déviation de la règle générale, qui leur accordait la chair des sacrifices expiatoires (Lév., VI, 24-29). L'exception, pour le cas que nous venons de mentionner, était positive, l'interdiction catégorique, absolue (vers. 30); et le motif évident, puisque, dans cette circonstance, le grand sacrificateur et l'assemblée eussent, en quelque sorte, mangé leur propre péché et de plus une chose à laquelle le Seigneur avait trouvé bon d'attacher une idée particulière de réprobation. Quant aux autres sacrifices expiatoires, les ministres officiants pouvaient en manger la chair réputée *très-sainte*, et quiconque la touchait en était *sanctifié* (Lév., VI, 24-29).

Les animaux offerts pour le péché étaient pris indifféremment dans les trois races de quadrupèdes fournissant des victimes à l'autel (p. 20). Le bouc, en particulier, était souvent employé dans cette classe d'offrandes. Comme les Egyptiens l'avaient en singulière vénération, et que les Israélites semblent l'avoir adoré en Egypte (1), Dieu, pour

(1) Lév., XVII, 7. Le mot de l'original signifie à la fois *boucs* et *démons* (Ps. CVI, 37. 2 Chr., XI, 15). C'était probablement quelque

inspirer aux siens une plus vive horreur de cette espèce d'idolâtrie, voulut qu'il servît à leurs sacrifices, notamment à l'oblation pour le péché. Nous avons déjà dit que, au défaut de quadrupèdes, le Seigneur agréait de la main du pauvre deux tourterelles ou deux pigeonnaux, ou même seulement une petite mesure de fleur de farine (Lév., V, 7-11).

Sacrifices extraordinaires pour le péché. — On peut déjà ranger dans ce nombre le sacrifice offert pour le péché du souverain sacrificateur et pour celui de l'assemblée. Il faut y ajouter encore le sacrifice annuel du veau et du bouc des expiations (Lév., XVI). Il avait lieu régulièrement le dixième jour du premier mois de l'année civile (septembre-octobre), et la loi lui imprimait un caractère marqué d'anathème. Le sacrificateur qui avait égorgé le veau et le bouc de ce jour, l'homme qui les avait tirés et brûlés hors du camp, étaient tenus pour cérémoniellement impurs jusqu'au soir, et, avant d'y rentrer, devaient laver avec soin leurs habits et leur chair.

Tous les sacrifices que nous venons de mentionner avaient ceci de commun, que le sang en était porté dans le tabernacle (lieu saint ou lieu très-saint) pour y faire propitiation et la chair brûlée hors du camp.

La génisse rousse appartenait encore à la classe des sacrifices extraordinaires, si toutefois il est permis de la ranger au nombre des sacrifices proprement dits : nous en disons autant du passereau qu'on égorgeait pour la purification du lépreux (Lév., XIV); car, au lieu que les sacrifices se faisaient

fausse divinité, quelque démon, qu'on honorait sous l'image d'un bouc. On se souvient que Moïse avait dit à Pharaon : *Nous sacrifierons l'abomination des Egyptiens*, c'est-à-dire le bouc que ce peuple adorait (Exode, VIII, 26).

toujours à l'autel, la génisse et le passereau étaient immolés hors du camp. La génisse portait tout particulièrement le sceau de la réprobation. Tandis que, dans les sacrifices extraordinaires que nous avons nommés, la graisse au moins était réservée pour l'autel, la génisse, par une exception absolument unique sous la loi, était complètement brûlée, corps, peau, sang, graisse, sauf une petite quantité de sang réservée pour faire l'expiation ; rien n'en était gardé pour l'autel, tout était malédiction devant Dieu.

Le sacrifice pour le délit. — La Parole distingue ordinairement entre le péché *(hatah)* et le délit *(ascham)*, mais la nuance nous échappe (1). Dans les deux cas, les rites lévitiques étaient en général les mêmes; seulement, au lieu que le sang du sacrifice pour le péché n'était mis que sur les cornes de l'autel (Lév., IV, 18, 25), le sang du sacrifice pour le délit, comme celui de l'holocauste et celui du sacrifice de paix, était répandu sur l'autel même et découlait de tous ses bords (Lév., VII, 2). Le premier était offert pour l'assemblée dans le cas indiqué plus haut (Lév., IV, 13, 14); le second ne l'était jamais que pour des individus. Enfin, la victime pour le délit était toujours réputée chose *très-sainte*, et toujours donnée au sacrificateur officiant pour être mangée par tout mâle de sa famille cérémoniellement pur (Lév., VII, 1-7).

Encore un mot sur les sacrifices. Il importe de ne pas confondre les oblations eucharistiques (holocauste et sacrifice pacifique) avec les oblations expiatoires (sacrifices pour le péché et pour le délit); surtout il importe de ne point iden-

(1) Il semble y avoir quelque chose de plus grave dans le délit que dans le péché (Lév., V, 19, *hébreu*). Cependant, répétons-le, les deux mots se prennent quelquefois l'un pour l'autre (Lév., V, 6, 7, *hébr.*).

tifier l'holocauste et le sacrifice pour le péché, comme le fait, par exemple, la version française de Martin (Lév., IX, 16). Non-seulement les deux sacrifices différaient quant à leur forme, ils différaient bien plus quant à leur caractère lévitique : tandis que l'holocauste montait toujours en suave odeur devant Dieu, la victime expiatoire était comme chargée du péché de celui qui la présentait, de telle sorte qu'en hébreu (comme en grec, 2 Cor., V, 21. Hébr., IX, 28, etc.) le même mot désignait le péché et le sacrifice offert pour l'expier.

B. — AUTRES OBLATIONS LÉVITIQUES.

Sous ce chef, nous comprenons essentiellement la gerbe d'orge mûre, apportée à l'autel le jour de Pâque ; les deux pains levés, provenant des prémices du froment, offerts le jour de Pentecôte ; les fruits offerts à Dieu durant la fête des Tabernacles ; en général, les prémices ou premiers fruits des céréales et de tous les autres produits de la terre apportés au sanctuaire du printemps à l'automne. Simple hommage de reconnaissance, on les présentait devant l'autel, sans en rien mettre dessus. L'oblation des prémices nationales avait quelque chose de particulièrement doux et solennel.

Sous le même chef, nous rangeons encore les pains placés sur la table de proposition, les prémices de la toison des brebis destinées aux lévites ; les dîmes levées sur les grains, sur l'huile, le miel, le vin, et généralement sur tous les produits du sol (1) (Lév., XXIII ; XXVII, 30. Nomb., XV, 20 ; XVIII, 12, 13. Deut., XIV, 22 ; 23. XVIII, 4, etc). Le

(1) Les pharisiens affectaient de payer jusqu'à la dîme des moindres herbes (Matth., XXIII).

XXVIe chap. du Deutéronome contient les paroles que l'Israélite devait prononcer en apportant au Seigneur les prémices et les dîmes.

Tel est l'exposé sommaire des saintes oblations d'Israël : tantôt individuelles et tantôt nationales, tantôt spontanées et tantôt obligatoires. Ajoutons quelques mots sur la part que le Seigneur y accordait à ses ministres pour leur entretien. Bien que privés de tout héritage en Israël, ils ne manquaient cependant de rien, Dieu leur cédant une partie considérable de ses droits sur les riches revenus de sa maison. Il faut lire ici le chap. XVIIIe des Nombres. Pendant qu'ils dressaient la table du Seigneur, le Seigneur, à son tour, préparait leur propre table, et, la couvrant de ses mets les plus excellents, partageait avec eux les oblations que lui apportait chaque jour la piété de son peuple. S'il ne leur permettait, comme on l'a vu, de toucher, ni à la graisse intérieure, ni à l'holocauste, réservés pour l'autel, en revanche, il leur attribuait une portion du *minehah* (gâteau), l'épaule droite et la poitrine du sacrifice de paix, la chair de l'offrande pour le délit, et, dans la généralité des cas, celle aussi de l'offrande pour le péché. Il leur accordait, de plus, les premiers-nés des bêtes pures, l'argent du rachat des premiers-nés des hommes et de ceux des bêtes immondes, tous les objets frappés d'interdit ou confiscation, les dîmes d'Israël (1), les prémices de tous les produits du sol, les pains de proposition et autres offrandes de même espèce.

Ainsi, répétons-le, leur table était magnifiquement pour-

(1) Les dîmes de toutes les tribus, sans excepter celle de Lévi. Les lévites payaient à la maison sacerdotale la dixième partie de la dîme qu'eux-mêmes avaient reçue de la main du peuple (Nomb., XVIII).

vue, et le principe divin, que celui qui sert à l'autel doit vivre de l'autel, largement pratiqué à leur égard. Les sacrificateurs faisaient cuire à leur propre foyer les viandes qui leur étaient allouées pour leur nourriture, le feu de l'autel ne devant servir qu'aux sacrifices et aux encensements. Ils mangeaient seuls, et dans le parvis, les choses réputées très-saintes, à savoir : le gâteau, la chair des offrandes pour le péché et pour le délit; mais dans leur demeure et en un lieu net, c'est-à-dire exempt de toute impureté cérémonielle, le sacrifice de paix, les dîmes, les prémices, etc.; ils les mangeaient, avec les membres de leurs familles légalement purs, hommes et femmes, y compris les esclaves achetés à prix d'argent et les serviteurs nés dans la maison; mais, les membres impurs de la famille, non plus que les étrangers et les mercenaires, ne pouvaient y toucher sous peine de mort (Lév., VI, 25, 26; VII, 6; VI, 18; VII, 20; X, 12-14, 17; XXII, 10, 11. Nomb., XVIII, etc.)

Enfin, pour ce qui regarde les lévites, le Seigneur avait de même richement pourvu à leurs besoins, ayant dressé pour eux une table non moins digne de sa munificence divine, comme on peut s'en convaincre par la lecture du même chap. des Nombres (XVIII).

Nous venons d'esquisser les grands traits de l'Institution lévitique, de la *lettre*, de l'*ombre*, opposées à l'*esprit*, à la *vérité*. Ajoutons maintenant que ces *rudiments du monde*, *faibles et misérables* en eux-mêmes et ne pouvant ôter le péché ni procurer la vie (Gal., IV, 9. Hébr., IX, 13. 2 Cor., III, etc.), n'en étaient pas moins nécessaires en leur temps et à leur place, et parfaitement adaptés à l'état du peuple de Dieu durant sa minorité. Dans le vaste plan

de la rédemption, dans le système admirable d'éducation progressive que le Seigneur suivait à l'égard de la nation sainte, ils formaient le chaînon intermédiaire, indispensable, entre la promesse faite à Abraham et son accomplissement en Christ. Nous avons déjà brièvement indiqué les usages de la loi. Elever autour d'Israël une clôture salutaire et le préserver ainsi de tout mélange avec les nations; régler la conduite de ce peuple; lui rappeler, sous de frappants symboles, son ignorance, sa dépravation naturelle, la réprobation que l'homme mérite, lui remettre continuellement devant les yeux le besoin pressant qu'il avait de l'indulgence et de la miséricorde divines, par-dessus tout diriger ses espérances vers la dispensation plus spirituelle que devait apporter le Messie, et la lui faire appeler de ses vœux les plus ardents : tel fut sans nul doute le but du Seigneur en instituant l'économie légale. Et ce but fut pleinement atteint relativement à la partie intelligente et spirituelle de la nation. Sentant bien, en particulier, qu'il n'existe nulle proportion, nul rapport entre la nature du péché et celle des sacrifices offerts pour l'expier; comprenant de même que la loi, n'ayant que l'ombre des biens à venir, l'ombre du vrai sacrificateur, l'ombre du vrai sacrifice, l'ombre des vraies bénédictions, ne pouvait, par tous ses rites, purifier la conscience de l'adorateur ni lui ouvrir le chemin du ciel; les Juifs véritablement pieux tournaient leurs regards vers le Libérateur annoncé dès la chute, vers l'oblation qu'il devait offrir dans la plénitude des temps, vers la rédemption parfaite, en un mot, que promettaient à la fois tous les symboles du Lévitique et tous les oracles des prophètes.

PREMIÈRE PARTIE.

LE CAMP D'ISRAEL.

CHAPITRE PREMIER.

LE CAMP D'ISRAEL VU A DISTANCE.

Il ne faut pas se représenter le désert d'Arabie comme une immense plaine de sable complètement unie. C'est un pays passablement accidenté, semé de loin en loin de bouquets de palmiers, de genêts épineux et de petites broussailles que broute en passant le chameau du voyageur, et à l'ombre desquels lui-même peut se reposer un instant: agréable oasis au sein d'une nature brûlée du soleil, morte et désolée. Elevons-nous sur une de ces ondulations du sol, légèrement revêtues de quelques végétaux languissants qui, de distance en distance, dominent les vastes et sablonneuses plaines du désert, et prenons un coup-d'œil général du camp des Hébreux.

Au moment où nous le contemplons, il est établi à Kadès, dans le désert de Tsin (Nomb., XX). C'est là que vient de mourir Marie, sœur de Moïse et d'Aaron.

Nous sommes placés à l'orient du tabernacle autour du-

quel sont dressées les tentes d'Israël, et nous avons la face tournée vers l'occident. Le camp se déroule en entier devant nous : vaste enceinte formée par des pieux fixés dans le sol, et renfermant ce qu'il y a de plus précieux au monde; point brillant au milieu du désert : en dedans, la lumière, la vie, la bénédiction; en dehors, l'obscurité, la désolation, le silence et l'immobilité de la mort.

Le premier objet qui frappe nos regards, c'est la nuée de gloire, la Schechinah, reposant sur le tabernacle. De jour, vaste et magnifique parasol, elle ombrage le pavillon de l'Eternel et les dix mille milliers de Jacob. De nuit, colonne resplendissante de feu, admirable météore, elle jette ses vives clartés jusque sur les points les plus distants du camp d'Israël. C'est le symbole et le gage de la présence du Roi-Jéhovah au milieu de ses sujets. Il les nourrit chaque jour de sa manne; il les restaure de ses eaux; il les guide pas à pas dans leurs traites, il les bénit, les protége; il est leur soleil et leur bouclier (Exode, XL. Nomb., X. Ps. CV, 39).

Les tribus l'environnent dans l'ordre le plus parfait. D'abord celle de Lévi entoure immédiatement sa demeure dont elle a la garde. Moïse et Aaron avec leurs familles ont dressé leurs pavillons à l'orient du sanctuaire et devant la porte du parvis. C'est le poste d'honneur. Au sud du tabernacle campent les enfants de Kéhath (1), à l'occident ceux de Guersom, au nord, ceux de Mérari (Nomb., III), tous ayant leurs chefs particuliers soumis à un capitaine général, lequel est maintenant Eléazar fils d'Aaron (Nomb., III, 32).

Les autres tribus, à leur tour, environnent celle de

(1) C'est la première place après celle de la maison d'Aaron; elle appartiendrait de droit aux enfants de Guersom, fils aîné de Lévi; mais en considération de Moïse, elle est donnée à ceux de Kéhath, second fils de Lévi et aïeul de Moïse et d'Aaron.

Lévi (1), formant aussi comme elle quatre grandes divisions qui correspondent aux quatre divisions lévitiques et comprennent chacune trois tribus ralliées sous une bannière générale (Nomb., II).

La première division, composée des tribus de Juda, d'Issacar et de Zabulon, tous trois fils de Léa, rangées sous l'étendard général de Juda, campe à l'orient du tabernacle et devant la porte du parvis, en face de la maison sacerdotale ou première division lévitique; c'est la place naturellement réservée à la division que commande la tribu qui devait porter le sceptre en Israël et donner naissance au Christ.

La seconde division, rangée sous l'étendard de Ruben, premier-né de Jacob, justement dépossédé des priviléges de la primogéniture (Gen., XLIX); la seconde division, comprenant Ruben, Siméon, tous deux encore fils de Léa, et Gad, fils de Zilpa servante de Léa, campe vis à vis de la seconde division lévitique, au midi du tabernacle.

La bannière générale d'Ephraïm se déploie à l'occident sur les tentes d'Ephraïm, de Manassé, l'un et l'autre petits-fils, et de Benjamin, fils de Rachel, composant la troisième division du peuple, correspondant à la troisième division lévitique. Tandis que, au nord, la bannière de Dan flotte par-dessus la quatrième division d'Israël, forte des tribus de Dan et de Nephtali, l'un et l'autre fils de Bilha servante de Rachel, et d'Aser, fils de Zilpa servante de Léa, et correspondant à la quatrième division des enfants de Lévi.

(1) A la distance présumée de 2,000 coudées (environ 3,500 pieds), dix ou quinze minutes de chemin; c'est l'intervalle que Dieu plus tard prescrivit de laisser entre les tribus et l'arche au passage du Jourdain (Jos., III, 4), et c'est aussi le chemin d'un sabbat. Les tentes s'ouvraient du côté du tabernacle, pour que chaque Israélite eût les yeux tournés vers l'Eternel et pût l'adorer à l'entrée de son habitation (Nomb., II, 2).

Voilà l'ordre du camp. Ainsi chaque division renferme trois tribus ou légions et a son conducteur spécial; chaque tribu, chaque famille a de même le sien (Nomb., I, II). Réunies, elles forment un total de plus de 600,000 combattants. C'est l'armée de l'Eternel. Le camp tout entier, y compris les étrangers, Egyptiens et autres qui accompagnent ou qui servent les enfants de Jacob, compte plus de 2,000,000 d'individus, occupant un espace de terrain de plusieurs lieues de circuit : vaste et mobile cité au milieu des plaines du désert.

Nous le contemplons au repos. Bientôt, au signal donné par les trompettes retentissantes, il se remettra en marche. Alors chaque famille se serrera autour de son drapeau ou guidon particulier; les guidons de familles ou cohortes se rallieront autour de l'enseigne de la tribu; les enseignes des tribus se rangeront sous les bannières générales de leurs divisions respectives, et les divisions, selon leur ordre, celle de Juda la première, celle Dan la dernière, suivront, comme un seul homme, la nuée miraculeuse qui dirige sûrement leurs pas vers le bon pays de la promesse. La division de Juda et la division de Dan, par la supériorité numérique de leurs hommes de guerre, sont très-propres à former, l'une l'avant-garde, l'autre l'arrière-garde de l'armée de l'Eternel (Nomb., X, 25).

Telles sont les admirables dispositions qui président aux campements et aux traites du désert. C'est dans cet ordre que les enfants d'Israël, tirés d'Egypte à main forte et à bras étendu, traversent sans nulle crainte ces vastes solitudes de l'Arabie, où les tribus cananéennes eussent facilement pu les inquiéter, si ce n'est les surprendre et les envelopper dans leur marche. Le doigt de Dieu se montre dans la disposition générale du camp des Hébreux, comme il paraît

aussi dans toute leur histoire et toute leur religion. Moïse n'eût certainement pas conçu de lui-même un arrangement si parfait. Ce que les Grecs et les Romains, ce que les nations les plus policées de la terre, n'ont obtenu qu'après de longs siècles de tâtonnements et de douloureuses expériences, les Hébreux l'ont trouvé dès le premier jour au milieu des sables du désert. Aussi, à la vue de ces millions d'êtres humains rangés, dans un ordre si merveilleux, sous le regard tout-puissant de Jéhovah, comprenons-nous sans peine le saisissement qu'éprouvera plus tard le devin Balaam dans les plaines d'Abel-Sittim, et nous associant d'avance à l'exclamation que l'étonnement et l'enthousiasme arracheront au prophète araméen, nous écrions-nous avec lui : *Que tes tabernacles sont beaux, ô Jacob, et tes pavillons, ô Israël ! Ils sont étendus comme des torrents, comme des jardins près d'un fleuve, comme des arbres d'aloës que l'Eternel a plantés, comme des cèdres auprès de l'eau* (Nomb., XXIV, 5, 6) !

Le camp d'Israël parle à notre esprit autant qu'à nos sens. Avant tout, le désert au milieu duquel il est dressé, le désert habité par des tribus nomades et des bêtes malfaisantes, n'offrant à l'homme aucun aliment, dépourvu de tout jalon, de tout signe indicateur de route; le désert nous peint vivement l'état actuel de ce monde sur lequel repose l'anathème de Dieu. Patrie et lieu de repos de l'Amalécite, il n'est pour Israël, affranchi de l'esclavage du démon, qu'un lieu de désolation, qu'une solitude affreuse qu'il traverse pour aller à la céleste Canaan. Il ne peut y vivre que de foi. Tout sur cette terre maudite à cause du péché, tout lui vient d'en-haut : aliment, breuvage, direction, protection, délivrance (Deut., I, etc.). Heureux si, chaque jour, il sait boire de l'eau du Rocher qui l'accompagne (1 Cor., X. Exode, XVII, et Nomb., XX), se nourrir de la manne des

cieux et du miel distillant de la roche ! heureux s'il cherche son bonheur dans la communion de Jésus ! autrement, il court le danger de reporter, vers le monde qu'il a quitté, des regards et des regrets adultères, de soupirer après les aulx, les poissons et les porreaux d'Egypte.

La nuée miraculeuse reposant sur le tabernacle et protégeant Israël est, sous la loi, le symbole le plus éclatant et le plus majestueux du Dieu trois fois saint qui devait se révéler un jour en la personne adorable du Fils. Heureux Israël (avons-nous sûrement dit plus d'une fois), heureux Israël ainsi protégé, nourri dans le désert, éclairé, conduit de station en station, par la nuée de gloire, signe et gage de la présence et de la faveur de Dieu! Eglise bien autrement heureuse (devrions-nous ajouter), protégée, nourrie, éclairée au désert de la vie, non plus par un symbole, mais par le Seigneur lui-même, corps et substance de ce symbole, présent au milieu d'elle par l'Esprit saint, le divin Consolateur, et la conduisant de traite en traite jusqu'au lieu de son éternel repos !

C'était sans nul doute un étonnant miracle que ces centaines de milliers de créatures humaines, journellement nourries au désert de la rosée du ciel, en même temps qu'une admirable leçon de confiance donnée à tous les enfants de Dieu. C'est un miracle bien autrement grand que ces mille millions d'âmes immortelles rachetées par Jésus-Christ, nourries par lui d'âge en âge au désert de ce monde, journellement repues de cette manne divine qui n'est autre chose que lui-même se donnant à nous pour pâture.

Et quel spectacle encore que celui de ces bannières sans nombre flottant au loin sur les pavillons de Jacob! L'une d'elles surtout, celle qu'a arborée la royale tribu de Juda, attire notre attention. Elle nous rappelle une bannière d'une

autre sorte, bannière glorieuse, Jésus-Christ lui-même, Jéhovah notre étendard, le porte-enseigne entre dix mille, notre signe de ralliement, notre force et notre victoire; sous la garde du Lion de la tribu de Juda, nous marchons en assurance comme une armée déployant ses drapeaux, et nous sommes, nous qui croyons, plus que vainqueurs par Celui qui nous a aimés (Exode, XVII, 15. Ps., LX, 4. Cant., V, 10. Rom., VIII, 36. Apoc., V, 5).

L'Ange de l'Eternel campait autour de son peuple au désert et le protégeait. Il campe encore autour de ceux qui le craignent et les garantit : heureux qui se fie à sa protection! il ne sera point confus — Mais, bien que protégé par le Seigneur, Israël au désert se tenait pourtant sur ses gardes; et, constamment prêt à repousser ses ennemis, il ne déposa point l'épée qu'il n'eût entièrement conquis le pays de la promesse. Ne déposons pas non plus l'armure dont le Seigneur nous a revêtus avant que nous ayons achevé notre terrestre pélerinage et que nous soyons entrés dans le repos de Dieu (Eph., VI. Rom., XIII. Hébr., IV).

Le tabernacle, avons-nous dit, est le symbole et l'ombre des choses célestes (p. 6). Au sanctuaire, à l'arche qui était dans le sanctuaire, à l'autel des parfums placé sur la limite du lieu saint et du lieu très-saint, au chandelier d'or et à ses sept lampes brûlant devant Dieu continuellement, à la cuve d'airain, correspondent le ciel, le trône de grâce qui est dans le ciel, l'autel devant lequel officie notre grand Sacrificateur, la douce et pure lumière des sept Esprits qui sont devant le trône, la mer de verre transparente comme du cristal. Au sang qui était répandu sur le propitiatoire, ou couvercle de l'arche, le jour des expiations, correspond de même l'Agneau qui se tient comme égorgé devant Dieu dans le trône (Apoc., V).

Le camp d'Israël représente le peuple de Dieu, et l'ordre du campement préfigure celui de l'assemblée générale des rachetés (1). Les sacrificateurs qui environnent immédiatement le tabernacle et l'arche, et qui seuls pénètrent dans le sanctuaire en la personne du souverain pontife, rappellent les quatre êtres vivants et les vingt-quatre anciens (2) qui sont assis *dans le trône* et *autour du trône.* Les tribus rangées autour des sacrificateurs rappellent de même les cent quarante-quatre mille marqués d'entre toutes les tribus d'Israël, comme aussi la multitude qu'on ne peut compter, rachetée d'entre toutes les nations, et *se tenant devant le trône*, lavée et blanchie dans le sang de l'Agneau (Apoc., V; VII; XIV, 3) (3).

Point de communion entre Israël et les tribus errantes du désert. Point de communion entre l'Eglise et les enfants du siècle. Bien qu'elle vive au milieu du monde, elle ne doit cependant pas se mêler avec lui (1 Cor., V. 2 Cor., VI): peuple dispersé parmi les peuples et se tenant à part entre les nations (Esther, III, 8), elle ne doit avoir de relation avec les inconvertis que pour réfléchir sur eux les pures lumières de la gloire de Christ.

La vue du camp d'Israël éveille encore en nous d'autres pensées. Dieu est un Dieu d'ordre et de paix (1 Cor., XIV). Il a, dans tous les temps, établi la hiérarchie au milieu des

(1) Nous sommes porté à croire que, pour en avoir une plus entière intelligence, il faudrait l'étudier à la fois relativement à l'*Eglise*, à *Israël* et aux *nations*, et qu'il retrace symboliquement la glorieuse hiérarchie du siècle à venir telle que nous venons de l'indiquer.

(2) Les vingt-quatre anciens; allusion possible aux vingt-quatre rangs ou départements de la sacrificature lévitique sous David (1 Chron., XXIV).

(3) Dans les visions de Jean, comme dans le camp du désert, nous retrouvons la hiérarchie indiquée, pour l'Apocalypse, par les mots soulignés.

siens. Autant il aime l'ordre, l'harmonie et la subordination, autant il abhorre l'anarchie et la confusion. Voilà ce que nous dit le camp des Hébreux : la tribu de Lévi tout près de l'Eternel, puis les autres tribus à une certaine distance. Soumises à l'ordre du Seigneur, dans leurs stations comme dans leurs traites, elles prennent humblement, autour du pavillon de Jéhovah, les places qui leur sont respectivement assignées. Ah! puisse le vrai camp du Seigneur offrir aussi le même spectacle! puisse chaque enfant de Dieu, comprenant le symbole, se tenir modestement à la place que lui désigne la mesure de grâce qu'il a reçue (Col., II, 5)! Autant que le cléricalisme ou domination sacerdotale, le Seigneur abhorre le coréisme (Nomb., XVI, 3), ou radicalisme religieux, cette plaie odieuse des derniers jours.

Le camp était l'habitation de l'Eternel et de son peuple, et le symbole de la communion avec l'un et l'autre. Etre dans le camp, c'était se trouver dans la communion du Seigneur et des siens, dans la lumière et la joie de sa présence bénie. Etre hors du camp, c'était se trouver privé des bienfaits de la première dispensation ; c'était être excommunié. Il en est de même quant à l'Eglise. Quiconque est, par la foi, dans sa communion participe à tous les biens dont elle jouit sous la houlette du souverain Berger. Le Seigneur est l'ombre qui le garantit du soleil ardent de l'affliction, la lumière qui le guide au chemin des cieux, le fidèle et puissant gardien qui le protége contre tous ses ennemis, la manne enfin qui le nourrit et l'eau qui le désaltère. Mais le pécheur incrédule?... nul ombrage, hélas! ne garantit sa tête exposée au soleil de l'épreuve ; nulle lumière n'éclaire ses pas aux sentiers de la vie, nul aliment ne restaure son âme affamée; séparé du Seigneur et de son peuple, étranger aux alliances de la promesse, sans Dieu,

sans espérance au monde, il demeure sujet à la colère et à l'éternelle malédiction (Eph., II).

Le camp d'Israël, au moment où nous le contemplons, est donc l'habitation de l'Eternel et de son peuple. Plus tard, ce sera Jérusalem. La ville sainte correspondra ou succèdera au camp du désert. Le temple de Sion sera le palais du grand Roi. Autour de lui seront rangées les demeures d'Israël. C'est la pensée de Paul (Hébr., XIII). Il assimile la ville sainte au camp des Hébreux. Sortir de Jérusalem ou sortir du camp, pour lui c'est tout un. Mais que signifie l'acte du Seigneur sortant de Jérusalem?..... Jésus sortant de la porte, c'est Jésus rejeté de la nation juive, excommunié repoussé pour nous, et de la terre et du ciel; mais c'est aussi de fait Jésus rejetant, excommuniant, à son tour, la nation juive, lui donnant la lettre de divorce et rompant complètement avec elle (Jean, I. Esaïe, L).

Encore une réflexion. C'est du tertre, sur lequel nous sommes, que nous voyons le camp d'Israël. A cette hauteur et à cette distance, nous n'avons pas sous les yeux le spectacle affligeant de ses désobéissances journalières. C'est de haut et de loin, s'il est permis de parler de la sorte, que le voit aussi Jéhovah, le Dieu fort, clément, riche en grâce, quand, par la bouche de Balaam, et après les quarante années de transgressions et de révoltes, dont il vient d'être l'objet et le témoin dans le désert, il déclare (Nomb., XXIII) qu'il *n'a point aperçu d'iniquité en Jacob, qu'il n'a point vu de perversité en Israël.* C'est pareillement de haut et de loin, c'est de toute la hauteur de son amour éternel en Christ, que le Père voit l'Eglise, et il la voit irrépréhensible et glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni aucune autre chose semblable (Eph., V). C'est de haut et de loin, c'est en Christ uniquement que nous devrions la voir aussi, nous;

alors, au lieu de nous aigrir, de nous scandaliser peut-être par le spectacle rapproché de ses nombreuses misères auxquelles cependant nous participons nous-mêmes, nous la verrions plutôt revêtue dans tous ses membres de la justice de Christ, parée de la beauté suprême d'Emmanuel et nous répéterions avec l'Araméen : *Il n'y a point d'iniquité en Jacob, point de perversité en Israël; son Dieu est avec lui, et il y a en lui un chant de triomphe royal.*

Nous ne quitterons point l'élévation sur laquelle nous nous sommes placés, sans faire une dernière remarque. La nuée miraculeuse, que nous contemplons de loin, nous rappelle encore cet oracle d'Esaïe (IV) : *L'Eternel créera sur toute l'étendue du mont de Sion et sur ses assemblées, une nuée de jour avec une fumée, et une splendeur de feu flamboyant de nuit; car la gloire se répandra partout; et il y aura de jour une cabane pour donner de l'ombre contre la chaleur, et pour servir de refuge et d'abri contre la tempête et la pluie.* Allusion manifeste à la nuée du désert, riche et magnifique promesse faite aux Hébreux pour les derniers jours! A sa première venue, ils ont vu le Christ comme un rejeton sortant d'une terre altérée et l'ont méprisé; à son prochain avènement, ils le verront comme le germe de l'Eternel plein de gloire et d'excellence, et l'adoreront (Esaïe, IV; LIII. Zach., XIV). Alors, de nouveau, il sera pour la nation sainte, une sauvegarde, une protection toute-puissante, un frais et complet ombrage dans les ardeurs du jour, un flambeau resplendissant au sein des ténèbres de la nuit. — Mais ce que Jésus veut être pour Israël, il l'est dès à présent pour l'Eglise; il l'est en particulier pour moi : pensée chère à mon cœur! Dans le désert que je traverse, puissé-je demeurer assis à l'ombre du Bien-Aimé et jouir à plein de ses soins et de son amour !

Descendons maintenant de notre tertre, approchons-nous du camp d'Israël et du tabernacle; si l'Esprit de Jésus est notre guide; si, pour nous, il déchire le voile de Moïse, nous y retrouverons partout le Sauveur dans toutes ses charges, le salut dans toutes ses applications : alors nos cœurs brûleront au-dedans de nous, et nous reconnaîtrons qu'autant l'Eternel était redoutable sur la montagne, autant il est doux et compatissant dans le sanctuaire. Sur Sinaï, Dieu se montrait à Israël dans une gloire inaccessible, parlant du milieu des éclairs, des tonnerres et des tempêtes et proposant sa faveur comme le prix de notre obéissance: c'était la loi; dans le tabernacle, au contraire, il parle à Moïse, type de Christ, il parle de dessus le propitiatoire, type du trône des miséricordes, et se montre clément, plein de support, accessible au pécheur comme au saint, mais en vertu d'une médiation : c'est l'Evangile, l'Evangile en symbole et en drame; c'est la grâce, mais la grâce encore enveloppée des ombres de la loi.

CHAPITRE II.

LA PORTE DU CAMP D'ISRAEL.

1re SECTION. — VICTIME POUR LE PÉCHÉ BRULÉE HORS DU CAMP. (Lév., IV. Hébr., XIII).

Arrivés près de celle des portes orientales du camp, qui correspond à l'entrée du parvis ou cour du tabernacle, le premier objet que nous rencontrons, c'est un feu qui brûle la chair des victimes (1). La place où nous le trouvons ajoute à l'espèce d'effroi que sa vue nous inspire. C'est hors du camp, c'est dans le désert *grand et terrible, rempli de serpents brûlants et de scorpions*, où *il n'y a point d'eau*, et où l'*on n'entend que hurlements et cris de désolation* (Deut., I, 31; VIII, 15). Cette place, on l'a nommée la place du jugement, désignation que justifiera pleinement ce qui va suivre. C'est près de là qu'on dépose la cendre des holocaustes. C'est aussi près de là que se trouvent les Israélites (ceux du moins de la division Juda) que leurs impuretés cérémonielles ont

(1) La porte dont il s'agit étant la plus rapprochée de l'entrée du parvis et du campement des sacrificateurs, il est naturel de supposer que c'est près d'elle, en effet, qu'était brûlée la victime pour le péché du souverain sacrificateur et pour celui de l'assemblée, et qu'étaient immolés la génisse rousse et le passereau du lépreux. Je présume qu'elle était à la distance d'une lieue au moins du tabernacle, le camp avec ses 2,000,000 d'âmes ne pouvant pas occuper un espace moindre d'une lieue de chaque côté du tabernacle.

fait exclure du camp, et que sont mis à mort les malfaiteurs (de la même division) (Lév., IV, 12, 21; XXIV, 14. Nomb., V, 1-3). C'est là que brûle le feu dont la flamme livide attire maintenant nos regards (1).

Pour mieux comprendre ce qui se passe sous nos yeux, il faut se rappeler ce que nous avons dit sur les sacrifices (p. 22). Dans toutes les immolations, la bête est égorgée auprès de l'autel de l'holocauste, le sang répandu au pied de l'autel, et la graisse brûlée dessus en suave odeur. Mais tandis que, dans l'holocauste, la chair de la victime est consumée en entier sur l'autel, où elle monte comme un parfum devant Dieu; tandis que, dans le sacrifice pacifique, elle est partagée entre Dieu, les sacrificateurs et les sacrifiants, dans l'oblation pour le péché elle est complètement réservée pour les ministres du sanctuaire. C'est la règle générale. Cette règle admet pourtant une exception. La chair des victimes expiatoires, au lieu d'être mangée par les sacrificateurs, est tirée hors du camp et brûlée, toutes les fois que le sang en a été porté dans le sanctuaire (lieu saint ou lieu très-saint, n'importe), afin d'y faire propitiation, ce qui a lieu dans les trois cas suivants : celui d'un sacrifice offert pour le souverain sacrificateur, celui d'un sacrifice offert pour la nation, celui du sacrifice annuel des propitiations (2) (Lév., IV; XVI). Dans ces trois circonstances, le corps de la victime est brûlé hors du camp. Eh bien, c'est précisément l'un de ces cas, c'est le second, qui se réalise dans ce moment. La maison d'Israël a péché; elle a, par erreur, admis dans la congrégation qui se forme chaque

(1) C'est un feu ordinaire, distinct de celui de l'autel.

(2) La victime expiatoire fut de même brûlée hors du camp le jour de la consécration des sacrificateurs et de l'autel (Exode, XXIX, 14. Lév., VIII, 15, 17).

sabbath à la porte du parvis, des personnes cérémoniellement impures. L'assemblée entière en a été souillée. Il fallait un sacrifice pour la purifier. La loi en a d'avance réglé la nature et le mode. Déjà les cérémonies préalables ont été accomplies. L'animal (c'est un jeune taureau : Lév., IV, 14) (1) a été égorgé devant l'autel de l'holocauste, sa graisse brûlée en suave odeur sur l'autel, et une certaine quantité de son sang portée dans le lieu saint pour y teindre les cornes de l'autel des parfums; le reste a été répandu devant le grand voile; enfin, le corps du veau, tiré hors du camp, a été jeté au feu où nous le voyons brûler à cette heure.

Que nous dit cette victime consumée dans un désert et non sur un autel? et cette flamme qui, s'attachant à ses entrailles, la dévore en peu d'instants ?

La scène à laquelle nous assistons proclame la condition présente de ce monde, vrai désert, sol maudit, sur lequel pèse l'anathème primitif. Elle proclame également la souillure, la ruine totale et la condamnation de l'homme, mort dans ses péchés et ses offenses, et digne de brûler au feu qui ne s'éteint point. Elle fait éclater enfin la sainteté de Dieu, de ce Dieu qui hait le péché d'une parfaite haine et le poursuit de tous les traits de sa colère; elle nous crie : *C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant; qui subsistera parmi les ardeurs éternelles ?*

Ainsi, la première image qui s'offre à nos regards quand nous voulons entrer dans le camp d'Israël, c'est celle de l'enfer et de sa malédiction. Mais, béni soit le Seigneur ! à côté de l'image de ses saintes vengeances resplendit celle de ses éternelles compassions. Sa bonté donne ici la main à sa

(1) La loi admettait également un bouc (Nomb., XV, 24).

justice, et le salut naît de leurs divins embrassements. Sous le symbole de la victime lévitique, l'œil de ma foi découvre aisément l'Agneau de Dieu qui a enlevé l'anathème reposant sur le monde, et préparé le prochain rétablissement de toutes choses (Jean, I, 29. Actes, III, 21); il découvre le charitable Répondant qui se fit un avec nous afin de pouvoir se charger de notre souillure et de notre malédiction; la victime adorable qui, pour sanctifier le peuple, a souffert hors de Jérusalem, se laissant consumer et comme réduire en cendres par le feu dévorant du courroux divin (Hébr., XIII); il reconnaît enfin Jésus, excommunié du ciel et de la terre, conduit, tiré hors de la porte comme un agneau muet, traîné comme à la voirie pour nos offenses, chargé de notre opprobre, frappé, brisé pour nos iniquités. C'est par ses meurtrissures que nous avons la guérison; l'anathème, qu'il a subi pour nous, nous a replacés dans l'éternelle communion de Dieu (Esaïe, LIII. 1 Pierre, III).

Voilà ce que nous dit la flamme dévorante qui réduit en cendres la victime vicariale. Elle nous dit encore que le seul regret d'avoir violé la loi de Dieu, le seul repentir, n'efface pas les transgressions; qu'une expiation est nécessaire et que, sans effusion de sang, point de rémission des péchés, ni d'admission dans la communion de Dieu; elle publie enfin cette grande vérité, base de toute la révélation, à savoir que, dans notre ruine entière, il n'existe pour nous de moyen de salut que la foi seule au sang expiatoire qui nous a rachetés de la malédiction. Le chemin qui mène au camp et au tabernacle passe à côté du feu du jugement: nulle autre voie pour s'y rendre; ne l'oublions point.

Tels sont les mystères de la porte du camp. Ne nous hâtons pas de la franchir; il est bon de s'y arrêter: c'est le Gethsémané, c'est le Golgotha du désert. Ici nous assistons

à la sombre agonie du Rédempteur, et nous entendons le cri déchirant de son angoisse : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné* (Ps. XXII)! Ici nous entrevoyons quelque chose des terreurs mystérieuses et des cruels tourments d'Emmanuel. A la grandeur de ses souffrances expiatoires, nous mesurons la grandeur de son amour pour nous; à la grandeur de son amour pour nous, nous mesurons celle de la reconnaissance et du dévouement qu'il a le droit d'attendre de la part de ceux qu'il racheta au prix de tant d'humiliations et de tant de douleurs.

Tout ce qu'il nous reste à voir encore à la porte du camp, tout ce que nous trouverons sur nos pas de cette porte au lieu très-saint, va nous parler de Christ et du rachat par son sang. C'est pourquoi nous croyons utile de signaler, dès l'entrée, une méprise trop générale. La propitiation de Christ n'a point eu lieu; sa médiation n'a point été établie pour changer les intentions de Dieu à l'égard des siens, comme s'il ne les aimait pas dès avant les siècles. La propitiation de Christ n'a eu lieu, sa médiation n'a été instituée que pour ôter le péché qui s'opposait à la pleine manifestation de l'amour éternel du Père envers eux, et pour conserver, malgré leurs infirmités, pour maintenir avec eux, sa communion journalière. Si l'on pouvait concevoir la succession dans la pensée divine, y assigner la priorité à une chose sur une autre, nous dirions que l'amour du Père a préexisté à la rédemption comme la cause à son effet (Jean, III, 16). Ne dépouillons pas Dieu de ses compassions éternelles, ni la rédemption de son vrai caractère.

2e SECTION. — IMMOLATION DE LA GÉNISSE ROUSSE.
(Nomb., XIX. Hébr., IX, 13, 14.)

Mais voici un animal qu'on amène vivant à l'endroit où nous sommes arrêtés : spectacle unique sous la loi. C'est une génisse au manteau d'un roux ardent; elle n'a pas porté le joug, elle est sans défaut et pleine de vigueur. Eléazar, fils d'Aaron, la conduit, le caractère de la cérémonie ne permettant pas au souverain sacrificateur d'y prendre part : il en eût été souillé. Au lieu que les victimes expiatoires sont égorgées près de l'autel, la génisse est immolée hors du camp, et par un autre qu'Eléazar, mais néanmoins par son ordre et sous ses yeux. Trempant ensuite le doigt dans le sang de l'animal, il en a fait aspersion jusqu'à sept fois, la face tournée vers le sanctuaire : c'est une imitation ou un équivalent de ce qui se pratique dans ceux des sacrifices expiatoires dont le sang est porté dans le tabernacle et répandu devant le voile. Puis, la victime est entièrement consumée, chair, peau, sang, graisse, sans que rien soit réservé pour l'autel; tout est malédiction, pure malédiction. Avec la victime, on a brûlé du bois de cèdre, de l'hysope et du drap écarlate. Le sacrificateur qui a conduit ici la génisse et trempé le doigt dans son sang, l'homme qui l'a égorgée et brûlée, celui qui en a ramassé les cendres, tous sont tenus pour souillés jusqu'au soir, et devront laver leurs vêtements et leur chair, avant de rentrer au camp et de s'approcher du tabernacle.

Bien que la génisse ait, comme on le voit, de l'analogie avec les sacrifices expiatoires, cependant elle n'est pas un vrai sacrifice; l'animal n'est mis à mort pour aucun délit spécifié; on ne l'immole que pour en avoir la cendre afin d'en faire l'eau de séparation ou purification; il est tué, non

dans le parvis, mais hors du camp, par un assistant quelconque et non par Eléazar. C'est donc une cérémonie d'un genre particulier, analogue à l'immolation de cette autre génisse égorgée dans *une vallée rude* pour un meurtre dont l'auteur était inconnu (Deut., XXI, 4). La génisse, chargée de la malédiction d'Israël, nous rappelle encore ces hommes qui, dans le but de délivrer leur pays de la peste ou de quelqu'autre fléau, et d'apaiser les dieux qu'ils supposaient irrités contre leur patrie, se dévouaient pour elle, et mouraient chargés de ses crimes, accablés de ses imprécations. Toutefois, si l'on veut absolument la placer au rang des oblations, il faut au moins en faire une oblation d'un genre particulier, un sacrifice exceptionnel et tout à part.

Au reste, il n'y avait rien de régulier pour l'immolation de la génisse. On l'égorgeait, lorsqu'on voulait en avoir la cendre pour en faire l'eau de séparation ou purification, ce qui n'avait lieu qu'à des époques fort distantes, et peut-être de siècle en siècle seulement (1). L'eau, dont il est question, était de l'eau courante mêlée à la cendre de la génisse. Elle servait à purifier la chair, les vêtements et la tente de l'Israélite que l'attouchement d'un corps mort avait souillé, et momentanément privé de l'accès au tabernacle et aux choses saintes. On prenait une branche d'hysope, et, la plongeant dans l'eau purificatrice, on en faisait aspersion, le troisième et le septième jour, sur celui qui devait être nettoyé.

Maintenant que signifie l'acte qui vient d'avoir lieu? Il dit encore, mais avec plus de force, ce qu'a déjà dit l'acte précédent, ce que dira plus tard la combustion annuelle du

(1) Une tradition juive porte qu'il y a eu neuf génisses immolées de Moïse à la ruine du second temple.

bouc et du veau des propitiations; il exprime la mort ignominieuse et cruelle que Jésus, fait péché pour nous, devait endurer à notre place hors de Jérusalem. Il dit en symbole ce que Paul devait dire littéralement dans ces mots : *Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous* (Gal., III). C'est l'expression typique la plus énergique à la fois et la plus précise de la grande vérité, qui est la base de la révélation comme elle est le fondement unique de nos espérances (1).

Deux choses attirent principalement notre attention dans le type : l'immolation de l'animal hors du camp, puis l'usage qui est fait de ses cendres. Deux choses nous préoccuperont de même dans l'antitype : Jésus mourant pour nous sous l'anathème de Dieu hors de Jérusalem, et l'Esprit saint appliquant à notre âme le sang du Rédempteur, pour la purifier des œuvres mortes et la mettre en état de *servir le Dieu vivant* (Hébr., IX). En d'autres termes, l'œuvre expiatoire du Fils, et l'œuvre applicative du Saint-Esprit, telles sont les deux grandes vérités qu'associe et que proclame le chapitre XIXe des Nombres.

1. D'abord l'œuvre expiatoire du Fils (vers. 1-10).

L'animal qui doit être immolé est une génisse et une génisse prise du bercail d'Israël. D'un seul trait, le symbole peint l'humanité réelle et la nationalité de Christ; il dit de plus que Jésus est une victime expiatoire, et qu'il l'est premièrement pour les enfants d'Israël (Esaïe, LIII. Jean, XI, 51, 52. 1 Jean, II, 2).

Il exprime de même à quel moment de sa carrière la vic-

(1) La génisse était, peut-être, la personnification du péché même, plutôt que l'image du pécheur; et sa mort, l'expression de la peine que le péché mérite : ce qui nous expliquerait la différence remarquée entre l'immolation de la génisse et les sacrifices proprements dits.

time sainte devait s'offrir à Dieu pour notre rachat : car c'est une génisse, une jeune vache qu'on immole; Jésus devait mourir pour nous à la fleur de son âge, sous la malédiction du Dieu tout-puissant.

La couleur de la génisse indique l'ardeur du courroux dont il aurait à supporter le poids à notre place; et la circonstance qu'elle était sans défaut, exprime l'immaculée pureté, l'innocence et la perfection du Rédempteur.

La génisse n'avait point porté le joug. Jésus s'est volontairement livré pour la rançon de nos âmes; il avait le pouvoir de donner sa vie et le pouvoir aussi de la reprendre; il n'a été lié, tiré hors de Jérusalem par d'autres cordes que celles de son amour pour le Père et pour les brebis : *Me voici*, dit-il, *je viens, ô Dieu! pour faire ta volonté* (Phil., II. Ps. XL. Hébr., X. Jean, X).

Puis, la victime donnée à Eléazar a été par lui menée hors du camp, et, là, égorgée en sa présence, tout près de l'endroit où les malfaiteurs étaient mis à mort; or, comme on l'a vu plus haut, être mis hors du camp, c'était être rejeté tout à la fois de l'Eternel et de son peuple, retranché, maudit. C'est ainsi que Jésus, chargé de notre honte et de nos forfaits, a été réellement abandonné, rejeté de Dieu et des hommes, comme suspendu entre le ciel et la terre, crucifié entre deux brigands; c'est ainsi qu'il a été tiré, traîné hors de Jérusalem, comme une victime d'anathème et d'exécration, par le peuple criant : *Crucifie, crucifie.*

Eléazar, après avoir commandé qu'on égorgeât la génisse, en a pris du sang dont il a fait aspersion la face tournée du côté du sanctuaire. Jésus, après avoir souffert pour nous hors de Jérusalem, a porté son propre sang dans le vrai tabernacle, où maintenant il parle en notre faveur.

Eléazar a fait jusqu'à sept fois aspersion du sang de la victime. Le nombre sept, qui est le nombre parfait, marque la plénitude, la perfection de l'expiation que Jésus, notre pleige, devait offrir à Dieu pour notre salut.

Enfin, la génisse a été totalement brûlée sous les yeux d'Eléazar. Ce que le roux ardent de la victime légale faisait déjà pressentir, sa combustion totale l'exprime très-clairement. C'est encore Jésus, fait malédiction pour nous, qui se présente à nos regards sous l'emblème lévitique. Le courroux céleste le dévore en entier; toutes les douleurs, toutes les tortures que nous eussions dû souffrir éternellement en notre âme et en notre corps, dans le lac ardent de feu et de soufre, il les a subies pour nous à Gethsémané et à Golgotha.

Nous avons remarqué que tous ceux qui ont pris part à la cérémonie, en ont été lévitiquement souillés, sans excepter Eléazar, et que tous ont dû se laver avant de rentrer au camp. Eh bien, tous ceux qui ont mis la main sur Jésus, persécuteurs, traître, juges, exécuteurs, en ont été moralement souillés; la nation qui a versé le sang du Juste est demeurée jusqu'ici comme en dehors du camp, et, avant d'avoir été lavée, elle ne pourra rentrer dans la communion de Dieu.

Tel est le type de la génisse. De tous les symboles de la loi, nul assurément n'exprime avec plus de force la haine de l'Eternel pour le péché et la malédiction dont sa loi le poursuit. En même temps peut-être nul n'exprime plus énergiquement l'amour infini du Père envers nous et l'incompréhensible charité du Fils. Nul enfin ne manifeste avec plus d'évidence l'entière sécurité du croyant, qui sait que maintenant il n'y a plus de condamnation pour lui; mais aucun ne lui dit avec plus d'éloquence : « Ce que tu vis en la

chair, vis-le désormais dans la foi du Fils de Dieu qui t'a aimé et s'est livré lui-même pour toi (Gal., II). »

2. A côté de l'œuvre expiatoire du Fils, le symbole nous montre aussi l'œuvre applicative de l'Esprit et la développe dans les points suivants (vers. 11-22) : ce qui souille l'Israélite, l'eau qui le lave, l'union indissoluble des deux éléments qui la composent, le vaisseau qui la contient, le moyen d'en faire aspersion, sa vertu purificatrice, les degrés enfin de la purification.

Ce qui souille l'Israélite. — L'Israélite selon la chair était souillé par l'attouchement d'un mort; car la mort est le gage du péché et le symbole de l'état naturel de l'homme. L'Israélite selon l'Esprit est souillé par le contact journalier avec le monde spirituellement mort dans ses péchés et ses transgressions. L'Ecriture, par une allusion manifeste à l'attouchement des morts sous la loi, nomme les péchés des *œuvres mortes* (Hébr., VI et IX), par la raison qu'ils souillent l'âme comme un cadavre souillait le corps.

L'Israélite qui, d'une manière quelconque, s'était trouvé en contact avec la mort, ne pouvait s'approcher du Seigneur et de son tabernacle, avant d'avoir été complètement aspergé de l'eau de purification. Le chrétien qui a péché est momentanément privé de la jouissance de la paix de Dieu et de l'accès libre et filial à son trône, jusqu'à ce que, par la foi, il se soit comme aspergé tout de nouveau du sang de Jésus-Christ.

L'eau qui lave la souillure. — Comme sous la dispensation légale, le Seigneur avait préparé pour l'Israélite une eau faite avec la cendre d'un animal dont le sang avait en quelque sorte été répandu devant le sanctuaire, de même, sous la dispensation de grâce, il a préparé pour le chrétien un sûr et infaillible moyen de purification, à savoir le sang

que Jésus a versé pour nous hors du camp et qu'il a porté dans le vrai tabernacle. Appliqué à notre âme par le Saint-Esprit, le sang du Rédempteur la purifie de tout péché (1 Jean, I, 7) : c'est la source qui demeure continuellement ouverte pour la souillure (Zach., XIII, 1).

L'union intime des éléments qui composent l'eau purificatrice. — Il y avait deux éléments dans l'eau de séparation typique, l'eau même et les cendres ; et c'était à leur intime union que l'institution divine avait attaché la vertu sanctifiante qu'elle possédait : les cendres n'auraient point purifié sans l'eau, l'eau non plus sans les cendres. Il y a de même deux éléments dans la véritable eau de séparation ; car, dit l'Apôtre, *nous sommes lavés*, c'est-à-dire, nous sommes *sanctifiés* et *justifiés au nom du Seigneur Jésus et par l'Esprit de notre Dieu* (1 Cor., VI). Et les deux choses sont nécessaires : supprimez, en effet, le sacrifice de Christ, et l'œuvre applicative et sanctifiante de l'Esprit n'a plus lieu ; supprimez l'action de l'Esprit, et le sacrifice de Christ nous devient inutile.

Le vase qui contient l'eau. — C'était un vaisseau matériel destiné à cet usage qui contenait l'eau de purification lévitique. C'est le Livre de Dieu qui contient la véritable eau de purification ; en lui se révèle à notre esprit la vertu souveraine de ce sang précieux qui nous lave de tout péché ; en lui se déploient devant nous les inépuisables trésors de cette grâce qui surabonde où avait abondé l'offense.

Quant au moyen de faire aspersion de l'eau lustrale, sous la loi, c'était une branche d'hysope qu'on plongeait dans cette eau ; sous l'Evangile, c'est la foi au Seigneur Jésus-Christ, cette foi qui, par la Parole et l'Esprit saint, met l'âme chrétienne en plein contact avec le Sauveur, et, la rendant participante des fruits de sa mort, la purifie

de toute souillure et lui fait retrouver la liberté devant Dieu.

Vertu purificatrice de l'eau de séparation. — L'eau typique sanctifiait l'Hébreu quant à la chair, et lui rouvrait l'accès à la congrégation d'Israël et au tabernacle figuratif. L'eau véritable sanctifie quant à la conscience le disciple de Christ, et le met en état de s'approcher librement du Seigneur et de le servir avec son Eglise dans le vrai sanctuaire (Hébr., IX). Une seule chose nous manque, c'est de croire plus simplement à son efficacité. L'Israélite eût été bien coupable, qui eût révoqué en doute sa purification cérémonielle après l'aspersion de l'eau lustrale; le croyant ne l'est pas moins, qui met en question sa purification morale après l'aspersion du sang de Christ.

L'eau ne lavait pas seulement l'Israélite qui avait touché un mort; elle purifiait aussi tous ceux qui avaient pris part à l'immolation de la génisse (1). La foi au sang du Seigneur Jésus a de même purifié plusieurs de ceux qui avaient contribué à le répandre, et elle les eût tous purifiés infailliblement, si, tous, ils eussent pu croire à son efficacité. Mais le jour approche, ô doux espoir de la foi! où la nation juive toute entière doit croire au Seigneur Jésus-Christ, et où s'accomplira pleinement l'oracle de Zacharie déjà cité (XIII) : *En ce temps-là, il y aura une source ouverte en faveur de la maison de David et des habitants de Jérusalem pour le péché et pour la souillure.*

Les degrés enfin de la purification. — Commencée le troisième jour, la purification légale s'achevait le septième, après quoi l'Israélite était admis au tabernacle. Commencée

(1) Dans ce cas, c'est de l'eau simple (vers. 7); mais en général elle a le même sens mystique que l'eau composée.

et continuée dans le cours de notre vie, la purification évangélique doit se terminer pour chacun de nous à la fin de notre carrière, — de notre semaine, dirons-nous avec le symbole, — et, pour l'Eglise entière, au jour de Christ; alors, *perfectionnant*, achevant *la bonne œuvre* qu'il avait *commencée en nous* sur la terre, le Seigneur nous introduira tous ensemble dans le sanctuaire céleste, où nous le servirons éternellement (Phil., I et III).

Telles sont les saintes et précieuses instructions qui découlent de notre chapitre. Il nous montre encore, de la manière la plus expressive, tout ce que le contact habituel; tout ce que les relations intimes avec le monde, ont de dangereux pour nous, et avec quelle active vigilance nous devons fuir les mauvaises compagnies qui corrompent les bonnes mœurs (1 Cor., XV).

Mais ce n'est pas seulement à l'enfant de Dieu que parle le symbole. Il s'adresse en général à tout homme, proclamant l'impuissance de tous les moyens de purification auxquels l'on a communément recours. L'homme rendu sérieux, mais encore imparfaitement éclairé, se fait à lui-même une eau d'aspersion qu'il compose de ses regrets, de son repentir, de ses larmes, de ses déterminations pieuses. Mais cette eau de sa création le purifierait-elle? Si, par moments, il pense au sacrifice de Christ, c'est plutôt par l'intelligence qu'il le saisit. Il voit le sang du Sauveur, sans en rechercher l'application par l'Esprit saint. Il prend la cendre et laisse l'eau. Ou, peut-être, faisant l'inverse, il voit et recherche l'Esprit, mais il oublie le sang; il prend l'eau sans les cendres et demeure étranger à la paix de Dieu. Cher lecteur, si tu la veux connaître, cette paix qui passe toute conception, ah! je t'en conjure, ne sépare pas ce que

le Seigneur a joint. Le sang de Jésus appliqué à l'âme par l'Esprit de Jésus, dans l'acte de la foi, voilà ce qui la purifie des œuvres mortes et lui donne la liberté de s'approcher du Dieu vivant. Jusqu'à ce que tu aies eu décidément recours à Celui qui est venu tout à la fois avec l'eau et avec le sang, et que par lui tu aies été lavé de tes péchés (Jean, XIII. 1 Jean, V), toujours la coulpe pèsera lourdement sur ta conscience, toujours tu ignoreras les douceurs de la communion de Christ et de son Eglise; et le ciel, où n'entrera rien que n'aient lavé le sang et l'Esprit de Jésus, le ciel demeurera fermé pour toi (Apoc., VII, XXI et XXII). L'Israélite souillé, qui eût osé se présenter aux abords du parvis avant d'avoir reçu l'aspersion lévitique, eût été infailliblement mis à mort (vers. 13, 20); l'homme qui prétend aller au ciel et s'y asseoir à la table des rachetés, sans avoir été lavé dans le sang et l'Esprit de l'Agneau, sera jeté dans les ténèbres de dehors, là où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Il n'est donc aucun autre moyen de purification que celui que le symbole indique. Mais alors, ajoutons-le, ce moyen est sûr, il est infaillible : toute l'Eglise de Dieu est là pour l'attester. Et comme son efficace est parfaite, elle est de même permanente, éternelle. Les cendres de la génisse que nous venons de voir brûler suffiront longtemps, toujours peut-être, aux besoins cérémoniels de la nation; c'est un trésor inépuisable, où les générations suivantes trouveront la purification de leurs souillures. Il en est ainsi de Christ, qui s'est offert lui-même une seule fois pour nous. La vertu purificatrice de sa mort, appliquée à notre âme par le Saint-Esprit, est permanente à toujours. C'est un trésor où les générations successives des croyants puiseront jusqu'à la fin des âges, sans rien ôter à sa plénitude. C'est le vrai trésor

des indulgences. Le sang de Christ lave à fond tout pécheur qui s'en arrose par la foi. Il n'est pas de souillure qu'il n'efface, et si tant d'infortunés doivent périr, ah! ce sera bien moins à leur impureté naturelle qu'ils auront à s'en prendre, qu'à leur refus obstiné de s'aller laver à la source que la miséricorde divine leur avait ouverte en Jésus-Christ.

Plus qu'un mot. Maintenant nous avons la clef de l'énigme qui embarrassait jusqu'aux plus habiles d'entre les Hébreux. Car les rabbins nous apprennent que Salomon lui-même, avec toute sa sagesse, n'avait point compris comment la même chose pouvait souiller ceux qui étaient purs et laver ceux qui étaient souillés. La difficulté pour nous est levée. Jésus-Christ, momentanément chargé de notre honte et de nos impuretés, Jésus-Christ a été fait péché et malédiction pour nous (2 Cor., V. Gal., III). Mais à présent son sacrifice expiatoire nous lave de toute souillure. Il eût, disions-nous, lavé la synagogue elle-même, la synagogue coupable de la mort du Fils de Dieu, si elle eût pu croire à la vertu du sang du Fils de Dieu. Il a lavé les Juifs et les Gentils qui, après l'avoir répandu, se convertirent au Seigneur de gloire et crurent en son Nom. Le jour vient où il lavera de même toute la nation juive (Zach., XIII). En attendant, il purifie dès cette heure quiconque s'en arrose par la foi; il m'a purifié, il me purifie journellement, moi, pauvre pécheur; et c'est ainsi que l'antitype me donne l'explication la plus naturelle à la fois, la plus simple et la plus saisissante, de l'énigme que le type laissait complètement insoluble.

3e SECTION. — L'OFFRANDE POUR LA PURIFICATION DU LÉPREUX (Lév., XIV).

Le camp d'Israël étant la demeure du Dieu saint, nul enfant d'Abraham cérémoniellement impur n'y était toléré. Les souillures qui en excluaient l'Israélite étaient de deux sortes : les unes simplement extérieures ou légales, comme celles qui résultaient de l'attouchement d'une bête immonde ou d'un corps mort; les autres intérieures et physiques, telles que les divers flux spécifiés par la loi (Nomb., V, 1-3. Lév., XI, XV, etc.) : fidèle image de notre cœur, d'où coulent, comme d'une source intarissable, les péchés qui souillent journellement le cours de notre vie (Matth., XV, 18-20).

Près de l'endroit où nous sommes arrêtés, nous rencontrons un certain nombre de ces Israélites, qui ne peuvent rentrer au camp et y reprendre possession de leurs tentes, avant d'avoir été arrosés de l'eau de purification (Nomb., V, 1-3; XIX).

Mais qui sont ces infortunés dont le corps entier n'est qu'une plaie, et qui fuient devant nous en poussant un cri sinistre? C'est une classe toute à part d'Israélites souillés, ce sont des lépreux (Lév., XIII; XIV). Leur sort nous émeut, car ce n'est pas pour un jour seulement ou pour sept qu'ils sont exclus du camp, mais pour aussi longtemps que durera le mal qui les dévore. Quelle situation que la leur! Repoussés tout à la fois de la communion de l'Eternel et de son peuple, ils marchent, vêtus à peine de quelques lambeaux déchirés, la tête nue, la lèvre inférieure couverte en signe de deuil (Mich., III, 7, avec Ezéch., XXIV, 17), astreints à crier : *Le souillé! le souillé!* (Lév., XIII, 45).

pour qu'à ce lugubre avertissement chacun se hâte de fuir leur abord et leur contact (2 Rois, VII, 3, 4. Luc, XVII, 12). Telle fut un instant la position de Marie; quel opprobre pour la fille d'Hamram et la sœur de Moïse et d'Aaron! (Nomb., XII)

Trois choses réclament ici notre attention : le mal, sa guérison, surtout la purification légale qui la doit suivre.

1. Le mal. — La lèpre est une maladie particulière à l'Egypte, à la Syrie et à d'autres contrées de l'Orient. Elle se manifeste pour l'ordinaire par l'éruption de petites pustules bleuâtres, autour du nez et des yeux; de là, se répandant sur la peau et tout le tissu cellulaire, elle attaque souvent les os, la moelle et les articulations. Les extrémités des membres meurent par degrés, se gangrènent et tombent par lambeaux; tout le corps est horriblement mutilé. Cette maladie, toute affreuse qu'elle est, ne cause pas de douleurs très-aiguës, mais une faiblesse extrême et parfois une irrésistible envie de se déchirer de ses propres mains. Le sujet maigrit à vue d'œil et tombe dans une mélancolie profonde. La lèpre se divise en plusieurs sortes. Le lépreux, léguant à sa postérité malheureuse un fatal héritage, propage une maladie dont trois ou quatre générations ont peine à faire disparaître les traces.

La lèpre est une image de notre état naturel. Ce que le lépreux est au physique, nous le sommes au moral, totalement souillés, aliénés de la vie et de la communion de Dieu.

La lèpre, ainsi qu'on vient de le voir, est un mal héréditaire : un lépreux engendre des lépreux. Il en est de même de notre nature déchue; Adam pécheur a engendré des enfants à sa ressemblance (Gen., V, 3) : *Ce qui est né de la chair est chair* (Jean, III).

La lèpre infecte le corps entier. Le péché a souillé tout notre être.

Il n'est rien de dégoûtant comme la lèpre, rien qui rende un homme plus difforme et plus affreux à voir. Il n'est rien de hideux au moral comme notre nature originelle, rien qui inspire à Dieu plus d'horreur.

La lèpre excluait du camp l'Israélite. Le péché a de même exclu d'Eden notre premier père. Chassé du paradis terrestre, Adam nous a tous entraînés avec lui loin de la présence et de la faveur divines. Nous naissons hors du camp; appelés individuellement à l'existence, nous entrons dans la vie, privés de l'image de Dieu, séparés de son amour, conçus dans le péché, *souillés*, *souillés*, proscrits, assujettis à l'éternelle condamnation (Gen., III. Es., LIX, 2. Rom., V, 12, etc.).

Enfin, comme la lèpre une fois formée ne se guérit que par une sorte de miracle, il n'y a non plus que la grâce de Dieu qui puisse nous délivrer, nous purifier entièrement de notre souillure naturelle (1 Jean, I, 7).

2. La guérison de la lèpre. — Dieu seul, avons-nous dit, guérit la lèpre du corps. Lui seul aussi guérit, par Jésus, la lèpre de l'âme. Le sacrificateur juif n'ôtait pas le mal, il se bornait à offrir pour le malade guéri les sacrifices prescrits par la loi; mais, rejeté pour nous comme un lépreux, Jésus a pris sur lui nos maladies, nos langueurs, notre lèpre morale, afin de nous en délivrer; et quiconque le touche avec foi, est infailliblement affranchi de la domination du péché; l'iniquité ne règne plus sur lui, car il est alors sous la grâce (Ps. XXXVIII. Es., LIII, 4. Marc, I, 41, 42. Luc, V, 12-14; VII. Rom., VI).

3. Après la guérison de la lèpre, viennent les purifications requises par la loi. — C'est le sujet du chap. XIV du

Lévitique. Il expose tout ce que le lépreux devait faire pour être réadmis dans le camp d'abord, puis dans sa tente (1).

Un lépreux guéri est là devant nous, heureux de se voir enfin délivré de ce mal dégoûtant, de cet affreux cancer, qui l'obligeait de fuir loin du regard de ses frères et de la maison de son Dieu. Un sacrificateur a quitté le tabernacle et, traversant tout l'espace de terrain que la division Juda couvre de ses tentes, il est sorti du camp. C'est encore un des fils d'Aaron. On amène devant lui le lépreux. Il l'examine attentivement pour s'assurer qu'il est bien guéri; puis, il ordonne aux personnes de sa suite de prendre deux passereaux vivants et nets, avec du bois de cèdre, du drap écarlate et de l'hysope. On coupe ensuite la gorge à l'un des passereaux sur un vase de terre rempli d'une eau vive et courante (2); après quoi, le sacrificateur prend l'autre passereau, l'hysope, l'écarlate et la branche de cèdre; et, trempant le tout dans l'eau teinte du sang du premier passereau, il en fait aspersion jusqu'à sept fois sur le lépreux guéri, le déclare net (3), puis *laisse aller par les champs le passereau vivant* (1-7).

Jusqu'ici le souverain sacrificateur a agi tout seul. Maintenant commence la coopération du lépreux; il lave ses vêtements, rase ses cheveux, sa barbe, tout le poil de son

(1) Ce sont probablement les mêmes ordonnances que Jésus, *le ministre de la circoncision*, Jésus qui était venu pour *accomplir toute justice*, recommanda formellement au lépreux qu'il avait guéri d'observer exactement, pour que cela servît de témoignage aux Juifs.

(2) Le passereau du lépreux, comme la génisse, n'est pas cependant un sacrifice proprement dit; car il est égorgé hors du camp, par un autre que le sacrificateur, et le sang n'est pas répandu devant l'autel.

(3) C'est le sens de l'original ici et Lév., XIII (Hébr.). — Voir Osterwald, XIV, 7.

corps; alors il *est net*, et, le cœur plein de joie, il se dirige sans retard vers la porte du camp qu'il aura bientôt franchie.

Telle est la cérémonie à laquelle nous venons d'assister. Tout nous y parle encore de Jésus, tout nous y ramène à lui.

Le passereau égorgé, c'est ce bon Sauveur mourant pour nos offenses, supportant pour nous hors de la porte le poids de la malédiction de Dieu. Le passereau vivant trempé dans le sang du passereau mis à mort et prenant ensuite son essor dans les airs, c'est Jésus ressuscitant pour notre justification, et allant porter aux cieux le sang qu'il a versé sur la terre et qui prononce en notre faveur de meilleures choses qu'Abel; c'est le Prince de la vie s'élevant vers les tabernacles éternels, et l'Eglise y montant en sa personne, lavée de toute souillure par son sacrifice et affranchie par son Esprit de la servitude du diable et du péché.

L'un et l'autre passereaux sont nets. Christ est l'Agneau sans défaut et sans tache, le saint de Dieu.

Le vase rempli d'une eau pure et recevant le sang du passereau tué rappelle la sainte humanité de Jésus, vase pur, brisé pour nos forfaits, et d'où a jailli l'eau salutaire et le sang précieux qui nous lavent de toute tache et de toute iniquité.

Le sang et l'eau préfigurent les deux choses avec lesquelles Jésus devait venir sur la terrre, les deux grâces qu'il devait apporter au monde, savoir, la justification par la foi en son sang et la régénération par son Esprit.

Remarquez que le passereau vivant n'a obtenu sa liberté qu'après avoir été plongé dans le sang du passereau mis à mort. Christ non plus ne s'est relevé de la tombe, l'Eglise n'en est virtuellement sortie avec lui, elle ne doit en sortir

réellement au dernier jour, que par l'efficacité du sang qu'il a répandu pour elle sur la terre (Hébr., XIII, 20).

Et le sacrificateur que nous venons de voir fonctionner, que représente-t-il à son tour? Encore Jésus, mais Jésus notre grand Sacrificateur, appliquant à notre âme, par son Esprit, les glorieux effets de son sacrifice, et nous mettant en possession des fruits précieux de sa mort méritoire.

Pour purifier le lépreux, il n'a pas suffi d'avoir fait couler devant lui le sang du passereau sur l'eau vive du baquet; il a fallu faire aspersion sur lui de ce sang et de cette eau. Il ne suffit pas non plus, pour que nous soyons moralement nettoyés, que Jésus ait répandu pour nous le sang et l'eau que l'apôtre vit découler de son flanc percé; il faut que notre grand Sacrificateur en fasse aspersion sur nous dans l'acte de la foi, nous purifiant comme avec de l'hysope (Ps. LI), et qu'il applique à notre âme par le Saint-Esprit le sang qu'il a versé pour nous.

Mais sitôt le lépreux aspergé par le sacrificateur, il a été déclaré *net*, net par le seul fait de l'aspersion qu'il venait de recevoir (vers., 7); il a cru le sacrificateur et trouvé sa joie dans ce que celui-ci venait de faire et de prononcer. Ainsi Jésus, après avoir fait aspersion sur nous, du sang qu'il a répandu sur le Calvaire, nous déclare *nets*, nets à l'instant même et par le seul fait que nous avons cru; nets dès le moment où, par le Saint-Esprit, le sang de l'Agneau sans tache a été mis sur notre âme; et nous serons heureux, oui, bienheureux; si, comme le lépreux aspergé, nous savons nous en tenir à ce qu'a fait et prononcé notre souverain Sacrificateur; si nous recevons simplement sa Parole qui nous certifie que, par une seule oblation de lui-même, il a sauvé parfaitement tous ceux qui mettent leur confiance en lui (Hébr., X, 14).

Enfin, le lépreux est à peine déclaré net par le sacrificateur, que le passereau vivant relâché prend son essor dans les airs. Il est doux de le répéter : Jésus, après avoir souffert pour nos offenses, est allé prendre possession, dans le ciel, de la gloire qu'il s'est acquise par son opprobre et ses douleurs; et l'Eglise, en sa personne, l'Eglise, rachetée par son amour, est entrée dans les tabernacles de paix, où elle retrouve dans le second Adam infiniment plus qu'elle n'avait perdu dans le premier. Jésus s'est laissé mettre à mort pour elle hors du camp, afin de lui procurer des places dans la maison de Dieu. C'est là que, dès cette heure, est l'habitation de tous ceux qui croient, leur refuge au sein des tribulations de la vie. *Le passereau trouve ici-bas sa maison*, dit le Psalmiste, et *l'hirondelle son nid où elle met ses petits ;* l'âme fidèle n'a pour asile que le sein de Jésus, le sanctuaire où maintenant il siège dans le trône de la magnificence; c'est là qu'est *sa maison*; mais à cette hauteur, elle défie tous les orages et toutes les tempêtes d'ici-bas.

Jusqu'ici le sacrificateur a donc tout fait. Maintenant commence la coopération du lépreux (vers. 8). Bien que déclaré net, le voici néanmoins qui se purifie encore lui-même. Il en est ainsi du pécheur lavé dans le sang de Christ. Quoique déclaré net par la Parole que le Seigneur a annoncée (Jean, XIII, 10; XV, 3), il travaille à se purifier journellement de toute souillure de la chair et de l'esprit, et cela par la raison même qu'il a été déclaré pur quand il était encore mort dans ses péchés. Ah ! ce n'est pas lui, ce n'est pas le chrétien vraiment justifié par la foi, que vous entendrez dire : « Il me suffit d'avoir été déclaré net; prendre après cela souci de ma purification, serait propre justice et servitude légale; » il sait trop bien que, parler de la sorte, ce serait violer la loi de la purification évangélique, et se

priver ainsi des joies de la sainteté, des délices de la paix et de la communion de Dieu.

Le lépreux (vers. 8) se purifiait lévitiquement à plusieurs égards : en particulier, il lavait ses vêtements ; or, les vêtements de l'homme peuvent symboliser ce qui est extérieur en lui, sa conduite, son caractère tel qu'il se produit au dehors ; ce qui, en lui, est susceptible de se souiller par le contact avec le monde. Il est des habitudes dont il faut que s'affranchisse celui que Jésus a déclaré net ; il est des liens qu'il doit rompre, des associations auxquelles il doit renoncer. Se purifier ainsi soi-même de toute souillure extérieure, tel est le premier pas du justifié dans la voie de la sanctification.

Non content d'avoir lavé ses vêtements, le lépreux lavait encore ce que les vêtements recouvrent ; il lavait sa chair, comme pour indiquer au pécheur reçu en grâce ce que le Seigneur attend de lui, savoir, une sanctification réelle, intérieure et complète, — et lui dire : Ne nettoie pas seulement le dehors ; lave aussi, lave avant tout le dedans, et que la vie nouvelle en toi démontre la présence du cœur nouveau.

CHAPITRE III.

ENTRÉE DANS LE CAMP.

LA PURIFICATION DU LÉPREUX ACHEVÉE A LA PORTE DU PARVIS (Lév., XIV).

La scène change. Après avoir subi les purifications que nous venons de décrire, le lépreux entre dans le camp; et, traversant tout l'espace de terrain occupé par les tribus rangées sous la bannière de Juda (1), il arrive enfin sur les lieux où sont dressées les tentes de la maison d'Aaron. Traversons sur ses pas le camp d'Israël, et admirons de près ce qui, vu de loin, nous avait déjà remplis d'étonnement: la disposition générale des tentes, la précision de leurs alignements, l'agréable coup-d'œil d'ordre et de propreté qu'elles présentent. D'autres objets fixent également notre attention.

Que sont, à nos pieds, ces petits grains blanchâtres couvrant le sol à une certaine hauteur? C'est le pain quotidien que Jéhovah donne à son peuple, c'est la manne (Exode, XVI), aliment délicieux, type admirable de Christ, le pain de vie descendu du ciel afin de nourrir notre âme au désert que nous parcourons: oh! puissions-nous en connaître toujours mieux la saveur (Jean, VI).

(1) Selon Josèphe, les tribus étaient séparées par de grands intervalles; on avait ménagé dans le camp des espèces de rues où les commerçants et les artisans, établis sous leurs tentes, offraient en vente leurs marchandises, ou les produits de leur industrie, comme on le fait dans les cités les mieux policées.

Et ce rocher auprès duquel nous passons dans ce moment? c'est le rocher que Moïse, peu de jours auparavant, a frappé deux fois de sa verge pour en faire jaillir le breuvage d'Israël. Car le camp est dressé dans le désert de Tsin (p. 39), et la contestation de Kadès vient d'avoir lieu (Nomb., XX). Israël manquant d'eau n'avait qu'à demander son breuvage à Celui qui lui donnait journellement son pain. Il a mieux aimé murmurer contre Moïse. Le médiateur a donc réuni l'assemblée autour du rocher. Mais, soit dépit, soit incrédulité, au lieu de le frapper d'une main ferme, selon l'ordre qu'il en avait reçu, et de manifester devant tous la puissance et la bonté divines, il a hésité; il a parlé comme s'il eût dépendu de lui, Moïse, et de son frère Aaron, d'en faire sortir de l'eau; il l'a frappé une première fois, mais sans succès; puis, une seconde, et l'eau en a jailli avec abondance. Tel est l'événement qui vient d'arriver et que la vue du rocher nous rappelle. Surtout, elle dirige nos pensées vers un rocher d'un autre genre, vers Celui qui nous suit de jour en jour au désert de la vie, vers le Rédempteur fidèle et tout-puissant qui nous protége de son ombre et nous désaltère des eaux jaillissant de son flanc frappé, percé pour nos forfaits. Quant à Moïse et à son frère, parce qu'ils n'avaient pas glorifié Dieu dans cette solennelle circonstance, il leur fut annoncé qu'ils n'introduiraient point Israël dans la terre de la promesse. L'Eternel avait encore en cela un but tout symbolique; il voulait donner à comprendre que, ni la loi, ni son sacerdoce (ni Moïse, ni Aaron), n'introduisent le peuple dans la céleste Canaan : que le vrai Josué peut seul le conduire au vrai repos. Moïse et Aaron sont morts; mais, béni soit le Seigneur! Christ, notre Moïse et notre Aaron, l'Apôtre et le souverain Sacrificateur de notre profession, Christ ne meurt point, et parce qu'il

demeure éternellement, il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui (Hébr., VII, 24, 25).

La manne et le rocher nous ont rappelé Christ notre aliment et notre breuvage. A quelques pas de là, le serpent d'airain que Moïse venait délever sur une perche et qui est encore debout (Nombr., XXI) (1), rappelle non moins vivement Jésus le médecin de notre âme, Jésus notre vie et notre salut; car, de même que tout enfant d'Israël, mortellement blessé par les serpents vengeurs qui s'étaient jetés sur l'assemblée rebelle, était guéri dès l'instant qu'il tournait ses regards vers le serpent d'airain, de même aussi tout pécheur, mortellement blessé dans son âme par l'ancien serpent, le tentateur, est sauvé dès qu'il tourne avec confiance ses regards vers Jésus qui, pour le péché, s'est laissé clouer à la croix dans une chair de péché semblable à la nôtre, et qui a pris sur lui notre ignominie et notre malédiction (Jean, III. Rom., VIII. 2 Cor., V, etc.).

Mais que remarquons-nous au bas de la robe des Israélites qui se trouvent sur notre chemin ?..... Une frange ou bande retenue par un cordon de couleur bleue, la même que nous allons voir se détacher avec un éclat si doux au milieu des couleurs du pavillon, des tapisseries et des voiles du tabernacle et des vêtements d'Aaron (Nomb., XV, 38-41). C'est le signe extérieur de la consécration des fils d'Abraham; c'est aussi le symbole de notre vocation céleste et de la disposition spirituelle qu'elle doit produire en nous (Col., I, 4), de la charité, cette fille du ciel, douce, pure et paisible comme l'azur du firmament et son reflet dans une eau tranquille.

(1) Le fait dont il s'agit n'eut pourtant lieu qu'à l'une des stations suivantes (Nombr., XXI). L'hébreu dit *serpents seraphim*, c'est-à-dire serpents faisant des blessures brûlantes ou cuisantes; c'est le mot qu'on a rendu mal à propos par *serpents brûlants*.

Arrivés enfin sur les traces du lépreux guéri, tout près des tentes de la maison sacerdotale, assistons maintenant aux cérémonies qui vont y achever sa purification.

Il est donc là devant nous. Sa physionomie exprime la reconnaissance et le bonheur. Toutefois, sa joie n'est point sans mélange; un léger nuage a voilé son front. Déclaré net et réintégré dans la communion d'Israël, il est dans le camp, mais il n'est pas encore dans sa tente; exclu du seul lieu sur la terre où il pût goûter un repos complet, un entier bien-être, il est condamné à errer, comme un étranger, dans les rues du camp pendant sept jours.

Image frappante de l'état actuel du chrétien! Introduit par la foi dans l'Eglise de Christ, il jouit, il est vrai, de sa justification parfaite et de sa sanctification heureusement commencée, de son affranchissement, mais il ne possède encore ni la pleine sanctification ni la gloire. Il est dans l'Eglise, mais il n'est pas dans le ciel. Il est dans la communion du Seigneur et de son peuple, mais il n'est pas dans la demeure particulière que Jésus lui destine; il n'a pas ce qui est *à lui* (Luc, XVI, 12), la place qui lui est réservée dans cette maison du Père céleste où il y a *beaucoup de demeures* (Jean, XIV); ou, s'il la possède, ce n'est qu'en espérance. Il n'est plus en dehors (Eph., II), mais il n'est pas tout à fait en dedans; déjà mis en possession des richesses de la grâce, il attend encore celles de la gloire (Ps. LXXXIV, 11. Eph., I, 7, 18).

Le XIVe chapitre du Lévitique (versets 9-20) décrit donc les purifications par lesquelles le lépreux, une fois reçu dans le camp d'Israël, obtenait le droit de rentrer aussi dans sa tente, et d'abord celles qu'il devait pratiquer le septième jour après son admission dans le camp (vers. 9). Il lavait de nouveau sa chair, rasait sa chevelure, tous les poils de son corps, puis il était net.

Tout ceci n'est point sans mystère. Avant tout, que représente le septième jour ? On peut diviser la vie du fidèle, à dater de sa conversion, en sept jours ou sept parties égales. Le dernier de ces jours est aussi celui de ses préparations les plus sérieuses pour le *jour d'éternité* (2 Pierre, III). C'est alors surtout, que le chrétien, le chrétien selon la Bible (car c'est de lui que nous parlons), désire voir tout son être entièrement purifié, sachant que Jésus va bientôt l'introduire avec son peuple dans la Canaan d'en-haut et l'y mettre en possession de sa tente, c'est-à-dire, de la place qui lui est réservée dans la maison de Dieu. L'Esprit qui l'a *scélé pour le jour de la rédemption*, l'en avertit et l'y prépare; il lui fait sentir toujours plus qu'ayant cette espérance en Christ, il doit se purifier comme lui-même est pur (1 Jean, III).

Le huitième jour est enfin venu, jour où le lépreux doit rentrer dans sa tente. Il *prend* alors (vers. 10) les victimes, l'huile et le gâteau, qu'il doit offrir à Dieu. Puis, le sacrificateur officiant, le conduisant vers l'entrée du tabernacle, le présente à l'Eternel, lui et ses oblations. Il égorge d'abord l'agneau pour le délit, et, dit notre texte, il en met le sang sur *le bout de l'oreille droite de celui qui doit être nettoyé* (ou *qui se nettoie*), *sur le pouce de sa main droite*, et *sur celui de son pied droit* (vers. 14). Ensuite, il met de l'huile sur les mêmes parties du corps, et répand le reste sur la tête de l'Israélite. Après quoi, il offre à Dieu le sacrifice pour le péché, l'holocauste et le gâteau. Alors la purification du lépreux est achevée; il est déclaré net, parfaitement net, et à l'instant même rétabli dans la pleine jouissance de tous ses droits et de tous ses priviléges (1).

(1) C'était l'offrande de l'homme fortuné ; mais, à l'autel, le pauvre est

Telle est l'ombre. Voici la vérité, comme il nous est donné de la comprendre. Le huitième jour est spirituellement celui de la résurrection de Christ, et celui aussi de la résurrection de son corps mystique; c'est le jour où Jésus doit introduire son Eglise, déjà virtuellement morte, ensevelie et ressuscitée en lui, dans une dispensation toute nouvelle, dans un ordre de choses qui est au-delà et au-dessus de toutes les économies précédentes (figurées par le nombre sept). Le huitième jour est celui où l'âme rachetée entrera dans la pleine jouissance de cette félicité dont elle n'a maintenant que les prémices; où, comme Caleb en Juda, comme Josué en Ephraïm, elle recevra l'héritage spécial qui lui est réservé dans l'héritage général des enfants de son peuple. L'emblême lévitique met donc sous nos yeux ce qui se passe, à l'aurore de ce jour, dans le chrétien qui est ce qu'il doit être et qui sait ce qu'il doit savoir.

Nous avons déjà fait remarquer que le lépreux, au début de sa purification, n'a rien fait; le sacrificateur a seul agi; il a pris et apporté la victime et en a mis le sang sur l'Israélite guéri; mais, au huitième jour, il n'en est plus ainsi; c'est le lépreux qui *prend* et apporte les oblations; le sacri-

aussi bien reçu que le riche : *On est agréable à Dieu selon ce qu'on a et non selon ce qu'on n'a pas.* Le Seigneur, qui accepte tout ce qui lui est *offert gaîment*, ne demandait au pauvre qu'un agneau pour le délit, un dixième d'épha de fleur de farine pour le gâteau, et deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'un pour le péché, l'autre pour l'holocauste (21, 22). Les rites étaient d'ailleurs les mêmes (Lév., XIV, 21-32). Le reste du chapitre se rapporte à la purification du domicile du lépreux, laquelle devait s'accomplir par des cérémonies analogues à celles que nous venons de décrire. La maison lépreuse, sa destruction (et sa reconstruction) symbolisaient peut-être la corruption et la ruine de ce corps de mort souillé par le péché (et sa restauration prochaine en Christ).

ficateur se borne à les présenter à Dieu. Eh bien ! voilà ce qui se réalise à l'égard du chrétien. Au moment de sa conversion, il n'a pas agi; Christ a tout fait, il a mis sur lui le sang qu'il avait répandu pour lui. Le fidèle a reçu le Sauveur. Maintenant il le prend, il le saisit lui-même (vers. 10), montrant par cet acte qu'il a compris tout ce que Jésus est pour son âme; il le prend, il le saisit par la foi sous toutes les faces sous lesquelles le symbole lévitique nous le présente.

D'abord, comme notre oblation pour le délit, comme la victime sainte qui nous purifie de toute offense. Puis, en quelque sorte, comme le mystique Aaron qui répand sur nous l'onction divine pour nous éclairer, nous consoler et nous sanctifier. Car, il ne suffit pas que Jésus ait mis sur nous le sang de l'oblation qu'il a offerte en notre faveur; il faut aussi qu'il mette en nous l'Esprit qu'il a reçu *sans mesure* pour nous le communiquer. D'abord le sang, d'après le symbole, l'Esprit de sainteté ne pouvant descendre et habiter en nous avant que le sang de Christ ne nous ait lavés (Gal., III, 13, 14); d'abord le sang, puis l'huile sur le sang. D'abord le pardon, la justification, puis l'onction de la part du Saint, la sanctification, la consolation. Il faut que le sacrificateur mette l'un et l'autre, le sang et l'huile, sur tout notre être : sur notre intelligence figurée par l'oreille droite, sur toute notre œuvre, toute notre activité chrétienne figurées par le pouce de la main droite et celui du pied droit; il faut que, par l'application continuellement renouvelée de son sang et de son Esprit, il sanctifie tout en nous, l'âme, l'esprit et le corps; qu'il nous oigne entièrement de l'onction sainte, de l'onction de rois et de sacrificateurs, comme le ministre du tabernacle répandait sur le lépreux rasé tout ce qui restait d'huile en sa main,

mettant ainsi, pour ainsi dire, l'honneur royal et sacerdotal sur cette tête dépouillée de ce qui faisait son ornement.

Le chrétien prend aussi Jésus comme la victime qui a totalement aboli la peine du péché et nous a de plus entièrement affranchis de sa domination. Il le prend, enfin, comme le mystique holocauste, l'oblation de bonne odeur, que le Père accepte avec amour, et qui nous a pleinement rétablis dans la faveur divine ; qui nous a rendus non-seulement acceptables, mais agréables devant ses yeux, de telle sorte que ses paternelles complaisances reposent maintenant sur nous comme sur Jésus, et qu'il flaire en nous le même parfum de suave odeur que dans le Fils de sa dilection. (Eph., I) (1).

Voilà du moins ce que fait l'âme parvenue à la pleine certitude d'intelligence, comprenant ses priviléges et jouissant de ses droits en Christ. Déjà parfaitement justifiée par la mort du Rédempteur, elle ne doute pas plus d'entrer dans le ciel par la vertu de sa résurrection, que le lépreux réadmis dans le camp ne doutait de rentrer dans sa tente. Elle n'attend plus maintenant que le signal du départ.

Telle est donc la cérémonie de la purification du lépreux. Commencée à la porte du camp, elle vient de se terminer sous nos yeux à celle du parvis. A peine achevée, le lépreux a été déclaré net, net au sens absolu du mot. Aussitôt il a pris le chemin de sa tente, où il est entré le cœur débordant de joie, moins heureux peut-être à la pensée de retrouver tout ce qui lui appartient, que par le doux espoir d'aller, au prochain sabbath, servir le Seigneur avec son peuple dans les parvis de sa sainteté. Image pâle et décolorée du

(1) Voir plus bas *holocauste* et *gâteau*.

bonheur d'une âme rachetée qui, ayant reçu la pleine grâce de Christ, n'a maintenant plus qu'à s'en aller dans la maison du Père, pour y occuper la place que l'amour du céleste avant-coureur lui a préparée et que sa fidélité lui garde. Dès à présent elle s'en empare par l'espérance. La foi, qui l'introduit dans le monde nouveau de la lumière et de la gloire, la met en possession des priviléges du huitième jour, mêlant à l'amertume des choses présentes la douceur des réalités invisibles du siècle à venir, et la rendant ainsi capable d'endurer patiemment la chaleur et le faix de la dernière journée de sa laborieuse semaine.

Le XIVe du Lévitique est admirable par sa plénitude. Il nous montre le pécheur rentrant, par la mort et la résurrection de Christ, dans la communion de Dieu. Avec le XIXe des Nombres, il nous montre encore, et peut-être avant tout, le saint en chute, l'enfant rebelle que le Père visite en jugement, comme autrefois Marie (Nomb., XII), pour le relever ensuite en miséricorde et le rétablir entièrement dans sa faveur. Il peint l'Eglise, son origine, son état présent, sa gloire à venir, et nous laisse entrevoir aussi tout ce qui regarde la nation juive, son retranchement momentané de l'alliance et de la communion de Dieu, les purifications qu'elle doit subir avant de pouvoir rentrer dans la pleine jouissance de tout ce qu'elle a perdu; les riches bénédictions, enfin, que lui apportera le huitième jour, jour de sa résurrection morale, jour bienheureux où le Libérateur venu de Sion éloignera d'elle les infidélités (Esaïe, LIX, 20, 21. Daniel, IX. Ezéchiel, XXXVII, etc.).

Le XIVe du Lévitique retrace, dans leur enchaînement divin, les grandes doctrines de la Révélation. C'est tout l'Evangile en drame. L'homme souillé de sa nature,

aliéné de la vie de Dieu, n'est réintégré dans sa faveur que par le ministère sacerdotal de Christ. Aussitôt que le sang du Sauveur l'a touché, il est déclaré net, il est justifié. Tout ce qu'il faut pour cela, c'est Christ qui le fait. Mais bien que déclaré net, le fidèle n'en est pas moins appelé à se nettoyer encore lui-même : il doit se sanctifier et se sanctifier avec joie par cela même qu'il est justifié, se purifier en Christ de toute souillure de la chair et de l'esprit tout le long de la semaine de sa vie chrétienne; mais il ne sera complètement net qu'au huitième jour, jour de son entrée réelle et personnelle dans le monde nouveau que Jésus-Christ nous a ouvert par sa mort et sa résurrection.

Remarquez la manière dont il est purifié; d'abord par le sang de Christ, puis par l'huile de sa grâce : le sang est à la base de toute la purification du fidèle, comme il était à la base de toute celle du lépreux; il est pour lui le principe, la cause méritoire de toutes les influences purificatrices et salutaires du Saint-Esprit.

Remarquez de même les degrés successifs de sa purification. Il est net dès l'instant où le sang de la victime expiatoire a été mis sur lui par le sacrificateur; net après qu'il s'est ensuite purifié lui-même; mais il ne sera complètement net qu'au jour suprême, au jour du départ de ce monde, et après qu'il se sera uni plus intimement que jamais à la personne adorable de Christ, son mystique Aaron et son oblation parfaite. Le premier degré de la purification du fidèle, le degré fondamental, c'est donc sa justification; le second, sa sanctification journalière; le troisième, sa sanctification consommée par l'application foncière et complète faite à sa personne, de toutes les grâces de justice et de vie qui sont en Christ. A chacun de ces degrés, il est déclaré pur et cependant il ne l'est d'une manière absolue qu'au dernier.

Jusqu'à ce moment l'on peut, avec notre chapitre, l'appeler indifféremment et sans nulle contradiction, celui qui est *net* et celui *qui se nettoie.*

Remarquez, enfin, d'après le type, ce qu'est la vie du chrétien normal à partir de sa justification : un progrès continuel, ou du moins une tendance incessante vers la perfection. *Soyez parfaits comme votre Père qui est dans les cieux est parfait* (Matth., VI). Telle est la règle de la vraie moralité : Dieu n'en place jamais le taux plus bas.

Au reste, ce que le Lévitique exprime ici dans une action parabolique, Jésus plus tard devait le répéter dans une autre. Le Seigneur refuse à Pierre de lui laver le corps, en lui disant qu'il est déjà net; toutefois, immédiatement après, il lui lave les pieds en ajoutant : *Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi* (Jean, XIII). Paul, dans ses épîtres, donne sans image le même enseignement : relisez par exemple Phil., III, et vous y trouverez tout à la fois les mêmes contradictions apparentes et les mêmes vérités : Paul et les chrétiens parfaits, Paul et les chrétiens courant vers la perfection, et s'avançant vers elle par la raison même qu'ils sont parfaits.

Le XIVe du Lévitique est donc la charte de nos espérances, et doit être aussi le thême de nos cantiques. Moralement lépreux *dès la naissance, dès la conception*, proscrits du paradis terrestre, mais lavés par Christ, justifiés, sanctifiés par lui, nous savons que le paradis céleste avec ses gloires nous est désormais ouvert. Plus de chérubins armés de glaives flamboyants, pour nous en fermer l'accès; mais les anges, amis des saints, pour nous y porter dans leurs bras au dernier jour, et comme si jamais la lèpre du péché ne nous eût touchés. Voilà ce qu'a fait pour nous le Dieu trois fois saint. Il nous a trouvés hors du camp,

criant *le souillé, le souillé !* et non-seulement il nous a lavés, mais il nous a parés de la justice de Christ, et maintenant il s'apprête à nous parer aussi de sa gloire : *Que notre âme bénisse l'Eternel et que tout ce qui est au-dedans de nous bénisse le Nom de sa sainteté !*

SECONDE PARTIE.

LE PARVIS.

CHAPITRE PREMIER.

LE PARVIS ET LES SACRIFICATEURS.

1re SECTION. — VUE GÉNÉRALE DU PARVIS ET DU SANCTUAIRE.

Laissons le lépreux guéri dans la pleine possession de son bonheur et poursuivons notre revue du tabernacle. Nous sommes devant la porte du parvis. Avant de la franchir, jetons un coup-d'œil général sur le sanctuaire et son enceinte.

La cour, ou vestibule du tabernacle proprement dit, est un vaste rectangle de cent coudées (environ 175 pieds) de long sur cinquante coudées de large (1), fermé par une tapisserie ou tenture de byssus, lin ou coton très-fin, suspendue à soixante pilastres d'airain, de cinq coudées de hauteur. Les soubassements des pilastres sont d'airain; les

(1) La coudée hébraïque est d'environ 21 pouces.

agrafes et les anneaux qui retiennent la tapisserie sont d'argent. Le parvis n'a d'ailleurs qu'une seule entrée, en face de celle du sanctuaire, et cette entrée a pour clôture un voile de lin brodé de bleu céleste, de pourpre et d'écarlate, soutenu par quatre pilastres, et ayant vingt coudées de largeur (Exode, XXVII, 9-19; XXXVIII).

Tel est le parvis du tabernacle. C'est au milieu de cette vaste enceinte que Moïse a placé l'autel et la cuve d'airain, et qu'il a fait dresser le sanctuaire dont on a tourné l'entrée vers l'Orient. Il l'a fait exactement selon le modèle qui lui avait été montré sur la montagne (Exode, XXVI, 30). Les ais ou planches qui en forment la charpente sont de bois de sittim (1) revêtu de lames d'or. Quatre couvertures l'enveloppent; la première, à l'intérieur, servant de plafond au sanctuaire, est encore de lin, brodé de bleu, de pourpre et d'écarlate, conforme au voile du parvis, mais semée de chérubins; la quatrième, à l'extérieur, faite de peaux de blaireaux (2), garantit la maison de l'Eternel des injures de l'air. Il se compose de deux compartiments: le lieu saint, contenant la table d'or, le chandelier d'or et l'autel d'or; et le lieu très-saint, renfermant l'arche de l'alliance recouverte de sa table d'or, appelée le propitiatoire. Le lieu saint se ferme au moyen d'un voile pareil à celui qui pend à l'entrée du parvis; le lieu très-saint est clos d'un autre voile de la même étoffe et des mêmes couleurs, mais semé de chérubins comme l'enveloppe intérieure du tabernacle. C'est le voile

(1) L'acacia noir, à ce qu'on suppose; il croît en abondance dans la presqu'île de Sinaï; son bois ressemble à l'ébène; uni, beau, dur, incorruptible, il servit à faire la charpente du tabernacle et les principaux instruments sacrés.

(2) Le sens du mot hébreu est incertain. On le rend souvent par blaireau (voir la version anglaise).

par excellence, le grand voile. Enfin, sur le tabernacle repose la nuée miraculeuse qui remplit aussi le lieu très-saint (Exode, XXVI, XXXVI, XL, etc.).

Pris dans son ensemble, le tabernacle avait une haute portée symbolique. Il préfigurait le Seigneur Jésus-Christ. Comme il y avait deux choses à considérer dans le tabernacle, savoir la maison même et celui qui la remplissait de sa présence, il y a pareillement deux choses à considérer en Christ, la nature divine et la nature humaine, la première résidant dans la seconde, non plus en symbole, mais en réalité. *La Parole a été faite chair et elle a habité parmi nous* (*grec*, elle a dressé son tabernacle au milieu de nous), *pleine de grâce et de vérité.* Le corps de Christ est le temple de Dieu, car en *lui toute la plénitude de la Divinité a bien voulu habiter corporellement*, et c'est tout particulièrement au sanctuaire de son humanité que s'applique la parole dite au sujet du temple : *Mon Nom est là* (Jean, I, 14; II, 19. Col., I, 19; II, 9. 1 Rois, VIII, 29).

L'Etornel habitait au milieu d'Israël par le moyen du tabernacle. Il habite maintenant dans l'Eglise en la personne de Jésus-Christ.

Le tabernacle, recouvert de ses enveloppes extérieures, avait une fort modeste apparence, mais intérieurement il resplendissait de la gloire de Jéhovah : tandis qu'au dehors tout n'était qu'airain, au-dedans brillait partout l'or le plus pur. Ainsi en est-il de Jésus. Il n'y a rien en lui à le voir qui fasse que nous le désirions; mais si, par la foi, nous entrons dans la communion d'Emmanuel, alors nous trouvons que la grâce est répandue sur ses lèvres et qu'il est plus beau que pas un des fils des hommes (Esaïe, LIII. Ps. XLV, etc.).

Le tabernacle avait été consacré, mis à part, pour le service de Dieu par la double aspersion du sang des victi-

mes et d'une huile aromatique préparée à cet effet (Exode, XXX, 22. Hébr., IX, 21, etc.). Christ a de même été consacré Sauveur par le baptême du Saint-Esprit et par l'aspersion du sang qu'il a versé pour nous.

Enfin, comme c'était dans le tabernacle qu'Israël recherchait l'Eternel et sa face, qu'il lui offrait ses oblations, ses vœux et ses louanges, et que le Seigneur acceptait le culte de son peuple, c'est en Jésus-Christ que nous rencontrons maintenant le Père, et c'est en lui seul qu'il agrée nos prières, nos actions de grâce et nos adorations.

Mais en même temps qu'Emmanuel, Dieu manifesté en chair, le symbole nous montre l'Eglise qui est son Corps. Dieu n'a plus d'autre tabernacle sur la terre. Edifice spirituel, composé d'ais animés, Dieu la remplit maintenant de sa présence en grâce, en attendant qu'il la remplisse un jour de sa présence en gloire. Chaque membre de l'Eglise de Jésus est individuellement un tabernacle de Dieu en esprit; il est un temple, un sanctuaire où l'Esprit saint réside, où le Seigneur veut être servi, honoré, adoré; où doit resplendir la lumière de sa grâce, d'où doit s'élever à lui le parfum continuel de la prière et de l'oraison (Eph., II. 1 Cor., III. 2 Cor., VI, etc.).

Le tabernacle vu de dehors n'avait, disions-nous, rien d'imposant, et sa beauté, sa richesse étaient tout intérieures; l'Eglise n'a rien non plus extérieurement qui fasse qu'on l'apprécie et qu'on la recherche; mais au-dedans elle est toute pleine de gloire, car en elle habite le Dieu trois fois saint (1 Cor., I. Eph., II. Jean, XIV, etc.).

Le tabernacle avait été consacré par la double aspersion du sang et de l'huile. L'Eglise a de même été consacrée à Dieu, sanctifiée, par la double aspersion du sang et de l'Esprit de Christ.

Enfin, comme c'était dans le tabernacle que Dieu manifestait sa présence, rendait ses oracles, et recevait le culte qui lui est dû, c'est aussi dans l'Eglise qu'il se fait maintenant connaître et qu'il reçoit le culte en esprit qui lui appartient; c'est de là que sa Parole retentit dans le monde, et c'est là que le Père a ordonné la bénédiction et la vie à jamais: hors de Christ et de l'Eglise, qui est son Corps, il n'y a pour l'âme humaine, ni lumière, ni vérité, ni vrai culte, ni salut (Eph., II. Apoc., II, etc.).

Les divers compartiments du tabernacle, comme le tabernacle pris dans son ensemble, ont également leur signification mystique. Le parvis où nous allons trouver l'autel et la cuve d'airain, symboles de l'expiation et de la régénération, le parvis représente la terre où Jésus s'est immolé pour nous, où la sacrificature apparente, l'Eglise dans son état actuel de mélange, sert Dieu dans la profession publique de la rédemption par le sang et l'Esprit de Christ. Le lieu saint où nous trouverons ensuite la table des pains de proposition, le chandelier d'or et l'autel des parfums, figure encore la terre et l'Eglise sur la terre, mais la vraie Eglise (Dieu seul la connaît), la sacrificature royale, déjà lavée dans le sang et dans l'eau, se nourrissant maintenant chaque jour du pain de vie placé pour elle sur la table du Seigneur, marchant devant sa face à la douce et pure clarté du chandelier de sa Parole, et lui offrant dans la communion de Christ l'encens quotidien de la louange et de l'adoration.

Enfin, le lieu très-saint représente le ciel, le vrai sanctuaire, où Jésus comparaît pour nous devant le trône de grâce, auguste et sublime antitype de l'arche de l'alliance (Hébr., IV, IX, etc.); il figure aussi l'Eglise dans son état futur ou état de gloire, comme le lieu saint nous la montre

dans son état actuel ou état de grâce. Le lieu saint et le lieu très-saint sont adéquats, et tout ce que celui-là renferme doit entrer un jour dans celui-ci (Hébr. et Apoc.).

Telle est la signification du tabernacle, préfiguration symbolique de Christ et de l'Eglise. Il proclame leur unité : un seul et même Père anime et remplit de son Esprit le Corps de Christ, comme un seul et même Jéhovah remplissait le tabernacle (Eph., IV). Il proclame aussi le vrai principe de la communion des saints : ce qui constitue cette communion bénie, ce n'est pas, en effet, d'appartenir à la même dénomination religieuse, de concevoir de la même manière les points secondaires de doctrine, de pratique ou de marche chrétienne, c'est d'appartenir au même tabernacle en esprit. Les enfants de Dieu doivent se supporter, se recevoir, s'aimer les uns les autres, parce que le même sanctuaire (maintenant le lieu saint, bientôt le lieu très-saint), le même sanctuaire les réunit, le même Esprit les anime, le même sang les a lavés, la même grâce les a renouvelés, le même pain les alimente, le même chandelier les éclaire, le même feu brûle leur encens, le même autel sanctifie leur parfum, le même souverain sacrificateur, enfin, dirige et purifie leur culte et le présente au même Père parfaitement digne de son acceptation (Eph., IV).

2e SECTION. — LA PORTE DU PARVIS ET LA CONGRÉGATION D'ISRAEL.

La porte du vestibule est le rendez-vous général de la nation; c'est là que, tous les sabbaths, se forme la sainte congrégation d'Israël. Les moments les plus solennels de la journée sont ceux où l'on offre l'holocauste du matin et celui du soir. Mais jamais l'on ne se réunit en si grand nombre aux

abords du parvis que pendant les solennités de la Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles. Alors, au son clair et argentin des trompettes sacerdotales, laissant toute œuvre servile, le peuple en foule accourt au tabernacle de toutes les parties du camp (Nombr., X, 2, etc.). Chacun apporte à Dieu ses dons ou ses sacrifices, et les remet aux ministres du sanctuaire qui les présentent devant l'autel, car la loi ne permet pas à l'Israélite de paraître alors devant le Seigneur les mains vides (Ex., XXIII, 15; XXXIV, 20. Deut., XVI, 16, etc.).

Je remarque que les Hébreux, assemblés à la porte du tabernacle, ont le visage tourné vers le sanctuaire et vers la Gloire, et par conséquent le dos tourné au soleil levant. Cette attitude est précisément l'inverse de celle que prendront dans le temple ces sacrificateurs infidèles qu'un prophète (Ez., VIII, 16) y verra plus tard adorant le soleil au mépris de Celui qui l'a fait. C'est apparemment une dramatique et solennelle protestation contre l'idolâtrie orientale, laquelle consistait essentiellement à se prosterner devant l'astre du jour au moment où il apparaissait sur l'horizon. Elle disait de fait à l'Israélite : Tu n'auras point d'autre dieu devant la face de Jéhovah. Elle dit au chrétien : Tourne le visage à ton Père, et le dos aux vaines idoles qui lui disputent la possession de ton cœur.

Mais il est une classe d'enfants d'Israël qui n'ont point la liberté de se rendre aux abords du parvis; ce sont justement ceux que nous avons rencontrés à la porte du camp. Dure privation pour eux! pour les lépreux surtout, repoussés de la communion de leurs frères et de leur Dieu, et s'écriant dans l'amertume de leur âme : *Tes autels, ô Eternel des armées, mon Roi et mon Dieu! oh quand entrerai-je et me présenterai-je devant ta face!* (Ps. LXXXIV et XLII). Leur

souillure cérémonielle nous rappelle de nouveau notre impureté morale; leur exclusion temporaire du camp nous remet en mémoire les paroles de l'Apôtre : *Ne communiquez point aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt reprenez-les; ôtez le méchant du milieu de vous* (Eph., V. 1 Cor., V, etc.). Elle nous dit encore que rien d'impur ni de souillé n'entrera dans la cité de Dieu, mais que *dehors seront* jetés *les chiens, les empoisonneurs, les fornicateurs, les meurtriers, les idolâtres, et quiconque aime et commet la fausseté* (Apoc., XXI, XXII). Enfin, les purifications qu'ils ont à subir avant de pouvoir rentrer au camp nous pressent de recourir sans relâche à Celui qui est assis pour nettoyer les fils de Lévi (Mal., III). On n'aura pas entièrement oublié ce qui concerne l'eau de séparation (p. 61). La provision n'en tarissait point en Israël. La source ouverte pour le péché dans l'Eglise tarit bien moins encore, et jamais non plus l'eau qu'elle contient ne perd de sa vertu purificatrice. Enfin, de même qu'en Israël il y avait toujours quelqu'un, sacrificateur ou autre, pour verser l'eau lustrale sur celui qui devait en être aspergé, il y a de même dans l'Eglise un souverain sacrificateur toujours prêt à faire à notre âme l'application du sang précieux qui nettoie de toute impureté.

Maintenant examinons de plus près la porte du parvis avant de la franchir. C'est donc une belle et riche tenture de lin (p. 87) brodée aux trois couleurs, bleue, pourpre et écarlate, et suspendue à quatre colonnes de bois de sittim. Ordinairement soulevée, elle permet aux sacrificateurs et aux lévites, campés immédiatement autour du tabernacle, d'entrer et de circuler librement dans le vestibule, et aux Israélites assemblés vers la porte, de voir les cérémonies qui s'y pratiquent. De la place où nous sommes, c'est-à-dire de la porte du parvis, tous les voiles du tabernacle, ser-

vant aussi de portes, le voile du parvis, celui du lieu saint, celui du lieu très-saint, les deux premiers à moitié soulevés, le troisième fermé tout-à-fait, se présentent à nous sur une même ligne, déployant à nos regards leurs riches couleurs. Brillante perspective! coup-d'œil vraiment magnifique parlant à notre esprit plus encore qu'à nos sens! En effet, les voiles nous rappellent Celui qui a dit : *Je suis la porte. Je suis le chemin, la vérité, la vie. Je suis l'alpha* et *l'oméga; le commencement* et *la fin, le premier* et *le dernier.* Le voile du parvis, c'est Jésus en tant qu'il est la première entrée des pécheurs dans l'Eglise de Dieu par la foi. Le voile du lieu saint, c'est Jésus en tant qu'il devient ensuite, par son intercession, leur introducteur journalier auprès du Père. Le voile, enfin, du lieu très-saint, c'est encore Jésus, mais en tant qu'il doit être un jour leur finale entrée en la présence immédiate et la gloire de Dieu, lorsqu'il *reviendra et les prendra auprès de Lui, afin que là où il est, ils y soient aussi* (Jean, X; XIV. Rom., V. Hébr., VII; X. Eph., II. Apoc., XXII, etc.).

Il n'est pas jusqu'aux couleurs des voiles qui, dans leur langage muet, n'expriment ce que le Rédempteur est pour nous. L'étoffe dont ils sont faits, par son éclatante blancheur, peint l'immaculée pureté de Christ, tandis que le bleu dont ils sont brodés figure son origine et sa mission célestes; la pourpre, sa dignité royale; l'écarlate enfin, l'écarlate employée dans le sacrifice de la génisse et du passereau, rappelle la mort sanglante par laquelle il nous a frayé le chemin des cieux. A Lui soit notre amour éternellement, Amen!

3e SECTION. — LES SACRIFICATEURS.

ARTICLE 1er. — *Leurs qualifications et leur consécration.*

Nous voici donc enfin dans le parvis. Il est tout découvert pour donner essor à la fumée des sacrifices et empêcher la corruption de l'air. Les sacrificateurs sont là devant nous, revêtus de leur tunique, longue robe blanche rattachée au corps à l'aide d'une ceinture de même étoffe; une tiare ou sorte de mitre, blanche également, leur couvre la tête (Ex., XXIX. Lév., VIII).

Les sacrificateurs sont des hommes choisis entre leurs frères. Jésus qu'ils représentent est un homme pris entre ses frères (Hébr., V). Sacrificateur-victime, il s'est incarné pour que le péché commis dans la nature humaine fût expié dans la nature humaine, et que nous eussions un sacrificateur capable d'avoir pitié de nous, ayant été lui-même environné d'infirmités (Hébr., II, V). Il ne pouvait d'ailleurs, selon la loi, nous racheter qu'à la condition de devenir notre proche parent, notre frère (Lév., XXV, 48). Mais il devait naître dans la tribu de Juda, non dans celle de Lévi, pour montrer qu'il serait fait sacrificateur, selon la puissance de la vie impérissable et non suivant la loi du commandement charnel, et que la sacrificature dont il serait investi serait une sacrificature royale (Hébr., VII).

Les sacrificateurs sont exempts de toute infirmité physique et de tout défaut corporel (Lév., XXI). Jésus est un souverain sacrificateur sans tache, séparé des pécheurs (Hébr., VII).

Les sacrificateurs, surtout leur chef, n'assistent point aux funérailles (Lév., XXI, 11), — de peur de se souiller, sans nul doute; mais sûrement aussi, je pense, afin de préfigurer ainsi

d'autant mieux la parfaite sainteté du Christ; c'est dans ce même but qu'ils pratiquent de continuelles ablutions dans le parvis.

Ils s'abstiennent de vin et de tout breuvage enivrant pendant qu'ils officient au tabernacle (Lév., X), ce qu'ils font, non-seulement pour se préserver de tout écart dans le service de la maison de l'Eternel, mais de plus, selon l'intention divine, pour donner à comprendre combien serait sobre et vigilant le Sacrificateur des biens à venir, dont la nourriture et le breuvage seraient d'accomplir la volonté de son Père.

Il leur est interdit de prendre une femme répudiée ou d'une réputation équivoque, et le souverain pontife ne peut même épouser qu'une vierge. Jésus est l'Epoux de l'Eglise qu'il s'est indissolublement unie et éternellement appropriée comme une vierge chaste, après l'avoir purifiée par le lavage d'eau dans la Parole (2 Cor., XI. Eph., V).

Enfin, c'est à l'âge de trente ans que les ministres du sanctuaire entrent dans leur charge (Nomb., IV). C'est à l'âge de trente ans, âge requis par la loi, que le Christ devait entrer dans la sienne (Luc, III), et cela par le baptême et l'onction du Saint-Esprit, réalité des choses dont les premiers ne recevaient que le signe (A).

Les sacrificateurs lévitiques ne préfigurent pas Jésus-Christ dans leur élection et leurs qualifications seulement; ils le représentent aussi dans leur consécration; en effet, ce n'est pas de leur propre mouvement qu'ils sont entrés dans le sacerdoce, mais Dieu lui-même les y a solennellement installés par l'organe de Moïse. Voici, d'après Lév., VIII (avec Ex., XXIX), quel a été le cérémonial de leur investiture.

D'abord, une ablution complète de leur corps à l'entrée du tabernacle : ils n'auront plus ensuite qu'à se laver les

mains et les pieds, dans le service journalier de la maison de Dieu. Puis, le revêtement des habits sacerdotaux, en commençant par Aaron, et l'effusion de l'huile aromatique (Lév., XXIV) sur la tête du souverain sacrificateur. De là, répétons-le, le nom de *sacrificateur-oint* qui lui sera désormais donné. Les fils d'Aaron n'ont pas été oints, car il n'y a proprement qu'un sacrificateur, les autres n'étant envisagés que comme ses aides.

Après cela, viennent trois sortes de sacrifices : 1° un veau pour le péché, dont le sang est mis par Moïse sur les cornes de l'autel, et le corps tiré et consumé hors du camp; 2° un bélier pour l'holocauste; 3° un autre bélier, appelé le bélier de la consécration ou installation. Ce dernier sacrifice, qui n'est au fond que le sacrifice de prospérité, est le principal de la cérémonie. L'original nomme l'animal immolé, bélier de la plénitude ou remplissement (1), c'est-à-dire bélier dont les graisses intérieures et l'épaule droite, avec les gâteaux et les beignets offerts en ce même jour, devaient *remplir* les mains des sacrificateurs (Ex., XXIX, 29) et leur conférer ainsi l'investiture ou droit d'exercer leur ministère.

Ensuite, le sang du bélier de la plénitude a été mis sur le bout de l'oreille droite des sacrificateurs, sur le pouce de leur main droite, et celui de leur pied droit; puis, répandu, comme l'huile sainte, sur leur personne entière et leurs vêtements (Lév., VIII, 30), toujours en commençant par

(1) La version des Septante dit : Bélier de la *perfection* ou *consommation*. Consacrer un sacrificateur, c'est, en hébreu, *remplir ses mains*, en grec, le *perfectionner*, *le consommer* (Hébr., II, etc.). Au reste, Aaron et ses fils, comme on le voit, ont été consacrés par les trois sacrifices (péché, holocauste, prospérité) qu'ils devaient offrir journellement à l'autel (Lév., I—IV).

le chef de la famille. En même temps, les graisses du bélier et son épaule droite, avec un des pains sans levain, un des gâteaux pétris à l'huile, et un des beignets oints d'huile, tous faits de fleur de farine, préparés d'avance et mis dans une corbeille dès le commencement de la cérémonie, ont été placés sur les paumes des mains d'Aaron et de ses fils, tournés devant Dieu, puis offerts de leur part sur l'holocauste en suave odeur : cela fait, la poitrine du bélier, réservée à Moïse, a de même été tournoyée, et ce qui reste de sa chair, bouilli, puis mangé par les sacrificateurs avec du pain de la corbeille, à l'entrée du tabernacle d'assignation.

La cérémonie de l'investiture des sacrificateurs a duré sept jours. Elle avait sûrement un sens moral : ainsi, par exemple, l'application du sang sur les trois parties de leur corps, purifiées et consacrées au nom et en la place de toutes les autres, exprimait sans nul doute que leur service et leur personne, que leur intelligence, leur force, leur activité, que toutes leurs facultés et tout leur être devaient être consacrés à Dieu sans réserve, et pour cela préalablement purifiés. Mais, par-dessus tout, la cérémonie avait une intention symbolique. Jésus-Christ ne s'est pas ingéré de lui-même dans le sacerdoce; celui-là l'a fait souverain sacrificateur qui lui a dit avec serment : *Tu es Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchisédec* (Hébr., V). Parfaitement saint, il a reçu l'onction de l'Esprit sans mesure pour nous la communiquer (Es., LXI. 1 Jean, II) : de là le nom de *Christ* (oint) qu'il porte et qu'il nous donne (*chrétiens*). Il a souffert; il a été comme arrosé du sang qu'il a répandu pour nous et qui lui a ouvert, et à nous en lui et par lui, la tombe d'abord, puis le ciel, où il l'a porté devant Dieu (Hébr., XII, XIII). Consommé par les souffrances, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent

(Hébr., V). Maintenant, ses mains ne sont point vides devant l'Eternel; elles sont pleines, tout au contraire, pleines de ce qu'il y a de plus excellent au monde, de la chair du mystique bélier de la plénitude, laquelle il offre à Dieu pour nous. Sacrificateur désormais accompli, il nous a consacré nous-mêmes sacrificateurs à Dieu son Père. Privilége glorieux que le nôtre! Baptisés de son Esprit, lavés dans son sang (Tite, III), dépouillés de la robe souillée de notre justice personnelle et revêtus par la foi de sa justice comme de notre robe sacerdotale, oints enfin de l'huile de sa grâce que lui seul a reçue, selon le type (Ex., XXIX, 7. Lév., VIII, 12), mais pour la répandre sur tous les membres de son Corps mystique, nous possédons en lui le droit de servir le Père en esprit dans le vrai tabernacle, en même temps que les grâces nécessaires pour le faire avec joie et avec fidélité. Investis de la royale sacrificature, offrons donc journellement à Dieu, par la foi, des oblations spirituelles qui lui soient agréables : avant toutes les autres, la très-sainte Victime qui s'immola pour nous et de laquelle, suivant le symbole, il a lui-même rempli nos mains (Ps. CXXXIII. Eph., IV. Tite, III. 1 Pierre, II. 1 Jean, II).

Le lecteur aura sans doute remarqué la frappante analogie qui existe entre la consécration des sacrificateurs et la purification des lépreux (Lév., VIII et XIV); ce sont en général les mêmes sacrifices, les mêmes aspersions de sang et d'huile, sur les mêmes parties du corps, etc. Humiliant et salutaire rapprochement! Tout pauvre pécheur, lépreux de sa nature, qui croit en Jésus, devient donc un sacrificateur spirituel; comme aussi d'autre part tout sacrificateur spirituel, le Christ seul excepté, n'est en lui-même qu'un pauvre pécheur souillé, qu'un lépreux, qui, pour être mis en état de servir le Père, a eu préalablement be-

soin d'être lavé dans le sang du Sauveur et sanctifié par son Esprit.

Il faudrait un volume pour développer le symbole. Ainsi, par exemple, le sang mis sur les parties du corps que nous venons de nommer, avait sûrement une signification typique. L'oreille, cet organe par lequel nous recevons la communication de la volonté du Seigneur à notre égard, l'oreille est le symbole de l'intelligence; les mains et les pieds, instruments à l'aide desquels nous exécutons ce que nous savons de ses intentions, figurent (p. 81) la force, le service et l'activité de l'homme. Eh bien, tout cela, répétons-le, intelligence, force, activité, tout cela, chez nous, a besoin d'être lavé, continuellement lavé dans la grâce de Jésus, pour que nous soyons rendus capables d'écouter les saintes paroles, de toucher aux choses saintes et de marcher dans les saints parvis du Seigneur, puis maintenus dans ce bienheureux état.

Article 2. — *Le Souverain Sacrificateur* (Ex., XXVIII et XXXIX. Deut., XXXIII, 8).

Entre les hommes qui exercent la sacrificature lévitique, il en est un surtout qui nous frappe par la majesté de son port, par l'air de dignité répandu sur toute sa personne et les vêtements dont il est paré. C'est un octogénaire, le frère de Moïse. Sur le fond blanc d'une longue tunique de lin, semblable à celle de ses fils, se détache une robe du plus beau bleu céleste, au bas de laquelle pendent des grenades tricolores entremêlées de clochettes d'or. Cette robe est le rochet ou surplis. Sur le rochet repose l'éphod et sur l'éphod resplendissent les diamants du pectoral. Une tiare magnifique, entourée d'une lame d'or, avec ces mots : *Sainteté à*

l'Eternel! ceint le front du souverain pontife. C'est lui qui, sous la loi, nous offre le type le plus éminent de notre Grand-Sacrificateur.

Aaron le préfigurait dans son unité : comme il n'y avait, sous la première dispensation, qu'un seul souverain sacrificateur, il n'y en a qu'un non plus sous la nouvelle, Jésus-Christ notre Seigneur, *toujours vivant pour intercéder en faveur de ceux qui s'approchent de Dieu par lui* (Hébr., VII, IX).

Il le préfigurait dans sa dignité : c'est lui qui consacrait les sacrificateurs, qui instruisait le peuple et lui faisait connaître les volontés de l'Eternel. Jésus-Christ appelle de même ses disciples et les établit sacrificateurs; il les guide en leurs voies, les conseille, les éclaire et les conduit dans toute la vérité.

Il le représentait dans sa qualité de médiateur; car, bien que cette qualité fût spécialement attribuée à Moïse, Aaron la partageait néanmoins avec lui : par le premier, l'Eternel avait fait une alliance avec Israël; par le second, il réconciliait journellement avec lui-même Israël violateur de cette alliance; entre eux deux, ils représentaient la double médiation de Christ : en effet, c'est par Jésus, médiateur à la façon de Moïse, que la nouvelle alliance a été traitée, et c'est par Jésus, médiateur à la manière d'Aaron, que sont journellement effacées les transgressions commises contre cette alliance et que nous est maintenue la jouissance de ses riches bénédictions.

Il le préfigurait, enfin, par la nature et la beauté de ses vêtements pontificaux : pâles et terrestres reflets des splendeurs divines de notre Grand-Sacrificateur. Nous allons les reprendre l'un après l'autre dans l'ordre où les présente le XXVIIIe chapitre de l'Exode. Mais remarquons aupa-

ravant que la sacrificature du Seigneur s'offre à nous sous deux aspects différents : sous le type d'Aaron et sous celui de Melchisédec. Envisagée sous l'un de ces symboles, elle est une sacrificature de propitiation ; sous l'autre, une sacrificature de bénédiction et de royauté. La première, Jésus l'exerce à cette heure; il exercera la seconde dans le siècle à venir (Gen., XIV. Zach., VI. Apoc.). Le XXVIIIe chapitre de l'Exode se rapporte essentiellement à la sacrificature propitiatoire du Rédempteur; mais, par plus d'un trait, plus d'un détail des insignes du souverain Pontife, il fait également pressentir le sacerdoce royal de Jésus-Christ (B).

L'éphod, tunique raccourcie, de fin lin retors, brodée de bleu, de pourpre et d'écarlate, comme les voiles du tabernacle, couvrait la partie supérieure du corps d'Aaron, auquel il se rattachait par une ceinture d'or (1). Deux pierres d'onyx (la plus belle espèce d'agathe), enchâssées dans de l'or, le liaient aux épaules; et sur ces deux pierres brillaient les noms des douze patriarches gravés selon l'ordre de leurs naissances, six sur l'une des épaulettes de l'éphod et six sur l'autre. C'est ainsi qu'Aaron portait devant Dieu les enfants d'Israël. Quand donc il paraissait en sa présence dans le sanctuaire, c'était la nation qui paraissait devant lui; Dieu la voyait comme sur les épaules du représentant qu'il lui avait donné; il l'aimait en lui et la bénissait à cause de lui. Jésus porte de même l'Eglise sur ses épaules, et, maintenant en la personne adorable du Médiateur, elle est continuellement présente devant le Père dans le sanctuaire éternel. Dieu la voit comme sur les épaules de son glorieux

(1) Les sacrificateurs ordinaires avaient aussi l'éphod ; mais il n'y avait d'or qu'à celui du souverain sacrificateur (1 Sam., II, 18; XXII, 18, etc.).

représentant; il l'aime en lui d'un amour parfait et la bénit à cause de lui de toute l'abondance de ses plus riches bénédictions.

Voilà ce que dit le beau type de la loi. Il dit de plus que Jésus porte ici-bas l'Eglise, qu'il la porte dans tous ses combats, dans toutes ses douleurs, dans tous ses travaux, et la soutient de la plénitude de son pouvoir. Admirez à cette occasion l'opposition que présente le XLVIe chapitre d'Esaïe. Tandis que les faux dieux des nations sont portés sur les épaules de leurs adorateurs succombant sous ce lourd fardeau, Jésus, au contraire, porte sur les siennes tous ceux qui le servent et les porte jusque dans leur vieillesse toute blanche. Ses épaules ne fléchissent point sous le faix. Il porte ma personne, il porte mes peines, tout le poids de mes circonstances terrestres; oh! pourquoi donc voudrais-je toujours les porter moi-même! Mais d'autre part, imitateur de la charité de Jésus, puissé-je, à ma manière et selon la mesure de force qu'il me donne, porter aussi, moi, les charges de mes frères et accomplir ainsi la loi de Christ (Gal., VI)!

Sur l'éphod reposait *le pectoral* de même tissu que lui, brodé aux mêmes couleurs, portant, sur quatre rangées, douze joyaux pareillement enchâssés dans de l'or avec les noms des patriarches, et se rattachant aux épaules par deux chaînettes d'or, à la ceinture par deux cordons bleus; de telle sorte que, selon l'expresse recommandation du Seigneur, il ne bougeait point de dessus le cœur du souverain pontife (Vers. 28, 29, XXXIX, 21). De cette manière, Aaron portait continuellement la nation devant Dieu sur son cœur, comme il la portait aussi sur ses épaules. Je ne connais rien dans tous les types du tabernacle qui donne une plus douce, une plus vive et plus touchante idée de l'unité de Christ et de son Corps mystique et de l'amour de Jésus

pour son Eglise. Il la porte sur son cœur en même temps que sur ses épaules; il la porte devant Dieu continuellement dans le vrai tabernacle, et la présente à la tendresse du Père, comme l'épouse de son choix, comme sa colombe, son unique. L'Eglise, selon le magnifique symbole, *ne bouge point de dessus le cœur* de son glorieux Répondant. Dieu la voit en Jésus, il la voit parfaite en beauté, et quand le fleuve de ses affections s'épanche de ses entrailles paternelles sur le Fils de sa dilection, il rencontre en son cours l'Eglise et inonde des mêmes grâces la bien-aimée et son Epoux divin. Jésus la porte comme le berger ses agneaux, comme la mère ses tendres nourrissons. *Il l'a mise*, dit le Cantique, *comme un cachet sur son cœur, il l'a mise comme un cachet sur son bras.* Dans toutes ses tribulations, dans toutes ses luttes, il la soutient à la fois de la plénitude de son pouvoir et de la plénitude de ses compassions. Qui la séparerait de sa charité? (Esaïe, XL. Cantiq., VIII, 6. Rom., VIII).

Les noms des tribus n'étaient pas écrits ou peints sur les épaulettes et sur le pectoral de l'éphod, ils étaient gravés de gravure de cachet. Les noms de ses rachetés sont gravés dans le cœur de Christ et sur les paumes de ses mains.

Le nom de chaque tribu, ainsi gravé sur un brillant du pectoral, était toujours présent devant l'Eternel. Le nom de chaque croyant, gravé dans le cœur de Jésus, est toujours présent devant le Père; les hommes peuvent le dédaigner, Dieu le contemple avec amour: balayure du monde, le vrai disciple de Christ est un joyau du Seigneur (1 Cor., IV, 13. Ps. XVI, 3. Mal., III, 17).

Chaque tribu, si pauvre fût-elle, avait néanmoins sa place au pectoral du jugement et elle y jetait le même

éclat que les autres. Tous les saints, jusqu'aux plus chétifs, sont d'un grand prix devant le Père et leurs noms étincellent des mêmes feux au pectoral du céleste Aaron. Oh! que tous me soient également chers à moi-même! que je m'habitue à les voir où le Père les voit, sur les épaules et sur le cœur de Jésus; et que, sacrificateur à Dieu, je trouve mon plaisir à les lui présenter dans mes requêtes : heureux de porter devant lui sur mon cœur tout ce que Jésus porte sur le sien! Mais que je m'accoutume à voir aussi par la foi mon nom, mon propre nom, écrit sur le pectoral de Jésus où il rencontre pareillement le doux sourire du Père; alors, pleinement rassuré dans ma misère, je pourrai continuer ici-bas ma course dans la paix, l'espérance et la fidélité.

Les brillants du pectoral reçoivent dans la Bible le nom d'urim et thummim (hébreu, *lumière* et *perfection* ou *plénitude;* C), nom qui leur vient apparemment de leur éclat et de leur beauté; mais surtout de leur usage: car c'est par leur moyen que le souverain sacrificateur, placé dans le lieu saint, consultait l'Eternel assis derrière le voile, et que l'Eternel lui donnait la réponse désirée; c'est par leur moyen qu'il déclarait ses jugements à Israël (de là peut-être le nom de jugement qui leur est également appliqué), et toujours ses directions qui ne sont que *lumière*, toujours ses décisions qui sont la *perfection* même, répondaient admirablement aux circonstances et aux besoins des Hébreux (Exode, XXV, 22. Nomb., VII, 89; XXVII, 21. 1 Sam., XXIII, XXX, etc.).

Les urim et les thummim n'étaient non plus qu'un symbole: le corps est Christ, substance glorieuse de toutes les ombres de la loi. Il est, lui, le véritable urim, la lumière de la vie, la source unique, éternelle, de toute vraie sagesse et de toute vraie science, le resplendissement de la gloire du

Père. Il est aussi le véritable thummin ; car, en sa personne adorable, habite toute plénitude ; il est le principe de toute sainteté, l'auteur de toute grâce excellente et de toute donation parfaite. C'est lui qui, sous l'Evangile, est notre unique oracle. Il porte toujours les urim et les thummim, et toujours par lui nous pouvons consulter le Père et obtenir, au moyen de la Parole de vérité, dans toutes nos incertitudes et toutes nos perplexités, des directions constamment claires, lumineuses, des décisions sûres, infaillibles. Oh ! puissions-nous, à notre tour, devenus pour nos frères et tous nos semblables des urim et des thummim, répandre sur eux les purs reflets de la lumière de Christ, faire briller à leurs regards la prudence, la sagesse et l'intelligence des parfaits ! (Jean, I, VIII. Col., I, II, etc.)

Par-dessous l'éphod et le pectoral, Aaron portait le *rochet*, robe d'un bleu céleste, descendant à moitié jambes et terminée par des grenades aux trois couleurs et des clochettes d'or (1). Ces clochettes servaient à faire reconnaître de loin le souverain sacrificateur, et à annoncer son entrée dans le sanctuaire où chaque jour il allait offrir l'encens à l'autel d'or. Aussitôt qu'il en avait ouï le son, Israël faisait monter à Dieu ses prières et ses louanges, qu'il mêlait à l'épaisse fumée des parfums et qui s'élevaient avec elle devant le trône de Jéhovah (Luc, I, 10).

C'est encore Jésus-Christ que nous découvrons ici sous le

(1) La version de Genève 1805 (Exode, XXVIII, 31) met le rochet par-dessus l'éphod et le pectoral !! N'est-ce qu'une faute d'impression ? — Le rochet était, au reste, d'un seul tissu, avec une ouverture pour y passer la tête. *Ouverture*, hébreu, bouche, comme au Ps. CXXXIII, 2, où David dit que l'huile découle *jusqu'à l'ouverture* du rochet, ce qui exprime une abondante onction sur le chef du sacerdoce lévitique. La traduction ordinaire de ce passage, en laissant supposer que l'huile découlait jusqu'*au bas* de ses vêtements, éveille une idée fausse et dégoûtante.

beau symbole lévitique. Dans les sublimes visions de Pathmos, il apparaît à Jean revêtu du rochet et de la ceinture d'or de l'éphod (1). Le bleu céleste du surplis sacerdotal nous rappelle encore une fois sa nature et sa mission divines. Sous l'image des clochettes, j'aime à voir la prédication de son Evangile, la parole retentissante de ses messagers dont la voix est allée par toute la terre; sous l'emblême des grenades, sa pure et sainte doctrine, comme aussi les fruits de sa grâce, et les prémices de son Esprit dont il nourrit, restaure et rafraîchit notre âme au désert que nous traversons (Nombr., XIII et XIV), jusqu'au jour où lui-même nous introduira dans la possession de la pleine récolte de la vraie Canaan. Enfin, sous l'une et l'autre images, le type semble nous dire : Sacrificateurs à Dieu, ayez vous-mêmes à votre robe des clochettes et des grenades ; à la franche et publique profession du Nom du Sauveur, joignez les fruits de justice qui, par lui, sont à la louange et à la gloire de Dieu le Père (Phil., I); que votre pratique harmonise avec vos discours, et que votre christianisme, au lieu d'être clochettes seulement, l'airain qui résonne et la cymbale qui tinte, soit en même temps clochettes et grenades, pour votre consolation personnelle et pour la gloire du Dieu que vous servez.

Enfin, la *tiare*, sorte de turban relevé, sur le devant duquel brillait une lame ou plaque d'or avec cette inscription, pareillement gravée : *Sainteté à l'Eternel!* la tiare complétait le costume du souverain pontife et en rehaussait merveilleusement l'éclat. La lame qui resplendissait sur la tiare obtient aussi dans l'Ecriture le nom de *couronne* ou mieux *diadème de sainteté*, car elle en avait la forme (Ex., XXIX,

(1) Exode, XXVIII, 4, XXIX, 5. Septante, avec Apoc., I, 13, *grec.*

6) : c'est le bandeau qui ceint le front des rois. A cette lame, il avait plu à Dieu d'attacher la vertu d'*ôter l'iniquité des saintes offrandes des enfants d'Israël*, et *de rendre* en même temps leurs personnes *continuellement agréables* devant lui (vers. 38); c'est-à-dire que, par cette marque imposante, le souverain sacrificateur intervenait solennellement entre le Seigneur et les fils d'Abraham pour que, non-seulement il ne punît point les imperfections de leur culte, mais qu'il eût leurs personnes pour agréables devant ses yeux.

Voilà l'ombre, voici la substance. Jésus porte la tiare et la lame d'or. Le bandeau royal pare son front. Prince et sacrificateur tout ensemble, pontife selon l'ordre royal et permanent de Melchisédec, de droit dès sa résurrection, il le sera de fait au grand jour de son avènement (Apoc., I, V, VI, XIX, XX). Sur sa face adorable, nous lisons : *Sainteté à l'Eternel!* car, pour nous, il s'est volontairement consacré à Dieu; pour nous, il s'est sanctifié, mis à part, afin que, à son exemple et dans la communion de son Esprit, nous fussions nous-mêmes sanctifiés, mis à part pour le service de Dieu dans la vérité (Jean, XVII). En lui réside la sainteté parfaite de l'Eglise. C'est lui qui purifie à la fois nos personnes et nos oblations. Soûs l'Evangile comme sous la loi, deux choses auraient pu empêcher notre communion avec Dieu, à savoir notre indignité personnelle, puis la souillure qui s'attache à nos meilleures dévotions. Eh bien, sous l'Evangile comme sous la loi, Dieu lui-même a pris soin de parer à cette double cause de réjection : Jésus, par la dignité suprême de sa personne divine et par la toute puissante et permanente efficacité de son sacrifice, Jésus rend et nos personnes et nos dévotions continuellement agréables devant lui (Apoc., VIII). Par son ministère sacer-

dotal, ce qui est bon dans notre culte est accepté, ce qui est mauvais est ôté. Son intercession comble les nombreuses lacunes de nos requêtes et de nos louanges. Sa justice en couvre, en cache entièrement toutes les défectuosités. C'est Lui, c'est le Bien-Aimé, que Dieu contemple; c'est à son front qu'il regarde, et à la couronne d'innocence dont il l'a ceint; en lui nous sommes les objets de ses paternelles complaisances et de ses plus tendres affections. Déjà sous la loi le Juif intelligent et pieux, à la pensée du souverain pontife, pouvait dire avec consolation : *O Dieu, vois la face de ton oint!* (du sacrificateur oint, Ps. LXXXIV); c'est avec une confiance bien plus entière que le chrétien peut dire maintenant : « O Dieu! regarde, non point à moi, pauvre, vile » et misérable créature, mais à mon Souverain Sacrificateur, » mais au diadème de sainteté dont ta main, ta propre » main a paré le front de mon Rédempteur. »

Aaron, comme on l'a vu, représentait Israël; il était Israël devant Dieu, quand, dans le service journalier du tabernacle, il portait le pectoral et la lame d'or. Jésus de même est l'Eglise devant le Père, et il est bien plus réellement l'Eglise qu'Aaron n'était Israël. En effet, celui-ci n'était que le représentant de la nation juive; Jésus est en même temps le représentant et la tête de son Corps, car, *et celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un.* C'est en Jésus que le Père les voit, c'est comme les os de ses os, la chair de sa chair; c'est en lui qu'il les aime d'un amour sans mesure, du même amour que lui (Hébr., II. Eph., V. Jean, XVII, etc.).

L'inscription : *Sainteté à l'Eternel!* se lit donc sur le front de notre souverain pontife; que cette même inscription se lise également sur le nôtre. Jésus, avons-nous dit, s'est entièrement consacré à Dieu pour qu'à son exemple, et

par la grâce de son Esprit, nous lui fussions consacrés nous-mêmes dans la vérité; eh bien! que tout notre être soit dévoué au Père céleste qui nous a donné ce qu'il a de plus cher, et au Fils du Père qui s'est livré pour nous sans réserve (1).

Tels sont les saints *vêtements de gloire* (Exode, XXVIII, 2), types de la beauté suprême d'Emmanuel (2). Les trois couleurs que nous y voyons briller, comme aux voiles du tabernacle, le bleu, le pourpre et l'écarlate, nous rappellent de nouveau la nature et la mission de Jésus et son œuvre accomplie : il est du ciel, il est roi, il est rédempteur. Aaron ne déposait les vêtements de gloire qu'un seul jour en l'année, celui des expiations, pour prendre alors les *vêtements saints* (Lév., XVI, 4), ou simples vêtements de lin qui l'assimilaient à ses fils. Tandis que, sous la blanche tunique de la sacrificature ordinaire, il représentait, le Seigneur Jésus-Christ offrant à Dieu, dans son humiliation, le sacrifice qui nous a obtenu un rachat éternel, pour aller ensuite en porter le sang dans les lieux célestes, paré de tous les insignes du pontificat il préfigurait Jésus maintenant couronné d'honneur et comparaissant devant la face de Dieu pour nous, Jésus, le prince et le dominateur du siècle à venir, qui doit nous bénir au jour de son avènement et nous associer à toutes les joies et à

(1) Quand il est dit, Zach., XIV : « En ce temps-là il sera écrit sur les » sonnettes des chevaux : *Sainteté à l'Eternel*, » cela signifie que, dans le monde à venir, toutes choses, jusqu'aux plus modestes, seront consacrées à Dieu.

(2) Pour compléter la description des vêtements du grand sacrificateur, il faut y ajouter la tunique ou longue soutane de lin qu'il portait immédiatement sur le corps, et les caleçons de toile de même étoffe qu'il portait sous la tunique.

toutes les gloires de sa royauté sacerdotale (Hébr., II, VII, IX. Apoc.).

Jésus, au XXVIIIe de l'Exode, se montre donc à nous dans la triple dignité de prophète, de roi et de sacrificateur d'Israël. Grand prophète, conseiller admirable des siens (Es., IX, 5), il porte les urim et les thummim; la lame d'or ceint le front du Roi de gloire; l'éphod d'or pare le souverain pontife de la maison de Dieu. Frères, consultons en toute chose et écoutons le Prophète; courbons avec amour la tête sous le sceptre du Roi; approchons-nous librement de Dieu par le ministère du Souverain Sacrificateur; et qu'à Lui, comme au Père et à l'Esprit saint, soient honneur et gloire éternellement. Amen !

Article 3. — *Les sacrificateurs et les lévites; leurs fonctions.*

Mais ce n'est pas seulement le Christ que nous voyons sous le symbole de la sacrificature mosaïque; ce sont aussi les chrétiens, sacrificateurs à Dieu sous ses ordres. Que, selon le type (pages 96 et 97), ils soient intègres dans leurs voies et tendent vers la perfection; qu'ils évitent le contact d'un monde impur, renonçant à toute affection terrienne, ne connaissant plus personne selon la chair, et, quand il s'agit de suivre Jésus, laissant les morts enterrer leurs morts. Plus ils se détacheront des choses d'ici-bas, plus ils seront en état de comprendre et de juger celles d'en-haut. La tempérance à tous égards est pour eux un devoir rigoureux. Déjà parés devant Dieu de la justice de leur Sauveur, de la longue robe sacerdotale lavée et blanchie dans le sang de l'Agneau, qu'ils aient encore pour vêtement la sainteté de Christ, tunique pure, glorieuse livrée de la maison de Dieu. Ils l'entachent, hélas ! tous les

jours en marchant au milieu d'un monde séducteur et séduit ; que tous les jours ils retournent la laver tout de nouveau dans le sang du Rédempteur.

Mais à côté des sacrificateurs, quelle est cette classe de ministres du sanctuaire qui les assistent dans leurs fonctions ? Ce sont les lévites. Ils appartiennent à Dieu qui les a donnés comme aides aux fils d'Aaron, après les avoir reçus de la main des enfants d'Israël en échange de leurs premiers-nés, qui tous auraient dû se dévouer au service particulier de son tabernacle. Leur installation, quoique moins imposante que celle des sacrificateurs, a néanmoins été entourée de beaucoup de solennité ; ils ont été consacrés par l'imposition des mains des enfants d'Abraham. C'est aux lévites que sont dévolues les fonctions les plus modestes du vestibule, comme de laver les jambes et les entrailles des victimes, de les préparer pour le sacrifice, etc. ; mais il ne leur est point permis d'en répandre le sang sur les bords de l'autel, ni d'en placer la chair dessus. Ils ne sont point admis dans le sanctuaire et ne peuvent toucher aux saints vaisseaux que dans la marche et après que les sacrificateurs les ont enveloppés de leurs couvertures. Au reste, ils concourent dans les repos à la garde du pavillon de l'Eternel, et dans les traites ils le portent avec tout ce qu'il renferme (1). Ajoutons, enfin, que c'est à l'âge de vingt-cinq ans, qu'ils entrent en charge, au lieu que les sacrificateurs, selon l'opinion reçue, ne peuvent officier avant celui de trente (2) (Nomb., III, IV, VIII, XVIII, XXXI, 30, etc.).

(1) Quand les sacrificateurs se furent multipliés, le soin de porter l'arche et les saints vaisseaux leur fut confié, non toutefois à l'exclusion des lévites (Deut., XXXI, 9. Josué, III, 6; VI ; VIII. 1 Chron., XV. 2 Chron., V, 5. 1 Rois, VIII, 3, etc.).

(2) Mais de vingt-cinq à trente ans, les lévites semblent subir une sorte de noviciat (Nombr., VIII, 24).

Si les sacrificateurs représentent les chrétiens, que représenteront les lévites ? Apparemment les ministres de l'Evangile. Ils sont à leurs frères ce que les lévites étaient aux sacrificateurs : leurs serviteurs pour l'amour de Christ, appelés à les assister dans le service spirituel qu'ils accomplissent. Les lévites ne se sont point ingérés d'eux-mêmes dans leur charge ; que les fidèles n'entrent point non plus dans le ministère évangélique sans y être appelés de Dieu.

Mais au ministère quelques-uns opposent de fait la sacrificature universelle des chrétiens. C'est opposer une vérité à une autre vérité : tâche ingrate et coupable ! mieux vaut assurément les retenir l'une et l'autre et les coordonner.

Il n'y a plus maintenant de prêtres (au sens romain du mot), plus de race cléricale; Christ a aboli le prêtre ou, si l'on veut, l'a multiplié. Un seul est prêtre, c'est le Christ, et nous sommes tous prêtres, nous qui croyons en lui. Mais si nous sommes tous sacrificateurs, nous ne sommes pas tous ministres. Il y a un ministère spécial dans l'Eglise, et il y a des ministres pour le remplir. C'est une classe distincte de chrétiens. Ne confondons pas le champ et les cultivateurs, l'édifice et les édificateurs, la maison et les serviteurs, le troupeau et les bergers. La même Parole qui nous dit : *Vous êtes sacrificateurs pour annoncer les vertus de* Dieu, nous dit aussi : *Obéissez à vos conducteurs spirituels et ayez pour eux de la déférence ; estimez extrêmement dans l'amour ceux qui président sur vous en notre Seigneur* (2 Cor., III. 1 Pierre, V. Hébr., III, XIII. 1 Tim., III. Gal., VI. 1 Thes., V, etc.).

On a dit : « Nous ne voulons pas de sacrificature dans la sacrificature. » — Nous n'en voulons pas plus que vous; mais, avec la Parole, nous voulons le ministère dans la sacrificature. C'est le léviticat. La sacrificature, commune à

tous les chrétiens, n'exclut en aucune sorte le ministère dont il a plu au Seigneur d'en revêtir quelques-uns; pas plus que, sous la loi, la sainteté commune à tous les enfants d'Israël n'avait empêché la mise à part d'un certain nombre d'entre eux pour le service particulier de la maison de Dieu. Prenons garde au coréisme (Nomb., XVI, 3). Sous la nouvelle dispensation, comme sous l'ancienne, le sacerdoce et le léviticat doivent se développer collatéralement et se prêter un mutuel appui.

Au reste, le léviticat est une nécessité. Tant qu'il y aura un *ministère de la réconciliation*, il y aura des ministres pour le remplir; les messagers de paix subsisteront aussi longtemps que le message qui leur est confié (Eph., IV. 2 Cor., V). Il y aura des *évangélistes* ou porteurs de la bonne nouvelle, aussi longtemps qu'il y aura des âmes à appeler; des *docteurs* ou instructeurs, aussi longtemps qu'il y aura des âmes à nourrir et à fortifier; des *anciens*, des évêques ou surveillants, aussi longtemps qu'il y aura des âmes à paître et à garder. Mais, d'autre part, empressons-nous de l'ajouter, nul n'est lévite, vrai lévite, s'il n'est avant tout sacrificateur; et le lévite aussi doit comprendre que ce qu'il a comme sacrificateur vaut mieux que ce qu'il possède comme lévite; car, au lieu que le léviticat est un ministère inférieur, temporaire, passager, que réclame l'état présent de l'Eglise et que Jésus lui a donné pour toute la durée de l'économie actuelle, le sacerdoce, au contraire, est un ministère qui subsistera aussi longtemps que la sacrificature de Christ. Enfin, rappelons-nous, que ce ne sont pas les sacrificateurs qui sont donnés aux lévites, mais bien plutôt les lévites qui sont donnés aux sacrificateurs; alors, selon l'intention du Père, le ministère évangélique sera pour nous un bienfait, jamais un piége, jamais un obstacle à notre

avancement; il sera un véhicule pour aller à Dieu, jamais un écran entre nous et lui, jamais une idole (1 Cor., III).

Plus qu'un mot. Jésus est le prince du léviticat comme de la sacrificature, et il en est aussi le modèle. Se faisant lévite, serviteur des sacrificateurs, il a lui-même lavé les pieds de ses disciples, et les a essuyés avec le linge dont il était ceint (Jean, XIII). Les vrais ministres marcheront toujours sur ses traces, se souvenant que ministre signifie *serviteur* et non maître ou dominateur, et que ceux en particulier à qui le Seigneur a confié le ministère de gouvernement, sont appelés à *paître* les héritages (*grec*, les clergés), non à *les maîtriser* (1 Pierre, V) (1). Mais, de notre côté, nous frères, n'oublions pas non plus de prier pour les ministres de Jésus, de les encourager dans leurs travaux, les soutenant par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, leur montrant toute déférence à cause de l'œuvre excellente qu'ils font (1 Thess., V), accomplissant enfin à leur égard le devoir que pressent Deut., XII, 19; XIV, 27, et leurs nombreux parallèles.

Revenons aux sacrificateurs.

Jusqu'ici nous nous sommes plutôt occupés de leurs personnes et de leur vocation que des fonctions de leur ministère. Suivons-les donc maintenant dans l'exercice de leur charge, pour en indiquer à mesure la signification figurative.

D'abord, ils instruisent le peuple dans la loi dont ils sont les dépositaires et le bénissent solennellement de la part de Dieu (Lév., X. Deut., XXXI, 9; XXXIII, 10. Nomb., VI. Ps. CXXXIV, etc.). Jésus, par sa Parole et son Esprit, nous explique de même les vérités divines et nous bénit

(1) Clergé, dans le grec (1 Pierre, V, 3), est le troupeau, non le corps des anciens ou presbytère.

du haut des cieux. Mais il veut aussi que, devenus à notre tour une source de lumière et de vie pour nos semblables, nous leur fassions connaître le seul Nom qui sauve et que nous implorions sur eux les bénédictions du ciel (Actes, IV. 1 Tim., II, etc.).

Les sacrificateurs sont juges en Israël et de plus chargés de discerner la chose pure de l'impure, la sacrée de la profane (Lév., X. Deut., XVII; XXI, 5). Voilà ce que Jésus encore fait maintenant sous l'Evangile; à lui seul appartient le discernement, le jugement suprême, irrévocable, des esprits et de toute chose. Néanmoins, guidée par sa Parole et son Esprit, son Eglise est appelée à éprouver aussi ce qui est *agréable au Seigneur*, à *discerner ce qui diffère*, en doctrine comme en pratique, à retenir le bien et à rejeter le mal (Eph., V. 1 Thess., V. Phil., I. Hébr., V. 1 Jean, IV, 1, etc.). Qu'à cet effet, elle demeure sobre et se rende ainsi capable de distinguer toujours la chose souillée de celle qui ne l'est point.

C'est encore aux sacrificateurs lévitiques qu'est remis le soin de juger des diverses souillures cérémonielles, et d'exclure de l'assemblée celui qui s'en trouve atteint pour l'y réintégrer aussitôt purifié (Lév., XIV. Deut., XXIV, 8. Matth., VIII, 4, etc.). Jésus pareillement veut que ses disciples veillent les uns sur les autres dans l'amour pour se préserver mutuellement de toute erreur, de tout péché, de toute injustice, et pour éloigner aussi de leur communion le faux docteur, le faux frère et le pécheur scandaleux, jusqu'à ce que, ayant abjuré leurs doctrines mensongères ou leurs mauvaises voies, ils aient donné des preuves suffisantes d'un véritable amendement (1 Cor., V. Tite, III. 1 Thes., III).

La sacrificature spirituelle est dans nos mains : frères, tremblons de la souiller; respectons la blanche tunique dont

le Seigneur nous a revêtus; que la lumière soit dans nos voies, la science sur nos lèvres (Malach., II), la sainteté dans nos cœurs; et que, recevant chaque jour, de la plénitude de notre Chef glorifié, grâce contre grâce, nous soyons rendus capables de le servir fidèlement sur la terre, et trouvés dignes de marcher avec lui dans les vêtements de gloire en la grande journée de son apparition.

Avons-nous épuisé la tâche des sacrificateurs ? nous n'avons pas même indiqué les plus importantes fonctions de leur ministère, à savoir celles qu'ils ont à remplir dans l'intérieur du tabernacle, avant tout dans le parvis et devant l'autel de l'holocauste.

CHAPITRE II.

VAISSEAUX DU PARVIS. — L'AUTEL DE L'HOLOCAUSTE.

1re SECTION. — L'AUTEL.

Ce que la porte du camp nous avait déjà prêché, le parvis va nous le prêcher encore. Il publie à la fois la misère de l'homme et la miséricorde de Dieu. Tout ruisselant du sang des victimes, il nous offre partout l'image de la mort que nous avons méritée, mais partout aussi celle du sacrifice qui nous en garantit. S'il nous montre la loi frappant le pécheur, c'est dans la personne de la Victime adorable substituée à sa place. Ici la bonté et la vérité s'entrebaisent, et tout nous convie à célébrer le Dieu juste et Sauveur qui, dans les profondeurs de sa divine sagesse, a trouvé le secret de concilier les éternelles exigences de sa justice avec les droits impérissables de sa charité (Es., XLV. Ps. LXXXV. Rom., III).

L'autel de l'holocauste est le premier vaisseau sacré qu'on rencontre en entrant dans le parvis. Long de cinq coudées, large de cinq, haut de trois, il est fait de bois de sittim recouvert d'airain. De ses quatre angles s'élèvent quatre cornes qui sont tirées de lui. A l'intérieur, une grille d'airain, suspendue à moitié hauteur, porte la victime et le feu qui doit la brûler. Sous la grille, un foyer mobile reçoit les cendres. Deux barres de bois de sittim, passées dans des

anneaux d'airain, servent à transporter l'autel dans les traites du désert. Une sorte de banquette, d'une pente douce et sans degrés, en rend l'abord facile aux sacrificateurs (1). Auprès de l'autel, nous remarquons des racloirs, des bassins, des chaudrons, des encensoirs d'airain, destinés au service du parvis. Les plaques de même métal, faites avec les encensoirs de la bande impie de Coré, qui recouvrent ce vaisseau du tabernacle, attestent la haine de l'Eternel pour le radicalisme et l'esprit de nivellement. Ajoutons, enfin, que l'autel est le centre du culte mosaïque, tout ce qu'on voue au Seigneur devant être apporté à l'autel qui sanctifie toutes les oblations (2).

L'autel fut consacré en même temps que les sacrificateurs et par les mêmes cérémonies, c'est-à-dire par la réunion des trois sacrifices qu'on y devait offrir à Dieu (p. 24). A cette occasion, les principaux d'Israël apportèrent leurs oblations et firent preuve d'une grande libéralité. La consécration dura sept jours. Au huitième, un événement miraculeux émut toute la nation : une flamme, descendue du ciel ou sortie du sanctuaire de devers Dieu, consuma l'holocauste sur l'autel et témoigna solennellement que l'Eternel agréerait le culte qui lui serait rendu dans le tabernacle (Ex., XXVII, 1-8; XXIX, 36, 37. Lév., VI, 8-13; VIII, IX. Nomb., XVI, etc.). C'est apparemment à cette circonstance que fait allusion le Saint-Esprit, quand il dit au Ps. XX, vers. 3 et 4 : *Que l'Eternel réduise en cendres ton holocauste; qu'il te donne ce que ton cœur désire et fasse réussir l'œuvre de tes mains.* Ajoutons enfin que, sous peine

(1) C'est du moins l'opinion de quelques commentateurs, fondés, je le suppose, sur l'analogie avec Exode, XX, 26.

(2) Josué XXII donne la mesure de la juste importance que le peuple attachait à l'autel.

de mort, les sacrificateurs ne devaient point laisser éteindre sur l'autel le feu que l'Eternel y avait allumé.

Tel est l'autel de l'holocauste. Une victime y brûle en ce moment. Dans le tabernacle, dans cette vaste et admirable institution figurative, où tout ce que notre œil rencontre est l'expression symbolique de quelque vérité céleste, que signifie l'autel, la victime et le feu qui la consume?..... Tout ce que nous voyons nous parle encore du Rédempteur, car il remplit tout le tabernacle, de la porte du camp jusqu'au lieu très-saint, comme il remplit la Bible entière de la Genèse à l'Apocalypse.

L'autel, c'est la nature divine de Jésus : *Nous avons*, dit saint Paul, *un autel, dont ceux qui servent au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger.* La victime, c'est la nature humaine du Sauveur qui, *par l'Esprit éternel, s'est offert à Dieu pour nous sans nulle tache* (Hébr., IX, XIII). Car Jésus est tout à la fois la victime et l'autel de la nouvelle alliance, comme il en est aussi le sacrificateur.

C'est dans le vestibule et en dehors du sanctuaire qu'étaient égorgés les animaux offerts en sacrifice. C'est sur la terre, correspondant au parvis, que Jésus a aboli *le péché par le sacrifice de lui-même* (Hébr., IX).

Il n'y avait qu'un autel de l'holocauste. Il n'y a qu'un Rédempteur, qu'un seul Nom sous le ciel donné aux hommes pour être sauvés (Actes, IV, 12).

L'autel avait été consacré, c'est-à-dire rendu propre à son usage, par l'effusion du sang des victimes et par l'aspersion de l'huile sainte. C'est par la vertu de son propre sang dont il s'est comme arrosé pour nous, et par le baptême du Saint-Esprit, que Jésus a été consacré Rédempteur et qu'il peut maintenant sauver à plein tous ceux qui se reposent sur son œuvre accomplie.

Comme l'autel soutenait l'holocauste pendant le sacrifice, ainsi la nature divine du Christ a soutenu sa nature humaine dans l'oblation qu'il a présentée à Dieu pour nous.

Poursuivons les analogies :

L'autel donnait aux victimes leur valeur lévitique. La nature divine du Sauveur donne à son sacrifice la valeur infinie qu'il a pour nous devant Dieu (Ex., XXIX, 37. Matth., XXIII, 19).

Jésus, sanctifié par l'aspersion de son propre sang et par l'onction du Consolateur, Jésus, le Saint de Dieu, sanctifie maintenant tout ce qui s'unit à lui par la foi, tout ce qui le touche comme autrefois la femme de l'Evangile, de la même manière que l'autel, sanctifié par l'aspersion du sang et de l'huile, sanctifiait ensuite tout ce qui entrait en contact avec lui.

La forme et la place de l'autel ne sont point non plus sans mystère.

Sa forme : les quatre cornes qui s'élèvent de ses quatre angles, aux quatre points cardinaux, semblent dire que Jésus, que la rédemption par son sang, est également accessible aux habitants des quatre vents des cieux, que sa croix, son amour est notre refuge, notre rendez-vous général, et crier à tous les fils du premier transgresseur : « Regardez vers moi de » tous les bouts de la terre et soyez sauvés (Es., XLV) ! »

Sa place. L'autel est le premier vaisseau qu'on rencontre en entrant dans le parvis, le premier devant lequel s'arrêtent les sacrificateurs dans le service journalier du tabernacle; il faut nécessairement passer à l'autel pour aller au sanctuaire. Christ et l'expiation par son sang, tel est aussi le premier objet qui s'offre à nous dans l'Evangile; c'est avant tout à Jésus crucifié que nous adresse le saint Consolateur, c'est dans le sang purifiant la conscience des

œuvres mortes qu'il nous appelle tout d'abord à nous laver, pour être mis en état de servir le Dieu vivant (Hébr., IX, 14); et l'âme pécheresse qui prétend aller à Dieu sans passer par l'autel de l'holocauste, c'est-à-dire par la purification du sang de l'Agneau, va nécessairement au-devant de la réjection, car c'est chargée de ses transgressions qu'elle paraît devant le Dieu saint.

Enfin, l'autel était pour le coupable un sûr, un inviolable asile, et, à moins qu'il ne fût un meurtrier volontaire, ou que la vengeance divine ne l'eût expressément voué à la mort, il se sentait en pleine sécurité dès qu'il en avait saisi les cornes (Ex., XXI, 13, 14. 1 Rois, I, 50; II, 28). Le Nom de Jésus est de même une sûre, une inviolable retraite pour quiconque se réfugie auprès de lui; sous l'aile de ce puissant Rédempteur, sous la protection du sang qu'il a versé pour nous, il n'a plus à redouter, ni les menaces de la loi, ni la malédiction de Dieu; on pouvait encore périr au pied de l'autel : témoin l'infortuné Joab (1 Rois, II); mais nul ne périra qui se jette véritablement dans les bras du Fils de Dieu, notre cité de refuge, *la force de notre vie, la corne de notre salut*, fussent ses péchés nombreux comme le sable de la mer et rouges comme le cramoisi (2 Sam., XXII, 3. Es., XXXII, 2. Ps. XVIII, 2; XXVII, 1, 2; CXXXII, 17. Luc, I, 69 (*grec*).

Et ce feu sorti de devant l'Eternel qui brûle en ce moment la victime sur l'autel de l'holocauste, que préfigure-t-il à son tour? Le jugement de Dieu, les ardeurs dévorantes de sa justice. Il exprime aussi que l'Eternel accepterait un jour en notre faveur la propitiation de Jésus, notre mystique autel et notre mystique holocauste. Ce feu ne s'éteint point, mais brûle nuit et jour sur l'autel du Seigneur, comme pour dire à Israël que les sacrifices de la loi n'expieraient point

ses péchés et diriger ses regards vers l'oblation parfaite qui devait les ôter entièrement. Maintenant bénissons Dieu, nous qui savons que le feu des vengeances divines, ce feu que n'avaient pu éteindre les flots de sang journellement versés durant les quinze siècles de l'économie des ombres, s'est complètement et pour jamais éteint dans le sang de Jésus-Christ. Mais quel sort attend l'incrédulité ? Le symbole, dans son langage, ne le dit, hélas ! que trop clairement : c'est *le feu qui ne s'éteint point, ce sont les ardeurs éternelles qui* doivent consumer tous ceux qui n'auront pas fait leur paix avec Dieu par Jésus-Christ.

La vue de l'autel nous remet en mémoire une des scènes les plus imposantes de la révélation. Le jour où le fils d'Amots fut solennellement investi de son ministère en Israël, l'un des séraphins qui se tiennent devant Dieu, prenant avec des pincettes un charbon vif sur l'autel, en toucha la bouche du prophète et lui dit : *Voici, ceci a touché tes lèvres ; c'est pourquoi ton iniquité sera ôtée et la propitiation sera faite pour ton péché* (Es., VI, 7). L'autel étant le symbole de l'expiation des péchés par le sacrifice de Celui qui devait venir, le séraphin disait de fait à Esaïe : « Le sang » du Christ lavera ta souillure et la lave dès cette heure ; » il purifie ton cœur et tes lèvres, et maintenant tu peux » offrir à l'Eternel un service qu'il accepte. Entre donc avec » confiance dans le beau ministère dont il lui a plu de te » revêtir. » C'est de la même manière, c'est par la foi au sacrifice du Christ maintenant venu, par l'application de son sang faite à leur âme par l'Esprit saint, que tous les ministres du Seigneur sont encore aujourd'hui lavés et mis en état de lui offrir un service qu'il agrée. Nul n'est apte à exercer le ministère de l'Evangile, s'il n'a d'abord été lavé dans le sang de l'Evangile.

L'autel nous a rappelé l'éclatant témoignage que Dieu donna de sa pleine acceptation du culte lévitique, au jour où le feu du ciel consuma l'holocauste, et la sainte joie qu'on vit éclater alors dans toute la nation. Mais il nous rappelle encore un événement d'une toute autre nature, et qui bientôt après vint plonger Israël dans le deuil et la consternation. Nous voulons parler du châtiment terrible qui tomba sur les deux fils aînés d'Aaron pour avoir offert l'encens avec un autre feu que celui que Dieu venait de donner. Un seul passage sépare les deux événements dans le récit sacré ; bien peu d'instants semblent les avoir séparés dans leur accomplissement. Remarquez l'opposition : *Le feu sortit de devant l'Eternel et dévora sur l'autel l'holocauste et les graisses, ce que tout le peuple ayant vu, ils poussèrent des cris de joie et se prosternèrent le visage contre terre* (Lév., IX, 24) ; puis, deux versets plus bas (X, 2) : *Le feu sortit de devant l'Eternel, et dévora les fils d'Aaron et ils moururent devant l'Eternel.* Encore une fois, quel contraste !... et quelle leçon ! quelle inauguration du premier sacerdoce ! un acte d'amour, puis aussitôt après un acte de justice ! une offrande d'agréable odeur, puis en quelque sorte un sacrifice d'anathème ! Il se passa quelque chose d'analogue au début du nouveau sacerdoce. Le feu descendit du ciel en amour, en bénédiction, d'abord, quand, sous la forme de langues ardentes, le Consolateur, seul feu que le Seigneur accepte dans notre culte, vint se poser sur l'Eglise à son berceau. Mais, bien peu de temps après, le feu descendait du ciel en jugement, quand la vengeance divine frappait ces deux grands coupables, ce Nadab et cet Abihu de la nouvelle dispensation, qui, sacrificateurs infidèles, avaient offert au Seigneur un encens maudit, un parfum que n'avait point brûlé le seul feu qu'il agrée (Act., II et V).

Il est bon de se rappeler ce début, en quelque manière identique, de la loi et de l'Evangile, et de recevoir l'instruction qui en découle. Craignons, après avoir commencé peut-être comme Nadab et Abihu, témoins sur Sinaï de la gloire de Jéhovah, le Dieu de la loi, ou comme Ananias et Saphira, témoins sur le mont de Sion de la gloire bien autrement excellente du Père de Jésus-Christ, du Dieu des compassions; craignons de trouver la même fin que ces deux infortunés, et, pour éviter un pareil sort, retenons d'une main ferme *la grâce par laquelle nous puissions servir Dieu avec respect et avec crainte, car notre Dieu est un feu consumant* (Ex., XXIV. Hébr., XII).

2e SECTION. — SERVICE JOURNALIER DE L'AUTEL.

A. OBLATIONS SANGLANTES.

ARTICLE 1er. — *L'holocauste et son gâteau.*

Comme on le sait, les oblations qu'on apporte à l'autel sont de deux sortes, les oblations sanglantes ou sacrifices proprement dits, et les autres oblations. Parlons d'abord des premières, avant tout de l'holocauste.

L'holocauste est le sacrifice par excellence ; il est, avec la graisse des autres sacrifices, la seule chair que l'Eternel admette sur sa table, il est *sa viande, son pain, son odeur agréable:* aussi, dans l'Exode, la loi relative à l'holocauste suit-elle immédiatement celle qui se rapporte à la consécration de l'autel. Après la table, la viande qui doit être servie dessus. L'holocauste est d'ailleurs individuel ou national. Le premier est ou volontaire ou voué. Le second a régulièrement lieu deux fois par jour, le matin

et le soir, et se nomme *holocauste continuel.* La victime est immolée au côté nord de l'autel, entre ce vaisseau du parvis et la porte du sanctuaire (Ex., XXIX. Lév., I, XXII. Nomb., XV, XXVIII. Malach., I, etc.).

L'holocauste auquel nous assistons maintenant est individuel et volontaire. Un Israélite vient d'amener à l'entrée du parvis un agneau sans tare, qu'il a présenté de bon gré devant l'Eternel. Il a posé la main sur la tête de la victime; puis, un sacrificateur, après l'avoir égorgée (1) et l'avoir ouverte, en a répandu le sang sur les bords de l'autel; après quoi, la victime coupée par pièces, et soigneusement lavée, a été placée sur l'autel et consumée toute entière devant Dieu. A l'holocauste, il est de règle qu'on ajoute un gâteau de fleur de farine pétrie à l'huile sans levain, saupoudré d'encens ou drogues aromatiques (Lév., I, II, VI).

Christ est le glorieux antitype de l'holocauste. Homme et Dieu tout ensemble, sacrificateur et victime, agneau sans tare, en qui Satan ne trouva jamais rien à reprendre (Jean, XIV, 30), en qui Dieu trouva toujours tout ce qu'il requérait, Jésus a de bon gré donné sa vie pour les brebis, selon le commandement qu'il en avait reçu du Père, et l'a plus glorifié par son obéissance qu'Adam ne l'avait déshonoré par sa transgression (Hébr., X, 7. Jean, X, 18). En même temps que l'agneau du riche peignait son innocence, sa do-

(1) *Lév.*, *I*, 5. « Puis *on* égorgera le veau. » *On* est ici le sacrificateur. — « L'offrant, dit le juif Philon, pose les mains sur la tête de la victime; alors un *sacrificateur* prend la victime et l'immole; un autre, ayant reçu le sang dans un vase, le répand en cercle autour de l'autel, etc. » Il est probable qu'au début du sacerdoce, et quand Aaron et ses fils en si petit nombre ne pouvaient suffire aux besoins du culte, les lévites assistaient les sacrificateurs dans cette partie de leurs fonctions, comme dans les autres.

cilité, sa débonnaireté, la tourterelle du pauvre exprimait sa douceur et sa chasteté.

La victime légale était comme chargée, par l'imposition des mains, de la faute et de la condamnation de celui qui l'offrait. Jésus-Christ s'est véritablement chargé de notre souillure et de notre anathème : *L'Eternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous* (Esaïe, LIII).

La victime, ainsi qu'on vient de le voir, était égorgée entre l'autel et le sanctuaire dont l'accès n'était ouvert que par l'efficacité des sacrifices journellement offerts à l'Eternel. C'est par Jésus-Christ seulement, c'est par sa mort propitiatoire dont la vertu demeure à toujours, que nous avons accès au ciel et à la communion du Dieu trois fois saint.

L'offrande lévitique coupée par pièces, puis lavée, soumise en entier au feu de l'autel, et totalement consumée, montait en agréable odeur devant Dieu. Jésus-Christ, qui s'est livré pour nous sans réserve, de son premier à son dernier soupir, de sa crèche à sa croix, Jésus-Christ a reçu le baptême d'eau et du Saint-Esprit. Il a de même reçu le baptême de feu. Pour sauver ses brebis, il a passé par la fournaise sept fois chauffée de la colère du Souverain (Ps. XXII et CII). Le feu du jugement de Dieu, du Dieu saint, l'a pénétré jusqu'au plus intime de son être ; il l'a éprouvé, sondé jusque dans ses plus secrètes pensées, mais sans jamais produire autre chose en lui qu'une bonne odeur à l'Eternel. Nous avons déjà dit que, dans l'original, brûler l'holocauste et brûler l'encens, c'est tout un. Maintenant ce que le type n'explique pas, l'antitype en rend aisément compte. Pas une pensée en Christ, pas une affection, pas une volonté qui n'ait été mise à la redoutable épreuve du jugement de Dieu, et qui ne soit montée en suave odeur devant lui (Lév., I. Eph., V, 2, avec Gen., VIII, 20, 21). Voilà ce que le sym-

bole exprime. Il nous rappelle moins peut-être le péché, son châtiment, l'expiation que Jésus en a faite, que la pureté, le dévouement et la perfection de la sainte Victime qui l'effaça complètement.

Le sacrifice de Noé avait déjà le caractère de l'holocauste, car il est écrit que l'Eternel en flaira *une odeur d'apaisement.* L'original dit, *une odeur de repos.* C'est aussi le mot du Lévitique (Gen , VIII, 21. Lév., I, 9, *hébreu*). Et ce mot est juste; en effet, Dieu se reposait dans l'holocauste, comme étant l'ombre, la figure de Celui qui devait s'offrir tout entier pour nous. Il se repose parfaitement dans le sacrifice de Jésus, il ne se repose que dans ce sacrifice et dans la personne de celui qui l'a offert. Jusqu'à la venue de Christ, il n'avait, pour ainsi dire, trouvé sur la terre aucun lieu, aucun être sur lequel ses regards pussent s'arrêter avec une entière satisfaction : partout l'odieuse image de la désobéissance; mais l'homme nouveau paraît; alors le ciel s'ouvre, et l'Esprit de Dieu descend et se repose sur Jésus et sur toute l'œuvre de son amour (Esaïe, XI, 2, *hébreu*).

Le feu qui brûlait continuellement sur l'autel et que Dieu lui-même y avait allumé, le feu qui consumait l'holocauste, disait donc en symbole que le Seigneur approuvait, qu'il acceptait ce sacrifice et l'avait continuellement pour agréable (Lév., IX, 23, 24. 1 Rois, XVIII, 24-38. Juges, VI, 21); de là sûrement la prière du Ps. XXe déjà citée : *Que l'Eternel réduise en cendres ton holocauste et fasse réussir tes desseins!* On ne pouvait sûrement exprimer d'une manière plus vive et plus saisissante l'efficacité permanente de ce parfait sacrifice qui monte devant Dieu comme un parfum (Eph., V, 2); l'odeur d'apaisement qu'il en flaire continuellement; la pleine et ineffable satisfaction qu'il trouve dans l'obéissance volon-

taire que Jésus lui a rendue jusqu'à la mort de la croix. *Voici*, dit-il, *mon Elu auquel mon âme prend son bon plaisir* (Esaïe, XLII, 1). Comme le Fils trouvait sa nourriture et son breuvage à faire la volonté du Père, ainsi le Père trouve son aliment à contempler l'obéissance du Fils et ses glorieux résultats : c'est une odeur de bonne senteur qui monte éternellement à ses narines.

L'holocauste national ne se distinguait en rien de l'holocauste individuel. Il avait lieu régulièrement, comme on le sait, le matin et le soir, le soir entre les deux vêpres (Exode, XXIX, 39), c'est-à-dire entre le déclin du soleil et son coucher, entre trois et six heures après midi (D), et c'est aussi vers cette même heure qu'était immolé l'agneau pascal. Rappelons à ce sujet d'admirables coïncidences. C'est précisément vers cette même portion de la journée que, huit siècles plus tard, l'archange Gabriel annonçait à Daniel le prophète (Dan., IX), la naissance et la mort propitiatoire de Celui que préfigurait le sacrifice qui nous occupe; et c'est encore vers cette même heure du jour que, *dans l'accomplissement du temps marqué*, le souverain sacrificateur lévitique, sans le savoir, livrait pour nous à la mort l'Agneau d'holocauste et l'Agneau pascal, dont le sacrifice a *aboli l'infidélité, scélé le péché, expié l'iniquité et amené la justice éternelle* (Jean, XI, XVIII. Dan., IX).

Encore un mot sur l'holocauste. Après avoir égorgé la victime, le ministre du tabernacle l'a ouverte (comme cela du reste avait lieu dans tous les sacrifices), pour en sortir les entrailles, si bien que le dedans comme le dehors de l'animal ont été mis à nu devant lui. C'est à cela que Paul faisait allusion quand il disait aux Hébreux (IV) : Toutes choses sont *nues et entièrement découvertes aux yeux de Celui à qui nous avons à faire.* Il voulait donc exprimer ainsi

que Dieu lit dans notre cœur comme le sacrificateur juif lisait dans les entrailles de la victime, et qu'il n'est rien dans nos pensées, rien dans nos sentiments qui puisse échapper à son discernement pendant notre vie, ni à son jugement après notre mort (Ps. XC. Apoc., II, 23). Pensée profondément sérieuse et infiniment propre à pousser les Hébreux à qui Paul écrivait, à nous pousser aussi, nous, dans les bras de ce grand Sacrificateur dont les paroles qui suivent immédiatement rappellent avec autant de puissance que de douceur le souverain pouvoir, l'invariable fidélité, les tendres et éternelles compassions. C'est encore à l'holocauste que le même apôtre fait allusion quand il exhorte les Romains (chap. XII) *à offrir à Dieu leurs corps en sacrifice vivant et saint, ce qui*, leur dit-il, *est votre raisonnable service.* Telle est, en effet, l'oblation que le Seigneur attend de notre part en retour de tout ce que Jésus a fait pour nous : c'est l'holocauste, c'est-à-dire le sacrifice entier de notre être ; sacrifice, il est vrai, toujours indigne en soi-même de lui être offert, même alors qu'il est le moins imparfait, mais sacrifice dont l'holocauste du Christ ôte et fait disparaître toutes les imperfections, toutes les souillures, auquel il communique sa pleine valeur, et que le Père agrée toujours de la main de son Bien-Aimé.

L'holocauste était la viande de l'Eternel. Le gâteau est son pain. Comme il accompagnait toujours l'holocauste, il vient naturellement après lui dans l'ordre du Lévitique (Lév., II). L'une et l'autre oblations, le gâteau *continuel* (Nomb., IV, 16) et l'*holocauste continuel* expriment la perfection humaine de Jésus-Christ, son entier dévouement à Dieu pour nous ; mais tandis peut-être que l'holocauste, oblation sanglante, le peint offrant à Dieu sa vie humaine, de son berceau jusqu'à sa tombe, le gâteau, oblation non san-

glante, le montrerait plutôt consacrant à Dieu ses facultés humaines, facultés dont le Père accepte pareillement l'hommage comme un parfum d'agréable odeur.

Le gâteau était fait de fleur de farine. Jésus, semblable à nous en toute chose sans péché, Jésus est pur et séparé des pécheurs; saint et non pas seulement innocent.

Le gâteau était sans levain. Le levain, symbole des fausses doctrines, de l'hypocrisie, de la malice, de l'orgueil (Luc, XII, 1. Matth., XVI, 6, 11. Marc, VIII, 15. 1 Cor., V, 8. Gal., V, 9), le levain ne paraît point dans le gâteau qu'on offre avec l'holocauste; car le gâteau représente Christ en qui n'apparaît ni malice, ni mensonge, ni esprit d'indépendance, ni aucun autre mal. Mais le levain, comme le miel, est admis dans les offrandes qui ne sont pas brûlées à l'autel, par exemple, dans celle des prémices (Lév., II, 12), parce que ces offrandes-là représentent l'Eglise, partiellement sanctifiée par le don du Saint-Esprit.

Ce n'était pas d'une manière négative uniquement que le gâteau préfigurait l'humanité du Sauveur; il la représentait encore positivement, car non-seulement il était sans levain, mais il était pétri à l'huile, emblême de la sainte humanité, de la pureté parfaite de Celui qui est né de l'Esprit (Luc, I).

Toutefois pureté n'est pas puissance; voici donc la puissance sous une autre image. Non-seulement le gâteau était pétri à l'huile, il en était de plus oint. Jésus de Nazareth a *été oint du Saint-Esprit et de force* (1); puis, emmené par l'Esprit dans le désert, il a combattu Satan dont il a triomphé par la puissance de ce même Esprit.

Les aromates mis sur le gâteau étaient entièrement brûlés

(1) Remarquez en passant l'analogie qui existe entre le Christ et les chrétiens, d'abord nés de Dieu, ensuite oints et scélés de son Esprit.

sur l'autel, où le gâteau lui-même, le mémorial, *fumait en bonne odeur à l'Eternel* (Lév., II; VI, 15) : belle image du doux parfum qu'exhalèrent devant Dieu toutes les grâces que réunissait la personne adorable du Christ !

C'est à Dieu seul que l'encens était présenté. Tout ce que Jésus fit, il ne le fit qu'en vue de Dieu; son service, ses affections, son cœur, sa vie entière, montèrent et montent toujours devant lui comme un agréable encens : *Toute la maison* du Père *est remplie de l'odeur du parfum.*

Mais point de miel dans le gâteau. Car, outre qu'il tient un peu du levain, le miel est l'emblême de ce qui nous est naturellement agréable, par exemple de l'affection de nos parents, de nos amis, c'est-à-dire de choses qui, bien que permises dans de certaines limites, ne trouvent cependant plus leur place dans un sacrifice. Christ s'est volontairement privé pour nous de toutes les douceurs légitimes de la vie, de toute jouissance des affections naturelles.

Enfin, le sel sur le gâteau, *le sel de l'alliance de ton Dieu*, dit la Parole. Le sel, employé dans les aliments, non-seulement pour en rehausser le goût, mais pour les préserver de la putréfaction et les conserver; le sel, emblême d'incorruptibilité, indique ici l'immutabilité de l'amour de Dieu en Christ, la perpétuité, la stabilité de son alliance, la permanence et l'irrévocabilité de ses dons. Une alliance de sel dans l'Ecriture est une alliance ferme, immuable, éternelle (Nomb., XVIII, 19. 2 Chr., XIII, 5. *Hébreu.* Rom., XI).

Au reste, comme il a été dit plus haut, l'on mettait du sel, non-seulement sur le gâteau, mais en général sur toutes les oblations (Lév., II, 13). Ce qui nous rappelle la parole de Jésus, en saint Marc (IX, 49) : *Chacun sera salé de feu et toute oblation sera salée de sel.* Le sel étant l'emblême de l'incorruptibilité, le Seigneur voulait exprimer en ces mots

l'éternité des supplices réservés aux méchants, et l'immortalité, l'indestructibilité de leurs personnes. Maintenant si, pour conserver notre vie, nous consentons à nous voir privés d'un membre de notre corps, combien plus, en présence d'un sort pareil, ne devrons-nous pas crucifier nos mauvaises convoitises, plutôt que de risquer la perte éternelle de notre âme! Telle est la pensée de Jésus dans le passage (vers. 42 à 49). Il ajoute : *C'est une bonne chose que le sel, mais si le sel devient insipide, avec quoi l'assaisonnerez-vous? Ayez du sel en vous-mêmes, et soyez en paix les uns avec les autres.* L'idée générale demeure ici la même, mais l'application diffère; elle est aussi douce que tout-à-l'heure elle était sombre. Le sel maintenant, c'est la grâce évangélique, c'est la puissance du Saint-Esprit réagissant en nous contre notre corruption naturelle, assaisonnant nos affections, nos sentiments, nos discours, notre vie entière, de telle sorte que non-seulement nous n'infections pas le prochain par de mauvais exemples (vers. 42), mais que, par la sagesse, l'onction, la fidélité de nos paroles et de nos œuvres, nous arrêtions autour de nous les progrès du mal et de l'erreur, communiquant la grâce à tous ceux qui nous écoutent (Col., IV, 6. Eph., IV, 29). Pour cela, suivons le conseil du Seigneur : « Ayez du sel en vous-mêmes et soyez en paix les uns » avec les autres; » préservons-nous d'abord nous-même de la corruption avant de prétendre en garantir autrui; que, sévère pour soi, chacun de nous soit indulgent pour son frère. Mais malheur à celui qui, laissant affadir en son âme le sel divin, ne trouve plus la force nécessaire pour résister au mal en lui et hors de lui : *Si le sel perd sa saveur, avec quoi l'assaisonnera-t-on? Il n'est propre ni pour la terre, ni pour le fumier; on le jette dehors* (Luc, XIV, 34, 35).

Revenons à notre emblême. Nous parlions du gâteau,

mémorial ou témoignage de reconnaissance offert à Dieu, pain du Seigneur, servi sur sa table. Une portion de cette offrande, comme on le sait, était donnée aux sacrificateurs pour la manger dans le tabernacle auprès de la table de l'Eternel (Lév., VI, 16; X, 12). Le gâteau ne brûla tout entier sur l'autel que le jour de la consécration du sacrificateur-oint (Lév., VI, 23; IX) et comme pour lui dire : « Dé- » voue-toi complètement au service de Dieu; » mais surtout, je pense, afin de préfigurer ainsi d'autant mieux Celui qui devait se sacrifier entièrement pour nous. Quant à la portion réservée aux sacrificateurs, elle était réputée *chose très-sainte*, et *quiconque la touchait en était sanctifié* (Lév., II, 10; VI, 18). Elle représentait le Sauveur comme l'autre, mais le montrait sous un aspect différent. Jésus est notre aliment, notre aliment très-saint; sa nature humaine, qui s'est complètement consacrée à Dieu pour nous, est la précieuse nourriture de notre âme. C'est le pain dont la sacrificature spirituelle est appelée à se repaître dans le vrai tabernacle où maintenant elle sert Dieu : mais, hors de ce divin sanctuaire, hors de la foi au sacrifice de Jésus, et de la méditation journalière de l'amour et de l'entier dévouement de Celui qui s'offrit à Dieu pour nous sans nulle réserve, dans toutes ses facultés humaines, nul aliment véritable pour notre âme, nulle vraie bénédiction.

Nous venons de voir la table du Seigneur; de voir sa viande, son pain, son sel, servis sur sa table; mais où est son breuvage (p. 22)? Le sacrificateur, en offrant à Dieu l'holocauste, a versé du vin sur le gâteau qui l'accompagne; car, avons-nous déjà dit (p. 28), si l'holocauste n'est jamais sans son gâteau, le gâteau non plus n'est jamais sans sa libation ou aspersion de vin (Ex., XXIX, 40. Nomb., XV, 4, etc.). C'est, avec le sang répandu sur l'autel, le breuvage

de Dieu. Il prend plaisir au dévouement complet du Christ; le travail de son amour est pour lui ce qu'est, pour l'homme altéré, épuisé de fatigue, un vin généreux qui le restaure et le ranime; de là peut-être cette parole de l'Ecriture : « Le vin réjouit Dieu et les hommes (Juges, IX, 13) (1). »

Dieu tenait beaucoup à l'holocauste, au gâteau et à sa libation; et l'on mettait aussi beaucoup de prix à les lui offrir : ce qui nous explique deux versets de Joël. Après avoir annoncé le fléau des sauterelles qui devaient ravager les campagnes, retrancher *de la maison de Dieu le gâteau et l'aspersion*, et plonger ainsi dans le deuil *les sacrificateurs faisant le service de l'Eternel* (I, 9, 13), le prophète convie le peuple au jeûne et à l'humiliation; puis il ajoute : *Qui sait si l'Eternel votre Dieu ne viendra point à se repentir, et s'il ne laissera point après lui bénédiction, gâteau et aspersion* (II, 14), c'est-à-dire : Qui sait si, touché de nos regrets et de nos larmes, il n'éloignera pas de nous le terrible fléau dont il nous a menacés! s'il ne nous conservera pas les fruits de la terre, et de quoi lui offrir nos gâteaux et nos aspersions!

Les païens avaient aussi des libations dans leurs sacrifices, mais elles dégénérèrent à tel point qu'ils arrosaient de sang leurs victimes et qu'ils en buvaient dans leurs cérémonies; de là probablement cette parole du Ps. XVI, 4 : *Je ne ferai point leurs aspersions de sang et leur nom ne passera point par ma bouche.*

L'aspersion sur le gâteau explique encore d'autres passages. Paul (Philip., II, 17), après avoir exprimé le vœu que son travail au milieu de ses chers Philippiens fût pour son

(1) Le vin les *réjouit* (vers. 13) Et l'huile les *honore* (vers. 9) comme étant employée au culte du tabernacle, ainsi qu'à l'onction des sacrificateurs et des rois d'Israël.

cœur un sujet de joie et de gloire en la journée de Christ, Paul ajoutait : *Que si même je sers d'aspersion sur le sacrifice et l'office de votre foi, j'en ai de la joie et je m'en réjouis avec vous tous.* La foi des Philippiens, l'œuvre de leur foi, voilà l'holocauste ou le gâteau, l'oblation de bonne odeur que le Père agrée en Christ. La mort de l'Apôtre, le sang qu'il est prêt à verser pour eux, voilà l'aspersion ou la libation dont il se féliciterait de pouvoir arroser cette oblation. Ce qui signifie que l'Apôtre serait heureux de mourir pour fortifier le courage et confirmer la foi de ses bien-aimés de Philippes.

C'est encore dans le même sens qu'il écrivait à son cher Timothée (2 Tim., IV, 6) : *Car pour moi je sers déjà d'aspersion et le temps de mon départ est arrivé ; j'ai combattu le bon combat..... la couronne de justice m'est réservée, etc..... Je sers déjà d'aspersion*, dit saint Paul. Littéralement je suis déjà répandu, versé. Le rite qui précédait immédiatement le sacrifice était comme accompli sur l'Apôtre ; il ne lui restait plus qu'à être mis à mort. « Je vais être immolé, mais im- » molé comme une victime que Dieu agrée en Christ. » Tel était le dévouement, telle était la foi de Paul. Ah ! puisse le même dévouement, fruit de la même foi, se trouver aussi chez tous les serviteurs du Fils de Dieu !

Terminons cet article sur l'holocauste et son gâteau, vivant emblême de Celui qui, pour nous, offrit à Dieu l'hommage de tout son être. Singulièrement énigmatique, pour ne pas dire choquant, révoltant même, à ne l'envisager que dans sa forme extérieure, le rite dont nous venons d'être témoins, considéré dans son but mystique, dans sa pensée intime, est plein de grandeur et de consolation. Il dit donc tout ce que Dieu trouve de satisfaction dans la personne et l'oblation de son Fils unique, et de quel œil de paternelle complaisance il envisage aussi toute pauvre âme pécheresse

s'unissant par une foi vivante, s'identifiant au Bien-Aimé, centre de toutes ses affections. Elle participe, en quelque sorte, au parfum que Jésus exhale devant Dieu ; en Lui sa personne, en Lui son service et tout son être est odeur de bonne senteur aux narines du Père ; Dieu trouve en elle ses délices, comme il les trouve en son Fils lui-même, en tout ce qu'il fut, en tout ce qu'il est encore pour nous.

Le symbole est admirablement fait pour rassurer l'enfant de Dieu le plus craintif. Souvent, hélas ! ne trouvant dans notre triste cœur que sécheresse, langueur et misère, nous n'osons nous approcher de Dieu, parce que nous n'avons rien à lui présenter. Mais que lui apporterions-nous donc ? Sur sa table, toujours richement servie, voilà sa viande, voilà son pain, voilà son breuvage ! Et maintenant voici l'invitation qu'il nous adresse : « Oh ! vous qui n'avez » point d'argent, venez, achetez et mangez ; mangez de ce » qui est bon, et que votre âme jouisse à plaisir du seul ali- » ment qui rassasie (Esaïe, LV). » Allons donc nous asseoir avec confiance à la table du Seigneur et partager avec lui, dans la louange et l'adoration, son mystique et précieux repas.

Article 2. — *Le sacrifice de paix ou de prospérité.*

Voici maintenant une oblation d'un autre genre. C'est une offrande de prospérité ou de paix (Lév., III). Nous avons dit (p. 28) que ce sacrifice était, tantôt eucharistique, tantôt voué. Celui dont nous sommes témoins est eucharistique, ou d'action de grâces. Après l'imposition des mains de l'Israélite qui l'a amené, l'animal a été mis à mort, non plus entre l'autel et le sanctuaire, comme l'holocauste (Lév., I, 11), mais entre l'autel et l'entrée du parvis. Le

sang en a ensuite été répandu sur les bords de l'autel; puis, la poitrine tournée en tout sens, et l'épaule droite élevée devant Dieu. La chair de l'hostie pacifique, comme celle de toutes les victimes, appartient au Seigneur qui la partage avec la maison sacerdotale et l'adorateur. A l'Eternel, les graisses qui doivent toujours brûler en suave odeur devant lui; à la maison sacerdotale, la poitrine; au sacrificateur officiant, l'épaule droite; à l'adorateur enfin, le reste de l'animal. Les sacrificateurs et l'Israélite, avec tous les membres de leurs familles cérémoniellement purs, en mangent la chair sous leurs tentes; mais ils ne touchent ni à la graisse intérieure toujours réservée pour l'autel comme étant ce qu'il y a de plus précieux dans la victime, ni au sang, véhicule et symbole de la vie qui n'appartient qu'à Dieu, au sang, moyen de propitiation pour l'âme et figure plus spéciale du sacrifice de Christ. Le jour où l'Israélite mange avec les siens le sacrifice de paix, est un jour de fête pour toute la maison (Lév., VII; X, 14; XVII. Deut., XII. Prov., VII. Jacques, V, 5).

Le sacrifice pacifique avait pour objet principal de rétablir, entre l'Eternel et l'Israélite, l'alliance rompue, en quelque sorte, par le péché; de confirmer et de scéler la paix et de rendre ainsi la joie à Celui qui l'offrait avec intelligence et sincérité de cœur: de là le nom qu'il porte; c'est l'opinion qui nous semble la plus probable.

Christ est notre paix (Eph., II), notre oblation de paix, comme il est notre holocauste. Il a ôté le péché par le sacrifice de lui-même et restauré entre nous et Dieu les relations que le péché avait brisées. Prince de la paix, il a mis la paix partout dans son Eglise, entre le Créateur et la créature, entre les rachetés eux-mêmes, et après avoir ainsi rétabli les douces communications que la désobéissance primitive

avait rompues, il les maintient de jour en jour par l'efficacité permanente de son oblation.

Le sacrifice pacifique se présente donc à nous comme le symbole de l'amitié, de la communion qui règne entre l'Eternel et son peuple; c'est, répétons-le, comme un repas de paix que le Dieu de paix prépare aux siens, comme un festin auquel il les convie; il les invite à venir s'asseoir à sa table, et à s'y nourrir du même aliment que lui : simple et touchant emblême du sacrifice de Jésus, de la douce communion qu'il a rétablie entre nous et Dieu, de la joie, de la félicité commune que le Père et l'Eglise trouvent dans la manducation mystique de la chair et du sang du Messie! Dans la réalité, comme dans l'ombre, nous retrouvons trois parts, celle de Dieu, celle du sacrificateur et celle du peuple.

La part de Dieu, sous l'image de la graisse intérieure, emblême de notre cœur, de sa force, de son énergie, de tout ce qu'il y a de plus précieux en nous, et type aussi de Celui qui, pour nous racheter, consacra pleinement à Dieu tout ce qu'il y avait en lui de plus intime, de plus excellent, de Celui que le Père nomme symboliquement sa nourriture, sa viande, son pain (Lév., III, 11). Nous avons dit que la graisse intérieure du sacrifice pacifique (et de tous les autres) composait, avec l'holocauste, la classe supérieure des offrandes lévitiques, *les offrandes faites par le feu.* Et nous avons de plus indiqué la signification spirituelle de cette catégorie d'oblations. Le Père contemple, avec une pleine satisfaction, le travail de la charité de Christ et la gloire qu'il réfléchit sur ses attributs divins; c'est pour lui comme un aliment précieux dont il ne se rassasie pas; son âme trouve un ineffable plaisir à cette oblation parfaite qui rend l'Eglise agréable à ses yeux; il se délecte en son Fils et dans l'œuvre qu'il a accomplie; il met aussi son affection

dans tous ceux qui appartiennent à Jésus. Son regard repose avec une égale complaisance sur le Chef et sur les membres; il trouve en eux la même satisfaction, il flaire la même agréable odeur: *Tu les aimes comme tu m'as aimé* (Jean, XVII).

En ce point, l'offrande de paix se confond donc avec l'holocauste: elle s'en distingue en ce qui va suivre.

Nous venons de trouver la part de Dieu sous l'image des graisses. Voici maintenant celle de l'Eglise sous le double emblême de la poitrine donnée à Aaron et à ses fils, et du reste de la victime concédé à l'adorateur. Ce que le gâteau partagé entre l'Eternel et les sacrificateurs laissait déjà pressentir, le sacrifice de paix l'exprime clairement. La sacrificature spirituelle, s'approchant de la table divine, y prend sa part de la très-sainte oblation; elle s'en repaît avec bonheur, et nourrie par la foi de la même viande mystique que le Père, elle participe à tout ce qui fait sa joie et ses délices; elle s'associe à tout le plaisir qu'il trouve dans l'œuvre accomplie de la victime sans macule et ses merveilleux effets.

La part enfin du mystique Aaron sous l'emblême de l'épaule droite allouée au sacrificateur officiant; car c'est lui plus spécialement qui préfigure ici le Seigneur Jésus-Christ. Le souverain sacrificateur de notre profession possède donc aussi sa part de la joie que nous venons de décrire; il contemple avec bonheur la communion bienheureuse, indissoluble, éternelle, qu'il a établie entre le Père et tous les membres de la famille des croyants; *il jouit du travail de son âme et il en est rassasié.*

Telle est l'offrande de paix, retraçant à notre foi tout ce qu'il y a de plus doux et de plus grand dans la rédemption. Frères, la table divine est toujours dressée, nous pouvons

toujours souper avec le Seigneur et le Seigneur avec nous. Celui qui fait les frais de ce festin réjouissant Dieu et les hommes, nous dit : *Mes bêtes grasses sont tuées, tout est prêt, venez!* Approchons-nous donc avec assurance de sa table pour y participer au sacrifice eucharistique; *que notre âme s'y rassasie comme de moelle et de graisse, et que notre bouche loue l'Eternel avec un chant de réjouissance;* enfin, souvenons-nous que c'est tous les jours et à toute heure, que nous pouvons et que nous devons nous approcher ainsi de la table spirituelle, afin d'y prendre, avec la famille de Christ, le repas divin, d'y partager avec elle les joies du Père et celles du Fils dans les actions de grâce et l'adoration.

Il est une autre table, table matérielle, ombre et reflet terrestre de celle dont nous venons de parler ; c'est la table de la cène (1 Cor., X, 21). Les types, prophéties symboliques, ont pris fin ; un mémorial les a remplacés ; plus d'autel de l'holocauste, plus d'offrande de paix, mais la chair de Jésus, mais la cène, cette offrande eucharistique des chrétiens, dans laquelle nous mangeons, par la foi, la chair du Sauveur, et nous la mangeons de même dans la communion du Père et de toute la famille, du Chef et du corps entier de la sacrificature évangélique.

Il fallait être net cérémoniellement pour manger le sacrifice pacifique; il faut l'être moralement, c'est-à-dire qu'il faut avoir la conscience purifiée par la foi au sang de Jésus et le cœur libre de toute malice, de toute rancune et de toute hypocrisie, pour manger avec bénédiction le vrai sacrifice de paix.

Nous avons remarqué que le sacrificateur a tourné la poitrine et élevé devant Dieu l'épaule droite de la victime légale. Elevons devant Dieu la véritable victime; c'est-à-dire, reconnaissons hautement que c'est lui qui nous l'a donnée

et que c'est à son amour uniquement que nous devons l'offrande de paix qui sauve notre âme et la nourrit. Tournons-la de même devant sa face et comme aux quatre vents des cieux, publiant que Jésus, victime de propitiation pour les iniquités du monde entier, ouvre indistinctement ses bras à tous les pécheurs, et les pressant d'aller à Celui qui seul donne la vie, la paix et le salut.

Dans le sacrifice eucharistique auquel nous venons d'assister, l'Israélite a posé la main sur la tête de la victime, se reconnaissant coupable, et digne de la mort qu'elle allait subir pour lui. Ainsi, jusque dans nos sacrifices de louange, jusque dans nos cantiques, et quand notre foi triomphe le plus, n'oublions pas que, sauvés par la mort de Jésus, c'est à lui seul que nous devons de pouvoir nous présenter librement devant le trône de Dieu, pour célébrer son amour et l'adorer.

Encore un mot sur le sacrifice pacifique. Le pain levé, emblême de notre nature déchue, accompagnait toujours l'offrande eucharistique (Lév., VII, 13), comme pour nous faire sentir encore mieux que, jusque dans notre culte le plus sincère et dans nos meilleures dévotions, il reste en nous un mélange de mal; que le levain du péché est toujours là. Mais, le pain sans levain, emblême de Christ, accompagnait aussi l'offrande (vers. 12), comme pour nous rassurer et nous dire que si le péché est toujours là pour nous souiller, Jésus est toujours là pour nous purifier.

Le sacrifice de paix nous donne la clef de plus d'un passage de la Bible, notamment de l'exhortation de Paul adressée à ces chrétiens de Corinthe qui ne craignaient pas de s'aller asseoir à la table des idoles, et de manger des viandes qui leur avaient été sacrifiées (1 Cor., X, 14-21). *La coupe de bénédiction ou d'actions de grâces que nous bé-*

nissons, leur écrivait l'Apôtre (c'est le calice de la cène qui a succédé au calice pascal, lequel portait déjà ce nom parmi les Juifs); *la coupe eucharistique que nous bénissons, n'est-elle pas la communion du sang de Christ? et le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps de Christ? Parce qu'il n'y a qu'un seul pain, nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps; car nous sommes tous participants du même pain. Voyez l'Israël selon la chair : ceux qui mangent les sacrifices ne sont-ils pas participants de l'autel? Que dis-je donc? Que l'idole soit quelque chose, ou ce qui est sacrifié à l'idole soit quelque chose ? Non. Mais je dis que les choses que les Gentils sacrifient, ils les sacrifient aux démons, et non pas à Dieu; or, je ne veux pas que vous soyez participants des démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons; vous ne pouvez être participants de la table du Seigneur et de la table des démons.* Partant, comme on le voit, du principe que nous venons d'exposer, savoir que la participation au même sacrifice établit, constitue une communion réelle, intime, entre celui à qui le sacrifice est offert et ceux qui l'offrent et qui en mangent la chair ensemble: partant de ce principe, l'Apôtre déclare donc aux Corinthiens que de même qu'en s'asseyant à la table du Seigneur, celle de la cène, on faisait acte de communion avec le Seigneur et tous les siens, de même en s'asseyant à la table des démons, c'est-à-dire en prenant part aux banquets des idolâtres, on faisait acte de communion avec eux et avec les démons qui se faisaient adorer sous le nom des idoles. *Or*, dit l'Apôtre, *je ne veux pas que vous soyez participants des démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons; vous ne pouvez être participants de la table du Seigneur et de la table des démons.*

Dans la dernière parole que nous venons de lire, Paul

met donc en opposition la table du Seigneur et la table des démons; c'est que les démons ont *leur table* et leur viande, comme le Seigneur a les siennes: aussi l'Eternel, annonçant par Sophonie (chap. II, vers. 11) que le jour viendrait où l'on ne sacrifierait plus aux vanités mensongères des nations, avait-il positivement déclaré qu'*il amaigrirait tous les dieux du pays*, et qu'on ne *se prosternerait* plus *que devant lui* seul.

Enfin, le Seigneur avait peut-être en vue l'offrande de paix quand il adressait à l'église déchue de Laodicée ce sérieux avertissement (Apoc., III): *Voici, je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui et lui avec moi.* Aspirons à comprendre toujours mieux par expérience ce que signifie cette parole du Seigneur, et à posséder la pleine bénédiction qu'elle promet. Manger et boire ensemble est, parmi les hommes, un signe d'amitié, d'union, d'intimité; manger et boire avec le Dieu du ciel, nous donne l'idée de la plus douce, de la plus étroite et de la plus tendre communion qui se puisse imaginer. Le Seigneur a préparé dans son amour un repas auquel il veut bien se rencontrer avec nous et qui, commencé sur la terre au milieu des joies de la foi, doit se consommer dans la béatitude et dans les gloires du siècle à venir (Matth., XXII; XXIX, 29. Apoc., XIX): oh! saint et ineffable tête-à-tête! oh! bienheureuse prérogative d'une pauvre créature humaine admise à s'asseoir à la table du Seigneur pour y rompre avec lui le même pain et y boire à la même coupe! oh! charité incompréhensible de mon Dieu! Seigneur! donne-moi de te rendre amour pour amour!

Article 3. — *Le sacrifice pour le péché.*

La victime de paix a donc été immolée entre l'autel et l'entrée du parvis. Reportons-nous maintenant à la place où nous avons vu sacrifier la victime d'holocauste ; c'est-à-dire, entre l'autel et la porte du sanctuaire, et tout à l'heure nous y verrons égorger une hostie d'une autre espèce, une hostie pour le péché (Lév., I; II; IV, 24, 29; VI, 25, etc.).

La loi n'avait pas d'oblation pour les fautes graves (p. 30), mais seulement pour les péchés commis par erreur ou par surprise (Lév., XX. Nomb. XV, 30. Hébr., X, 28); aussi remarquons-nous que, dans la même page où elle absout, au moyen d'un sacrifice, les enfants d'Israël péchant par ignorance, elle voue expressément à la mort un violateur public des sabbats de l'Eternel (Nomb., XV).

On peut, avons-nous dit, envisager les sacrifices expiatoires de deux manières, relativement à leur but, ou relativement à leur forme (p. 30); au premier égard, ils se subdivisent en quatre catégories principales que l'Introduction spécifie d'après Lév., V et VI; au second, ils se partagent en deux classes, les sacrifices dont la chair est mangée par les sacrificateurs (ce sont ceux offerts pour les individus, princes ou simples particuliers) et les sacrifices dont le sang est porté dans le sanctuaire pour y faire propitiation, et le corps brûlé hors du camp (ce sont ceux offerts pour le sacrificateur-oint ou pour l'Assemblée (Lév., IV, XVI).

Enfin, rappelons encore que tous les sacrifices pour le péché ont des points communs que l'Introduction mentionne également et que la cérémonie à laquelle nous allons assister va mettre en relief.

Un Israélite a, par inadvertance, touché à une chose

souillée, et doit offrir un sacrifice expiatoire. Il amène donc à la porte du parvis une jeune brebis sans tare et lui impose les mains (Lév., IV, 27, 32). Le sacrificateur, après avoir immolé la victime (1), trempe le doigt dans le sang de l'animal; il en teint les cornes de l'autel et répand le reste au pied. L'imposition des mains, dans ce sacrifice comme dans tous les autres, exprime l'identification de la victime et de l'Israélite qui la présente. Quant à l'acte de tremper le doigt dans le sang de la bête immolée, d'en teindre les cornes de l'autel de l'holocauste et de répandre le reste au pied de cet autel, on doit se souvenir qu'il est particulier au sacrifice pour le péché.

Comme on l'a vu dans l'Introduction, la chair des victimes de cette classe appartient aux sacrificateurs. C'est la règle générale; elle admet cependant une exception que nous connaissons déjà : toutes les fois que le sang de la victime a été porté dans le sanctuaire (lieu saint ou lieu très-saint, n'importe), pour y faire propitiation, la chair, au lieu d'être mangée, doit être tirée et brûlée hors du camp. Ceci nous explique un passage du Lévitique (X). L'autel venait d'être consacré par les sacrifices institués à cet effet, entre autres, par celui d'un bouc immolé pour le péché du peuple (Lév., IX, 15) (2). Le sang de ce bouc n'ayant pas été (par exception, Lév., IV, 21) porté dans le sanctuaire pour y faire propitiation, les sacrificateurs avaient le droit et conséquem-

(1) Lév., IV, 29. « Et *on* égorgera » (la victime) : c'est encore le sacrificateur. (*Voir la note*, p. 127.)

(2) Lév., IX, 15. Le vers. 16 est mal rendu dans Martin. Lisez : il *offrit* ensuite l'*holocauste et agit selon l'ordonnance*, vers. 3. Car Aaron offrit, ce jour-là, deux sacrifices pour le *peuple* (péché et holocauste), comme il en avait offert deux pour sa propre *maison ;* mais Martin de fait en suprime un (l'holocauste), et confond ainsi le sacrifice pour le péché et l'holocauste.

ment l'obligation d'en manger la chair (VI, 26-30) (1). Mais un sinistre événement avait eu lieu. Nadab et Abihu, fils d'Aaron, venaient de périr. Aaron, plongé dans la douleur, ne touche point à l'aliment que la loi lui attribue (vers., 16-20); et Moïse s'irrite contre son frère et les fils qui lui restent, de ce qu'au lieu de manger la chair du sacrifice offert pour le péché du peuple, ils l'ont brûlée, ayant ainsi l'air de mépriser le don du Seigneur et son commandement. La réponse d'Aaron revient à ceci : J'ai pu *me taire* en voyant périr mes deux fils aînés : mais manger, manger *aujourd'hui* (vers. 19) ! en aurais-je eu le cœur et l'Eternel l'eût-il agréé ? Maintenant, Aaron ne voulant pas manger la chair de l'offrande, l'avait brûlée, appliquant peut-être à ce cas la règle que l'Eternel avait donnée pour un cas analogue, et croyant se conformer à son intention (VIII, vers. 32). Alors Moïse, qui ne voit plus qu'une affaire de sentiment, une pensée de mortification, là où d'abord il avait cru voir négligence, ingratitude et mépris de Dieu, Moïse approuve entièrement ce que son frère a fait (vers. 20) et n'insiste pas.

Il est superflu de répéter que les sacrifices expiatoires n'avaient en eux-mêmes aucune vertu moralement et réellement purificatrice. Aussi Dieu disait-il aux Juifs : *Mangerais-je la chair des taureaux ou boirais-je le sang des boucs ? Qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices ? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons et de bêtes grasses : je ne prends point de plaisir au sang des taureaux ni des boucs* (Esaïe, I. Osée, VI. Ps. L, etc.). Les sacrifices expiatoires n'étaient

(1) D'autant plus que cette manducation, toute exceptionnelle et n'ayant lieu que le jour de la consécration des sacrificateurs, avait un but symbolique, celui d'exprimer qu'en officiant pour le peuple ils mangeraient en quelque sorte et ôteraient ainsi son péché, comme on l'expliquera tout à l'heure.

donc, à les bien prendre, que des préfigurations de celui que le Christ devait offrir un jour; véhicules de la foi des vrais Israélites, ils dirigeaient leurs regards vers la Victime dont le sang devait consommer leur conscience et leur ouvrir le chemin du ciel (Hébr., IX et X). Jésus, l'Agneau sans macule, la sainte hostie de l'Evangile, Jésus l'unique et vrai sacrifice expiatoire, pleinement identifié avec nous, a pris sur lui notre souillure et s'est volontairement chargé de notre malédiction. Par sa mort, nous avons la vie, par ses meurtrissures la guérison. Telles sont les glorieuses vérités que Paul développe au long dans son admirable lettre aux Hébreux. Il faut lire surtout le chapitre X, vers. 1-18. Comme la question que l'Apôtre traite dans l'épître est spécialement celle de l'expiation, le point de vue sous lequel il envisage la mort de Christ est naturellement celui de sacrifice expiatoire. Jésus, par sa mort, a pleinement réalisé la figure légale, et fait disparaître l'apparence de contradiction qu'elle présentait : car, ainsi qu'on a pu le remarquer, l'animal, lévitiquement pur en soi, devenait en quelque sorte péché sitôt après l'imposition des mains de l'Israélite; puis, une fois immolé, sa chair était réputée chose très-sainte, à tel point qu'elle sanctifiait celui qui la touchait et qu'elle servait à la nourriture des sacrificateurs (Lév., IV et VI); mais ce qui est énigmatique dans le type, n'offre pas même l'ombre d'une difficulté dans l'antitype : Christ, l'Agneau *sans tache*, s'est réellement chargé de nos offenses, tellement qu'il est devenu *péché* pour nous; et maintenant sa chair est une chose sainte, très-sainte, *sanctifiant* et nourrissant quiconque la reçoit et la prend dans une foi simple et véritable.

La loi de Moïse avait plusieurs manières de marquer l'identification de l'Agneau sans tare et de l'âme pécheresse

dont il devait ôter la souillure. D'abord l'imposition des mains. Cette cérémonie avait lieu dans toutes les oblations sanglantes, dans l'holocauste et le sacrifice de paix, comme dans le sacrifice pour le péché; car, ainsi qu'on l'a vu, toutes ces oblations avaient un caractère vicarial, mais plus particulièrement empreint, plus fortement accentué dans le sacrifice pour le péché, sacrifice purement et simplement expiatoire. Alors, surtout, l'imposition des mains exprimait la transmission de la coulpe, le transfert du péché du Juif à l'animal immolé en sa place (Lév., IV et XVI). Le mot de l'original, rendu par *imposer* (les mains), et qui est le même pour tous les sacrifices, signifie littéralement *appuyer*, *poser en appuyant;* il fait image: on voit la victime baissant, courbant, pour ainsi dire, la tête sous le faix du péché de l'Israélite. C'est ainsi que Jésus devenu péché et malédiction pour nous, Jésus sur qui l'Eternel a fait venir toutes nos transgressions, a courbé la tête sous le poids de nos iniquités et des vengeances qu'elles appelaient sur nous.

La loi avait encore une autre manière de marquer l'identification de Christ et du pécheur, et d'exprimer l'effet du sacrifice de Jésus, à savoir la manducation de la chair de la victime expiatoire par les sacrificateurs. En effet, le jour de leur consécration, ils mangeaient la chair de l'animal immolé pour le peuple. Cette chair, dit le Lévitique, était une chose très-sainte qui leur était donnée *pour porter l'iniquité de l'Assemblée, afin de faire propitiation pour elle devant Dieu* (Lév., X, 17). Les sacrificateurs, en mangeant ce jour-là la victime chargée du péché d'autrui, s'identifiaient en quelque manière avec elle, si bien que le péché était comme absorbé, consumé par eux, qu'il se perdait et disparaissait en eux. Jésus a de même mangé, absorbé pour ainsi dire, le forfait de son peuple; nos péchés

se sont comme perdus en lui notre grand Sacrificateur, et ont ainsi disparu pour jamais (Nomb., XXIII, 21. Jérém., L, 20).

Nous avons dit que les sacrifices expiatoires, envisagés relativement à leur forme, se subdivisaient en deux sortes: les sacrifices dont la chair était mangée par les sacrificateurs, et ceux dont le corps était brûlé hors du camp et le sang porté dans le sanctuaire pour y faire propitiation. Eh bien, l'un et l'autre sacrifices, le mangé et le consumé, préfiguraient également la grande oblation de l'Evangile, mais ne la présentaient pas exactement sous le même aspect. Tandis que le sacrifice brûlé peint Jésus endurant la malédiction pour nous hors de Jérusalem et portant ensuite dans le sanctuaire céleste le sang qui crie grâce sur nous, le sacrifice mangé le préfigure en tant qu'il ôte nos offenses, puis nourrit et restaure nos âmes. Leur réunion donnait une idée suffisamment complète de l'expiation future du Messie et de ses bienheureuses conséquences, comme le fait maintenant la cène qui nous rappelle Celui qui est tout à la fois notre victime de propitiation et notre très-saint aliment.

Le sacrifice mangé mérite en particulier toute notre attention. Symbole complexe, il se rapporte en même temps, on le voit, à Christ et au chrétien: Christ mon sacrificateur a mangé mon péché; et moi-même, devenu sacrificateur à Dieu par Jésus, je mange à mon tour Christ qui s'est fait péché pour moi. Les deux choses sont également vraies, notamment la seconde. Christ crucifié est notre aliment; il est la viande de la sacrificature évangélique; la nourriture substantielle que Dieu lui a préparée, et qu'elle mange dans le vrai tabernacle, comme la sacrificature lévitique mangeait la chair de la victime expiatoire dans le parvis du Seigneur. Heureuse sacrificature! que n'use-t-elle mieux de ses privi-

léges ! Pendant que le monde, autour d'elle, courant après les vanités mensongères, languit dans les tortures de la faim, tout en rêvant qu'il mange (Es., XXIX), elle peut se rassasier à plein de l'aliment qui seul nourrit, de la chair et du sang du Fils de Dieu. C'est le pain des enfants, la manne que l'Esprit saint replace devant eux continuellement, c'est leur viande, leur pâture journalière. Ce vrai pain du ciel, le fidèle le mange dans toutes les circonstances de sa vie, seul avec son Dieu, ou réuni à ses frères, et notamment quand, dans la cène, il en reçoit avec eux les précieux symboles (Jean, VI) (1). Son cœur en est restauré. Voilà ce que l'intelligence humaine ne comprend point, voilà ce dont la foi jouit. Oh! Seigneur, nourris-nous toujours de ce pain-là ! L'homme naturel le dédaigne; l'orthodoxe disserte sur ses vertus nutritives sans se l'approprier; l'âme éclairée par le Consolateur le mange, et seule elle en connaît la saveur; elle vit de la foi au sacrifice de Jésus, de la méditation de tout ce qu'il souffrit pour notre salut: elle trouve son bonheur à lire et à relire, de la Genèse à l'Apocalypse, tout ce que les saintes pages, sous des formes constamment variées, nous retracent des humiliations, des travaux et des souffrances de l'Homme de douleur. Le Lévitique en particulier a pour l'âme spirituelle un irrésistible attrait. Mais, sous ce rapport, aucun livre de l'Ecriture ne l'intéresse autant peut-être que celui des Psaumes, qui nous fait assister aux terreurs mystérieuses de Gethsémané, aux humiliations du prétoire, à la sombre agonie de Golgotha; où nous entendons le Seigneur Jésus se plaindre et gémir sous la main cruelle de Satan et de ses suppôts, dans l'abandon de ses proches et de ses fa-

(1) Il s'agit, en effet, dans ce chapitre, d'un aliment que je dois pouvoir manger de nuit comme de jour, seul comme avec mes frères, puisque mon salut y est attaché.

miliers amis, surtout sous le poids de la colère de Dieu; où lui-même enfin nous initie à toutes ses peines, à toutes ses alarmes, à toutes ses tortures physiques et morales, et jusqu'aux moindres particularités de ses douleurs.

Plus qu'un mot. Jésus est donc notre offrande expiatoire. Eh bien, tournons avec confiance nos regards vers la très-sainte Victime qui courba volontairement la tête sous le faix de nos iniquités; reposons-nous avec une pleine sécurité sur son parfait sacrifice; mangeons sa chair, buvons son sang, nourrissons-nous journellement de sa grâce; alors nous aurons sa vie demeurant en nous, nous serons forts de sa force, et les joies de son paradis auront commencé pour nous sur la terre (1).

Article 4. — *Oblations sanglantes comparées.*

Telles sont les oblations sanglantes, bases du culte lévitique, symboles de la propitiation de Christ. Si l'on eût demandé à un Juif par quel moyen le pécheur pouvait se réconcilier avec Dieu, il eût à l'instant même indiqué les sacrifices; adressez la même question à des milliers de chrétiens de nom, ils vous indiqueront tout excepté le seul moyen de rentrer en grâce avec la Divinité : tant il est vrai que la première notion du culte et de la religion selon Dieu leur manque.

Les oblations que nous venons de passer en revue proclament l'humanité réelle de Christ et de fait aussi sa divinité. Elles proclament sa nationalité juive, sa parfaite innocence, la réalité et la grandeur de ses souffrances vicariales, en même temps que la sainteté et la justice de Dieu,

(1) Le sacrifice *pour le délit* a la même signification spirituelle que le sacrifice pour le péché (sacrifice mangé).

la nécessité d'une éclatante réparation faite à sa majesté glorieuse outragée par le péché. Par-dessus tout, elles publient l'amour infini, les compassions éternelles du Père qui nous a donné son Fils, l'incompréhensible charité du Fils qui s'est livré lui-même pour nous. C'est à la croix où nous le voyons attaché, que nous apprenons à connaître tout ce qu'il est pour les siens. Ah ! puisse le Saint-Esprit le portraire à nos yeux comme s'il eût été crucifié parmi nous (Gal., III)! puisse-t-il nous montrer sa tête courbée sous le poids de notre malédiction, s'inclinant comme pour baiser notre âme, ses bras attachés à la croix s'étendant comme pour l'embrasser, et son flanc percé nous ouvrant le chemin qui mène à son cœur ! Alors nous l'aimerons à notre tour et nous mettrons notre bonheur à lui obéir.

Voilà donc les grandes vérités qui respirent, en quelque manière, et prennent un corps sous nos yeux dans le drame imposant du parvis.

Toutes les oblations sanglantes de la loi préfiguraient l'oblation du Christ, la substitution de la Victime sans tare au pécheur qu'elle a sauvé. Mais toutes ne la présentaient pas exactement sous le même point de vue. Ainsi, par exemple, tandis que l'holocauste, s'élevant en suave odeur devant l'Eternel, montrait plutôt le sacrifice de Christ comme l'oblation de bonne senteur qui devait rendre notre personne et notre culte parfaitement agréables à Dieu dans la communion de son Fils; la victime pour le péché, tout au contraire, particulièrement celle brûlée hors du camp et souillant tous ceux qui prenaient part à son immolation ou à sa combustion, tellement qu'ils ne pouvaient rentrer au camp avant de s'être entièrement lavés; la victime pour le péché le montrait plutôt comme l'offrande expiatoire qui devait ôter nos iniquités et notre malédiction. En d'autres termes : au lieu

qu'à l'autel, je contemple Jésus dont l'oblation volontaire est parfaitement agréable au Père et me rend moi-même en lui parfaitement agréable à ses yeux, hors du camp je contemple Jésus chargé tout à la fois de la réprobation du ciel et des imprécations de la terre, subissant à ma place l'éternelle condamnation que j'avais méritée.

Ce sont, comme on le voit, deux aspects bien différents du même sacrifice. Ces deux aspects, je les ai trouvés dans le type (Lév., I et IV) et naturellement je dois m'attendre à les retrouver dans l'antitype, puisqu'enfin c'est en vue de celui-ci que celui-là les présente; aussi les retrouvé-je, en réalité, dans l'enseignement positif de l'Evangile, comme sous les ombres de la loi. *Christ*, dit Paul aux Ephésiens (V, 2), *nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous en offrande et sacrifice à Dieu, en odeur de bonne senteur;* tel est le point de vue holocaustique, dirais-je, du sacrifice du Messie; et voici maintenant le point de vue purement expiatoire : *Christ*, dit saint Paul aux Galates (III, 13), *nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous, car il est écrit : Maudit soit quiconque est pendu au bois.*

Admirons la variété des sacrifices lévitiques et reconnaissons ici la sagesse et la bonté de Dieu. Il en est des types sacrificiels comme des types personnels : chacun d'eux, pris séparément, n'eût donné qu'une idée trop incomplète de la personne et de l'œuvre de Christ; le Seigneur a donc trouvé bon de les multiplier afin que, dans leur ensemble, ils nous montrassent la mort du Rédempteur sous ses divers aspects, autant du moins que des symboles le pouvaient faire.

Nous avons remarqué précédemment que, dans l'institution, c'est l'holocauste qui vient le premier; mais que, dans l'application, c'est, en général, le sacrifice pour le péché; et

nous avons dit que cela devait être : car le pécheur voulant s'approcher de Dieu, devait tout d'abord le faire par l'efficacité du sacrifice qui ôtait le péché. Ajoutons maintenant qu'il en est de même au point de vue chrétien. Celui qui s'approche de Dieu pour la première fois, et comme pécheur encore chargé de ses offenses, doit premièrement s'appliquer à lui-même, par la foi, Christ victime d'anathème, hostie expiatoire, avec ses grâces de rémission des péchés, de purification de la conscience, avant de pouvoir s'appliquer, comme pécheur reçu en grâce, comme adorateur, Christ hostie de suave odeur, victime d'holocauste, avec ses grâces de pleine acceptation devant Dieu, d'éternelle adoption et d'hérédité céleste. C'est naturellement dans la repentance et l'humiliation qu'il doit s'approprier Christ, victime d'anathème, avec ses pardons; c'est dans la louange et l'adoration qu'il devra s'approprier Christ, victime d'holocauste, avec sa pleine et éternelle justification de vie.

Tel est, selon nous, l'ordre évangélique correspondant à l'ordre lévitique; et telle aussi la corrélation du type et de l'antitype, comme il nous est donné de la concevoir; c'est ainsi que, dans l'un comme dans l'autre, chaque sacrifice retient et garde à nos yeux son caractère propre, purement expiatoire dans un cas, principalement eucharistique dans l'autre. Mais comme le Juif, après avoir offert à Dieu l'holocauste, retournait ensuite au sacrifice pour le péché, de même, à cause de l'infirmité humaine, le fidèle, après avoir saisi par la foi Christ victime de bonne odeur, devra retourner à Christ victime d'anathème, et par cela même des actions de grâce, de l'adoration, à la repentance évangélique, à la tristesse et à l'humiliation selon Dieu : allant ainsi, selon le besoin de son âme, du sacrifice expiatoire au sacrifice eucharistique, pour retourner du second au premier. C'est dans ce

cercle béni que devront s'accomplir ses expériences religieuses jusqu'au jour où, avec le péché, aura disparu pour jamais le sacrifice pour le péché, où l'humiliation aura fait place aux éternels alléluias.

Voilà du moins ce qui devrait être; mais, hélas! voilà ce qui n'est guère : nous connaissons mieux le sacrifice expiatoire que le sacrifice eucharistique; mieux le pardon, le rachat de Christ, que la pleine acceptation de notre personne et de notre service par la vertu de son oblation. Et cette lacune dans la connaissance, nous la payons dans la pratique. Il ne suffit pas, en effet, à mon bonheur de savoir que, Jésus ayant ôté mon péché, la malédiction du Juge ne repose plus sur moi; j'ai de plus besoin de savoir que le Père m'agrée et qu'il m'aime en lui d'un amour parfait. Il ne me suffit pas de croire qu'identifié par la foi avec Christ maudit à ma place, je ne suis plus mauvaise odeur aux narines de Dieu; j'ai besoin de croire que, identifié avec Christ dont l'obéissance volontaire jusqu'à la mort lui est parfaitement agréable, je suis bonne odeur à ses narines, oui, bonne odeur d'holocauste et bonne odeur de gâteau; que mon Sauveur, non-seulement ôte, absorbe complètement l'infection naturelle de ma personne, mais qu'il la parfume en quelque sorte de la suave odeur de sa très-sainte et parfaite oblation, si bien que mon être entier et toute mon activité chrétienne en sont comme embaumés devant le Père. Voilà ce que je dois comprendre pour posséder la pleine consolation qu'il me destine, et pour être mis en état de lui rendre le service filial et joyeux qu'il attend de moi.

B. — OBLATIONS NON SANGLANTES.

La corbeille des prémices.

Les oblations non sanglantes sont essentiellement les prémices ou premiers fruits des céréales et autres produits du sol, tant ceux qui ne faisaient que de mûrir que ceux qu'on avait déjà recueillis, orges, froment, huile, fruits ou moût (Lév., II, 14; XXIII, 10. Nomb., XVIII, 12. Deut., XVIII, 4). On les apportait à l'autel, durant toute la belle saison, de Pâque aux Tabernacles (c'est-à-dire d'avril à octobre), principalement aux trois grandes solennités : à Pâque, les prémices de l'orge; à Pentecôte, celles du froment; aux Tabernacles, celles des derniers fruits de l'année agricole. Les prémices étaient individuelles ou nationales. C'est des premières qu'il s'agit ici.

La seule nature des prémices dit suffisamment que leur oblation ne put avoir lieu que dans le pays de Canaan (1). Replaçons-nous devant l'autel au moment où Israël vient d'être mis en possession de la terre de la promesse: quel spectacle s'y présente à nos yeux ?

Docile à l'ordre de Dieu qui voulait que tous les chefs de famille se rendissent, au moins une fois l'an, pendant les trois grandes solennités, au *lieu qu'il avait choisi pour y faire habiter son Nom* et qui leur répète souvent de n'y point venir les *mains vides* (Exode, XXIII, 16-19; XXVI; XXXIV, 18 et suiv. Deut., XVI, 16, etc.); docile à cet ordre, un pieux enfant d'Abraham apporte à l'Eternel une

(1) Quant aux sacrifices, les Israélites purent en offrir au désert, ayant emmené d'Egypte avec eux une fort grande quantité de bestiaux.

corbeille pleine de fruits : c'est pendant la fête des Tabernacles, et au moment de la dernière récolte. Pour remplir la corbeille (Deut., XXVIII, 5), il a choisi, parmi les produits du sol, ce qu'il a trouvé de plus beau, de meilleur, figues, grenades, olives, dattes, raisins (Nomb., XVIII, 12. Deut., XXVI, 2); et la remettant au sacrificateur qui la pose devant l'autel (non sur l'autel, p. 26), il prononce ces paroles : « *Mon père était un pauvre misérable Syrien ; il descendit en* » *Egypte avec un petit nombre de gens ; il y séjourna, et il* » *devint une nation grande, puissante et nombreuse. Puis, les* » *Egyptiens nous maltraitèrent, nous affligèrent et nous impo-* » *sèrent une dure servitude. Et nous criâmes à l'Eternel, le Dieu* » *de nos pères; et l'Eternel exauça notre voix, et regarda notre* » *affliction, notre travail et notre oppression, et nous tira hors* » *d'Egypte à main forte et à bras étendu, avec une grande* » *frayeur, et avec des signes et des miracles. Depuis, il nous* » *mena dans ce lieu-ci, et nous donna ce pays, qui est un* » *pays découlant de lait et de miel. Maintenant donc, voici,* » *j'ai apporté les prémices des fruits de la terre que tu m'as* » *donnée, ô Eternel !* »

Telle est la confession de l'Israélite ; tout chef de famille doit la répéter chaque année, en posant devant Dieu la corbeille des prémices. Avant tout, il reconnaît l'humble origine de sa nation, déclarant que Dieu l'a trouvée aussi chétive et abjecte, qu'il l'a rendue *grande, puissante et nombreuse. Son père,* dit-il, *était un pauvre misérable Syrien* ou Araméen : c'est Jacob issu de parents Syriens, et ayant passé tant d'années de sa vie en Syrie où il s'était marié, et où tous ses enfants, hormis Benjamin, étaient nés. L'Israélite rappelle ensuite la dure condition sous laquelle la famille d'Abraham avait gémi en Egypte, où elle avait séjourné comme étrangère et servi comme esclave. Puis, il célèbre la

bonté, la puissance et la fidélité de Dieu, qui, touché des maux d'Israël, ému de ses cris, l'a tiré d'Egypte *à main forte et à bras étendu*, pour l'introduire enfin dans le *pays découlant de lait et de miel;* c'est à lui que la postérité de Jacob doit tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle a, notamment cette terre fertile dont elle n'est que l'usufruitière (Lév., XXV, 23); et maintenant, le cœur plein de joie (1), il vient *poser* le tribut de la reconnaissance devant le *Dominateur, l'Eternel, le Dieu d'Israël*, assis sur le propitiatoire, et se prosterner à ses pieds (Exode, XXXIV, 23).

Tel est le but moral de cette belle institution. Elle a encore un but politique. Les prémices sont offertes à Dieu qui les donne ensuite à ses ministres; car les sacrificateurs n'ayant point d'héritage en Canaan, reçoivent de sa main les premiers fruits de la terre, tout le meilleur (*Hébr.*, toute la graisse) de l'huile et tout le meilleur du moût et du froment, comme une portion de leur revenu (Nomb., XVIII, 12).

De plus, la fête admet une application spirituelle. Le fidèle doit offrir à Dieu par Jésus la corbeille des prémices, c'est-à-dire, qu'il doit lui adresser le juste hommage de tous les biens qu'il a reçus de sa fidèle bonté, biens de la création, biens de la providence, surtout biens de la grâce. Qu'ils sont riches, qu'ils sont nombreux et variés! C'est le don de sa Parole, et le bienfait d'une prédication évangélique. C'est la foi, c'est l'espérance, c'est l'amour; ce sont tous les fruits de son Esprit en nous, fruits, hélas! à peine mûrs à cause de notre corruption qui met d'incessants obstacles à leur plein développement, mais dont néanmoins il

(1) Deut., XXVI, 11. *Tu te réjouiras*, par opposition, je le suppose, aux Egyptiens qui faisaient des lamentations dans la cérémonie de l'oblation de leurs prémices (vers. 14).

veut bien agréer l'hommage par Jésus-Christ. Il a donné le sol, un cœur nouveau; il donne aussi tout ce que le sol produit, tout ce que le vent de sa grâce y fait germer (Cantiques, IV, 16; V, 1), et il attend de notre part le juste retour de la reconnaissance. En lui présentant la corbeille des prémices, nous ne faisons que lui présenter ce qui lui appartient, que lui rendre ce que lui-même a donné (1 Chr., XXIX, 14. Nomb., XVIII, 12, etc.). *Pauvres* et *misérables* de notre nature comme nous le sommes, enfants du transgresseur, tout ce que nous possédons, nous le tenons de sa libéralité. *Notre fruit procède de lui seul.* Honorons-le donc *des prémices de notre revenu.* Au meilleur des êtres offrons ce que nous avons de meilleur : les prémices de notre cœur, de nos sentiments, de nos affections, de nos ans, de nos journées (Osée, XIV. Prov., III, 9). Il donne pour qu'on le bénisse. Et la gratitude provoque de sa part de nouveaux bienfaits. Sûrement il n'a pas besoin de nos louanges; mais, dans l'intérêt de notre bonheur autant que pour sa gloire, il veut bien nous les demander et il daigne y tenir. Que d'autre part, le sentiment de notre indignité ne nous empêche jamais de les lui présenter; car, nous le savons, l'autel les sanctifie, le souverain Sacrificateur en ôte les imperfections, et le Père enfin les reçoit avec amour de la main de Jésus-Christ, le Juste (1 Jean, II, 2).

Avons-nous épuisé le symbole? Nous n'avons pas même touché le fruit le plus beau qui se cache ici sous le feuillage (p. 10). Instituée, comme on l'a dit, en vue de Canaan, l'oblation des prémices nous transporte en esprit dans ces jours bienheureux où la nation juive, dispersée, errante encore à présent sur toute la face de la terre comme dans une vaste solitude, mais affranchie alors de tous ses maux, délivrée de tous ses ennemis, rentrera, sous la fidèle protec-

tion du Dieu de Jacob (Ps. CXLVI), dans le bon *pays d'Emmanuel*, pour y jouir à plein de toutes les bénédictions que mille oracles lui assurent (Ps. LXVII. Amos, IX. Osée, XIV. Esaïe, XII, etc., etc.). Surtout, l'oblation des prémices nous transporte par la foi dans cette grande et solennelle journée, où, parvenue au terme de ses longs pèlerinages et reçue enfin dans la céleste Canaan, l'Eglise de Dieu se rassasiera des fruits de la gloire, après avoir longtemps savouré ceux de la grâce. Alors, pour ainsi dire, elle en remplira la corbeille, et la présentant au Dieu trois fois saint, parmi les chants de triomphe et les alléluias, elle reconnaîtra que son premier père était un *pauvre misérable* pécheur qui, par sa désobéissance, l'avait plongée dans la ruine et la perdition : que, *descendue* dans l'Egypte de la servitude et du malheur, elle y gémissait sous le joug du plus cruel des Pharaons ; elle bénira le Seigneur de l'en avoir magnifiquement retirée *à main forte et à bras étendu ;* de l'avoir non-seulement garantie des ennemis acharnés, innombrables, qui la harcelaient dans sa marche, mais fidèlement éclairée, mais abondamment nourrie, et puissamment soutenue pendant toute la durée de son long voyage à travers le désert de ce monde, pour l'introduire enfin dans le repos de la vraie Canaan. Héritière de Dieu, cohéritière de Christ, elle célèbrera nuit et jour sa vérité, elle exaltera sa charité et redira aux siècles des siècles : A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau soient la bénédiction, l'honneur, la gloire et la puissance éternellement ! Amen.

Il ne sera pas inutile en terminant d'ajouter quelques mots sur le sens figuré du terme *prémices* dans l'Ecriture. Cette belle et riante image, si familière à la fois et si chère aux Hébreux, passa naturellement de bonne heure dans leur langage. Elle revient fréquemment dans la Bible, où elle

s'applique premièrement à Christ appelé *les prémices de ceux qui dorment*, ou le *premier de la résurrection d'entre les morts ;* puis, à la première génération des chrétiens : choisis d'entre les hommes, ils avaient, en effet, été mis à part pour le Seigneur, selon la parole de Jacques (chap. I) : Dieu *nous a engendrés, de sa propre volonté, pour que nous fussions comme les prémices de ses créatures. Les prémices*, ce sont donc ici les premiers chrétiens ; la moisson, c'est la masse des âmes qui devaient croire en Jésus jusqu'à la fin des siècles (1 Tim., I). Jérémie, longtemps avant Jacques, avait déjà nommé la famille d'Abraham : *Sainteté à l'Eternel et prémices de son revenu* (II, 3), comme étant la première famille de la terre, la plus agréable au Seigneur, celle à qui tout d'abord appartiennent les dons de son amour. *Israël est mon premier-né. Au Juif premièrement, puis au Grec* (Exode, IV. Rom., I). Saint Paul appelle Epaïnette et Stéphanas *les prémices de l'Achaïe* (Rom., XVI. 1 Cor., XVI), parce que ces deux fidèles avaient été les premiers fruits de sa prédication dans cette belle province de l'empire romain.

Enfin, saint Jean, dans l'Apocalypse, qualifie du beau titre *de prémices à Dieu et à l'Agneau*, les chrétiens, vainqueurs de la bête, qu'il voit sur la montagne de Sion, pendant qu'il nomme *moisson* ceux qui plus tard les rejoindront dans le ciel (Apoc., XIV).

Le mot *prémices* s'applique également à des choses ; c'est ainsi que Paul appelle *prémices de l'Esprit* (Rom. VIII) ce doux, cet intime et ineffable sentiment de paix et de confiance que l'âme fidèle, *scélée pour le jour de la rédemption*, puise dès à présent dans la communion de Jésus et la grâce du saint Consolateur : les premiers fruits de cette magnifique récolte de bénédictions de joie et de gloire que l'Eglise recueillera dans le siècle à venir, quand elle aura en pléni-

tude dans la terre de promission ce qu'elle ne possède qu'en partie dans le désert (Nomb., XIII et XIV). Ah! qu'il nous soit donné de savourer maintenant les premiers fruits de l'amour divin jusqu'à l'heure de la pleine récolte, de chercher et de trouver, dans la jouissance des avant-goûts du bonheur éternel, la force et l'énergie dont nous avons besoin pour être rendus plus que vainqueurs de toutes les difficultés et de tous les maux que nous rencontrons journellement sur le chemin des cieux.

3e SECTION. — SERVICE DE L'AUTEL AUX SABBATHS.

Le sabbath ou repos rappelle la création du monde en six jours et le repos qui la suivit; il rappelle aussi la délivrance d'Egypte, ou repos accordé à Israël affranchi du joug de Pharaon (Exode, XX, 10. Deut., V, 15). Le sabbath est triple sous la loi : le sabbath du septième jour, celui de la septième année, et celui de la cinquantième.

Le service de l'autel au sabbath du septième jour est le même qu'aux jours ordinaires, sauf en deux points : il y a sainte convocation à la porte du tabernacle, et l'holocauste continuel est doublé ce jour-là. Le principal sabbath du mois s'appelle nouvelle lune (grec, *néoménie*). L'aspect de l'enceinte extérieure du tabernacle prend alors quelque chose de particulièrement animé; au son doux, clair et argentin des trompettes sacerdotales, comme à la voix de Dieu, Israël se porte en foule vers l'entrée du parvis. La néoménie est pour ce peuple un jour de fête et de banquets sacrés; c'est pourquoi l'Ecriture range au nombre des calamités publiques la cessation des nouvelles lunes. Les trompettes qui retentissent ce jour et les autres jours de sabbath, comme en général à toutes les solennités, sem-

blent appeler sur les oblations de la nation sainte le regard favorable de l'Eternel (Ps. LXXXI. Nomb., X, 10; XXVIII, 11; XXIX, 1. 1 Sam., XX, 5. Osée, II, 11, etc.).

Le sabbath du septième jour a été célébré dans le désert; le sabbath de la septième année et celui de la cinquantième n'ont pu l'être que dans la terre de Canaan (Exode, XXIII, 11. Lév., XXV, etc.); au reste, le service de l'autel était le même alors que dans les années ordinaires (1).

4e SECTION. — SERVICE DE L'AUTEL AUX GRANDES SOLENNITÉS.

Dans le développement des principales solennités juives, nous suivrons l'ordre du chapitre XXIII du Lévitique; c'est l'ordre chronologique, c'est aussi l'ordre divin (2); et, dans le but d'assister aux fêtes qu'il décrit, nous nous transporterons de nouveau dans le pays de Canaan; car, à l'exception de la Pâque (Nomb., IX), elles n'ont pu manifestement être célébrées que dans la terre de la promesse. Toutes les fêtes de la nation viennent se placer en quelque sorte entre l'équinoxe du printemps et celui d'automne : au printemps, la Pâque ou fête des pains sans levain; vers l'été, la Pentecôte ou fête de la moisson du froment, ou des semaines; vers l'automne enfin, les autres solennités, notamment les tabernacles ou fête de la récolte (Exode, XXIII, XXXIV, etc.). Il y a toujours obla-

(1) Tout en servant de mémorial pour un bienfait passé, le sabbath annonçait comme type un repos futur. Paul dit que les solennités des Hébreux (et les sabbaths en faisaient partie) étaient des ombres, et que le corps, la réalité, est Christ (Col., II). Voir la note E à la fin du volume.

(2) Voir la note H.

tion de prémices nationales à chacune des trois fêtes principales que nous venons de nommer.

Article 1. — *L'Autel à Pâque.*

La Pâque est la grande solennité de la nation. Dieu l'appelle *ma fête solennelle*, *mon sacrifice* (Exode, XXIII, 18). Le mot Pâque, en hébreu, *passage*, nous rappelle aussitôt cette nuit, la plus lugubre des nuits de l'Egypte, en laquelle l'ange, qui frappa la terre des Pharaons, passa par-dessus les maisons des Hébreux teintes du sang de l'agneau pascal, sans toucher à leurs premiers-nés (Exode, XII). Le mot désigne, tantôt la semaine pascale, tantôt le jour de Pâque seulement, d'autres fois l'agneau pascal. La semaine pascale commençait le soir du quatorzième jour de Nisan ou Abib, premier mois de l'année sacrée, mars-avril (c'est-à-dire, le quatorzième jour de la lune de mars), et durait jusqu'au vingt-unième au soir. Il y avait sainte convocation le premier et le septième jour. Les trois premiers étaient les plus remaquables : le 14, préparation de l'agneau pascal et sa manducation dans la nuit du 14 au 15 ; le 15, jour de Pâque, premier des azymes ou pains sans levain; le 16, oblation des prémices de la moisson des orges.

Le 14e jour de Nisan (vendredi). — *Préparation de la Pâque.*

Revenons à l'autel ce jour-là. Nous sommes entre les deux vêpres, entre trois et six heures du soir (D). L'holocauste est immolé dans le parvis du tabernacle et brûlé sur l'autel où sa fumée monte en suave odeur devant Dieu. En même temps, l'agneau pascal, amené par chaque père de famille

à l'entrée du parvis, est égorgé par lui-même, et le sang, recueilli par un sacrificateur, est répandu sur les bords de l'autel (1); car, c'est un sacrifice (p. 28), un sacrifice de paix (Exode, XII, 27; XXIII, 18; XXXIV, 25. Deut., XVI, 5, 6. Nomb., IX, 7). Après quoi, le corps de l'agneau, remis à l'Israélite qui l'a offert, sera rôti, puis mangé en famille, dans la nuit du 14 au 15, avec les azymes et les herbes amères. Défense expresse est faite d'en briser les os.

La Pâque juive était la figure de la Pâque chrétienne, de l'éternelle et glorieuse délivrance accordée à l'Eglise; et la victime pascale était le type du Rédempteur qui l'a obtenue par sa mort. *Christ notre Pâque* (notre agneau pascal) *a été sacrifié pour nous* (1 Cor., V).

Israël, par l'immolation de l'agneau pascal, fut racheté de la mort et de l'esclavage pour être une nation particulièrement consacrée au service de Dieu. L'Eglise, par la mort de Christ immolé pour elle, a été rachetée de tous ses péchés, délivrée de l'esclavage de Satan et retirée du présent siècle mauvais pour être *un peuple qui appartienne en propre* au Seigneur *et qui soit zélé pour les bonnes œuvres* (Actes, XXVI, 18. Gal., I, 4. Tite, II, 14, 15).

La victime pascale était un agneau, le plus innocent et le plus paisible des animaux, qui souffre sans se plaindre et qui se laisse égorger sans résistance. Jésus, l'Agneau de Dieu, *le Maître doux et humble de cœur*, Jésus s'est laissé *conduire* pour nous à *la tuerie* comme un *agneau muet;*

(1) Selon l'opinion la plus probable, l'agneau ou le chevreau pascal, tué la première fois dans les demeures des Hébreux, après l'érection du tabernacle fut égorgé dans le parvis par les chefs de famille pontifes dans leurs maisons; plus tard, par les sacrificateurs. Autres victimes offertes dans la semaine pascale (2 Chr., XXXV. Deut., XVI, 2, 5, 6. Nomb., XXVIII, 19, etc., etc.).

chargé d'injures, il n'en a point rendu ; battu de verges, outragé, crucifié, *il n'a point ouvert la bouche* (Esaïe, LIII. 1 Pierre, II).

L'agneau pascal était sans tare. Jésus est l'*Agneau sans défaut et sans tache, dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude* (1 Pierre, II. Esaïe, LIII).

L'agneau pascal avait un an. Christ s'est livré à la mort pour nous à la fleur de son âge.

Il était égorgé le quatorzième jour de la lune de mars, entre trois et six heures du soir, et c'est aussi le quatorzième jour de la lune de mars, entre trois et six heures du soir que Jésus, *ayant jeté un grand cri*, rendit l'esprit sur la croix (Matth., XXVII) (1). Ainsi, le même jour, à la même heure, où le sang de l'agneau journalier et celui de l'agneau pascal coulaient au pied de l'autel du Seigneur, le sang de l'Agneau de Dieu, coulant sur le Calvaire (2), lavait nos iniquités, et confirmait la vieille tradition juive annonçant qu'Israël serait racheté par le Messie le même jour où il avait été délivré d'Egypte.

L'agneau pascal était ensuite rôti au feu. Jésus a supporté pour nous les ardeurs dévorantes du courroux divin.

Les os de l'agneau n'étaient point rompus. Les soldats romains laissèrent le corps de Jésus en son entier, afin que cette écriture fût accomplie : *Pas un de ses os ne sera rompu* (Jean, XIX. Ps. XXXIV).

Lors de la première Pâque en Egypte, le sang de l'agneau pascal n'avait pas été répandu seulement; il avait été mis

(1) L'heure du soir peut avoir été choisie pour donner à entendre à quelle heure de l'âge du monde le Messie mourrait pour nos péchés, savoir vers son déclin, dans les *derniers temps*, en la *consommation des siècles* (Hébr., I, 2; IX, 26, etc.).

(2) Voir les notes D et F à la fin du volume.

par les Israélites sur les poteaux de leurs maisons et le seuil de leurs portes, afin que l'ange armé du glaive de Dieu *passât* par-dessus leurs demeures sans frapper leurs premiers-nés (1). Nous ne demandons pas ce que le symbole signifie. Il ne suffit pas à notre salut que le sang de Christ ait été répandu pour nous; il faut qu'il soit appliqué à notre âme et qu'elle en soit comme arrosée par la foi: alors seulement il n'y a plus de colère à venir, plus de condamnation pour nous; Dieu voit sur nous *le sang*, le sang de Christ, comme il avait vu le sang de l'agneau sur les demeures des Hébreux (Exode, XII, 13. Rom., VIII, 1. Jean, III, 36). Ils avaient mangé leur première Pâque dans la confiance, la joie et les actions de grâce et sous la protection du sang de l'agneau pascal; sous la protection du sang de Christ, nous mangeons, dans une pleine sécurité, le véritable Agneau pascal, ayant en mains le calice du salut et bénissant le Nom de notre grand Libérateur.

On le voit, l'agneau n'était pas seulement égorgé par les enfants d'Israël; sa chair ensuite était mangée par eux. Jésus, crucifié pour nous n'est pas uniquement notre sacrifice eucharistique et notre propitiation; il est aussi notre pâture. *Je suis le pain de vie descendu du ciel; le pain que je donnerai, c'est ma chair, laquelle je donnerai pour la vie du monde. En vérité, en vérité, je vous dis, celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle.*

Telle est la nourriture qu'il nous faut prendre, et prendre tous les jours ; comme notre corps ne vit pas de l'aliment du jour précédent, ainsi le repas spirituel que nous avons fait

(1) Le mot de l'original rendu par *passer*, signifie passer par-dessus et sans faire de mal, épargner.

hier ne nourrit pas notre âme aujourd'hui; et comme il ne vit pas non plus de la vue des aliments, ni de la connaissance de leurs propriétés nutritives, notre âme ne saurait pas mieux vivre d'une connaissance purement spéculative de Jésus et de l'efficacité de sa mort. Prenons donc la viande mystique; mangeons par la foi l'Agneau pascal; et, selon le type, mangeons-le tout entier : car, en Jésus, en ses souffrances, en sa mort expiatoire, tout nous est vie et nourriture; ainsi, *nous croîtrons dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ;* et, toujours plus intimement unis à sa personne divine, nous éprouverons que, tandis que l'aliment matériel digéré s'assimile à notre propre substance, l'aliment spirituel, au contraire, nous assimile et nous transforme de plus en plus à la sienne. Mais encore une fois, c'est tous les jours, c'est à toute heure que le fidèle est appelé à manger ainsi l'Agneau pascal, à célébrer *la fête*, la fête par excellence, à *festoyer* (1 Cor., V, 8, *grec*) l'éternelle rédemption de l'Eglise; c'est tout seul avec son Dieu, ou dans la compagnie de ses frères, et surtout quand avec eux il célèbre la mort de Jésus dans le repas du Seigneur. La cène est aujourd'hui pour nous ce que la Pâque était autrefois pour les Juifs, la fête commémorative de notre rachat; et le langage qu'elle parle à notre cœur est aussi le même: seulement ce que la Pâque ancienne montrait en symbole, la Pâque nouvelle le montre accompli, et au lieu que la première annonçait la mort du Messie jusqu'à ce qu'il vînt, la seconde rappelle sa mort jusqu'à ce qu'il revienne (1 Cor., XI, 26).

L'agneau se mangeait avec les azymes, et, sous peine de mort, aucun levain ne devait se trouver dans la maison durant les sept jours de la fête pascale. Jésus, le Saint de Dieu, Jésus que n'a point souillé le levain du péché, est notre

azyme, la très-sainte nourriture de notre âme durant les sept jours de notre vie terrestre. Mais il veut aussi que devenus à notre tour azymes, que dépouillés de toute malice envers nos frères et de toute hypocrisie envers Dieu, débarrassés de tout vieux levain d'Egypte, nous célébrions la fête avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité (1 Cor., V).

A l'agneau rôti, les Hébreux ajoutaient les herbes amères. Elles pouvaient représenter les souffrances de Jésus; et l'acte de les manger, la communion que les fidèles ont avec le Sauveur dans ses douleurs et dans sa mort; si nous mourons journellement avec Christ au monde et à sa convoitise, si le péché nous est amer, Christ alors nous sera doux, et nous mangerons avec bonheur l'Agneau pascal; si nous éprouvons la communion de ses souffrances, nous connaîtrons aussi la vertu de sa résurrection et la communion de sa gloire.

Enfin, les Hébreux, comme on l'a vu, se réunissaient en familles pour célébrer ensemble, et comme des frères, dans ce repas d'amour, les miséricordes du Dieu qui les avait rachetés de la main de Pharaon. Eh bien, nous aussi, familles de frères qu'il a tant aimés, nous qu'il a sauvés d'un salut éternel, nous, églises de Jésus, réunissons-nous autour du Père et de sa table dans un même sentiment de charité, nous tenant les uns les autres comme par la main, aimant Celui qui nous a aimés le premier, pardonnant comme il nous a pardonné, « non pas seulement, a dit un cher serviteur de Dieu, non pas seulement en ne haïssant plus, mais en bénissant, mais en aimant (1). »

(1) Notre but ne nous appelant pas à entrer dans de plus amples détails sur la Pâque, nous renvoyons le lecteur aux écrits spéciaux.

Le 15e jour (samedi). — *Jour de Pâque, ou premier jour des Azymes* (1).

Le lendemain du jour où l'on immole l'agneau pascal est un sabbath, le plus grand de l'année; c'est la Pâque proprement dite et la principale solennité des Hébreux. Retentissement des trompettes sacerdotales, sainte convocation, holocaustes multipliés, joie universelle, repos après le sacrifice et la manducation de l'agneau, repos complet, image de Celui qui est le fruit et le salaire du long et douloureux travail de Jésus-Christ, le mystique agneau pascal (Exode, XII, 16. Lév., XXIII. Nomb., XXVIII).

Le 16e jour (dimanche). — *Second jour des Azymes. Oblation des Prémices et consécration de la Moisson.*

Mais la fête est-elle terminée et le symbole épuisé? Nullement. Le Saint-Esprit, dans les rites du premier jour, nous a montré Jésus-Christ, notre victime propitiatoire et notre céleste aliment; dans le repos du second, Jésus-Christ le principe et la cause méritoire du repos qui reste pour le peuple de Dieu; il va maintenant nous peindre, dans les cérémonies du troisième jour, Jésus-Christ notre vie et notre résurrection, l'espérance de la gloire éternelle.

Le lendemain de la Pâque, second jour des azymes, 16e de Nisan ou Abib (2), avait lieu l'oblation des prémices de

(1) Le sabbath, celui de la Pâque en particulier, commençait la veille après le coucher du soleil: ainsi l'agneau pascal, avec les pains sans levain et les herbes amères, était de fait mangé le jour de Pâque, qui était bien réellement le premier des azymes.

(2) *Abib.* Hébr. *épis.* Mois des épis. Le jour dont il s'agit est probablement le jour appelé *sabbath-second-premier* (Luc, VI, 1), c'est-à-dire

l'orge, première moisson de l'année. A peine l'aurore a-t-elle blanchi l'horizon, que déjà le grand pontife est devant l'autel, paré de ses vêtements de gloire. Ses mains sont pleines des prémices de l'orge qu'il tournoie devant l'Eternel et qu'il lui offre au nom de la nation. Dès ce moment, la moisson représentée par la première gerbe est envisagée comme une moisson consacrée à Dieu, d'après le principe lévitique: *Les prémices étant saintes, la masse l'est aussi;* le regard de la bienveillance divine repose sur elle, et sitôt mûre on y mettra la faucille (Lév., XXIII).

L'oblation et la consécration des prémices nationales a sans nul doute une haute signification. C'est un noble et touchant hommage que la nation rend à Dieu par l'organe du pontife qui la représente; Israël reconnaît solennellement que c'est uniquement à la munificence divine qu'il est redevable de tous les biens dont il jouit.

Ce beau rite proclame aussi d'augustes vérités. Avant tout, l'unité du Christ et de l'Eglise. Il est les *prémices*, elle est la *moisson* (1 Cor., XV); or, les prémices et la moisson sont de même nature et appartiennent au même champ; la seule différence entre elles, c'est que les prémices sont mûres les premières et se composent des épis les plus beaux. Pour tout le reste, entière conformité. Tels les premiers fruits, telle la masse. Jésus est un épi, le premier mûr, et le plus beau de cette immense et magnifique moisson que l'Esprit saint fait croître et mûrir de siècle en siècle à la louange du

premier sabbath après le second jour des azymes, point de départ de la fête des sept semaines ou Pentecôte. Les sabbaths suivants s'appelaient *second-second*, *second-troisième*, et ainsi des autres jusqu'au *second-septième* qui précédait immédiatement la Pentecôte. C'est ainsi que les Hébreux comptaient les sept sabbaths (et les sept semaines) qui devaient s'écouler entre la Pâque et la Pentecôte, ou fête des semaines.

Père dans le vaste champ de ce monde. Il appartient à la masse. Il est l'un de nous, un homme, le second homme, déjà couronné de gloire et d'honneur.

Le rite proclame aussi les bienheureuses conséquences de l'unité du Christ et de son Corps; il proclame la pleine acceptation de l'Eglise, et son admission dans le sanctuaire céleste en Jésus-Christ ressuscité qui se présente lui-même devant Dieu pour elle comme de saintes prémices. Elle est toute entière devant lui dans la personne de son Chef glorifié. Et comme la masse était sanctifiée et rendue agréable à l'Eternel dans l'oblation des premiers épis, ainsi l'Eglise est sanctifiée et rendue agréable au Père dans la présentation devant sa face et la comparution de son Fils bien-aimé. Douce et sublime vérité que les types du tabernacle ramènent sous toutes les formes! Dieu voit en même temps, et du même œil, la moisson et les prémices. Il ne les sépare point dans son amour. Pour lui, la sainteté et la gloire de la première gerbe mûre, de la gerbe privilégiée, se reflètent tout entières sur la moisson. Car il en est de l'Eglise comme d'Israël: les prémices de ce peuple, les patriarches, ayant été consacrés à l'Eternel, mis à part pour lui, la masse, c'est-à-dire leur postérité, lui est par cela même consacrée et il l'aime à cause d'eux (Rom., XI); Jésus, de même, ayant été consacré au Père, l'Eglise lui est maintenant consacrée en Jésus et il l'aime et la bénit à cause de lui.

Le symbole dit plus encore. Non-seulement il exprime la gloire actuelle de l'Eglise dans sa pleine acceptation devant le Père et son admission dans le ciel en la personne de Christ; il exprime en outre sa gloire future dans sa résurrection bienheureuse et sa propre introduction dans la maison de Dieu. Car elle suit nécessairement les destinées de son Chef, et puisque Jésus est sorti victorieux de la tombe,

l'Eglise sanctifiée, agréée en lui, ne peut rester sous l'empire de la mort; il faut qu'elle se relève de la terre, moisson bénie. Aussitôt parvenue à sa pleine maturité, elle tombera donc sous la faux du Seigneur, comme déjà sont tombées les prémices; puis, formée en javelles, elle sera recueillie dans les greniers du Père, au jour de l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ (1 Cor., XV. Tite, II).

Telle est la conséquence nécessaire de la relation qui existe entre Christ et l'Eglise. Un fait, puis une parole confirment pleinement ce que nous avançons. Transportons-nous à Jérusalem, le troisième jour après la mort du Sauveur, et voyons ce qui s'y passe à l'autel de Dieu. Une nouvelle coïncidence, non moins merveilleuse que celle qui avait eu lieu le jour de la crucifixion de Christ, nous remplit d'un saint étonnement. Au moment où le souverain sacrificateur devant l'autel tournoyait la première gerbe mûre, consacrant ainsi la moisson, à cet instant-là même, Jésus, aux portes de la cité sainte, Jésus, *les prémices de ceux qui dorment*, brisant les liens de la mort, s'élançait vainqueur du tombeau.

Voilà le fait. Voici la déclaration. *Maintenant*, dit saint Paul, *Christ est ressuscité des morts, et il est devenu les prémices de ceux qui dorment; car, puisque c'est par un homme qu'est la mort, c'est aussi par un homme qu'est la résurrection des morts. Car, comme tous meurent en Adam, de même aussi tous (tous ceux qui sont de Christ) seront rendus vivants en lui* (1 Cor., XV).

Le Christ mourait donc avant-hier; hier, il se reposait dans la tombe; aujourd'hui, il ressuscite, *prémices de ceux qui dorment*. Avant-hier, il nous obtenait la vie par ses douleurs; hier, il se reposait du long *travail de son âme;*

aujourd'hui, nouvel Adam, *esprit vivifiant*, il recueille *le fruit* de son œuvre. C'est la vie impérissable. Elle commence en lui et par lui, la Tête du Corps, le Prince de la vie sorti le premier victorieux de la tombe; elle va suivre pour ses membres, se développer successivement en chacun d'eux, jusqu'à ce que tous en aient reçu la communication, ressenti la bienheureuse puissance, en leur âme l'un après l'autre, puis en leurs corps tous ensemble au grand jour de Christ. C'est surtout ce dernier point qui préoccupe l'Apôtre. Jésus *est* donc *les prémices de ceux qui dorment.* Il est le *premier de la résurrection d'entre les morts.* Il l'est d'abord quant à l'ordre des temps, la récolte des prémices précédant celle de la moisson. Il l'est aussi quant à la dignité; on choisit naturellement pour prémices ce qu'il y a de plus riche dans le champ : Jésus-Christ est le plus noble épi de la moisson que Dieu doit couper et recueillir au dernier jour.

Mais la parole du Saint-Esprit va plus loin encore. La résurrection de Christ est tout à la fois le gage, le type et le principe de la nôtre. Elle en est le gage : de même que la récolte des prémices était nécessairement suivie de celle de la masse, de même la résurrection du Sauveur sera nécessairement suivie de celle de son Corps.

Elle en est le type, le modèle : comme les prémices et la masse se ressemblent parfaitement, ainsi Jésus, le modèle, le patron de la nouvelle création, ou nouvelle naissance de la tombe, Jésus et ses membres ressuscités offriront entre eux une parfaite ressemblance; et de la même manière que nous portons actuellement l'image de l'Adam terrestre, nous porterons un jour l'image de l'Adam céleste (1 Cor., XV).

Enfin, la résurrection de Christ est le principe et la source de la résurrection des saints. Car, une fois les prémices

détachées de la moisson, et solennellement offertes à Dieu devant l'autel, la masse, avons-nous dit, la masse entière consacrée au Seigneur et agréable à ses yeux, ne pouvait rester sur le sol, et, sitôt mûre, elle tombait sous la faucille du moissonneur. De même aussi l'Eglise sanctifiée en Christ, agréable au Père en sa personne, ne peut rester dans la tombe; sitôt complète, elle en sortira donc et s'en relèvera, moisson glorieuse, à la voix de son Chef déjà ressuscité, de sa Tête bénie, du second Homme venu du ciel, qui ne vivifie pas l'âme seulement de ceux qui lui sont unis par l'Esprit saint, mais leur être tout entier, afin que cette écriture soit accomplie : *Celui qui croit en moi a la vie éternelle : c'est pourquoi, je le ressusciterai au dernier jour.*

Ce qu'il enseigne sous l'image de la moisson, le chapitre le confirme sous celle du corps humain; la même relation existe entre la Tête et le Corps, qu'entre les prémices et la masse, et la même conséquence en découle : *Comme tous meurent en Adam, de même aussi tous seront vivifiés en Christ; mais chacun en son rang les prémices, c'est Christ; puis, ceux qui sont de Christ seront vivifiés en son avènement* (vers. 22, 23).

C'est à l'aube du jour qui suivait la Pâque (huitième jour), que le souverain sacrificateur tournoyait les prémices devant l'Eternel; c'est au matin du huitième jour que Jésus-Christ est sorti de la tombe pour se présenter ensuite devant Dieu comme les *prémices de ceux qui dorment;* ce sera de même au matin du huitième jour (p. 80), et après le repos de l'état intermédiaire, ce sera à l'aube du jour millénial, du *jour d'éternité*, que l'Eglise, brisant les liens de la mort, ressuscitera conforme à son Chef déjà glorifié. Alors la terre qui, pour peu de temps encore, retient dans ses entrailles l'Eglise de Jésus, la terre, après avoir reçu les douces et

fertilisantes *pluies* de la *dernière saison*, *jettera dehors les trépassés*. Jour bienheureux! riche moisson! sainte et glorieuse récolte! Oh! puissé-je être trouvé moi-même dans le nombre des épis bénis qui doivent tomber alors sous la faux du Seigneur pour être éternellement recueillis dans ses greniers (Matth., XIII)!

Voilà donc ce que dit la parole des Corinthiens, et voilà ce que symbolise l'oblation des prémices. Maintenant, quel doux reflet l'une et l'autre, la parole et la cérémonie, jettent sur les lugubres avenues de la mort! de quelle pure et vive lumière elles éclairent les sombres profondeurs de la tombe! O *bonne espérance*, ô *consolation éternelle* des fils de Dieu! voyez ces chers disciples de Jésus allant confier à la terre les restes périssables de l'un d'entre eux qui vient de s'endormir au Seigneur. Ils vont y jeter ce qui n'en sortira plus! dit l'incrédulité. Ils vont y semer, dit la foi, le germe invisible d'un corps nouveau qui, tout à l'heure, à la voix de Christ, s'élancera du sépulcre impérissable et glorieux; la terre reprendra ce qui est à la terre, mais elle respectera ce qui est à Christ; et tout ce qu'il y avait de mortel dans le bienheureux racheté de Jésus sera pour jamais absorbé par la vie.

Il y a plus de dix-huit siècles que les prémices ont été coupées. La moisson ne peut tarder beaucoup à l'être. *Encore un peu de temps, et Celui qui doit venir, viendra.* A peine aurons-nous fermé les tombes qui ont reçu les dépouilles mortelles de ceux que nous aimons en Christ, à peine aura-t-on recouvert la fosse qui doit recevoir la nôtre, que le second Homme, descendant du ciel avec une voix d'exhortation et la trompette de l'archange, les rouvrira pour en relever *le corps de notre humiliation* rendu *conforme au corps de sa gloire par cette puissance par laquelle il peut même s'as-*

sujettir toutes choses. Ayant cette espérance en lui, purifions-nous donc, comme lui-même aussi est pur (Phil., III. 1 Jean, III).

Résumons ce que nous venons de dire sur les trois premiers jours de la fête de Pâque : le premier (vendredi), immolation et manducation de l'agneau pascal ; le second (samedi), repos de la Pâque ; le troisième (dimanche), oblation des prémices. Ces trois jours contiennent donc, en symbole, l'œuvre entière de la rédemption : le premier nous rappelle le rachat et la nourriture de l'Eglise ; le second, son repos actuel en Christ ; le troisième, sa résurrection et sa gloire futures. Le premier et le dernier sont les plus remarquables quant au service de l'autel, celui-là nous montrant Jésus immolé pour nos péchés, celui-ci Jésus ressuscité pour notre justification. Qu'à lui soit gloire éternellement ! Amen.

Article 2. — *L'Autel à la Pentecôte.*

Le mot Pentecôte signifie en grec *cinquantième*. La fête qu'il désigne avait lieu, en effet, cinquante jours après l'oblation des prémices, ou sept semaines révolues après la Pâque : de là le nom de *fête des semaines* ou *des sept semaines* qu'elle porte aussi dans la Bible (Deut., XVI, 10, etc.). On offrait alors à Dieu les prémices du froment qu'on venait de recueillir : de là le nom de *fête solennelle de la moisson des premiers fruits*, également donné à la Pentecôte (Ex., XXIII, 16). La loi ne permettait pas de moudre le froment nouvellement coupé, avant que les prémices n'en eussent été tournoyées devant l'autel, comme elle ne permettait pas non plus de couper l'orge avant l'oblation de l'homer ou poignée de cette céréale (Lév., XXIII).

Replaçons-nous en présence de l'autel le jour de la Pentecôte. Le sacrificateur y tournoie devant l'Eternel un gâteau nouveau et deux pains levés que les enfants de Jacob ont apportés de leurs demeures et qu'ils ont faits avec le blé de la moisson complètement achevée; il les offre au Seigneur avec les sacrifices de ce jour : c'est un nouvel hommage que la nation, par son organe, rend au *souverain Possesseur des cieux et de la terre*, vrai propriétaire du sol et des récoltes (Lév., XXV, 23).

La Pentecôte a de plus un but politique. Puisqu'on la célèbre cinquante jours après la Pâque et le jour anniversaire de la publication de la loi, nul doute qu'elle ne se rapporte à ce dernier événement, comme la Pâque se rapportait à la sortie d'Egypte. La Pentecôte retrace donc à notre souvenir la scène imposante dont Sinaï fut témoin quand, cinquante jours après le rachat d'Egypte et la première Pâque, l'Eternel, au sein de l'appareil le plus formidable, adopta solennellement la famille d'Abraham, à laquelle il donna ses commandements écrits sur des tables de pierre : constituant ainsi l'Israël selon la chair, inaugurant la première économie, la lettre, le ministère de la loi, de la servitude et de la mort.

Outre ce but politique, la Pentecôte, comme la Pâque, comme toutes les solennités juives, avait sûrement une intention mystique (Col., II, 17). Elle dirigeait les regards d'Israël vers une scène bien autrement glorieuse, vers celle qui devait ébranler le mont de Sion et remuer à fond Jérusalem, quand, quinze cents ans plus tard et cinquante jours après la Pâque chrétienne et la résurrection de Jésus, prémices de ceux qui dorment, le Seigneur devait envoyer du ciel l'Esprit de vérité pour amener à lui les pécheurs dont il voulait composer son nouveau

peuple, et pour mettre dans leur entendement sa loi, loi de liberté, loi d'amour, écrite sur les tables charnelles de leurs cœurs : constituant ainsi l'Israël selon l'Esprit formé de Gentils comme de Juifs, inaugurant la nouvelle économie, l'esprit, le ministère de l'Esprit, de la liberté, de la justification gratuite et de la vie (Hébr., XII. 2 Cor., III).

L'interprétation spirituelle que nous donnons de la Pentecôte juive n'est point arbitraire. Une coïncidence admirable, non moins étonnante que celles dont la cité sainte avait été témoin le jour de l'immolation de l'agneau pascal et de celui de l'oblation des prémices, un fait immense vient la confirmer. Le même jour où le souverain pontife lévitique, debout devant l'autel, tournoyait les deux pains levés provenant des prémices du froment, le Saint-Esprit de la promesse, envoyé du ciel par Jésus ressuscité, convertissait le Juif (et bientôt après le Gentil, Jean, XVI. Actes, II, X, XI), pour les réunir ensuite en une seule et même offrande, l'offrande de la Pentecôte chrétienne et les présenter à Dieu comme une sainte oblation.

Il existait une relation intime entre la Pâque et la Pentecôte juives. C'est de la première que se comptaient (Lév., XXIII, 15) les sept semaines à l'expiration desquelles avait lieu la seconde. La Pâque était le point de départ de la Pentecôte, la Pentecôte le terme et le complément de la Pâque. C'étaient comme deux parties d'un tout : la première, perpétuant le souvenir de la pleine délivrance et de l'acquisition d'Israël ; la seconde, rappelant la publication de la loi donnée à Israël affranchi. — Eh bien, la même relation se retrouve entre la Pâque et la Pentecôte chrétiennes. A la première, Jésus, prémices de l'Eglise, ressuscite d'entre les morts, après nous avoir obtenu une éternelle rédemption. A la seconde, Jésus élevé à la droite de Dieu dans le vrai

sanctuaire, répand d'en-haut l'Esprit de la promesse, et par le ministère du Consolateur convertit le Juif d'abord, puis le Gentil, prémices de son peuple, et grave ses lois dans leur cœur. Un lien indissoluble unit ainsi la Pâque et la Pentecôte chrétiennes. Si Jésus ne fût pas ressuscité, et qu'il n'eût pas été élevé dans le sanctuaire céleste, le Saint-Esprit ne fût point descendu; le Juif et le Gentil n'eussent pas été convertis, les lois du Seigneur n'eussent pas été écrites dans leur entendement; ils n'auraient pas été non plus offerts à Dieu comme de saintes prémices. La Pâque appelait donc la Pentecôte; la Pentecôte, à son tour, présupposait et consommait la Pâque.

Voilà ce que nous tenions à dire sur la Pentecôte juive, miroir fidèle où se reflètent les glorieux effets de la mort, de la résurrection de Christ, et de la descente du Saint-Esprit sur l'Eglise. Mais revenons à l'autel.

L'oblation distinctive de la fête était, comme on l'a pu voir, celle de deux pains provenant des prémices du froment. Il y avait trois choses à considérer dans le type: la semence, les prémices provenant de la semence et servant à faire les deux pains, le reste de la moisson. Il y a de même trois choses à considérer dans l'antitype: la semence, c'est Christ; les prémices, sous l'image des deux pains, ce sont les premiers fidèles; le reste de la moisson, c'est toute l'Eglise, selon la parole du Sauveur (Jean, XII, 24): *En vérité, en vérité, je vous dis: Si le grain de froment tombant dans la terre ne meurt point, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* (1). *Beaucoup de fruit*, dit le Seigneur. Le fruit dont il parle, c'est, en effet, l'Eglise qui tout à l'heure allait naître de son Chef mort, puis ressuscité.

(1) En voir l'explication détaillée, à la fin du volume, note G.

Les pains de la fête juive n'étaient que les prémices de beaucoup d'autres. Les premiers chrétiens ne furent que les prémices de cette innombrable multitude de pécheurs que l'Esprit saint devait appeler et consacrer à Dieu dans la suite des générations (Jacq., I. Eph., II).

Les deux pains étaient levés, parce qu'ils représentaient l'Eglise dans laquelle la nature corrompue subsiste à côté de la nature nouvelle; car, ainsi qu'il a été dit plus haut, le levain dans la Bible est pour l'ordinaire le symbole de la corruption; c'est aussi pour cela que les pains ont été simplement tournoyés *devant* l'autel, et non mis *dessus*.

Mais pourquoi deux pains? Sans doute parce que l'Eglise, à son début, se composait du Juif et du Gentil, convertis l'un et l'autre par le Saint-Esprit et présentés à Dieu par Jésus ressuscité. — Et pourquoi le symbole, après avoir parlé de deux pains, ne parle-t-il ensuite plus que d'un seul? Apparemment parce que le Juif et le Gentil, qui sont deux au moment où Dieu les éclaire par le divin Consolateur et les prend à lui, aussitôt convertis ne sont plus qu'un dans la main de notre grand Sacrificateur qui les présente à Dieu réunis en une seule et même offrande, la sainte offrande de la Pentecôte chrétienne, agréable au Père en Christ, selon la déclaration de l'Apôtre: *En Jésus-Christ, il n'y a plus ni Juif ni Grec; des deux il en a fait un, ayant abattu la barrière qui les séparait et les ayant constitués en un seul homme nouveau* (Col., III. Eph., II).

Encore une remarque. Le sacrifice pour le péché n'a point accompagné l'oblation des prémices de la Pâque, parce que ces prémices étaient naturellement sans levain, et qu'elles représentaient Christ en qui ne se trouve point le levain du mal, et qui ressuscita sans avoir senti la corruption. Mais le sacrifice pour le péché accompagne toujours l'oblation

des prémices ou pains de la Pentecôte, parce que les pains sont levés et qu'ils représentent l'Eglise en qui la nature corrompue se trouve à côté de la nature produite par le Saint-Esprit. *Ce qui est né de la chair est chair.* Si la nouvelle naissance affaiblit en nous la nature primitive et en réprime les mouvements, elle ne la détruit cependant point; le levain de la malice humaine, bien que surmonté par la puissance du Saint-Esprit, est toujours là pour souiller; mais, béni soit Dieu! le sacrifice pour le péché est toujours là pour ôter la souillure. En même temps que notre misère, sachons donc voir la victime qui l'a expiée, nous souvenant que Dieu ne voit pas l'une sans l'autre, et que même il regarde moins à nos offenses qu'au sang précieux qui nous en a complètement lavés.

Article 3. — *L'Autel aux autres grandes Solennités juives* (Lév., XXIII. Nomb., XXIX).

La *Pâque* avait eu lieu le premier mois de l'année sacrée; la *Pentecôte*, le second; du deuxième au septième mois, point de grandes solennités; mais, en revanche, au septième (Tisri ou Ethanim) elles se succèdent presque sans interruption, tellement qu'on pourrait appeler ce mois, le mois des fêtes: au premier jour, les trompettes; au dixième, les expiations; au quinzième, les tabernacles.

3. La fête des *Trompettes* avait donc lieu le premier jour du mois de Tisri (septembre-octobre), septième de l'année sacrée. C'était la principale des néoménies ou nouvelles lunes de la nation. Les noms qu'elle porte, fête des trompettes, commémoration du son (*hébr.*), jour de jubilation, lui viennent de ce qu'elle était annoncée et célébrée au son retentissant des trompettes et qu'elle remplissait

le pays d'une allégresse universelle (Lév., XXIII, 24, 25. Nomb., X, 1-10; XXIX. Ps. LXXXI, 1-3). Cessation complète de toute œuvre servile, sainte convocation, holocaustes, sacrifices pour le péché, outre les sacrifices ordinaires, etc. Toutefois, rien de particulier ne se passe à l'autel. La trompette de la grande néoménie marquait le commencement de l'année civile, d'après laquelle se réglaient toutes les négociations et tous les contrats; de plus, elle avertissait le peuple de se préparer pour la solennité prochaine des expiations ou propitiations.

4. Solennité des *Expiations*, ou jeûne annuel de la nation. Le service de l'autel en ce jour a quelque chose de particulièrement remarquable. Le souverain sacrificateur entre alors dans le saint des saints avec le sang des victimes expiatoires immolées dans le parvis. Imposante cérémonie retraçant à nos yeux tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Evangile, la mort du Sauveur, sa résurrection, son ascension, sa séance à la droite du Père, son retour en gloire et l'éternelle bénédiction de ceux qui l'attendent pour le salut. La journée des propitiations fera plus bas la matière d'une section distincte (1). Jamais elle n'était plus solennelle que dans l'année jubilaire (Lév., XXIII et XVI).

5. Fêtes des *Tabernacles*. Cette solennité, la dernière de l'année (Lév., XXIII, 34-43. Nomb., XXIX. Esdras, III), avait pour but de rappeler à Israël le séjour des pères dans le désert d'Arabie où si longtemps ils avaient séjourné sous des tentes, et d'éveiller ainsi la gratitude de ce peuple envers le Dieu fidèle et tout-puissant qui l'avait si miséricordieusement conduit dans la riche et belle contrée où maintenant il possédait pour asile, non plus de mobiles

(1) Le lieu très-saint, section 3e.

tabernacles, mais de solides et agréables habitations. Tel est le sens moral de la fête. En même temps elle avait un but figuratif. Elle symbolisait les destinées de l'Eglise, étrangère et pèlerine dans ce monde qu'elle traverse comme un désert, logeant dans ce corps mortel comme sous une tente, et s'acheminant, sous la fidèle garde de Jésus, vers la Canaan céleste où l'Agneau la paîtra et la conduira aux vives fontaines des eaux, où elle habitera éternellement avec Dieu dans le tabernacle qu'il a préparé pour ceux qui l'aiment (Apoc., XXI).

La solennité s'appelait aussi fête de la *récolte*, parce qu'Israël ayant alors achevé de recueillir tous les produits du sol, remplissait le pays de joyeux hosannas (Exode, XXIII, 16. Lév., XXIII, 39. Deut., XVI, 13). Commencée le quinzième jour de la nouvelle lune de Tisri, elle durait huit jours (Lév., XXIII, 36). Le premier et le dernier étaient les plus solennels. Jamais la Judée ne retentissait de plus de cris d'allégresse; jamais le parvis ne prenait un aspect si animé; jamais enfin tant d'holocaustes ne brûlaient sur l'autel du Seigneur (Nomb., XXIX, 12, et suiv.). Le nombre en diminuait de jour en jour : de treize veaux, deux béliers et quatorze agneaux qu'ils étaient au premier jour, ils ne sont plus au huitième et dernier (réputé néanmoins le plus grand de la fête, Jean, VII), que d'un veau, d'un bélier et de sept agneaux, comme pour donner à comprendre, par ce décroissement graduel, que la dispensation légale s'évanouirait insensiblement, et que la multitude de ses sacrifices aboutirait finalement à une seule et grande immolation, terme, substance et accomplissement de tous les sacrifices de la loi.

Pour solenniser les tabernacles, on prenait les plus beaux fruits de la récolte alors achevée; on coupait des rameaux

de palmiers, de saules et autres branches, qu'on portait en signe de réjouissance (Lév., XXIII, 40), et dont on construisait des pavillons sous lesquels on passait huit jours, en commémoration des tentes qui avaient abrité les anciens dans le désert. Il paraît que, du temps de Jésus, l'on entonnait de plus des cantiques entremêlés d'*hosannas*, mot tiré du Psaume CXVIII, vers. 25, signifiant en langue hébraïque : *Sauve, je te prie*, et s'adressant à la Semence de la femme, à la Postérité de David dont on implorait la venue en le prononçant ; aussi quand le Sauveur entra dans Jérusalem, la multitude, ivre de joie, à son aspect, croyant voir ses vœux enfin réalisés, fit-elle entendre les mêmes cris d'allégresse dont elle avait si souvent rempli les airs pendant la fête des tabernacles. Il paraît, que, en outre, on allait puiser des eaux à la fontaine de Siloé ou de l'Envoyé (Jean, IX), située au pied des murs de Jérusalem, pour en faire aspersion devant l'autel de l'holocauste, en chantant cette parole d'Esaïe (chap. XII) : *Vous puiserez des sources du salut des eaux avec joie ;* et l'on croit communément que c'est à cela que Jésus, que l'Envoyé du Père, faisait allusion lorsque, se tenant debout dans les parvis du temple, le grand et dernier jour des tabernacles, il criait à haute voix à tout le peuple qui l'entourait, et comme pour lui révéler le mystère de cette importante cérémonie : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ; qui croit en moi, comme dit l'Ecriture, des fleuves d'eau vive découleront de son sein* (Jean, VII) (1).

(1) Voir, sur les solennités juives et leur enchaînement considérés au point de vue symbolique, la note H à la fin du volume.

5e SECTION. — SERVICE DE L'AUTEL EN D'AUTRES CIRCONSTANCES.

ARTICLE 1er. — *Aux relevailles de la femme juive* (Lév., XII).

Il y a trois choses à considérer ici : la souillure de la femme, les conséquences de cette souillure, la purification.

La souillure. — La souillure cérémonielle de la femme qui vient de mettre un enfant au monde, est une image de l'impureté réelle et morale que nous apportons en entrant dans la vie (Ps. LI. Jean, III). La femme est lévitiquement souillée pour une fille deux fois autant que pour un fils ; ce n'est pas à dire, on le comprend, que celui-ci naisse moins impur ; mais comme le péché est entré dans le monde par une femme, Dieu, sous la dispensation légale, a voulu que le souvenir et la tache en parussent dans la naissance des personnes de ce sexe (1 Tim., II).

Conséquences de la souillure. — Durant tout le temps de sa séparation, laquelle est de trente-trois jours pour un fils et de soixante-six pour une fille, la femme accouchée ne peut assister aux saintes convocations d'Israël, ni manger d'aucune des choses consacrées à Dieu, dîmes, viandes ou prémices. Emblême non moins frappant des conséquences de l'état naturel de l'homme! souillé dès la *conception*, il n'a pas le droit de servir Dieu dans le vrai tabernacle et comme un membre de sa maison, ni de toucher aux choses saintes, à la cène, par exemple, avant que la grâce divine ne l'ait régénéré ; et s'il meurt dans son état actuel, il meurt *sous la colère* de Dieu, éternellement exclu du vrai tabernacle où le Dieu trois fois saint veut *faire sa demeure avec les hommes* (Jean, III, 36. Apoc., XXI et XXII).

La purification. — Mais que voyons-nous dans ce moment à l'autel? Une femme israélite relevée de couche s'est approchée du sacrificateur à l'entrée du tabernacle; et, pauvre, elle lui a présenté l'offrande de la femme pauvre, savoir : une tourterelle pour l'holocauste, et une autre pour le péché (1); puis, le sacrificateur a offert ces choses devant le Seigneur et fait propitiation pour elle. Dès cette heure, elle est tenue pour nette et l'accès au tabernacle lui est rouvert. Fille d'Abraham dans le vrai sens du mot, a-t-elle compris ce qui vient de se passer? sous l'ombre, a-t-elle discerné la vérité? Je l'ignore; mais pour nous, qui n'avons plus le voile sur les yeux quand nous lisons Moïse, nous ne demanderons point ce que le rite signifie. L'impureté cérémonielle voulait une expiation cérémonielle; l'impureté morale exige une purification d'un autre genre : Jésus s'est présenté pour l'accomplir.

La souillure de la femme israélite n'était pas la même pour un fils que pour une fille; mais, pour l'un et l'autre, le sacrifice était le même. Semblablement, au point de vue moral, bien que tous les hommes ne soient pas également pécheurs devant Dieu, le moyen de purification néanmoins est le même pour tous : la foi, la foi seule au sang expiatoire du Rédempteur.

Le symbole retrace à nos yeux les merveilleux effets du sacrifice de Christ. Le sang que Jésus, victime d'holocauste et victime de péché, a répandu pour nous, lave de toute impureté ceux qui croient et les rend agréables au Père, établissant entre eux et lui une pleine et douce communion, tellement que, avec tous ses rachetés, ils peuvent le servir

(1) L'offrande de la femme riche était un agneau pour l'holocauste et un pigeonneau ou une tourterelle pour le péché.

librement dans le vrai tabernacle et toucher aux choses saintes. Et non-seulement il restaure entre eux et lui la communion précieuse que la désobéissance avait rompue, mais il la conserve et la maintient de jour en jour. Voilà ce que comprend toujours mieux le disciple de Jésus; aussi, dans ses erreurs journalières, a-t-il recours à l'Agneau de Dieu, sachant que ce qui rétablit entre le Seigneur et nous les relations de paix momentanément interrompues par le péché, c'est ce qui les avait d'abord établies, savoir la foi seule au sang précieux que Jésus a versé pour nous.

Il y a plus : le même sacrifice qui, dès cette heure, ouvre à notre âme le sanctuaire céleste où nous servons le Seigneur dans la communion de ceux de ses enfants qui sont actuellement dans le monde; ce sacrifice, d'une valeur infinie, doit l'ouvrir un jour à notre personne entière, pour y adorer le Seigneur dans la vision béatifique de sa gloire et la compagnie de toute sa famille, rachetée alors de la tombe et transformée à la pleine ressemblance de Christ.

Enfin, le symbole exprime quelque chose de plus grand encore que le sacrifice du Sauveur et ses glorieux effets. Il proclame la charité qui l'inspira. Pour nous sauver, Jésus a paru dans ce monde, environné de nos infirmités, pauvre, méprisé, chargé de nos langueurs et de nos souillures, fils de la femme, d'une femme pécheresse comme nous. Voyez Marie, réputée impure après l'avoir mis au monde! voyez la mère du Rédempteur séparée, durant trente-trois jours, du temple, de son culte, de toute participation aux choses saintes; puis offrant, à la porte du sanctuaire et pour accomplir toute justice, l'oblation de la femme souillée, après avoir enfanté le Saint, l'oblation de la femme pauvre, après avoir enfanté le Riche! (Lév., V, 7; XII. Luc, II, 22-24) Voilà la charité de Christ. Il s'est rendu pauvre,

afin de nous enrichir; il s'est fait péché pour nous, du berceau jusqu'à la tombe, afin qu'en lui nous devinssions justes de la justice de Dieu (2 Cor., V).

ARTICLE 2. — *L'Autel au vœu du Nazaréat* (Nombres, VI).

Les vœux tenaient à la fois des oblations non sanglantes et des sacrifices; car on vouait à Dieu des animaux comme des choses inanimées (Voir sacrifice de prospérité). On peut les diviser en deux classes : ceux par lesquels on s'engageait envers Dieu à s'abstenir de choses d'ailleurs permises, de certains aliments, par exemple; et ceux par lesquels on lui consacrait des personnes, des animaux ou des choses, telles que maisons, champs, fruits, etc. Ces derniers étaient ou simples, ou par interdit soit anathème, toujours rachetables dans le premier cas, jamais dans le second; car, alors, c'était une renonciation complète à l'objet voué (Lév., XXVII. Deut., XXIII). Il y avait, on le croit, plusieurs formules de vœux, celle-ci parmi d'autres : *Tout ce que j'ai sera corban*, c'est-à-dire *offrande* à Dieu. Les pharisiens, plus attachés à la lettre de la loi qu'à son esprit, et peut-être aussi dépositaires, et dépositaires avares du trésor sacré, affirmaient qu'on était toujours lié par cette formule-là (Matth., XV).

Le nazaréat participait des deux classes de vœux que nous venons de mentionner. Les nazaréens (hébr., *séparés* ou *consacrés*) étaient, comme le mot l'indique, des personnes mises à part pour le service de Dieu, et leurs vœux consistaient en plusieurs genres d'abstinences. Il y avait deux sortes de nazaréens, les uns consacrés au service de Dieu pour toute leur vie, comme Samson, Samuel, Jean-Baptiste; les autres pour un temps seulement, pour trente jours au

moins, selon les docteurs juifs. C'est de ces derniers qu'il est ici question (Nomb., VI).

Les Nazaréens ne pouvaient boire ni vin, ni liqueur (1); ils ne pouvaient même toucher au raisin; il ne leur était pas permis de s'approcher d'un corps mort, fût-ce celui d'un père ou d'une mère; le rasoir enfin ne devait point passer sur leur tête pendant tous les jours de leur nazaréat (vers. 3-8).

Le nazaréat était pour Israël une faveur insigne : c'était une distinction, une gloire que Dieu mettait sur son peuple; et les Nazaréens étaient, de la part de leurs compatriotes, les objets d'une estime et d'une vénération toutes particulières (Amos, II, 11).

Toujours arrêtés devant l'autel, nous y sommes témoins de deux cas différents : le premier, celui d'un Israélite qui vient involontairement de rompre son vœu. Une personne étant morte subitement à ses côtés, les jours précédents de son nazaréat ont été comptés pour rien, d'après la loi de Moïse; et tenu lui-même pour souillé durant sept jours (Nomb., XIX, 11), il a dû se raser le septième; aujourd'hui, huitième jour, il apporte au tabernacle deux tourterelles qu'il remet au sacrificateur pour les présenter à Dieu de sa part, une pour le péché et l'autre pour l'holocauste; il apporte de même un agneau pour le délit; puis, il recommence tout de nouveau son nazaréat (vers. 9-12).

Le second cas est celui d'un autre israélite dont le nazaréat expire aujourd'hui même; il présente à Dieu, par le sacrificateur, toutes les oblations que la loi prescrit, en

(1) Hébr., *Schecar*, cervoise, liqueur fermentée et pouvant enivrer (Lév., X). On a supposé que c'était une liqueur semblable à la bière, ou faite peut-être avec la sève qui distille du palmier, après qu'on y a pratiqué des incisions; les Israélites pouvaient en avoir au désert.

commençant par celle pour le péché (p. 24). Avec le sacrifice pacifique, il offre une corbeille pleine de pains et de gâteaux sans levain. Il se rase la tête à l'entrée du tabernacle, met ses cheveux au feu où cuit la chair de l'offrande de paix (1) ; puis, le sacrificateur, prenant l'épaule de la victime, un gâteau sans levain, les pose sur les mains du nazaréen, qui les présente ainsi de fait à Dieu ; le sacrificateur les reprend ensuite, et après les avoir tournoyés devant l'Eternel, il les garde enfin comme une chose sainte qui lui est allouée pour sa nourriture. Telles sont les oblations que le nazaréen doit offrir avant de retourner à sa manière de vivre précédente, outre ce qu'il peut donner selon ses facultés personnelles (vers. 13-21) (2).

Jésus est le vrai Joseph, le Nazaréen d'entre ses frères (Gen., XLIX, 26. Deut., XXXIII, 16). Quoique les Juifs ne l'aient appelé Nazaréen que dérisoirement et pour avoir été élevé dans le bourg de Nazareth, Dieu néanmoins a voulu qu'il en portât le nom comme il en possède la réalité (Matth., II, 23). Saint, innocent, mis à part dès sa nais-

(1) C'est le feu de la cuisine des sacrificateurs, dont les tentes ne sont pas loin de là.

(2) La cérémonie, on le voit, a beaucoup d'analogie avec celle de la consécration des sacrificateurs (Exode, XXIX). Par l'un de ses traits, elle rappelle de même une circonstance de la vie de Paul (Actes, XVIII, 18) ; c'est quand l'apôtre se fait raser la tête à Cenchrée, en conséquence d'un vœu qu'il avait fait. On a cru qu'il avait été nazaréen du deuxième ordre ; mais en ce cas ne se serait-il pas plutôt fait raser la tête à Jérusalem et dans le temple, ou tout au moins dans la Terre-Sainte ? C'est donc apparemment un vœu d'un autre genre. On a cru voir également le nazaréat dans le chapitre XXIe du même livre, vers. 23-26 ; et cependant il n'y est point dit que Paul eût fait aucun vœu ; seulement on lui conseille de participer aux frais des sacrifices que se proposaient d'offrir quatre de ses compagnons de voyage qui en avaient fait un.

sance pour le service du Père, il a persévéré jusqu'à la fin dans l'œuvre pour laquelle il s'était sanctifié lui-même; et c'est parce qu'il est le vrai Nazaréen, l'Agneau sans macule, qu'il a pu se charger de nos offenses et les expier entièrement. Le péché, notre péché, l'a touché un instant à Gethsémané et au Calvaire, et l'a cloué à la croix. Mais Jésus n'a maintenant plus à faire avec lui. Ressuscité par l'Esprit de sanctification, son contact avec la mort et sa souillure a cessé pour jamais; séparé des pécheurs, élevé au-dessus des cieux (Hébr., VII, 26), il est devenu le chef et le modèle du nouveau nazaréat (1). L'union avec le Christ ressuscité et glorifié, la sanctification qui en découle, voilà la séparation que Dieu nous propose; toute sainteté qui n'est point cela, il la désavoue, quelque belle apparence qu'elle puisse avoir. Il ne dit plus à ses nazaréens : *Ne mangez, ne goûtez, ne touchez ;* il leur dit : *Si vous êtes morts et ressuscités avec Christ, cherchez les choses qui sont en-haut où Christ est assis à la droite de Dieu. Ne touchez à rien de ce qui est impur, et je vous recevrai, et vous serez mes fils et mes filles, a dit le Seigneur Dieu tout-puissant* (Col., II, III. 2 Cor., VI).

(1) On a cru trouver dans le nazaréat l'explication de Luc, XXII, 18. On a dit : Israël d'abord, puis les Gentils en la personne de Pilate, ayant répudié l'Envoyé du Père, et mis hors de la vigne le grand Dépositaire de toute bénédiction, de toute puissance et de toute autorité, Jésus, dès l'institution de la cène, a pris, en quelque sorte, relativement à la terre, le signe du nazaréat et l'a gardé jusqu'à ce jour. C'est pourquoi, dans la dernière Pâque qu'il célèbre avec ses disciples, il leur dit : *Je ne boirai plus du fruit de cette vigne jusqu'à ce que le règne de Dieu soit accompli* (Luc, XXII, 18); indiquant par là qu'il allait être séparé du monde et n'attendrait plus aucune joie du présent siècle, jusqu'au jour où il recevra le royaume de la main du Père. Il est le Nazaréen par excellence; ses disciples doivent l'imiter.

Tel est le nazaréat selon le cœur de Dieu. Non-seulement le vrai nazaréen s'abstient des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme ; mais il règle, il modère ses affections, ses joies ou ses tristesses les plus légitimes, et fuit jusqu'à l'apparence du mal, apportant autant de soins à éviter tout contact avec le monde et sa souillure que le nazaréen juif en pouvait mettre à se priver de tout ce qui tenait au vin ; « ivre de l'Esprit, sobre pour tout le reste, » il se montre plus soucieux de servir son Dieu, de nourrir et d'orner son âme que de satisfaire et de parer son corps ; et loin de rechercher les suffrages d'un monde ennemi du Maître qu'il sert, il n'a pas même la liberté d'accepter ses faveurs.

La chevelure du nazaréen juif était à la fois le signe de sa consécration, sa parure, sa couronne de gloire et sa force (1). Que la sainteté soit aussi notre parure, notre couronne et notre force (Jug., XIV—XVI), comme elle est l'ornement de la maison de notre Père (Ps. XCIII, 5). Respectons le nazaréat dont son amour nous a gratuitement honorés. Ne le violons en aucune sorte. Mais si, par inadvertance ou par infirmité, nous avons eu le malheur de le rompre, ne perdons cependant point courage. Renouvelons notre repentance, notre consécration à Dieu, dirigeant, comme au jour de notre conversion, arrêtant nos regards sur Jésus, sur son parfait sacrifice, et le saisissant sous toutes les faces sous lesquelles le symbole le peint à notre esprit ; faisant, en un mot, ce que nous fîmes lorsque, pour la première fois, nous prîmes notre refuge auprès de lui, et retenant ferme jusqu'à la fin le commencement de notre subsistance.

(1) Le mot de l'original rendu par Nazaréat, signifie à la fois *couronne* et *séparation*.

Puis, arrivés au but de notre course, au terme de notre saint nazaréat, recourons encore à Jésus notre hostie expiatoire et notre holocauste, nous reposant sur lui seul; remplissons nos mains de la chair de notre victime de paix (Nomb., VI, 19); et, purifiés par son attouchement, reconnaissons que ce qu'il y a de meilleur en nous a cependant besoin d'être lavé dans le sang de Christ; enfin, confessons devant tous que c'est uniquement en la foi du Fils de Dieu qui nous a aimés et s'est livré pour nous, que nous pouvons mourir en paix, comme c'est dans cette foi-là seulement que nous avons pu vivre en paix jusqu'à ce jour; alors, comme le nazaréen juif, sitôt nos jours accomplis, nous entrerons dans le tabernacle, mais dans le vrai tabernacle, demeure éternelle de tous les vrais nazaréens.

6e SECTION. — SERVICE DE L'AUTEL DE L'HOLOCAUSTE. — CONCLUSION.

Un dernier mot sur l'autel. Les sacrificateurs que nous y voyons officier nous ont donc rappelé ce que Jésus a fait sur la terre comme Sacrificateur; mais ils nous disent aussi que, sacrificateurs à Dieu, nous devons nous-mêmes lui présenter par Jésus les oblations qu'il attend de nous (1 Pierre, II); car, pas plus qu'à l'ancien Israël, il ne nous permet de paraître devant lui les mains vides (p. 93): et comme il sait bien que, de notre propre fond, nous n'avons rien de bon à lui apporter, il a daigné préparer et mettre en nos mains les offrandes qu'il réclame de ceux qu'il a sauvés.

C'est avant tout Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ la sainte victime de l'Evangile; de sorte que nous, pécheurs, nous qui ne possédons en propre que notre misère, nous sommes

pourtant mis en état de lui présenter ce qu'il y a de plus excellent au monde. Allons donc à lui *les mains pleines*, pleines de la chair et du sang du Christ; offrons-lui l'Agneau sans macule, non certes à la façon grossière, absurde et impie du prêtre romain, mais à la manière spirituelle, sainte et pieuse du prêtre chrétien; offrons-lui journellement, par la foi, Jésus notre holocauste et notre gâteau mystique, Jésus dont l'obéissance jusqu'à la mort exhale incessamment une bonne odeur à ses narines et parfume devant lui notre personne et nos autres oblations.

Offrons-lui de même Jésus notre victime pacifique dont le sang précieux a rétabli la paix entre lui et nous et la maintient de jour en jour. Mêlons la sainte hostie à tout notre culte: avons-nous quelque grâce à demander? joignons à la prière par laquelle nous l'implorons, l'offrande qui l'a d'avance méritée et qui toujours obtient une réponse de paix à nos vœux, à nos soupirs, à nos supplications; avons-nous quelque bienfait à reconnaître? à l'action de grâce, joignons encore l'oblation de la Victime adorable dont la mort purifie nos louanges et les recommande à la pleine acceptation de Dieu.

Enfin, dans nos erreurs journalières, offrons-lui Jésus-Christ victime d'anathème qui, prenant sur lui toutes nos souillures, nous en a purifiés pour jamais; offrons-le-lui, dans l'humiliation sans doute et comme notre seul et unique titre à sa miséricorde, mais néanmoins dans une pleine assurance de foi; car s'il est vrai, comme on l'a dit, que *rien n'apaise une conscience offensée, que ce qui a satisfait un Dieu justement offensé*, il n'est pas moins vrai, d'autre part, que ce qui a satisfait un Dieu justement offensé, doit rassurer pleinement une conscience offensée.

Ainsi, Jésus, la victime de bonne odeur, Jésus, l'offrande

de paix, Jésus, la victime de malédiction, voilà l'oblation que le Père aime par-dessus toutes les autres : nous ne pouvons rien lui offrir qui lui soit plus agréable.

Mais il est une autre sorte d'oblations qu'il attend encore de nous et que la vue de l'autel nous rappelle également. L'autel nous a dit que Jésus s'est livré tout entier pour nous. Il ajoute maintenant : Livrez-vous à Jésus sans réserve, sans retour, dévouez-vous sans partage à Celui qui vous l'a donné. C'est notre culte raisonnable, et sa grâce nous met en mesure de l'accomplir. Offrons-lui donc nos cœurs, notre amour, nos meilleures affections, tout ce qu'il y a en nous de plus intime et de plus précieux, comme l'Israélite lui offrait la graisse de ses victimes; consacrons à son service, notre esprit, notre âme et notre corps, tout notre être sanctifié par notre union personnelle avec l'hostie pure et sans tache dont il flaire avec délices la suave odeur; puis, *nos biens* dont il *agrée la communication*, nous souvenant *qu'il aime celui qui donne gaîment;* présentons-lui de même les requêtes, les vœux que son Esprit forme en nous, le parfum de la prière, *le sacrifice de la louange*, c'est-à-dire *le fruit de lèvres confessant son Nom* (Ps. L. Rom., VI; XII. 1 Pierre, II, 5. Philip., IV, 8. 2 Cor., VIII. Héb., XIII, 15, 16). Voilà les oblations qui lui plaisent et qu'il nous demande d'apporter à son autel. Enfin, devant ce même autel, immolons nos convoitises favorites, nos volontés propres, nos prétentions, notre malice, notre envie, tous les mauvais penchants de notre cœur, particulièrement nos rancunes, nos hostilités, nos vèngeances, nous rappelant qu'il a dit (Matth., V, 23, 24) : *Lorsque tu présentes ton offrande à l'autel, s'il te souvient que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel et va te réconcilier premièrement avec ton frère; puis, viens et offre*

ton offrande. Allusion manifeste à l'Israélite apportant à l'autel de Dieu l'holocauste ou le sacrifice pacifique; belle et touchante leçon d'amour et d'humilité donnée aux chrétiens sous une forme juive. *Laisse là ton offrande devant l'autel:* quelle parole! comme si le Seigneur nous disait: Le Père aime ta prière et ta louange et il veut bien la recevoir; mais, Dieu de vérité et de charité, pourrait-il l'accepter, quand il sait que *ton frère a quelque chose contre toi!* va donc *premièrement te réconcilier* avec lui; puis, viens et présente ton offrande qui sera gracieusement accueillie. Précieux avis! heureux qui s'y conforme! sa requête ou son action de grâce, reçue avec amour, fera descendre sur lui de nouveaux dons du ciel.

Tout ce que les Hébreux offraient à l'Eternel, ils l'apportaient à l'autel de l'holocauste, car l'autel sanctifiait le don (Matth., XXIII, 19). Eh bien, tout ce que nous offrons au Père, présentons-le par Jésus-Christ, notre mystique autel, sanctifiant nos oblations.

Ce que les Juifs offraient à l'Eternel, ils le présentaient par l'organe de leurs sacrificateurs. Ce que nous offrons à Dieu, présentons-le par Jésus, le ministre du vrai tabernacle; car c'est de la main du grand Sacrificateur de l'Evangile seulement qu'il agrée les oblations de l'Evangile. Heureuse l'âme qui, se tenant collée à Jésus, ne veut rien offrir au Père qui n'ait été sanctifié, purifié au contact de Christ! la moindre de ses oblations sera acceptée comme un parfum de suave odeur.

Enfin, comme les Israélites apportaient au Seigneur leurs offrandes dans un vaisseau pur (Es., LXVI, 20), présentons-lui nos dons spirituels dans le vaisseau spirituel d'une foi sincère et d'un cœur vrai.

CHAPITRE III.

VAISSEAUX DU PARVIS (Suite).

Tous les vaisseaux réunis qu'il nous reste à passer en revue jusqu'au lieu très-saint, ne nous arrêteront guère plus que ne l'a fait le seul autel de l'holocauste. Et n'en soyons pas surpris. Le service de l'autel prédomine tout le culte du tabernacle. L'autel en est le centre, la base, le pivôt. Il est le symbole de la passion de Christ et de ses admirables résultats, et la passion de Christ est le fondement de la rédemption. La sainte Ecriture la ramène constamment et sous toutes les formes : Christ crucifié est l'âme de la Bible, comme il est l'unique espérance et le cantique éternel de ses rachetés; il la remplit toute entière de son alpha à son oméga; c'est le premier et le dernier mot de la Révélation; c'est la promesse d'Eden et le chant de l'Apocalypse : toute la Bible est comme écrite avec le sang de Jésus-Christ.

LA CUVE D'AIRAIN (Exode, XXX, 17-21; XXXVIII; 8, XL, 7, 30).

Poursuivant notre course dans le parvis, de l'autel allons maintenant à la cuve. C'est le second vaisseau du vestibule. Il n'en est pas de la cuve comme de l'autel; le service en est constamment le même, il ne varie point. A l'aspect de ce beau

vase sacré reposant sur sa base de même métal (1), nous ne nous rappelons point sans émotion de quelle manière il a été fait, savoir, au moyen des miroirs d'airain polis donnés par les femmes qui *s'étaient assemblées par troupes à la porte* de la tente de Moïse (Exode, XXXVIII, 8 avec XXXIII, 7-9) (2). Le verre n'étant pas encore inventé, on se servait alors pour miroir d'une plaque d'airain poli (Job, XXXVII, 18). Aussi la cuve du tabernacle est-elle d'un métal remarquablement fin (3). Les sacrificateurs qui s'en approchent dans leur service journalier, peuvent, en quelque sorte, se mirer dans son contour. Sous peine de mort, il leur est défendu d'entrer dans le lieu saint pour y brûler les parfums à l'autel d'or, ou de revenir à l'autel d'airain pour y brûler l'holocauste, avant de s'être lavé les pieds et les mains à la cuve, et c'est aussi dans ce but qu'elle a été placée entre l'autel et le sanctuaire (Ex., XXX, 18-21); non que les sacrificateurs se lavent dans le vaisseau même : il serait trop haut et trop profond pour cela; puis, il faudrait trop souvent en renouveler les eaux; — mais, vers le bas de ce vaste réservoir, des robinets s'ouvrent et se ferment à volonté pour cet usage (4). Les lévites ont la charge d'entretenir l'eau de la cuve et vont la puiser au Rocher qui suit le peuple au désert. Au reste, la cuve, comme l'autel, comme tout le tabernacle, a été consacrée par l'onction

(1) La cuve d'airain avait probablement la forme qui fut donnée plus tard à la mer de fonte, celle d'une coupe.

(2) Les miroirs avaient été peut-être artistement joints les uns aux autres, ou, ce qui est plus vraisemblable, fondus ensemble de manière à former la cuve.

(3) La mer de fonte dans le temple était également d'un métal poli (1 Rois, VII, 44, 45).

(4) Ou, suivant une autre opinion non moins probable, la cuve alimentait un bon nombre de cuveaux où venaient se laver les sacrificateurs.

de l'huile aromatique et l'aspersion du sang des victimes (Ex., XXX, 26, 28. Hébr., IX, 21).

Arrêtons-nous avec les sacrificateurs devant ce noble vaisseau du parvis dont nous admirons à la fois la coupe et l'éclat.

La cuve est l'image du Seigneur Jésus en tant que dépositaire de l'Esprit de sanctification, lavoir de la régénération, réservoir divin de la grâce évangélique. Il a été oint du Saint-Esprit et de force, et baptisé d'un baptême de sang, afin de *sanctifier l'Eglise et de la purifier par le lavage d'eau dans la Parole* (Eph., V, 25. Matth., III, 16, 17. Act., X, 38. Luc, XII, 50. Matth., XX, 22, 23).

L'autel et la cuve d'airain, comme on l'a vu, se trouvent placés sur le chemin du sanctuaire, et, pour s'y rendre, les sacrificateurs ont dû, le jour de leur entrée en charge, s'arrêter successivement devant ces deux vaisseaux du parvis. Le second a complété, dans ce jour, l'enseignement qu'avait donné le premier. L'autel avait dit que, sans la purification de la conscience par la foi au sang de Christ, sans la rémission des péchés, nul n'entrera dans le sanctuaire céleste; la cuve a ajouté que nul n'y sera admis sans le renouvellement du cœur; que *sans la sanctification personne ne verra* Dieu; elle a dit de plus, que nous ne pouvons pas mieux nous sanctifier nous-mêmes que nous ne pouvons nous justifier; qu'*on ne tire pas le pur de l'impur*, que la souillure enfin réside bien en nous, mais non point ce qui l'ôte.

Mais, ce n'est pas le jour de leur entrée en charge uniquement que les sacrificateurs s'arrêtent devant la cuve pour s'y laver; ils y recommencent tous les jours, comme on l'a dit, les mêmes ablutions, soit qu'ils pénètrent dans le lieu saint ou qu'ils reviennent au parvis; et, par ce

continuel retour à la cuve, ils nous montrent ce que nous avons à faire nous-mêmes dans le service du vrai tabernacle; ils nous disent : Recourez journellement à Celui qui seul peut laver de toute souillure votre personne et votre travail, et vous mettre à même de le servir dignement dans ses parvis. Eh bien, c'est principalement sous ce dernier point de vue que le symbole de la cuve se présente à nos méditations.

La cuve proclame d'augustes vérités. Avant tout la sainteté de Dieu qui ne supporte point le péché dans ses sacrificateurs, qui ne le tolère ni dans leur service ni dans leur cœur, et veut qu'ils aillent continuellement se laver à la source qu'il a ouverte pour l'erreur et pour la souillure (Zach., XIII).

Autant que la sainteté de Dieu, la cuve publie sa bonté, puisqu'en Jésus-Christ il a daigné pourvoir à la purification journalière de notre âme. Par cela même, elle nous montre où nous devons chercher notre sanctification, à savoir, en Christ uniquement et dans l'Esprit saint qu'il verse abondamment sur nous, selon sa promesse (Tite, III. Jean, XVI, etc.). C'est de lui seul, c'est du Rocher qui nous suit dans le désert de la vie (1 Cor., X), que jaillit l'eau qui nous purifie (comme elle nous désaltère); nous pouvons bien salir la blanche tunique dont son amour nous a parés; il n'appartient qu'à lui d'en faire disparaître les taches (Zach., III).

La cuve nous donne encore d'autres enseignements. Remarquez d'abord que l'eau n'y manque jamais. Il en est de même à l'égard de Christ. Si la source de corruption, ouverte en Adam dès la chute, ne tarit point et souille notre cœur et le cours entier de notre vie, la source de sanctification maintenant ouverte en Jésus tarit bien moins encore et purifie tout ce que le péché, habitant en nous bien qu'il n'y règne plus, mêle de souillure à nos sentiments, à nos pensées, à

nos discours, à toute notre activité chrétienne. Heureux le sacrificateur qui ne se lasse pas de retourner à Celui qui ne se lasse pas non plus de recevoir les fils de Lévi pour les nettoyer (Mal., III)! dans le service journalier du vrai tabernacle, il conservera la pureté de la conscience, et avec elle, la liberté, la paix, la sérénité; le fardeau de Jésus lui sera léger; et, *lavant* chaque jour *ses mains dans l'innocence*, il fera, d'un cœur allègre, *le tour de l'autel* du Seigneur, *éclatant en actions de grâce et racontant les merveilles du Dieu fort* (Ps. XXVI).

Enfin, la cuve nous dit tout ce que nous devons d'amour au Père qui nous a donné la source où nous pouvons nous laver continuellement de toute impureté, comme au Fils qui s'est sanctifié lui-même pour nous, afin qu'en lui nous fussions sanctifiés et rendus propres à manier les choses saintes. Ah! sûrement la vraie manière de lui témoigner notre gratitude, c'est, en effet, de recourir incessamment à lui pour qu'il nous purifie de toute souillure de la chair et de l'esprit et nous maintienne irrépréhensibles devant ses yeux.

L'aspect de la cuve éveille encore en nous d'autres pensées. Il est deux choses auxquelles nous devons soigneusement prendre garde dans le service de la maison de Dieu: la première, de toucher à ce qui pourrait nous souiller; la seconde, quand nous avons failli dans les parvis où *nous bronchons tous en plusieurs manières* (Jacq., III), de chercher la purification de notre âme ailleurs qu'en Jésus; de la chercher, par exemple, dans notre repentir, nos bonnes résolutions, nos prières: ce serait le sûr moyen de ne point retrouver cette liberté filiale sans laquelle le service du Seigneur n'a plus d'attrait pour nous, si tant est qu'il existe encore; ce serait nous exposer au jugement qu'Aaron et ses

fils n'eussent pas manqué d'encourir si, par exemple, ils se fussent contentés de se laver sous leurs tentes avec de l'eau non consacrée, en disant : Cette eau ne vaut-elle pas bien celle de la cuve ? — Ah ! quelle autre eau nous nettoierait devant Dieu, que celle à laquelle il a lui-même attaché une vertu lustrale ! en vain nous laverions-nous avec du nitre et beaucoup de savon, notre iniquité demeurerait encore marquée devant lui (2 Rois, V. Jérém., II, 22. Job, IX, 30, 31).

Mais j'entends une pauvre âme murmurant tout bas : « Oserais-je donc apporter toujours au Seigneur, pour qu'il m'en lave, les mêmes erreurs, les mêmes péchés, les mêmes folies ! » — C'est comme si tu disais, chère âme : « Oserais-je donc toujours répondre à la miséricordieuse intention de mon Dieu qui n'a placé devant moi la cuve purificatrice qu'afin que je m'y arrête et m'y nettoie chaque jour ? Oserais-je toujours obéir à mon Sauveur qui m'appelle avec tant d'amour à m'approcher de lui, pour qu'il lave mes pieds comme il a déjà lavé tout mon corps, et qu'il me rende ainsi digne de marcher dans ses parvis (Zach., III) ! » — Ah ! chrétiens, mes chers frères, prenons-y garde ! Satan fera tout, oui, tout, pour nous empêcher, après nos chutes intérieures ou extérieures, de retourner à Celui qui seul purifie comme seul il guérit ; car, encore une fois, il sait bien, lui, qu'auprès de Jésus nous retrouverons immédiatement la pureté de la conscience, et avec elle, la paix, la liberté, la joie et la fidélité dans le service de notre Dieu, c'est-à-dire tout ce qui rend le joug du Seigneur aimable ; or, il ne désire rien tant que de nous le rendre dur, pénible, insupportable, pour nous amener, s'il le pouvait, à le rejeter avec dégoût, à le répudier complètement.

Il s'en faut que nous ayons épuisé le type. On a vu plus

haut de quelle manière la cuve avait été faite, et comment aux miroirs des femmes israélites avait succédé l'un des plus beaux vaisseaux du tabernacle, le symbole de la régénération à l'emblême de la vanité. Eh bien, n'y a-t-il pas encore ici pour nous comme un appel à nous détourner des vanités trompeuses, pour servir le Dieu vivant et vrai? C'est aux femmes chrétiennes tout particulièrement que cet appel s'adresse; plus que les femmes israélites ne se sentiront-elles pas pressées de consacrer leurs parures à Celui qui les a rachetées et qui leur dit : *Que votre ornement soit, non celui du dehors, l'entrelacement des cheveux, les parures d'or ou l'ajustement des habits, mais l'homme caché du cœur, l'incorruptibilité d'un esprit doux et paisible, qui est d'un grand prix devant Dieu* (1 Pierre, III).

Nous avons dit que la cuve était, en quelque sorte, un miroir dans lequel les sacrificateurs pouvaient se regarder; ce qui nous rappelle le verset de saint Jacques, relatif à l'homme qui *regarde* dans la *loi parfaite, celle de la liberté*, pour y *voir* comme en *un miroir son visage naturel* (Jacq., I, 22, 23). La loi dont il parle, c'est la Parole de Jésus correspondant à la cuve du parvis, et ce que la loi contient, c'est la grâce divine correspondant à l'eau de la cuve, selon la déclaration de Paul déjà citée, à savoir que le Seigneur purifie l'Eglise par le lavage d'eau dans la parole (Eph., V). Maintenant l'on peut, à cet égard, diviser les âmes pieuses en deux catégories : les unes, se plaçant assez près de la cuve, de ce fidèle miroir, pour que, à *cette lumière qui manifeste tout*, elles reconnaissent les taches de leur visage naturel, mais pas assez près néanmoins pour qu'en même temps elles aperçoivent l'eau qui les ôte; et les autres, se tenant, au contraire, si près de la cuve, qu'elles discernent tout à la fois, sur sa surface polie, leurs défectuosités, leurs misères et

dans l'eau qu'elle contient, ce qui les lave et les fait disparaître entièrement. Puissions-nous appartenir à cette dernière classe, et comprendre toujours mieux que la cuve ne nous montre que les souillures qu'elle veut enlever! et fasse le Seigneur qu'après nous être regardés dans le miroir de la Parole, au lieu d'oublier aussitôt les taches qu'il nous aura révélées, nous allions à mesure nous en laver dans l'eau qu'elle renferme, dans la grâce, dans le sang de Jésus, nous rappelant qu'il est écrit: *Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité* (1 Jean, I).

Il y avait deux ablutions des sacrificateurs: l'une générale, accomplie une fois pour toutes, au moins sous cette forme, lors de leur consécration et de leur admission dans le sanctuaire (Exode, XXIX) (p. 97); l'autre, partielle et journalière, accomplie dans le parvis du tabernacle: c'est celle dont il est ici question. Or, ces deux ablutions du sacrificateur lévitique correspondent, selon nous, à deux purifications du sacrificateur évangélique; la première, ou ablution complète, répond à la purification générale que le fidèle a reçue au moment où, par la rémission de ses péchés et la régénération, il a été comme installé dans le vrai sacerdoce; la seconde, ou ablution partielle, répond à la purification journalière qu'il a besoin de recevoir dans le service de la maison de Dieu. Ajoutons que ces deux purifications se trouvent réunies dans plus d'un endroit de nos saints livres, notamment en saint Jean, chap. XIII. A l'exception de Judas, les apôtres étaient nets, nets par la Parole que Jésus leur avait annoncée et qu'ils avaient reçue. *Vous êtes nets, mais non pas tous,* leur avait dit le Seigneur. Toutefois, bien que nets, ils avaient encore besoin d'être lavés; aussi Jésus dit-il à Pierre: *Si je ne te*

lave, tu n'auras point de part avec moi (Jean, XIII, 8-10; XV, 3). Nous pourrions citer encore Hébr., X, 17-24. Ce dernier passage nous montre de même les deux purifications réunies : la première, en conséquence de laquelle le croyant possède la *rémission complète de ses péchés et la liberté d'entrer dans les lieux saints par le sang de Christ;* la seconde, en vertu de laquelle il s'approche journellement du Seigneur en son tabernacle, *ayant le cœur arrosé et purifié de mauvaise conscience et le corps lavé d'eau pure* (1).

Les deux purifications dont nous venons de parler, la *purification* générale *de nos anciens péchés*, et l'application quotidienne de la grâce sanctifiante de Christ à notre âme par l'efficacité du Saint-Esprit; ces deux purifications nous sont également nécessaires : la première, pour nous introduire dans le sanctuaire et le sacerdoce évangéliques; la seconde, pour nous mettre en état d'y servir le Seigneur avec un cœur vrai, et nous préserver ainsi du sort de ces infortunés qui, pour n'avoir pas gardé la bonne conscience, ont fait naufrage quant à la foi (1 Tim., I, 19).

Mais d'autre part, ayons bien soin d'attribuer, d'assigner à ces deux purifications le temps et la place qui leur appartiennent respectivement. La sacrificature lévitique avait deux choses à éviter : la première, de vouloir recommencer l'ablution générale; la seconde, de négliger l'ablution journalière. La sacrificature évangélique a précisément les mêmes extrêmes à fuir : le premier, de revenir sur les fautes passées dans le but d'en réclamer de nouveau le pardon, comme si Jésus n'avait pas dit : *Celui qui est net n'a*

(1) Le corps lavé d'eau pure. C'est probablement le baptême, la purification extérieure, en tant qu'image de la purification intérieure ou renouvellement du Saint-Esprit (Ezéc., XXXVI, 25), qu'il faut voir sous cette expression.

besoin sinon qu'on lui lave les pieds; le second, de négliger la purification partielle et quotidienne, comme s'il n'avait pas dit également, par une allusion non moins évidente à l'ablution sacerdotale: *Si je ne te lave* (si je ne lave tes pieds), *tu n'auras point de part avec moi.* C'est à Pierre que le Seigneur adresse successivement les deux paroles : il résiste à son apôtre dans les deux cas, et quand celui-ci veut être intégralement lavé et quand il refuse de l'être partiellement. Recevant l'importante leçon qu'il nous donne sous ce frappant emblême, retournons donc chaque jour à Celui qui a déjà lavé le corps pour qu'il lui plaise de laver aussi les pieds; car, si notre tête est dans les cieux, nos pieds sont sur la terre et nous marchons au milieu d'un monde impur. Répétons avec le fils d'Isaï : *Lave-moi parfaitement de mon péché, purifie-moi avec de l'hysope, et je serai plus blanc que la neige* (Ps. L); et répétons-le jusque dans les meilleurs jours de notre service sacerdotal. Dans les moments où ils ne discernaient point de tache en eux, Aaron et ses fils eussent pu se croire dispensés d'obéir au commandement divin, et sûrement ils en eussent porté la peine; mais non: humblement soumis au Seigneur, soit qu'ils allassent à l'autel des parfums ou qu'ils revinssent à celui des holocaustes, ils se lavaient à la cuve et ils étaient nets (Exode, XXX. Jean, XIII); faisons comme eux; et bien, peut-être, qu'à cet instant notre conscience ne nous reproche aucune faute positive, retournons cependant à Jésus avec la prière du Psalmiste: *Purifie-moi de mes fautes cachées,* afin qu'étant par lui lavés de jour en jour et d'heure en heure, nous puissions le servir dignement devant le mystique autel d'où s'élève l'agréable odeur de l'holocauste, et devant le mystique autel d'or d'où monte le pur encens de la prière et de l'adoration (Esaïe, I, 13, 16).

Maintenant, nous comprenons pourquoi cette menace de mort accompagnant l'ordre donné aux sacrificateurs lévitiques de renouveler continuellement les mêmes ablutions : *Ils laveront donc leurs pieds et leurs mains, de peur qu'ils ne meurent ; ce leur sera un statut perpétuel* (Ex., XXX, 20, 21). Ici, comme en bien d'autres cas analogues, l'antitype explique aisément ce que le type laissait comme insoluble. Il n'était guère possible d'exprimer plus vivement la répugnance que le Seigneur éprouve pour le culte qui lui est rendu par ses enfants eux-mêmes quand ce n'est pas avec une âme actuellement purifiée dans la grâce de Jésus ; il n'était guère possible de signifier plus énergiquement qu'il n'accepte pas mieux le service du sacrificateur qui, avant de *faire le tour de l'autel*, a négligé de *laver* aujourd'hui *ses mains dans l'innocence*, que le culte d'un homme demeuré jusqu'à ce jour complètement étranger à la sacrificature évangélique.

Outre leurs personnes, les sacrificateurs lavaient à la cuve la chair des victimes qu'on offrait sur l'autel. Or, comme on l'a vu, la chair des victimes représentait Christ qui s'est immolé pour nous et peut-être aussi nos personnes qu'il nous appelle à lui offrir en sacrifice vivant et saint. Sous le premier rapport, le lavage des victimes préfigurait la sainteté parfaite, l'immaculée pureté de Celui qui se livra sans nulle tache à Dieu pour notre salut. Sous le second point de vue, il exprimait la nécessité de l'application journalière, incessante, de la grâce sanctifiante de Jésus à nos personnes et à nos offrandes pour que Dieu puisse en agréer l'hommage ; car le Saint de Jacob ne peut rien accepter de notre main qui n'ait passé par la double purification de l'autel et de la cuve, rien que le Sang et l'Esprit de Jésus n'aient foncièrement lavé (Rom., XV, 16).

CHAPITRE IV.

L'AUTEL ET LA CUVE D'AIRAIN COMPARÉS.

Le parvis que nous venons de parcourir a donc mis comme en drame devant nous les vérités fondamentales de la Révélation. Il nous a montré Christ venu tout à la fois avec le sang et avec l'eau, Christ notre justice et notre sanctification; il nous a prêché la rémisssion des péchés et le renouvellement du cœur (1 Jean, V. 1 Cor., I, 30). Tandis que l'autel préfigure surtout la première de ces grâces, la cuve symbolise principalement la seconde. Déjà la purification du lépreux et la consécration des sacrificateurs les avaient mises l'une et l'autre en relief sous nos yeux. Tout ce que nous allons rencontrer dans le tabernacle, les replacera devant nous continuellement.

Le parvis fait plus encore. Il nous montre dans quel ordre ces deux grandes vérités se succèdent, quelle place appartient à chacune d'elles dans l'économie du salut. D'abord l'autel, puis la cuve. D'abord le pardon, puis la sanctification. N'intervertissons pas l'ordre divin. Ne mettons pas la cuve avant l'autel. Nulle sanctification réelle avant la justification. La sanctification seule digne de ce nom, la sanctification évangélique, découle du pardon évangélique. Point d'obéissance véritable là où d'abord n'est pas la jouissance de la rémission des péchés.

Puis, une fois reçus en grâce, laissons subsister encore le même ordre, refaisons tous les jours le même chemin ;

allons à l'autel, ensuite à la cuve ; recherchons la purification de la conscience par l'application renouvelée du sang de Christ, puis la purification du cœur par l'application renouvelée des grâces sanctifiantes de son Esprit. Il est peu de directions plus importantes dans la pratique. En particulier, la place de l'autel nous dit que c'est à Christ avant tout qu'il nous faut recourir quand nous avons eu le malheur d'offenser Dieu et de perdre le doux sentiment de sa paix ; au lieu de le redemander à tout ce qui ne le donne pas, allons tout droit à Jésus, tout droit au sang de l'alliance, et nous le retrouverons infailliblement. Paul écrivait aux fidèles : « Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ le Seigneur. » Il disait : La grâce et la paix, non la paix et la grâce. Ne corrigeons pas le Saint-Esprit. La paix avant la grâce et autrement que par elle, c'est une fausse paix qui s'évanouit au premier souffle de la tentation ; la paix après la grâce et par la grâce, la paix par le recours continuel au sang du Rédempteur, c'est la vraie paix, la paix qui garde nos cœurs et nos sentiments en Jésus-Christ. Pour rentrer dans l'âme chrétienne, la paix de Jésus prend le même chemin qu'elle avait pris pour y entrer : elle passe par la conscience pour arriver au cœur. Ne l'oublions point. Nul repos pour le cœur aussi longtemps que la conscience n'est pas à l'aise ; nulle paix pour la conscience, répétons-le, autrement que par l'application continuellement renouvelée du sang de Jésus-Christ.

Telles sont les réflexions que nous suggèrent les positions respectives de l'autel et de la cuve dans le parvis. Quant à la place que l'un et l'autre vaisseaux occupent relativement au sanctuaire, nous ne connaissons rien dans toute la Bible qui, selon nous, exprime d'une manière plus vive, plus impressive, plus éloquente, cette vérité fondamentale du

royaume de Dieu, savoir, que nul, s'il n'est arrosé du sang de Christ et sanctifié par son Esprit, n'entrera dans le vrai sanctuaire. Voyez, encore une fois, voyez ces sacrificateurs s'acheminant vers le lieu saint! ils se sont arrêtés devant l'autel d'abord, puis devant la cuve ; et maintenant ils nous disent : Sacrificateurs évangéliques , rappelez-vous que c'est par l'autel et par la cuve que passe le chemin qui mène aux cieux : toute autre voie que celle de la justification par la foi au sang de Christ et de la sanctification par son Esprit, peut sembler sûre à la chair, mais son issue est la mort.

TROISIÈME PARTIE.

LE SANCTUAIRE OU LE LIEU SAINT ET LE LIEU TRÈS-SAINT.

CHAPITRE PREMIER.

VUE GÉNÉRALE DU SANCTUAIRE.

Nous voici devant le sanctuaire. Vu de dehors, il n'a rien qui flatte l'œil : c'est un vaste hangar recouvert de tous côtés d'une enveloppe de peaux de blaireaux ; néanmoins, le voile ou tenture qui lui sert de porte et qui se lève en draperie à l'instant même pour laisser passer les sacrificateurs, nous permet d'entrevoir les magnificences du dedans.

Le tabernacle renferme deux compartiments, le lieu saint et le lieu très-saint, séparés par le grand voile. La charpente se compose de quarante-huit plateaux ou ais en bois de sittim, longs de dix coudées (environ 17 pieds), larges d'une coudée et demie, revêtus d'or et reposant sur des soubassements d'argent. Cinq barres transversales du même bois, également plaquées en or et passant par cinq anneaux d'or, lient toutes les parties de la charpente et en font un assemblage régulier et parfait. Des soins tout parti-

culiers ont été donnés aux encoignures pour assurer la force et la solidité de l'ensemble. C'est un vrai mur d'or. Clos de toutes parts, le tabernacle ne s'ouvre qu'à l'orient (1).

Il est bon d'ajouter quelques mots sur les soubassements. Au nombre de cent, et pesant juste un talent chacun (plus de cent livres), ils forment un fondement très-solide. Ainsi qu'on vient de le dire, ils sont d'argent, à l'exception de ceux qui portent les pilastres auxquels est suspendu le premier voile (ces derniers sont d'airain comme ceux du parvis); l'argent qui a servi à les faire est le produit du rachat des Israélites âgés de vingt ans et au-dessus; c'est la rançon que chacun d'eux a dû payer pour sa personne à l'époque du premier dénombrement (2); elle est fixe, savoir un demi-sicle par tête, poids du sanctuaire (3), le riche ne pouvant rien donner de plus, ni le pauvre de moins, si bien que les Hébreux ont tous une part égale dans les fondements de la maison du Seigneur, et une part se liant en quelque manière à leur propre existence, puisque c'est au moyen de cet argent qu'ils l'ont rachetée. Ils étaient 603,550 à l'époque du premier dénombrement; ce nombre réduit

(1) On croit communément que les ais du tabernacle étaient soutenus par des cordages tenant à des pieux d'airain engagés dans le sol (Exode, XXXVIII') ; mais le poids excessif des soubassements d'argent peut avoir rendu les cordes superflues.

(2) La taxe ou capitation destinée à fonder, puis à entretenir le tabernacle, plus tard le temple, se payait probablement à chaque dénombrement nouveau, ou toutes les fois que l'exigeaient les réparations du temple et les besoins du service divin. C'est apparemment cette taxe que Jésus paya, pour accomplir ainsi toute justice (2 Rois, XII, 4. 2 Chron., XXIV, 6. Néh., X, 32. Matth., XVII, 24).

(3) Poids gardé dans le tabernacle, puis dans le temple, pour servir d'étalon à tous les sicles qui auraient cours dans la Judée. On croit que le sicle sacré valait un peu plus de 2 francs.

en demi-sicles faisait justement les cent talents employés aux fondements du tabernacle. L'excédant, savoir 1775 sicles, avait été en partie consacré à couvrir les chapiteaux ou couronnements des ais du tabernacle. Ainsi, l'on peut dire que les fondations et les couronnements du sanctuaire, le bas et le haut de la charpente, sont, en quelque sorte, de même substance, et que l'argent du rachat ou des propitiations se trouve en même temps à la base et à la cîme de la maison de Dieu.

Sur la charpente du tabernacle sont étendues plusieurs enveloppes. D'abord, un magnifique tapis de lin ou coton très-fin aux mêmes couleurs que les voiles du parvis et du tabernacle, mais semé de broderies représentant des chérubins, et de tout point conforme au grand voile; il se compose de dix rouleaux en deux assemblages, ajoutés l'un à l'autre à l'aide d'agrafes ou crochets en or, le premier formant le plafond du lieu saint, le second celui du lieu très-saint : c'est le *pavillon.*

Par-dessus le pavillon se déroule le *tabernacle* ou tente, formé de trois enveloppes : la première, de poils de chèvre, également composée de deux grandes pièces, mais liées seulement par des agrafes d'airain, recouvre immédiatement le pavillon et le dépasse de tous côtés; la seconde est de peaux de béliers, teintes en rouge; la troisième, de peaux de blaireaux. La tente, avons-nous déjà dit, est destinée à garantir la maison de l'Eternel des injures de l'air et de l'intempérie des saisons (1) (Exode, XXVI, XXX, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XL. Hébr., IX).

Tel est le tabernacle, long de trente coudées (45 à 50 pieds),

(1) Plusieurs croient cependant qu'elle n'était point destinée à cet usage et que Dieu protégeait sa maison miraculeusement.

large de douze, haut de dix. Sous les sombres couvertures qui l'enveloppent, l'œil spirituel du croyant découvre aisément les gloires intérieures et l'excellence cachée des choses célestes.

Remarquez d'abord ce qui est à sa base, l'argent du rachat. Il nous rappelle à la fois notre culpabilité naturelle et la rédemption dont nous avions besoin. La circonstance que riches et pauvres paient exactement la même capitation, nous donne à comprendre que devant Dieu toutes les âmes sont d'égale valeur, et que toutes étant également coupables, ont également besoin de la rançon que l'Agneau sans tache a payée, non point avec de l'or ou de l'argent, mais avec son sang précieux. Ainsi l'argent des propitiations nous rappelle Jésus, le Rédempteur sur qui l'Eglise repose, comme les pilastres du tabernacle reposaient sur leurs soubassements, comme les assises du temple reposeront sur la pierre fondamentale (Eph., II).

Mais l'argent des propitiations n'est pas seulement à la base du tabernacle; il est encore au sommet (Exode, XXXVIII, 28); il en est en même temps la cîme et le fondement: exprimant par sa position cette vérité précieuse que Jésus, le Prince et le Consommateur de la foi, est le couronnement de l'édifice spirituel qui s'élève à la gloire du Père, comme il en est la pierre angulaire et le fondement; qu'il est à la fois le haut et le bas, le principe et la consommation de notre éternel salut; et qu'après nous l'avoir acquis dans son humiliation, il doit nous le donner en plénitude au jour de son glorieux avènement (Eph., II. Hébr., XII).

Le symbole nous montre encore ce que sont en eux-mêmes les pilastres entrant dans la structure du Tabernacle en esprit: plateaux raboteux, grossiers, informes de leur nature, tirés de la forêt de ce monde pécheur et maudit,

mais taillés, mais travaillés et polis par la grâce du Saint-Esprit, revêtus de Christ leur justice et leur sanctification, comme les ais du tabernacle étaient revêtus d'or, reposant enfin sur Jésus de qui seul ils attendent la pleine réalisation de leur bienheureuse espérance (Tite, II).

Non-seulement les saints, ais vivants du vrai Tabernacle, ont été revêtus de l'or pur des grâces de Christ (Apoc., III, 18); ils ont été de plus arrosés du sang du Sauveur, baptisés et oints de son Esprit, comme les ais du tabernacle avaient été aspergés du sang des victimes (Hébr., IX, 21) et oints de l'huile aromatique; et quiconque demeure étranger à l'aspersion du sang de Jésus, au baptême et à l'onction de son Esprit, quiconque n'est point revêtu de sa justice, n'appartient pas encore à la maison divine qui s'élève d'âge en âge à la gloire de Jéhovah.

Les ais du tabernacle sont de bois de sittim, c'est-à-dire de même matière que la table de proposition, l'autel des parfums et l'arche, symboles du Sauveur. Sous ce nouveau détail, nous croyons entrevoir la conformité du Christ et des saints. Jésus s'est rendu semblable à nous en toutes choses sans péché, pour nous rendre semblables à lui-même. Il s'est abaissé jusqu'à nous, afin de nous élever jusqu'à lui. Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste. Pensée douce à mon cœur! pauvre et misérable de ma nature comme je le suis, en Jésus-Christ je deviens précieux devant le Père; il m'a rendu, il me voit conforme à son Fils bien-aimé, pilastre revêtu d'or, partie intégrante, nécessaire de sa maison, dans laquelle j'ai ma place, ma destination, mes fonctions, et d'où, si je demeure en Christ, si je lui suis fidèle, nulle créature ne pourra m'arracher (Rom., VIII. Apoc., III, 12).

Remarquez que les pilastres sont les mêmes dans tout le tabernacle, dans le lieu très-saint comme dans le lieu saint: partout le même bois, plaqué du même or, ayant la même base et le même couronnement, recouvert du même pavillon. Les saints sur la terre et les saints dans le ciel sont les mêmes saints, revêtus de la même justice, appuyés sur le même fondement, riches du même héritage et de la même gloire, abrités, cachés sous l'aile du même Rédempteur. Seulement ce qu'ils ne possèdent qu'en espérance et dans les arrhes de l'Esprit de ce côté-ci du voile, ils le possèderont réellement et complètement de l'autre côté; à la splendeur de la gloire éternelle, ils contempleront Celui qu'ils ne voient maintenant que dans le miroir de la Parole.

Les ais du tabernacle sont liés les uns aux autres par de fortes encoignures (comme dans le temple les pierres seront cimentées de manière à former entre elles un ferme et solide édifice); et la charpente est, en outre, traversée par des barres qui la tiennent bien assemblée et étroitement unie dans toutes ses parties. Que devons-nous voir sous ce nouvel emblême? Apparemment la communion précieuse, intime, indissoluble, que le Père a établie entre les divers membres du Corps de Christ; comme aussi le moyen divin, le nœud mystique de cette sainte communion, l'Esprit de Jésus liant étroitement entre eux les ais du Tabernacle en esprit de manière à en former un tout indivisible : vérité bénie que la Parole exprimera plus tard sous l'image du temple et celle du corps humain.

Les ais sont de plus liés ensemble dans le tabernacle par les tenons et les mortaises qui les fixent aux soubassements, comme les pierres, encore une fois, le seront dans le temple par le ciment qui les unira, comme les membres le sont dans le corps humain par les jointures qui les mettent

en communication (Eph., IV). Ce qui nous rappelle les belles fonctions du ministère évangélique, destiné par le Seigneur à unir, à relier entre eux les divers membres de son Eglise, à les rapprocher, à les assembler dans la sainte unité de son corps. Voilà ce qu'il fut à son origine, et voilà ce qu'il est encore aujourd'hui, dans la mesure possible, partout où il comprend son rôle, sa vocation, partout où il cherche plutôt les intérêts de Christ que le triomphe de telle ou telle dénomination, de telle ou telle vue particulière. Le vrai serviteur de Jésus n'a rien tant à cœur que d'assembler avec le Maître, et rien ne lui inspire tant d'horreur que la pensée de diviser, de désunir, de disperser avec Satan.

Deux mots, en terminant, sur les enveloppes du tabernacle. Le pavillon ou plafond du sanctuaire que nous entrevoyons de la place où nous sommes; le pavillon, comme le voile du parvis, comme celui du lieu saint, nous rappelle, par sa richesse et son éclat, la grandeur suprême et la gloire de Jésus-Christ, tandis que la tente qui le recouvre de ses trois enveloppes nous rappelle la nature humaine du Rédempteur humilié, voile épais dérobant à l'œil charnel les splendeurs de sa personne et les mystères de son royaume. Il protége et couvre ses rachetés, comme le pavillon recouvrait les ais du tabernacle; il les couvre à présent de sa grâce dans le lieu saint, il les couvrira bientôt de sa gloire dans le lieu très-saint.

Telle est la maison matérielle du Seigneur, pâle reflet de la maison spirituelle qu'il remplit maintenant de sa présence en grâce par le Saint-Esprit, et que, entièrement achevée, il remplira de sa présence en gloire, selon le beau type de la loi (Exode, XL, 33-35, p. 12 et 13). Oh! puisse mon âme en faire aussi partie! puissé-je être un ais vivant, un pilastre animé de ce divin Tabernacle, revêtu de l'or pur

de la personne et des grâces de Christ, aspergé de son sang par la foi, baptisé de son Esprit, assis, fondé sur lui seul, éternellement fixé dans sa maison, tout recouvert dès maintenant de sa justice, pour l'être enfin de sa gloire au jour de sa bienheureuse apparition! Amen.

CHAPITRE II.

LE LIEU SAINT.

1re SECTION. — DESCRIPTION DU LIEU SAINT.

Avant de pénétrer dans le lieu saint, arrêtons-nous un instant devant la tapisserie qui en ferme l'entrée pour en admirer de plus près le riche tissu, et considérer les colonnes plaquées d'or qui la supportent (Ex., XXVI; XXXVI, 37, 38; XXXVIII, 18, 19; XL, 28-33). Conforme au voile du parvis, elle ne se lève, avons-nous vu, que pour les sacrificateurs entrant tous les jours dans le sanctuaire afin d'y servir l'Eternel à la table, au chandelier et à l'autel d'or. Les lévites n'y pénètrent que les jours de départ ou de halte, et quand il faut démonter ou remonter le tabernacle, en transporter les vaisseaux ou les remettre à leur place; mais ils ne s'approchent des vases sacrés qu'après que les fils d'Aaron les ont entièrement recouverts de leurs enveloppes.

C'est près du voile fermant l'entrée du sanctuaire, c'est entre l'autel de l'holocauste et cette porte du lieu saint, à notre main droite dans la direction que nous avons constamment suivie jusqu'ici, allant toujours de l'orient à l'occident; c'est près du voile, et comme sous le regard de Celui qui réside dans le sanctuaire, que sont journellement immolés l'holocauste et le sacrifice pour le péché; c'est près du voile encore, et du milieu de la colonne de nuée qui vient alors s'y

placer, que l'Eternel parle à Moïse et à Aaron, bien qu'il leur fasse entendre également sa voix de dessus le propitiatoire; c'est près du voile, enfin, que le médiateur vient écouter et recevoir les paroles de Dieu pour les transmettre ensuite aux tribus de Jacob (Ex., XXXIII, 9. Deut, XXXI, 14 et suiv. Ps. XCIX, etc. (1)).

Ainsi, la porte du tabernacle nous rappelle le céleste Docteur, glorieux antitype à la fois de la nuée miraculeuse et de Moïse, qui descendit ici bas, et, se plaçant comme à la porte du sanctuaire céleste, nous révéla ce qu'il avait ouï dans le conseil de Dieu. Elle nous rappelle aussi le charitable Rédempteur qui s'offrit en victime à notre place, comme en dehors de ce même sanctuaire et sous le regard du Dieu saint qui l'habite.

Elle retrace encore à notre esprit d'autres vérités. Comme le voile du parvis nous a montré Jésus qui est notre première entrée dans l'Eglise par la foi; comme le voile du lieu très-saint nous montrera tout-à-l'heure Jésus qui doit être notre finale entrée dans la gloire; le voile du lieu saint, placé entre les deux autres et sur la même ligne, nous parle maintenant de Jésus qui, par son intercession, nous introduit journellement auprès du Père (Eph., II, 18), en même temps que, par sa Parole et son Esprit, il nous conduit toujours plus avant dans la connaissance et la jouissance de l'amour divin.

Enfin, le voile du lieu saint nous rappelle un voile d'un autre genre, celui qui dérobe aux regards de l'homme naturel le vrai sanctuaire, ses trésors et ses magnificences : voile qui ne se lève non plus que pour la sacrificature, la sacrificature spirituelle, seule admise à pénétrer en la pré-

(1) Voir la section 3e : *Aspersion du sang devant le grand voile.*

sence intime du Seigneur et à *visiter soigneusement son palais;* il exprime en symbole ce que Jésus devait dire tout ouvertement plus tard : *Il vous est donné de connaître les mystères du royaume des cieux... aux autres, je leur parle en paraboles... Je te célèbre, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre! de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents et les as révélées aux petits enfants* (Matth., XIII et XI).

Maintenant, franchissons le seuil du lieu saint, et, dans cet instant solennel, que la prière du Psalmiste se replace de nouveau sur nos lèvres : *Envoie ta lumière et ta vérité afin qu'elles me conduisent et m'introduisent dans la montagne de ta sainteté et dans tes tabernacles* (Ps. XLIII).

Nous voici dans le sanctuaire. De quel éclat il brille à nos yeux! quelle richesse et quelle splendeur! Dans le parvis, notre œil ne rencontrait partout que de l'airain; partout ici il ne découvre que de l'or : au septentrion, la table d'or avec ses douze pains toujours présents devant Dieu; au sud, le chandelier d'or avec ses sept lampes continuellement allumées devant sa face; entre ces deux vaisseaux, mais un peu plus près du grand voile, l'autel d'or où brûle le parfum du matin et celui du soir; derrière nous, le premier voile que nous venons de dépasser, devant nous, le second voile ou porte du propitiatoire avec ses magnificences; à notre droite et à notre gauche, les ais du tabernacle revêtus d'or pur et conservant encore l'empreinte du sang et de l'huile dont Moïse les avait arrosés; sur notre tête, enfin, le pavillon de même tissu que les deux voiles, resplendissant des mêmes couleurs bleue, pourpre, écarlate, et parsemé, comme le grand voile, de chérubins brodés en or (1).

(1) Il n'est pas dit de quelle matière étaient faits les chérubins du pavillon et ceux du voile, mais c'était apparemment d'or comme ceux du propitiatoire dont ils étaient en quelque sorte le reflet.

Tel est le lieu saint. Tout nous y parle encore de Christ et de l'Eglise. Le pourpre du pavillon et des voiles nous répète qu'il est roi ; l'écarlate, victime; le bleu pur et les chérubins, qu'il est descendu du ciel où maintenant il est remonté et où les anges l'environnent et l'adorent. Les saints vaisseaux qui sont là devant nous, le chandelier, la table, l'autel, retracent vivement à notre foi ce qu'il est pour nous, lumière, nourriture, odeur de bonne senteur. En un mot, tout ce que notre œil rencontre ici nous offre la douce image de ce fidèle et tout-puissant Sauveur, et celle aussi de son Eglise, rachetée par sa mort, ointe de son Esprit, et conservant devant Dieu l'empreinte du sang précieux dont elle a été comme arrosée par la foi.

2e SECTION. — VAISSEAUX DU LIEU SAINT.

ARTICLE 1er. — *La Table des pains de proposition.*

La table de proposition, longue de deux coudées, large de deux, haute de une et demie, est placée à notre droite, au côté nord du lieu saint. Elle est de bois de sittim, recouverte d'or pur, avec un couronnement et une clôture du même métal, destinés apparemment à retenir les pains pendant la marche. Elle reçoit les plats, les tasses, les gobelets, les bassins, toute la vaisselle d'or nécessaire aux aspersions de sang qui se font dans le sanctuaire. A ses quatre angles, sont fixés quatre anneaux d'or, par lesquels passent deux barres, aussi de bois de sittim revêtu d'or, qui servent à la porter dans le désert. Elle est chargée de pains ou gâteaux de fine farine sans levain, continuellement exposés devant l'Eternel sur deux rangées, de six chacune, douze pains selon le nombre des douze tribus

d'Israël : (1) de là le nom de pains de proposition ou exposition donnés à ces gâteaux (*hébreu*, pains des faces, c'est-à-dire pains qui demeurent placés sous la face, sous le regard de Dieu). Sur chaque pile, est un petit vase d'or rempli d'un pur encens qui brûle continuellement devant Dieu (2). Les pains sont renouvelés tous les sabbaths; ceux qu'on ôte appartiennent à la maison sacerdotale, et les sacrificateurs, légalement nets, les mangent dans un lieu saint (3) (Ex., XXV, XXVI, XXXVII, XL. Lév., XXIV. Nomb., IV).

Il y a donc sur la table douze pains selon le nombre des douze tribus. On a remarqué que chaque pain de la table d'or avait exactement le même poids que les deux pains de la Pentecôte tournoyés devant l'Eternel, que les gâteaux accompagnant l'holocauste du matin et celui du soir et que la mesure de manne assignée à chaque Israélite dans le désert (4); c'est qu'en effet les gâteaux posés sur la table d'or, comme ceux de la Pentecôte, comme ceux de l'holocauste, étaient un pieux et solennel hommage rendu par le peuple à Celui qui le nourrissait maintenant de la manne au désert, et qui plus tard devait le repaître du plus pur fro-

(1) D'autres croient que les pains étaient placés sur six rangées, de deux chacune, à peu près comme les pierres sur le pectoral. Quant à la quantité de blé nécessaire pour faire les gâteaux et autres offrandes de même sorte, les Hébreux pouvaient aisément la tirer d'Egypte et même de la péninsule sinaïtique.

(2) C'est l'opinion la plus probable ; il n'est pas à présumer que les gâteaux fussent simplement saupoudrés d'encens.

(3) Cependant, nous lisons que, dans un pressant besoin, David et ses gens en mangèrent sans qu'ils en aient été blâmés en aucune sorte, parce que Dieu *veut miséricorde plutôt que sacrifice* (1 Sam., XXI).

(4) Exode, XVI, 16. Lév., XXIII, 13-17; XXIV, 5 Deux dixièmes (d'épha) étaient exactement la même mesure qu'un homer.

ment au pays de la promesse. Toutefois, entre l'hommage annuel de la Pentecôte et l'hommage journalier des pains, il pouvait y avoir cette différence, que, dans le premier cas, l'Eternel était honoré comme le souverain possesseur du pays, le vrai propriétaire du blé dans le champ; dans le second, comme le possesseur et le distributeur du blé serré dans la maison. L'encens fumant sur les pains ajoutait encore à ce témoignage de la gratitude nationale.

Les pains de proposition et la fumée des aromates nous disent à quel point le Seigneur tient à la reconnaissance de ses créatures, et avec quel empressement nous devons lui présenter le tribut de tout ce que nous possédons de biens temporels, nous souvenant qu'il les appelle « mon froment, mon vin, mon huile, ma laine, mon lin. » Les sacrificateurs qui mangent les pains de proposition remplacés nous rappellent cette parole de l'Ecriture, que celui qui sert à l'autel doit participer à l'autel, et que celui qui annonce l'Evangile doit vivre de l'Evangile (1 Cor., IX). Pour faire les pains, les Hébreux ont apporté à l'Eternel leur froment le plus pur; offrons-lui ce que nous avons de meilleur, nous gardant d'imiter ceux qui, selon l'expression du prophète, ne lui donnent que ce qui est « de vil prix et méprisable (Mal., I. 1 Sam., XV). » Enfin, que jamais le sentiment de la pauvreté, de l'indignité de nos offrandes, ne nous empêche de les présenter au Seigneur; car l'encens, la bonne odeur de Christ est là, toujours là, pour lui rendre agréable en tout temps l'hommage de notre reconnaissance et de notre adoration (Phil., I et IV. 1 Pierre, II).

Tel est le sens moral du symbole. Voici maintenant le sens figuratif.

La table d'or, c'est Jésus en tant qu'il présente à notre

âme le pain du ciel, le seul aliment approprié à sa nature et à ses besoins. La table est d'or pur, afin de préfigurer l'excellence et la valeur infinie de Christ. Elle a un couronnement d'or, afin de préfigurer son autorité royale. Comme tous les autres vaisseaux du service, elle a été consacrée par l'aspersion du sang et de l'huile, pour exprimer sans doute qu'il serait consacré Sauveur par l'effusion de son sang et l'onction du Saint Esprit.

Le pain qui est sur la table, c'est la Parole et la chair de Christ : *Je suis le pain de vie ; celui qui me mange vivra par moi* (Jean, VI). Il nous rappelle l'incarnation, l'abaissement et les souffrances du Rédempteur, et nous dit que lui seul est notre nourriture et notre vie. Hors de lui, hors de sa communion, nulle joie véritable pour nous, nul bonheur réel et permanent; mais en lui, pleine satisfaction de tous nos besoins, besoins de connaître et besoins d'admirer, besoins d'aimer et besoins d'adorer; tout ce qui est en nous, intelligence, cœur, conscience, trouve en lui sa pâture.

Le pain est un aliment d'un usage universel et d'une indispensable nécessité. Christ, le pain de vie, est un aliment dont nul ne peut se passer ; comme nous l'avons déjà dit, notre âme ne saurait mieux vivre privée du pain qui donne la vie au monde, que notre corps privé du pain matériel.

Les pains de la table, comme les gâteaux de l'holocauste, étaient faits de la fleur du froment. Christ, sanctifié par l'Esprit dès le ventre de sa mère, est la nourriture la plus pure qui puisse nous être présentée.

Mais, pour être réduit en pain, le grain de froment a été auparavant brisé. Christ, afin de devenir pour nous le pain de vie, a été froissé et comme broyé sous le poids de la colère de Dieu (Es., LIII).

Sur la table, nous voyons douze pains. Le nombre douze,

celui de la plénitude, peut exprimer ici, que, dans la maison du Père céleste, il y a du pain en abondance pour tous ses chers enfants, et que Jésus suffit parfaitement à tous leurs besoins. « De sa plénitude nous recevons grâce pour » grâce. »

Il y avait toujours du pain sur la table d'or. Il y a toujours en Christ de la nourriture pour nous : il est notre *pain continuel* (Nomb., IV), comme il est aussi notre *holocauste* et notre *gâteau continuel.*

L'encens qui brûle sur les pains donne à cette oblation un caractère particulier. Il marque, selon nous, le plaisir ineffable que Dieu trouve dans la personne et l'œuvre de son Fils, et dans la personne aussi de tous ceux qui vivent de Jésus, du pain céleste, agréé du Père comme un parfum de suave odeur. En même temps, il exprime avec quels sentiments de reconnaissance et d'adoration nous devons recevoir le pain de vie et nous en nourrir.

Mais pourquoi ce renouvellement hebdomadaire des pains de proposition ?... Apparemment pour indiquer le soin tendre et paternel que Dieu met à nous préparer en Christ une nourriture substantielle et continuellement renouvelée, comme aussi la fraîcheur, l'agrément et la force nutritive et restauratrice de l'aliment divin qu'il replace incessamment devant nous, et dans lequel l'âme pieuse trouve toujours le même goût, la même saveur, les mêmes vertus.

Nous avons dit qu'il n'était permis qu'aux sacrificateurs, légalement nets, de manger du pain consacré. Nul n'a part à Jésus, à l'aliment qui est au-dessus de toute substance, s'il n'appartient à la sacrificature royale et n'a le cœur purifié par la foi.

Enfin, le pain n'était pas contemplé seulement par les sacrificateurs, il était de plus mangé par eux. De même

aussi Christ doit être mangé par nous, si nous voulons être nourris de Lui (Jean, VI). Rappelons ici ce que nous disions plus haut à l'occasion du sacrifice expiatoire, c'est qu'il existe une différence énorme entre la connaissance purement spéculative et la foi. Tandis que la première regarde le pain qui est sur la table du Seigneur sans le prendre, ou ne le prend que pour l'analyser; pendant qu'elle disserte tout au long sur sa valeur, son excellence, ses vertus nutritives, disant là-dessus de fort belles choses peut-être, la foi le prend, elle s'en nourrit, elle s'en restaure, et seule elle en connaît vraiment la saveur. Elle mange Christ, elle jouit, elle se rassasie de l'aliment qui sustente, vivifie, reconforte, et, au lieu que la spéculation, la froide et stérile orthodoxie, languit, dépérit et se meurt devant la table sainte, la foi nourrie abondamment du pain du ciel, prospère, grandit, et seule elle comprend la parole de Jésus : *Venez à moi et votre âme vivra. Celui qui croit en moi n'aura jamais faim, et celui qui vient à moi n'aura jamais soif* (Es., LV. Jean, VI). Enfin, toujours plus dégoûtée de *tout ce qui ne rassasie point*, elle n'aime, elle ne veut que l'aliment céleste; plus elle en mange, plus elle désire en manger, et elle dit à Jésus : Seigneur, donne-moi toujours de ce pain-là!

Mais où le trouvons-nous, ce pain qui seul nourrit?... Jésus nous le présente dans tous les moyens de grâce : dans la lecture et la méditation particulière, dans l'exposition publique de sa Parole, dans les exhortations mutuelles et les pieuses conversations de ses enfants, dans les saints exercices de la prière et très-particulièrement dans la cène. Ce que l'autel de l'holocauste et la table de proposition préfiguraient sous la loi, la table de l'eucharistie le rappelle maintenant sous l'Evangile. Elle le retrace vivement à nos sens.

Sous l'élément terrestre et périssable, la foi discerne le pain qui demeure en vie éternelle; et la cène devient pour elle la source des jouissances les plus douces et les plus sanctifiantes.

Mais, ô faiblesse, ô misère des chrétiens! au lieu d'apporter à la table du Seigneur la simplicité de foi, le sérieux, l'intégrité qui nous mettraient en possession de la pleine bénédiction que le Seigneur a attachée à la cène, trop souvent on s'en approche avec un cœur formaliste, légal, distrait et partagé; ou bien, avec un esprit ergoteur, incrédule; on disserte, on raisonne, au lieu de jouir; on amoindrit l'institution divine; on en fait une simple commémoration et pourtant elle est de plus une communion; on discute, selon les habitudes du protestantisme; on se divise, on s'aigrit, laissant l'Ennemi faire tout à l'aise un drapeau de discorde de ce que Jésus avait établi pour être le point de ralliement visible de ses rachetés. Ah! plus sages désormais, réalisons, expérimentons, au lieu de vouloir toujours comprendre et toujours définir; recevons avec simplicité de cœur tout ce que le Seigneur entend nous communiquer de grâces dans la cène; prenons par la foi, mangeons, buvons la chair et le sang de Christ: voilà ce qui profite et ce qui restaure; spéculer, disserter, analyser, dessèche, amaigrit et finit par ruiner.

Il est une pensée qui déjà sûrement se sera présentée à plus d'un lecteur. Avec quelle insistance, avec quelle tenacité, dirons-nous, le tabernacle, sous des formes très-variées, ramène constamment devant nous la même vérité, savoir la nécessité de manger Christ spirituellement, de s'appliquer, de s'approprier personnellement, par la foi, la rédemption qu'il a accomplie! Manger la manne, manger le gâteau de l'holocauste, manger le sacrifice pacifique et

l'agneau paschal, manger le sacrifice expiatoire, manger, et non pas simplement voir ou regarder; manger, toujours manger, voilà donc ce que nous montre le tabernacle du Seigneur, à chaque pas que nous y faisons; c'est dans ce langage et sous cette forme qu'il nous dit et nous répète que la connaissance purement spéculative de Jésus ne nous mettra jamais en possession des fruits de sa mort; et que celui-là seul a la vie demeurant en lui, qui se nourrit habituellement de la chair et du sang du Fils de Dieu. Jésus, et pour l'ordinaire Jésus crucifié, tel est l'aliment que Dieu nous propose incessamment sous les ombres de la loi. Nous disons Jésus *crucifié* plutôt que Jésus *glorifié*, comme le font ceux qui, d'habitude, au Christ humilié, substituent le Christ de gloire, contredisant ainsi Dieu sans le savoir, contrecarrant l'action de son Esprit. Oui, contrecarrant l'action de son Esprit; car, enfin, s'agit-il de nourrir notre âme, c'est la chair meurtrie de Jésus que le Consolateur replace devant nous dans la Bible, comme c'est au sang de Jésus qu'il nous adresse quand il s'agit de purifier notre conscience. Ici brille une sagesse toute céleste. En effet, c'est dans les souffrances propitiatoires du Sauveur principalement que se révèle à nous son incompréhensible charité; c'est dans la méditation sérieuse, assidue, approfondie, de son obéissance jusqu'à la mort de la croix, que se forment, se puis développent en nous les traits les plus beaux et les plus nobles du caractère chrétien, l'humilité, la haine pour le péché, la confiance en la miséricorde divine, l'esprit de sacrifice et de dévouement : c'est dans cette même méditation, que, sous la douce influence du Saint-Esprit, notre amour pour le Seigneur s'allume, se nourrit et s'accroît de jour en jour, au puissant contact de l'amour du Seigneur pour nous.

Telles sont les pensées que fait naître en nous la vue du pain couvrant la table d'or ; et tel est aussi le rapport général que nous croyons apercevoir entre ce beau symbole et ceux qui nous ont précédemment occupés. Ajoutons maintenant que, entre le pain de la table d'or et la chair des sacrifices que nous venons de rappeler, il existe encore d'autres relations, plus spéciales, plus intimes ; car, par exemple, le pain de la table d'or, comme la chair du sacrifice pacifique, appartient à Dieu qui s'en repaît en quelque sorte, et en fait part à la sacrificature spirituelle pour qu'elle s'en nourrisse avec Lui ; c'est-à-dire, que le pain de la table, comme la chair du sacrifice, exprime la pleine satisfaction que Dieu trouve éternellement en la contemplation de l'œuvre accomplie de son Bien-Aimé et qu'il nous invite à partager avec lui. Nous aimons à le répéter, c'est un repas auquel il nous convie ; il nous fait asseoir à sa table et nous admet à manger avec lui le même pain, à savourer la même chair ; c'est la communion la plus douce et la plus entière, la marque d'amitié, d'intimité, la plus grande, la plus parfaite qui se puisse imaginer. Par cela même, le symbole indique aussi la communion spirituelle que nous avons avec tous nos frères dans la manducation du céleste et mystique aliment, et rappelle naturellement tout ce qui a été dit là-dessus dans l'article du sacrifice pacifique.

Il existe une similarité non moins frappante entre le pain de la table d'or et la chair du sacrifice expiatoire. L'un et l'autre nous peignent Jésus-Christ en tant qu'il est tout à la fois la victime qui ôte nos péchés et l'aliment qui nourrit nos âmes. Mais entre les deux symboles, il y a peut-être cette différence, que le premier est plus général que le second. Tandis que manger la chair du sacrifice expiatoire, c'est plus spécialement se nourrir de la méditation des douleurs de

Christ, de toutes les circonstances, de tous les détails de son amère passion, ne cherchant le pardon, la paix, la sanctification que dans ses meurtrissures, manger le pain de la table, c'est vivre plus généralement de la méditation de tout ce qu'il est et de tout ce qu'il a fait pour nous. Car, en ce bien-aimé Sauveur, tout nous est aliment. La pensée habituelle de sa Divinité soutient, fortifie, ranime notre courage, au sein des adversités et des périls de la vie; celle de son Humanité nous rassure, et nous protége efficacement contre toutes les impressions de crainte naissant du sentiment de nos infirmités. Nous trouvons également notre pâture dans l'étude assidue de sa vie entière, dans la contemplation soutenue de tout ce qu'il a fait et souffert pour nous. Notre âme se nourrit de ses divins exemples. A son école, elle apprend le dévouement à Dieu, la charité, l'humilité, la débonnaireté, la patience dans les afflictions, la persévérance dans l'oraison, le support, la longanimité, l'oubli des injures, la confiance au Père qui est dans les cieux. Dans la mort du Sauveur, elle trouve la rémission complète de ses péchés; dans la résurrection de Jésus, sa pleine justification; dans l'ascension, dans la séance du Chef de l'Eglise à la droite du Père, sa pleine acceptation devant Dieu, son admission dans les lieux célestes; enfin, dans le retour prochain du Rédempteur glorifié, le bonheur, l'héritage et le triomphe éternels. En un mot, il n'est pas un des noms de Jésus, pas un de ses titres, pas un de ses caractères, pas un de ses états, pas une de ses charges, il n'est aucun point de ses discours, aucune particularité de sa naissance, de sa vie et de sa mort, de son abaissement et de son exaltation, qui ne renferme pour nous un aliment substantiel, une réelle et intime bénédiction.

Terminons ce qui regarde la table de proposition, ombre

terrienne, comme celle de l'holocauste, d'une autre table toujours dressée dans la maison du Père, toujours richement servie et constamment accessible à tous ceux qui croient. Oh! puissé-je m'en approcher plus souvent et avec plus de liberté! mais on néglige de prendre l'aliment vivifiant et toujours frais qu'elle présente, le seul qui restaure l'âme affamée. Et quelle en est l'inévitable conséquence? On languit, on se plaint, on gémit; on trouve le joug du Seigneur pénible, la vie laborieuse, la lutte difficile. Approchons-nous donc journellement de la table divine; allons-y prendre chacun la part de nourriture qui nous est réservée, et y renouveler incessamment nos forces pour le service de Dieu; alors, soutenus, rafraîchis d'heure en heure, au lieu de dire peut-être: *Maigreur, maigreur sur moi!* nous dirons plutôt: *L'Eternel est mon Berger, je n'ai point de disette;* alors, nous endurerons avec constance les travaux de notre sainte vocation, supportant avec courage la chaleur et le faix du jour, et combattant vaillamment jusqu'à la fin le bon combat de la foi.

Article 2. — *Le Chandelier d'or.*

Le chandelier est placé vis-à-vis de la table sur laquelle il projette ses clartés (1). Il est d'or pur étendu au marteau et d'une seule pièce. De sa tige sortent six branches latérales, trois d'un côté, trois de l'autre, s'élevant à la hauteur de la tige elle-même. Chaque branche porte à son sommet une lampe dont le bec est tourné du côté de la table (1) et a pour ornements, de distance en distance, de petits plats en forme d'amandes servant en même temps à recevoir ce

(1) C'est ainsi que nous comprenons Exode, XXV, 37 et Nomb., VIII, 2.

qui tombe de la lampe. La tige commune, ou chandelier proprement dit, le montant du milieu, forme une septième branche également surmontée de sa lampe. Les mouchettes et les plats, tous les accessoires sont d'or fin, comme le chandelier lui-même. C'est après avoir donné les directions relatives à sa forme et à sa construction que l'Eternel dit à Moïse : « Regarde et fais selon le modèle qui t'a été montré » sur la montagne. » Quant à l'huile destinée à en entretenir la lumière, elle est pure et vierge, et fournie par le peuple (Ex., XXV; XXVII; XXX, 7, 8. Lév., XXIV, 1-4. Nomb., VIII, 1-4) (1).

Les sacrificateurs sont là devant nous. Ils viennent d'allumer les lampes du candelabre déjà préparées dès le matin (D). Une douce clarté remplit le lieu saint, pendant que la nuit étend ses voiles sur le désert : frappante image de la lumière dont jouit l'Eglise au sein des ténèbres qui enveloppent l'humanité (Es., XXV, 7). C'est Goshen au milieu de la profonde obscurité de l'Egypte. Tandis que, aveuglé par le Dieu de ce siècle, le monde s'agite dans l'épaisse nuit du mensonge et du péché, cherchant la vérité sans la trouver jamais, comme jadis les gens de Sodome cherchaient en vain la porte du juste Loth, les fils de Dieu la possèdent

(1) Le candelabre avec ses accessoires pesait un talent d'or. Selon quelques auteurs, les lampions qui couronnaient les branches étaient des pièces détachées, qu'on ôtait pour les nettoyer et qu'on remettait à volonté (Exode, XXV, 37; XXVII, 21. Lév., XXIV, 3, 4). Tandis que les branches latérales n'avaient que trois plats ou calices, la tige centrale (le fût du candelabre) en avait quatre ; le quatrième la surmontait peut-être, servant à la fois de lampe et de réservoir général, à peu près comme dans la vision de Zach., IV. Quant à la valeur du chandelier estimée d'après son poids, elle s'élevait à plus de 100,000 francs. L'huile destinée à en entretenir la lumière provenait de la première expression de l'olive.

pure et complète dans la personne même et la Parole de Celui qui a dit : « Je suis la lumière du monde : celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. »

Jésus est la lumière du monde, en ce sens général, qu'il est le principe, la source unique de toute vérité, de toute sagesse, de toute intelligence; et que, de plus, il offre à tous les hommes la lumière de sa Parole et de son Esprit, pour les adresser au chemin de la paix (Jean, I, 9. Luc, II, 31, 32).

Il est plus spécialement la lumière des siens qu'il éclaire par sa Parole et son Esprit. Il les éclaire ainsi sur toutes choses (1 Jean, II) : sur le monde présent, pour leur en montrer la turpitude et la prochaine condamnation; sur celui qui est à venir, pour leur en découvrir les gloires; sur leur cœur, pour leur en dévoiler les humiliants mystères; sur le cœur de Dieu pour leur manifester les richesses incompréhensibles de ses compassions; sur le cœur de Jésus, pour leur révéler, dans son amour, la guérison de toutes leurs plaies et le soulagement de toutes leurs douleurs, dans sa plénitude, la grâce qui comble toutes leurs lacunes, qui déborde par-dessus toutes leurs offenses, qui remédie à tous leurs maux et pourvoit à tous leurs besoins.

Ainsi le chandelier d'or représente Jésus illuminant de sa Parole et de son Esprit l'Eglise militante dans le lieu saint qu'elle traverse, jusqu'au jour où, reçue dans le saint des saints, elle marchera triomphante à la splendeur de la gloire de son Epoux, alors que l'Agneau sera devenu le flambeau de la cité de Dieu.

Jésus, toujours Jésus! voilà donc ce que disent, voilà ce que proclament l'un après l'autre tous les vaisseaux du tabernacle; seulement entre eux il y a cette différence que,

tandis que ceux d'airain dans le parvis nous le montraient accomplissant notre salut dans son humiliation, ceux d'or dans le lieu saint nous le montrent dans sa gloire actuelle, nourrissant ses rachetés, les guidant, les éclairant dans les sentiers de la vie, intercédant pour eux auprès du Père.

Le candelabre est d'or fin, pour marquer l'excellence et la gloire de Christ; — d'or étendu au marteau, pour exprimer peut-être qu'il serait *frappé*, *battu de Dieu* pour nos péchés, qu'il *souffrirait*, et que *le premier de la résurrection d'entre les morts, il annoncerait* ensuite *la lumière* à Israël et aux Gentils (Act., XXVI); voilà ce que semblait dire aussi l'aspersion du sang des victimes, par laquelle le candelabre avait été sanctifié le jour de la consécration du tabernacle.

La forme du chandelier, le nombre de ses branches, indique la diversité des dons de l'Esprit qui sont en Christ (Esaïe, XI. Apoc., IV). Comme il y a sept lampes au luminaire sacré qui n'est qu'un, il y a de même en Jésus sept Esprits qui sont un seul et même Esprit de l'Agneau : en Lui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance de Dieu (Col., II).

L'huile aromatique du luminaire sacré, huile pure et vierge, symbolisait l'Esprit et la grâce de Jésus, la paix, la joie du Consolateur, l'onction de la part du Saint, cette huile mystique répandue sans mesure sur la tête du céleste Aaron et découlant sur tous ses membres. Comme le corps du candelabre fournissait d'huile les branches latérales, ainsi, Jésus, de sa plénitude, verse continuellement l'Esprit de grâce et de consolation dans tous ceux qui lui appartiennent, les rendant capables de faire briller devant le monde la lumière de la science et de la vie chrétiennes (Jean, I, 16; III, 34. 1 Jean, II, 20, 27. Ps. CXXXIII).

Christ est la seule lumière de l'Eglise, comme le chan-

delier était la seule lumière du lieu saint; c'est pourquoi, dans les choses spirituelles, nous devons rejeter bien loin de nous toute lumière venant de l'homme, toute inspiration de la sagesse qui est d'en-bas, et, décidés à ne rien savoir au-delà de ce que Jésus nous a révélé dans sa Parole, nous tenir constamment sur nos gardes, de peur que nul ne *nous séduise par la philosophie et par de vaines subtilités, suivant les traditions des hommes et les éléments du monde, et non pas selon Christ* (Col., II).

Les sacrificateurs, après avoir allumé les lampes du chandelier, les alimenteront durant la nuit, et ne les laisseront pas s'éteindre avant l'aurore. Jésus met en nous la lumière de sa grâce, puis l'entretient de jour en jour; elle peut pâlir un instant par notre faute, elle ne s'éteindra jamais: le sentier du justifié est comme la lumière dont l'éclat va croissant jusqu'à ce que le jour ait atteint sa perfection (Prov., IV).

Quant aux fleurs dont sont ornées les branches du luminaire, elles nous rappellent tout ce qu'il y a de doux et d'aimable dans le Docteur venu d'en-haut, dans le grand Prophète dont l'Esprit saint a dit, qu'il est plein de grâce et de vérité, que la grâce est répandue sur ses lèvres (Jean, I. Ps. XLV).

Le soin qu'Aaron prend d'arranger continuellement les lampes devant l'Eternel, nous rappelle de même la charitable vigilance avec laquelle Jésus, le Ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle, verse en nous sans relâche la céleste onction de son Esprit, n'éteignant point le lumignon qui fume encore, mais affermissant le reste qui s'en va mourir, maintenant et développant en nos cœurs la lumière de la vie, par ses exhortations, ses encouragements, ses répréhensions, ses promesses et ses corrections miséricordieuses, et nous faisant ainsi croître de jour en jour dans sa grâce et dans sa connaissance.

Il n'est rien d'insignifiant, rien de trivial dans les institutions de Dieu : tout renferme quelque instruction, quelque bénédiction pour nous. Remarquez ce que fait Aaron quand il voit pâlir la flamme du chandelier : muni des mouchettes d'or, il en nettoie aussitôt les lampes. Ainsi fait à notre égard le céleste Aaron, quand, dans son fidèle amour et par les sérieux avertissements de sa Parole, il purifie notre âme, la nettoyant de *toute superfluité de malice*, de tout ce qui pourrait l'empêcher de jeter une pure lumière au milieu du monde. Le coup de mouchette qui nettoie la lampe, comme le coup de serpe qui émonde la vigne, nous arrache, il est vrai, un cri de douleur, mais il ne blesse qu'à salut : tandis que celui-ci nous fait porter quelques grappes de plus, celui-là nous fait répandre de plus vives clartés à la gloire du Dieu saint.

Le chandelier, comme on l'a vu, représente aussi l'Eglise, appelée non-seulement à jouir pour elle-même de la lumière qu'elle reçoit d'en-haut, mais à la réfléchir tout autour d'elle, pour que Dieu soit glorifié dans la conversion et le salut des pécheurs. Oh ! que ne comprend-elle mieux sa vocation et que ne l'accomplit-elle avec plus de fidélité !

La matière du chandelier exprime ce que l'Eglise est pour le Père qui la voit en Jésus, conforme à Jésus, reluisant à ses yeux comme l'or le plus fin, précieuse enfin devant lui comme son Fils unique qui l'a purifiée dans son sang, et qui l'honore de l'habitation de son Esprit.

La forme du chandelier, composé de diverses branches sortant d'une même tige, alimentées d'une même huile, exprime l'unité de Christ et de son Corps, leur vie et leur condition communes ; elle exprime aussi la variété des grâces que les fidèles puisent dans la plénitude de leur Rédempteur (1 Cor., XII), la communion précieuse qu'ils ont en

lui, en même temps que leur commune vocation : lampes du même candelabre, tenant au même fût, alimentés de la même huile, ils sont appelés à répandre devant les hommes la même lumière, rapportant à leur propre édification dans l'amour, à l'appel et à la conversion des pécheurs, les dons divers qu'ils possèdent, dans la mesure qui leur en a été départie.

La forme du luminaire sacré nous dit encore : Demeurez en Christ ! Une branche du chandelier qui se fût détachée de la tige principale n'eût plus reçu d'huile et eût incontinent refusé sa lumière ; l'Eglise ou l'âme fidèle qui se séparerait de la communion de Christ, cesserait bientôt de répandre autour d'elle la lumière de la vie.

A chaque endroit où deux branches parallèles viennent s'unir à la tige centrale, nous remarquons un pommeau, un renflement, ou petit réservoir sphérique, recevant de la tige l'huile sainte pour la communiquer aux deux branches, de la même manière que, dans le corps humain, les jointures communiquent la vie aux divers membres qui le composent (Eph., IV) : nouvelle image de la place et du rôle du ministère évangélique dans l'Eglise, réservoir dans le symbole du chandelier, tenons et mortaises dans celui de la charpente du tabernacle, jointures de fournissement dans l'emblême du corps. Tout réservoir qui ne donne pas de l'huile, n'est pas un vrai réservoir, comme aussi toute jointure qui ne fournit pas la vie est une jointure humaine et ne peut que nuire au corps. Puissent tous les ministres le comprendre et ne jamais l'oublier ! puisse chacun d'eux, petit réceptacle de l'huile sainte, se tenir habituellement en contact avec le réservoir divin (Zach., IV), pour en recevoir abondamment l'onction sainte et la communiquer ensuite à plusieurs !

Sous l'image du chandelier, nous voyons encore une Eglise particulière (Apoc., I), également appelée à jouir pour elle-même des bienfaisantes clartés de la science et de la vie de Christ (Matth., V. Apoc., I), puis, à les réfléchir autour d'elle, réunissant en faisceau les grâces répandues dans ses divers membres, pour les mettre en évidence et rendre ainsi leur lumière d'autant plus vive. Telle est à leur égard la volonté du Seigneur. Bien loin de leur permettre de vivre isolés les uns des autres, se retirant à part, et « se » contentant de leurs personnes, » il leur prescrit, au contraire, de mettre en commun les lumières et les grâces dont ils jouissent, et les compare à une ville, à un troupeau, aux sarments d'un cep, aux membres d'un corps, à un chandelier, tout autant d'images qui supposent nécessairement, comme on l'a dit, la réunion des saints.

Voilà donc la destination de toute Eglise de Christ, lampe allumée par la main du Seigneur pour éclairer ceux qui sont dans la maison, et pour luire aussi devant la génération tortue et perverse, en sorte que, voyant nos bonnes œuvres, les hommes glorifient notre Père qui est dans les cieux (Matth., V). Si l'église, si l'assemblée chrétienne à laquelle nous appartenons, avait perdu de vue sa vocation sainte; si le flambeau de la foi, de la science évangélique, de l'amour et du zèle avait pâli dans son sein, tellement que, loin de pouvoir édifier les autres, elle fût à peine en état de s'édifier elle-même dans la charité, ah! que chacun de ses membres s'en accuse personnellement devant Dieu; qu'il s'en humilie à ses pieds, et que sans retard il aille puiser la vie à la source de la vie, afin que l'Eglise entière, redevenue une lampe ardente à la lumière de laquelle plusieurs se réjouissent, retrouve l'approbation de Celui qui se promène au milieu de ses chandeliers (Apoc., I).

Enfin, le luminaire du tabernacle peut représenter une âme fidèle, flambeau vivant, destiné de même à répandre sa lumière au sein des ténèbres qui l'entourent (Phil., II). Mais pour accomplir la belle mission qu'elle a reçue, une chose est nécessaire, c'est qu'elle demeure dans la communion de Christ, recevant de lui chaque jour une nouvelle mesure de la grâce de son Esprit. Ce qui nous rappelle la vision de Zacharie (IV). Un candelabre d'or, tout semblable à celui du sanctuaire, apparaît au prophète. Il est surmonté d'un bassin ou réservoir versant, par sept conduits, dans les sept branches, l'huile que lui-même a reçue de deux oliviers s'élevant l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. La vision toute prophétique de Zacharie, prise à la lettre, s'applique sans nul doute au peuple juif, à ce peuple d'où vient le salut et qui doit répandre la connaissance de Dieu parmi les nations. Partiellement accomplie dès le retour de la captivité de Babylone, mais surtout à l'époque de la propagation générale de l'Evangile, elle n'obtiendra sa pleine réalisation que lorsque, replacé sous l'influence bénie du Christ, le céleste olivier, le mystique Jéhosuah et le mystique Zorobabel, le pontife et le roi de son peuple, et recevant de lui la plénitude de l'Esprit, Israël sera devenu pour le monde entier un flambeau resplendissant devant lequel s'enfuiront enfin les épaisses ténèbres de l'erreur, du mensonge et de l'iniquité. Tel est, à notre avis, le sens littéral et direct de la vision de Zacharie. Mais elle admet en même temps une interprétation, ou, si l'on veut, une application spirituelle: chaque église, chaque société chrétienne, chaque âme fidèle, est ce chandelier que voit le prophète, chandelier d'or pur. Jésus homme, Jésus sacrificateur et roi, est à la fois l'olivier et le réservoir mystique qui l'alimente. Maintenant, si cette église, si cette âme, précieuse devant Dieu, demeure en

Christ, adhérant non pas à la doctrine du Sauveur seulement, mais à sa personne même, se tenant collée à lui, le touchant en quelque manière par tous les points, alors, de la plénitude du Fils de Dieu, alors du vaste réservoir de son Humanité sainte, et par l'emploi simultané de tous les moyens de grâce, comme par autant de canaux bénis (s'il est permis de faire cet usage du symbole), elle recevra journellement le secours de la grâce de Christ et répandra tout autour d'elle les pures et vives lumières de la connaissance et de la sainteté.

Il y a toujours de l'huile dans le mystique olivier, dans le réservoir divin; la provision n'en tarit pas. Le Seigneur est toujours prêt à verser en nous les trésors de sa grâce: oh! si nous étions toujours prêts à les recevoir, de quelle paix nous jouirions et quelle lumière nous répandrions devant le monde!... Mais, hélas! chandeliers trop souvent infidèles, nous ne demeurons pas toujours sous l'olivier; nous nous déplaçons facilement nous-mêmes; ou bien, nous laissons trop fréquemment les canaux de notre foi s'obstruer, se fermer par la paresse, la somnolence spirituelle, par les soucis de la vie et les convoitises mondaines. Ah! Seigneur, replace-nous donc continuellement sous le céleste olivier; maintiens-nous en contact permanent avec toi; rouvre, débouche nos canaux, afin que, l'huile de ta grâce découlant en nous abondante et pure, notre lampe jette un vif éclat à ta gloire, et que l'Eglise et le monde reçoivent enfin de nous l'édification qu'ils ont le droit d'attendre de ceux qui se nomment les enfants de lumière!

La vue du luminaire sacré nous inspire encore d'autres pensées: « Comme chaque lampe confond sa lumière particulière avec celle des autres lampes pour éclairer le lieu saint, ainsi chaque fidèle, a dit un serviteur de Christ,

au lieu de se glorifier de sa lumière particulière et de chercher à la faire remarquer en la séparant des autres, doit, au contraire, la confondre avec la lumière commune, dans un sentiment d'amour et d'humilité, se souvenant que nul n'a rien qui lui appartienne en propre; *que c'est un seul et même Esprit qui opère toutes choses, distribuant ses dons à chacun comme il lui plaît*, et que l'Esprit qui se manifeste en chacun de nous, *lui est donné pour l'utilité commune* (1 Cor., XII). »

L'huile aromatique du tabernacle était fournie par le peuple. La véritable huile aromatique vient de Dieu; mais, en un certain sens, nous pouvons bien la fournir aussi nous-mêmes, savoir au moyen de la prière : prions donc, oui, prions Celui qui donne le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent, et infailliblement il mettra de l'huile en nos lampes. Sinon, lumignons fumants, au lieu de répandre autour de nous la lumière de la vie, la bonne odeur de Christ, nous exhalerions plutôt l'infection du péché et de la mort. C'est particulièrement aux serviteurs de Dieu qu'il appartient de fournir ainsi d'huile leurs propres lampes d'abord, puis celles de leurs frères; c'est à eux surtout, c'est aux *fils de l'huile se tenant devant le Seigneur de toute la terre*, qu'il est recommandé de puiser abondamment la grâce dans la communion de Christ pour la répandre abondamment sur les âmes qui leur sont confiées (Zach., IV. — 1 et 2 Tim.).

Leur charge les appelle encore, selon le type, à *faire brûler les lampes du chandelier*, à *les arranger continuellement devant l'Eternel* (Exode, XXVII. Lév., XXIV), en prêchant fidèlement la Parole de vie, en repoussant, en combattant, par son moyen, les erreurs, la mondanité, les hérésies et toutes les falsifications de la vérité de Dieu, en sorte que la lumière de Christ, brillant de tout son lustre, éclaire

et réjouisse de plus en plus les rachetés du Sauveur, et verse, en beaucoup de ceux qui ne le connaissent pas encore, les saintes clartés et la vivifiante chaleur de l'Evangile de paix.

Enfin, les fleurs du chandelier semblent placées là tout exprès pour leur dire, comme à tous les chrétiens, que la grâce évangélique doit relever sur leurs lèvres le prix de la science évangélique. Oh! puissions-nous comprendre le symbole! puissent nos discours, assaisonnés de sel avec grâce, ressembler davantage à ceux de l'Epoux dont le palais n'est que douceur (Col., IV. Ps. XLV. Cant., V, 16), et de l'Epouse dont « le parler est gracieux » (Cant., IV, 3)! Mais qu'à la fleur d'une profession aimable, corresponde en nous le fruit d'une vraie sanctification! Car, après tout, voilà ce qui donne aux paroles leur force et leur autorité; la science que l'amour et la sainteté n'accompagnent point est une science vaine, mieux faite pour éloigner les âmes de l'Evangile que pour leur communiquer la lumière et la vie de Dieu.

Article 3. — *L'Autel d'or.*

Entre le chandelier au midi et la table au nord, en face de l'arche ou trône symbolique de Dieu, dont il n'est séparé que par le grand voile, est l'autel des parfums. Il est de bois de sittim, recouvert d'or pur comme la table, long d'une coudée, large d'une coudée, haut de deux, ayant un couronnement d'or tout à l'entour et quatre cornes tirées de lui. Des anneaux d'or fixés à ses côtés reçoivent les barres, également de bois de sittim revêtu d'or, qui servent à le porter dans le désert. Aaron y brûle un parfum d'aromates chaque matin quand il prépare les lampes du sanctuaire, et chaque soir quand il les allume (D). C'est l'encens ou

parfum continuel. Il est d'une composition particulière. Aucun autre n'est admis sur l'autel; nulle offrande n'y est reçue, nulle aspersion tolérée; seulement on en teint de sang les cornes, toutes les fois qu'il y a un sacrifice offert pour le souverain sacrificateur ou pour le peuple, et régulièrement chaque année en la solennité des propitiations. L'autel est une *chose très-sainte à l'Eternel*, et l'oblation des parfums à l'autel, assimilée à celle de l'holocauste, est l'une des attributions les plus éminentes du sacerdoce lévitique (1). Aaron en est plus spécialement revêtu. L'autel est placé en deçà du voile; mais il eût pu se trouver au-delà, si le souverain sacrificateur, ou l'un de ses fils à sa place, n'eût dû s'en approcher tous les jours pour y brûler l'encens continuel (Exode, XXX; XXXVII; XL, 5, 26. Lév., IV, 7, 18. Deut., XXXIII, 10. 1 Chr., VI, 49. 2 Chr., II, 6. Ps. CXXXIV. Es., XLIII, 24. Luc, I, 10) (2).

A peine Aaron a-t-il allumé les lampes du chandelier d'or, qu'il s'avance vers l'autel d'or avec l'encensoir pour mettre *les parfums sous les narines* de Dieu (Deut., XXXIII) : moment solennel de la journée! l'épaisse fumée des aromates monte en tourbillonnant devant l'Eternel, et remplit en peu d'instants le sanctuaire (3).

(1) On sait que le roi Osias fut frappé de lèpre pour avoir osé prendre l'encensoir et faire les parfums à l'autel. Si, lors de la dédicace du temple, le roi Salomon avait pu officier aux deux autels, c'est apparemment, que, dans cette circonstance, il avait agi comme type du Messie, sacrificateur et roi tout ensemble (1 Rois, IX, 25).

(2) On se demande pourquoi saint Paul, dans la description qu'il fait du tabernacle (Hébr., IX), omet l'autel d'or ; c'est peut-être que, en écrivant son épître, il avait sous les yeux la première description du tabernacle (Exode, XXV) dans laquelle il n'est pas fait mention de l'autel.

(3) Au point de vue sanitaire, l'oblation continuelle des parfums était indispensable : il fallait bien brûler, soir et matin dans le sanctuaire,

Jésus est à la fois notre autel et notre Aaron. Il est d'abord notre autel : car c'est uniquement par son ministère et dans sa communion que nous pouvons offrir à Dieu le Père un culte qu'il agrée. Il n'y avait en Israël qu'un autel des parfums; il n'y a dans l'Eglise qu'un Médiateur.

L'autel était d'or, avec un couronnement (que n'avait pas celui des holocaustes). Jésus-Christ, *couronné de gloire*, intercède actuellement pour nous dans les cieux.

L'autel des parfums comme celui des holocaustes avait quatre cornes correspondant aux quatre coins de la terre, apparemment encore pour exprimer cette vérité précieuse, que Jésus est accessible à tous les pécheurs qui le recherchent de tous les points du globe et s'approchent de Dieu par son moyen. Tous nos besoins sont présents devant lui; il offre incessamment pour nous le pur encens de la prière; il prête l'oreille à nos supplications, il recueille nos actions de grâce et les présente à Dieu réunies au parfum des siennes : il n'est pas un vœu spirituel, pas un désir, pas un soupir pieux de notre cœur qui ne monte vers le trône des miséricordes, comme enveloppé de la justice éternelle et de l'intercession de Jésus-Christ.

L'autel, comme tous les autres vaisseaux du tabernacle, avait donc été consacré pour le service de Dieu par le sang des victimes (Hébr., IX); et il en était de plus arrosé chaque année en ses cornes dans la journée des propitiations. Jésus-Christ a de même été consacré médiateur par l'aspersion de son propre sang, et c'est de son parfait sacrifice que son intercession dérive toute son efficacité.

cette prodigieuse quantité d'encens, pour absorber et neutraliser ainsi l'odeur des lampes dans le lieu saint, et surtout celle des sacrifices dans le parvis.

Du sang sur les cornes de l'autel, mais point sur l'autel même; aucune offrande, aucune aspersion quelconque sur ce vaisseau du sanctuaire; uniquement le parfum sacré. Rien non plus ne doit accompagner nos dévotions que le parfum de l'intercession de Christ; nulle offrande, nul sacrifice, nul renoncement de notre part ne saurait ajouter la moindre valeur aux prières de notre souverain Sacrificateur, ni donner le moindre mérite à notre culte. Il nous a pleinement *réconciliés avec Dieu par sa mort, et nous a consommés pour toujours*; en sorte que maintenant nous n'avons plus qu'à nous approcher du Père, pour recevoir de lui par Jésus tout ce que le sang de la nouvelle alliance nous a déjà mérité.

Jésus est non-seulement notre autel, il est aussi notre souverain Sacrificateur, offrant pour nous le *parfum continuel*; et parce qu'il *est toujours vivant pour intercéder*, il peut *sauver entièrement ceux qui s'approchent de Dieu par son moyen* (Hébr., VII). Il est notre mystique Moïse sur la montagne, comme il est notre mystique Josué dans la plaine, armé tour à tour pour nous de l'encensoir et de l'épée, toujours prompt à nous secourir et de toute l'éloquence de sa voix et de toute la puissance de son bras (Ex., XVII). Il bénit Dieu de notre part. Il nous bénit de la part de Dieu, faisant successivement descendre sur nous, par son intercession, les biens qu'il nous a pleinement acquis par sa mort, la nouvelle naissance, la foi, la justification de vie, la sanctification, l'adoption, la force et la victoire dans le combat, l'assurance de la gloire éternelle. C'est à lui seul enfin que nous devons de vouloir et de pouvoir nous approcher de Dieu pour l'invoquer et le bénir.

Le ministère d'Aaron à l'autel d'or, bien que journalier, n'était point permanent, la bonne odeur du parfum

qu'il offrait à Dieu ne montant pas devant lui sans interruption ; Aaron, par exemple, n'avait pas en main les parfums lors de la plaie de Coré, et quand Moïse dit à son frère de courir prendre l'encensoir et d'en jeter la fumée entre les morts et les vivants pour arrêter le fléau de Dieu (Nomb., XVI). Il n'en est pas ainsi de notre Aaron : toujours muni de l'encensoir, lui seul offre en réalité le parfum *continuel*; son ministère est permanent; et parce qu'il prie sans interruption pour l'Eglise, nulle plaie de jugement destructeur ne peut la frapper, soutenue et protégée comme elle l'est par la puissante intercession de Christ; quelle que soit sa faiblesse ici-bas, elle garde invariablement sa position devant Dieu.

Jésus n'est pas seulement notre Intercesseur; il est aussi notre Avocat, le Rédempteur tout-puissant qui *plaide notre cause avec chaleur* (Jér., L, 34). Satan nous accusant à la fois dans notre conscience et devant le trône céleste, Dieu, dans son amour, a voulu nous donner aussi deux avocats ou défenseurs (Jean, XIV. 1 Jean, II) : le Consolateur dans notre conscience, pour nous remettre incessamment en mémoire l'amour éternel et les promesses du Père, l'œuvre accomplie du Fils, et pour nous apprendre à les présenter à Dieu dans une filiale assurance et à les opposer victorieusement à l'accusateur : c'est l'avocat terrestre; — puis, Jésus dans le ciel, pour comparaître devant la Majesté divine et intercéder sans relâche en notre faveur : c'est l'avocat céleste. Aussi longtemps que l'Ennemi se tiendra debout devant Dieu pour nous accuser, aussi longtemps Jésus se tiendra debout devant lui pour nous défendre. *Si quelqu'un a péché*, dit saint Jean, *nous avons un défenseur* (grec) *auprès du Père, savoir, Jésus-Christ le juste.* Mais de quelle manière nous défend-il ? *C'est lui*, continue l'Apôtre, *qui est la victime de propitiation*

pour nos péchés et ceux de tout le monde (Zach., III. 1 Jean, II). Le sang qu'il a répandu sur la terre, voilà donc le fondement, le point d'appui de son intercession dans le ciel : voilà ce qui ferme la bouche au méchant et réduit à néant ses accusations. « O Seigneur! tu as plaidé la cause de mon âme et tu as garanti ma vie (Lament., III). »

Remarquez la place de l'autel d'or situé comme en face de l'arche ou trône de Dieu, et la position d'Aaron maintenant arrêté devant ce noble vaisseau du tabernacle. Pendant que le peuple en dehors prie, le souverain sacrificateur en dedans, debout entre le peuple et l'Eternel assis sur les chérubins derrière le voile, mêle aux prières de la nation les parfums qu'il a reçus pour elle (Luc, I, 10)(1), lui conservant ainsi, lui maintenant de jour en jour, la pleine jouissance de toutes les bénédictions qu'elle possède. Eh bien! telle est aussi la place, tel est le ministère de Jésus, arrêté de même comme sur la limite du lieu saint et du lieu très-saint, debout entre l'Eglise militante et Dieu siégeant sur le trône de grâce dans le vrai tabernacle. C'est lui, c'est l'Ange Jéhovah (Gen., XLVIII, 16, *hébr.* Mal., III, 1) que le prophète de Pathmos voit en la présence de Dieu, tenant l'encensoir d'or et recevant *beaucoup de parfums, afin de les offrir avec les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône*, ce glorieux antitype de l'arche; lui seul peut se trouver à cette place et manier l'encensoir d'or (2) (Apoc., VIII). Il offre donc avec nos prières, ou plutôt, selon l'original, il donne, il ajoute ou mêle à nos prières les parfums qui lui

(1) Luc, I, 10, avec Actes III, 1. L'heure de trois heures après midi (la neuvième heure du jour, suivant la manière de compter des Juifs), est appelée l'*heure de la prière ;* or, c'est vers cette heure-là qu'on offrait le parfum du soir (D).

(2) Voir plus bas : *Lieu très-saint*, *Section* 3.

ont été donnés pour en pénétrer tout notre culte, pour le purifier et le rendre ainsi parfaitement digne de monter devant Dieu. De nos mains, il reçoit les requêtes et les louanges que nous adressons au Père; des mains du Père, il reçoit la réponse à nos supplications, à nos actions de grâce, réponse de paix et d'amour. Voilà ce que fait Jésus. Ah! Seigneur, déchire entièrement, par ton Esprit, le bandeau que mon cœur incrédule replace continuellement sur mes yeux, afin que, au lieu de me voir, dans la prière, seul devant toi, mon Dieu, seul avec mes infirmités, je contemple habituellement le fidèle et tout-puissant Intercesseur que ta miséricorde a placé entre ma misère, et ta sainteté, *Jésus-Christ le juste*, que tu exauces toujours!

Admirez de même la corrélation qui existe entre le service des deux autels. A-t-il fini à l'autel des holocaustes, il commence à celui des parfums: au sacrifice continuel succède l'encens continuel. Correspondance également pleine d'instruction pour nous et confirmant tout ce que nous avons déjà dit sur le ministère que Jésus remplit dans le vrai sanctuaire: ce qui fait la force de son intercession dans le ciel, encore une fois, c'est le sacrifice parfait qu'il a accompli sur la terre; c'est au nom du sang de l'alliance éternelle de paix, qu'il fait descendre sur ceux qui croient les incomparables richesses de l'alliance de paix.

Une autre circonstance lévitique exprime encore la corrélation que nous venons de signaler entre la mort et l'intercession de Christ : c'est à l'aide de charbons ardents pris à l'autel d'airain qu'Aaron brûle l'encens à l'autel d'or; supprimez l'autel, le sacrifice et le feu dans le parvis, et vous n'avez plus de parfums dans le sanctuaire; supprimez le sacrifice du Rédempteur sur la terre et vous ruinez de fait son intercession dans le ciel, puisque ses douleurs vicariales

sont le prix auquel il nous a d'avance obtenu toutes les grâces qu'il demande actuellement pour nous.

L'autel n'a-t-il plus rien à nous dire?..... Nous avons déjà fait remarquer que l'Eternel n'acceptait de parfum, sous la loi, que celui dont il avait lui-même donné la composition, et que, sous peine de mort, il défendait de lui en offrir aucun autre. Pareillement, sous l'Evangile, le seul parfum qu'il agrée, c'est encore celui qu'il a préparé lui-même, à savoir l'intercession de Christ. Le Père l'accepte avec amour; car aussi Jésus ne lui présente de requêtes que celles qu'il a reçues pour nous, l'Avocat, le Défenseur, qui est dans le ciel, comme celui qui est sur la terre, *priant pour les saints selon Dieu* (1 Jean, II, avec Jean, XIV, et Rom., VIII).

Le parfum brûlé à l'autel était composé d'aromates divers et de grand prix, afin peut-être d'exprimer ainsi l'excellence et la variété des grâces que Jésus devait réunir en sa personne adorable. Il n'est rien en Christ qui ne soit parfaitement agréable à Dieu. Sa qualité de Fils unique du Très-Haut, de Chef et Sauveur de l'Eglise élue et aimée en lui dès avant les siècles, sa parfaite sainteté, son abaissement volontaire, son obéissance jusqu'à la mort, la pleine satisfaction qu'il a rendue aux attributs de Dieu dont il a manifesté et rétabli la gloire au milieu d'un monde impie, tout en Jésus est pour le Père un encens précieux dont il *flaire* avec délices *une odeur d'apaisement :* le Nom du Bien-Aimé est à ses narines *comme un parfum répandu* (Cant., I, 2).

Enfin, plusieurs des aromates qui entraient dans la composition de l'encens sacré devaient être pilés, comme si l'Esprit saint, par cette nouvelle circonstance, eût voulu marquer que le Messie, pour mieux exhaler tous ses parfums, serait un jour broyé sous le poids de la colère divine, jus-

qu'au point de s'écrier : *Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné?*

Tel est le Médiateur que le Père nous a donné. Une chose nous manque pour nous approcher plus librement de Dieu par lui, c'est de mieux comprendre, c'est de croire plus simplement tout ce qu'il est pour nous comme Intercesseur. Recourons à son ministère sans nulle crainte. Son cœur est avec nous, et son amour est comme un feu que beaucoup d'eaux ne sauraient éteindre (Cant., VIII, 7). La même charité qui le porta jadis à laisser sa vie pour nous, le porte actuellement à se souvenir de nous continuellement devant le Père et à faire valoir en notre faveur les mérites infinis de son obéissance volontaire jusqu'à la mort de la croix. « Sous le parfum de sa prière, sachons marcher rem- » plis d'ardeur. » Il est notre Frère, il est notre Ami, il pourvoit à tout, il suffit à tout, il purifie tout; reposons-nous entièrement sur lui.

Mentionnons, en terminant cet article, un fait merveilleux dont l'autel d'or rappelle naturellement le souvenir. C'est auprès de ce saint vaisseau, mais alors dans le temple, et à l'heure de l'encens journalier, que le père de Jean-Baptiste vit apparaître l'archange Gabriel, envoyé des cieux pour lui annoncer la venue immédiate du Libérateur promis dès le commencement. Jamais ange n'avait reçu pour la terre un si beau message, et jamais lieu n'avait été mieux choisi pour le rendre. C'était bien auprès de l'autel de la louange, et pendant que la multitude en prières implorait sur Israël les bénédictions de Dieu qu'il convenait d'annoncer la naissance de Celui que préfigurait, à ce moment-là surtout, le sacrificateur Zacharie, de ce grand Pontife des biens à venir qui allait nous les acquérir en s'immolant pour nous à l'autel d'airain, puis nous les communiquer en intercédant pour nous à l'autel d'or (Dan., IX. Luc, I).

Article 4. — *L'Autel d'or* (suite).

Mais le souverain sacrificateur n'offrait pas seul les parfums à l'autel; les sacrificateurs ses fils, oints de la même huile, les offraient avec lui. Il en est de même encore sous l'Evangile : les chrétiens sont appelés à offrir à Dieu l'encens de leur culte dans la communion de Christ, selon la parole de Malachie accomplie dès à présent quant à l'Eglise, en attendant qu'elle se réalise pour l'humanité tout entière : *En tous lieux on offrira à mon Nom le parfum et une oblation pure; car mon Nom sera grand parmi les nations, a dit l'Éternel des armées* (Mal., I). Il ne suffit pas, en effet, que Jésus intercède et qu'il bénisse, il faut aussi que nous intercédions et que nous bénissions, nous ses rachetés; il faut que nos prières et nos louanges, mariées aux siennes, montent devant Dieu continuellement: qui ne prie ni ne bénit pas soi-même, n'a pas encore reçu l'encensoir et les parfums, et jusqu'à maintenant demeure étranger à la famille du céleste Aaron.

Il n'était permis qu'aux sacrificateurs, oints de l'huile sainte, d'offrir à Dieu le parfum matériel; il n'appartient non plus qu'à ceux qui ont reçu l'onction du Saint-Esprit d'offrir à Dieu le parfum spirituel; eux seuls prient et bénissent véritablement, car eux seuls prient et bénissent par Jésus et dans la grâce de son Esprit (Eph., VI, 18. Jude, 20). A tous les autres, Dieu dit de fait, comme à ce roi de Juda : Il ne t'est point permis d'offrir le parfum (2 Chr., XXVI). Hors des rangs de la sacrificature royale, hors de l'Eglise et de la communion de Christ, il n'accepte ni vœux ni hommage; c'est *en Sion que la louange* lui est *rendue*, et c'est là seulement qu'il la reçoit (Ps. LXV). Oh! puisse l'encens de la prière et de l'obéissance y monter à lui plus abondant et plus pur (1 Tim., II, 8)!

Les sacrificateurs juifs « se tiennent continuellement » devant la face de Dieu, faisant des encensements en sa » présence et bénissant le peuple en son Nom (Deut., X, 8. » 1 Chr., XXIII, 13); » qu'à leur exemple, les sacrificateurs évangéliques prient le Père en tout temps, en toute occasion (Luc, XXI, 36. Phil., IV, 6), offrant ainsi le parfum continuel; qu'ils bénissent de la maison de l'Eternel leurs frères et tous les hommes (Ps. CXVIII), courant comme Aaron, avec l'encensoir et les parfums, partout où il y a quelque plaie à arrêter (Nomb., XVI), intercédant comme Job pour ceux qui les offensent, afin que Dieu *ne les traite point selon leur folie* (Job, XLII): c'est l'une des plus nobles prérogatives du sacerdoce chrétien..... *Je recommande*, disait Paul à Timothée, *qu'on fasse des requêtes, des prières, des supplications et des actions de grâces pour tous les hommes; pour les rois et pour tous ceux qui sont constitués en dignité, afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté; car cela est bon et agréable devant Dieu, notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité* (1 Tim., II, 1-4).

Nous avons dit que Dieu, sous la loi, n'acceptait d'encens que celui dont lui-même avait donné la composition; il n'accepte non plus de parfum, sous l'Evangile, que celui que lui-même a préparé: avant tout, l'obéissance et l'intercession de son Fils unique; puis, les prières et les louanges qu'il forme en nous par son Esprit: tout autre encens est désagréable à ses narines et ne peut qu'attirer son déplaisir sur celui qui le présente. Et comme autrefois il ne recevait d'aromates que ceux qui étaient brûlés à l'autel d'or, il ne reçoit aujourd'hui d'invocations ni d'actions de grâces que celles qui lui sont adressées dans la communion de Jésus-Christ.

C'était du feu de l'autel de l'holocauste, feu descendu du ciel, que les sacrificateurs remplissaient leurs encensoirs pour offrir le parfum devant Dieu (Lév., X); c'est le feu divin, c'est le Saint-Esprit, qui doit brûler l'encens spirituel que nous lui offrons maintenant par Jésus; bannissant de notre culte toute chaleur fausse et imaginaire, cherchons donc la vie dans la puissance de l'Esprit plutôt que dans notre propre fond qui n'est que froideur et que mort, et n'oublions jamais que toute ardeur factice consume à la longue au lieu de réchauffer.

Poursuivons les analogies. Aaron et ses fils offraient à Dieu les mêmes parfums. Les chrétiens s'associent par la foi aux prières et aux louanges que Jésus présente au Père et font aussi monter à Dieu celles qu'il met dans leurs cœurs par son Esprit. Mais tout en nous, et jusqu'aux prières et aux louanges qu'il nous inspire, doit être purifié: les soupirs du Consolateur, traversant, pour aller au Père, un canal où le péché habite encore, ont besoin d'être parfumés en quelque sorte de la bonne odeur de Christ; il faut que l'Intercesseur, priant pour nous dans le ciel, purifie de tout alliage humain les invocations et les actions de grâces que forme l'Intercesseur priant en nous sur la terre: c'est pour cela qu'il porte en son front la lame resplendissante dont nous connaissons maintenant la vertu mystérieuse (Exode, XXVIII, 38, p. 109), et qu'il a reçu beaucoup d'aromates pour les mêler à nos supplications, à nos vœux, à tous nos actes d'adoration. Il absorbe, il ôte tout ce qui doit être ôté; il ajoute tout ce qui doit être ajouté. Dans ce qui nous semble le plus mêlé de misères, tellement que notre œil y discerne à peine quelque bien, il sépare le précieux du vil, et présente à Dieu ce qui est de son Esprit, accompagné de la bonne odeur de son oblation. Nos prières n'ont point de

vertu par elles-mêmes, il leur communique la pleine efficacité des siennes; elles sont faibles, il les rend puissantes; elles sont indignes, il les rend parfaitement dignes. Elles ne monteraient pas d'elles-mêmes devant Dieu; c'est de la main de l'Ange-Pontife (Apoc., VIII, 3), c'est confondues avec le parfum de son intercession de manière à former ensemble un seul et même nuage d'encens, qu'elles s'élèvent devant le Père; ou plutôt, la fumée des parfums de l'Ange monte, et avec elle la prière des saints; enveloppée et comme portée par elle, unie, mariée à l'intercession de Jésus, elle est recueillie comme un encens précieux dans les coupes d'or qui sont devant le trône (Apoc., V).

Tel est le symbole. Je ne connais rien dans toute la Bible qui soit mieux fait pour nous encourager à déposer avec confiance nos faibles prières dans les mains sacerdotales de Jésus, regardant moins à l'indignité de nos personnes ou aux défectuosités de nos dévotions, qu'à la suprême dignité de notre Représentant et à la perfection de son ministère, et comprenant que, pour rendre notre culte agréable à Dieu, il suffit de l'encens dont Jésus l'accompagne, sans que nous cherchions à le parfumer, en quelque manière, des dispositions d'une piété factice, ou d'une ardeur purement humaine.

Voilà ce qu'il fallait répéter, et ce qu'il nous importerait de croire plus simplement. Oui, tout ce qui monte au ciel par Jésus participe à la pleine valeur de l'oblation de Jésus; et Dieu, pour manifester le prix qu'il attache à l'œuvre de son Fils, accepte d'avance avec amour tout ce qui lui est offert de sa main : aussi, demander au Nom de Jésus, est-il le sûr moyen d'obtenir! alors notre personne, nos prières, nos actions de grâce, tout en nous a devant le Père la bonne odeur du Bien-Aimé (Cant., I). Abattus, ou près de nous lasser en servant

Dieu, rappelons-nous donc le ministère actuel de notre souverain Sacrificateur et la valeur qu'il donne, non-seulement à nos prières, mais à tout l'ensemble de notre service. C'est à son intercession que les Philippiens durent le privilége de voir agréé de Dieu, comme une offrande de bonne odeur, le faible témoignage d'amour qu'ils avaient pu donner à Paul, et d'entendre avec étonnement l'Apôtre leur dire qu'ils étaient remplis des fruits de justice qui sont par Jésus-Christ à la gloire de Dieu (Phil., I, IV); c'est à cette même intercession que plusieurs de ceux qui maintenant déplorent leurs manquements journaliers, devront d'entendre un jour, avec bien plus d'étonnement, cette douce et ravissante parole : « Cela va bien, bon et fidèle serviteur, entre dans la » joie de ton Seigneur ! »

Encore un petit nombre de remarques. La forme de l'autel, les cornes qui s'élèvent de ses quatre angles, nous rappellent notre devoir de prier pour les saints dispersés aux quatre vents des cieux, comme eux aussi prient pour nous; elles nous enseignent de plus que leurs prières et les nôtres se rencontrent à l'autel d'or où elles s'unissent et se confondent avec les parfums de l'Ange pour monter ensemble devant le trône de Dieu.

L'autel était sanctifié chaque année par l'aspersion du sang des victimes; notre culte a continuellement besoin d'être purifié par le sacrifice et l'intercession du Sauveur.

Quant aux diverses substances aromatiques qui composaient le parfum brûlé sur l'autel, elles peuvent symboliser les grâces diverses dont l'Esprit saint compose les prières des enfants de Dieu, ces soupirs inexprimables qu'il forme en eux (Rom., VIII) et qui renferment tant d'éléments divers d'humilité, de repentance et de foi, de reconnaissance et d'adoration, de vœux ardents et de saintes aspirations

vers le ciel : éléments précieux dont l'âme fidèle ne se rend pas toujours compte, mais que démêle et comprend Celui qui sonde les cœurs et les reins. Ces pieux élans, ces requêtes, ces *toutes sortes de prières et de supplications* accompagnées d'*actions de grâces*, sont mille fois plus agréables au Père que tout ce que nous pourrions arranger dans notre propre sagesse; il les reçoit avec amour des mains de notre grand Sacrificateur, et les exauce au-delà de nos meilleurs souhaits, en faisant abonder en nous cette paix de Dieu qui surpasse toute intelligence et garde nos cœurs et nos pensées en Jésus-Christ (Eph., VI. Philip., IV).

Les sacrificateurs juifs se sont lavés dans l'eau de la cuve avant d'offrir les parfums à l'autel. Lavons nos mains dans la grâce de Christ avant de présenter à Dieu notre culte, nous souvenant qu'il réprouve l'encens offert par des mains impures et des cœurs éloignés de lui. *Ne continuez plus*, leur dit-il, *à m'apporter des oblations de néant*; *le parfum m'est en abomination* (Esaïe, I, 13). *Celui qui fait un parfum d'encens*, dit-il au sujet de l'homme qui marche dans ses propres voies et l'irrite par ses œuvres, *c'est comme celui qui bénirait une idole* (Esaïe, LXVI, 3, 4) : parole sérieuse qui s'adresse tout d'abord à l'âme inconvertie prétendant le prier ou le louer avant d'avoir été lavée par Christ et ne sachant pas que, pour aller à l'autel d'or, il faut passer par l'autel d'airain (Esaïe, I, 16); — mais, qui concerne tout autant le fidèle oubliant que, pour offrir à Dieu des parfums qu'il agrée, il faut se laver chaque jour dans le sang et l'Esprit de Jésus, et, renonçant à toute volonté propre, bannir de son cœur tout interdit.

Nous avons déjà fait remarquer la merveilleuse corrélation qui existe entre le service des deux autels, et, signalant la vérité cachée sous l'emblême lévitique, nous avons dit

que l'intercession de Christ emprunte toute sa vertu du sacrifice qu'il a accompli pour nous. Eh bien, c'est de la même source que nos prières dérivent toute leur puissance; et Dieu n'accepte d'invocations ni d'actions de grâces que celles qui lui sont adressées dans une foi sincère en Jésus immolé pour nous, et qui ont été comme lavées dans le sang de l'Agneau mis à mort.

Enfants de la nouvelle sacrificature, approchons-nous maintenant du Père pour le prier et le bénir en toute liberté filiale : c'est pour cela qu'il a mis en nos mains l'encensoir; disons avec le Psalmiste : *Que ma requête te soit agréable comme le parfum, et l'élévation de mes mains comme l'oblation du soir* (Ps. CXLI); *sacrifions à Dieu la louange et rendons nos vœux au Souverain* (Ps. L). En même temps que l'adoration est notre culte raisonnable, elle est notre privilége et notre bonheur. Jamais, dans le service journalier du tabernacle, la première sacrificature ne se trouvait plus près du lieu très-saint que lorsqu'elle brûlait les parfums sur l'autel d'or, à côté du voile; jamais non plus la nouvelle sacrificature, dans le culte qu'elle rend à Dieu chaque jour, n'est plus près du vrai sanctuaire et ne respire davantage l'air du ciel, que lorsqu'elle lui présente le parfum de la louange, dans la communion de Jésus-Christ, le mystique autel et le prince du sacerdoce évangélique.

Le monde ne bénit pas Dieu qui le comble journellement de ses faveurs; il ne lui rend point la gloire qu'il a le droit d'attendre de l'ouvrage de ses mains; rends-la-lui, toi, sacrificature spirituelle! Appelée à exercer un jour sur la terre renouvelée le sacerdoce royal (Apoc.), appelée à la gouverner avec Christ, à prier et à bénir pour elle (B), prélude dès cette heure à ce noble ministère; bénis le suprême Dispensateur de tous les biens; bénis-le, non-seulement pour

toi, mais pour toute la création dont tu es le pontife, et n'oublie pas un de ses bienfaits. Si tu te tais, qui le louera? Fais fumer l'encens sur son autel, et que, de cette terre qu'il a remplie des témoignages de sa bonté, s'élève à lui par ton organe le parfum continuel de la louange et de l'adoration.

Mais la sacrificature évangélique ne comprend, hélas! que bien imparfaitement sa belle mission, elle ne l'accomplit que bien languissamment : quel soulagement pour le cœur de savoir que le grand Sacrificateur de notre profession, que Jésus est là, toujours là devant l'autel, avec son encensoir et ses parfums; et que, par lui, plus que par l'Eglise entière, plus que par toutes les intelligences célestes réunies, Dieu reçoit toute la gloire qui est due au souverain Bienfaiteur du genre humain.

3e SECTION. — ASPERSION DE SANG DEVANT LE GRAND VOILE (Lév., IV).

C'est une cérémonie exceptionnelle, faisant partie d'un service que nous avons décrit plus haut : commencé à l'autel de l'holocauste, il continue devant le grand voile pour se terminer à la porte du camp (p. 51). Il a lieu, comme on le sait, à l'occasion d'un péché d'ignorance commis par le sacrificateur-oint ou par l'assemblée. C'est précisément le second de ces cas qui vient de se présenter. L'assemblée ayant péché, une victime a été abattue au pied de l'autel de l'holocauste dans le parvis, et le sang en a été porté dans le lieu saint par le souverain sacrificateur; Aaron en a teint les cornes de l'autel d'or; puis, il en a fait aspersion devant le voile et comme sous le regard de celui qui est assis entre les chérubins : par cette dernière cérémonie, il a consommé

la propitiation ; c'est l'équivalent de ce qui se fait dans le lieu très-saint devant l'arche en la solennité des expiations, à laquelle nous allons assister tout à l'heure (Lév., IV et XVI).

A l'occasion des vêtements du souverain sacrificateur, nous avons dit (p. 104) que, dans le service journalier du lieu saint, Aaron portait devant Dieu les noms des douze tribus gravés sur les brillants du pectoral, et que Celui qui siége entre les chérubins derrière le voile lisait, pour ainsi dire, les noms des enfants d'Israël sur le cœur de leur représentant, car, pour le Seigneur, il n'y a point de voile. Disons maintenant que, dans le service exceptionnel dont il s'agit, il les voyait aussi dans le sang, réfléchis dans le sang dont le souverain sacrificateur avait rempli le vaisseau qu'il tenait en sa main. Il en est encore de même quant à Christ. Dieu voit les noms de ceux qui croient sur le cœur de leur glorieux Représentant ; il les voit comme réfléchis dans le sang que Jésus a répandu sur la terre et qu'il a porté dans les cieux ; aussi peut-il les supporter dans leurs misères, leur pardonner, les bénir, et verser à pleins flots sur eux les trésors de ses gratuités. Ah ! Seigneur, regarde-moi toujours en Jésus, toujours dans le sang, comme à travers le sang de Jésus ; alors, me voyant en lui seulement et me voyant sans nulle tache, tu pourras donner continuellement un libre essor à ton amour envers moi.

Il est bon de rappeler aussi que c'est auprès du grand voile que le souverain sacrificateur vient se placer pour recevoir les révélations de l'Eternel assis entre les chérubins ; c'est là que, revêtu de l'éphod et du pectoral, il le consulte pour les enfants de Jacob et reçoit les réponses qu'il doit leur transmettre de sa part (Exode, XXV, 22. Nomb., VII, 89. 1 Sam., XXIII, XXX, etc.)..... vive image, en cette

imposante fonction de son ministère, du Seigneur Jésus-Christ assistant pour nous devant la face du Père, revêtu du mystique éphod et du mystique pectoral, et par qui nous pouvons toujours le consulter en toute chose, avec la douce certitude d'obtenir, par sa Parole et son Esprit, une miséricordieuse réponse à nos prières et à nos supplications (p. 107).

4e SECTION. — VUE RÉTROSPECTIVE DU LIEU SAINT ET DU PARVIS.

L'autel de l'holocauste est donc le symbole de l'expiation des péchés par le sang de Christ; la cuve, celui de la régénération et de la sanctification par son Esprit. La table, le chandelier et l'autel d'or nous rappellent de même Celui qui est notre aliment journalier, notre lumière, notre Intercesseur et notre Représentant auprès de Dieu. Maintenant ajoutons que les positions respectives des saints vaisseaux que nous venons de nommer peuvent servir, en quelque manière, à caractériser les phases successives de notre développement spirituel. En effet, ce qui s'offre à nous tout d'abord quand nous nous approchons de Dieu, c'est l'autel de l'holocauste, puis la cuve; ensuite, la table, le chandelier, puis l'autel d'or. C'est-à-dire que, après avoir premièrement trouvé en Jésus la justification, puis le renouvellement de notre âme, nous trouvons en lui notre pâture spirituelle, la pure lumière éclairant nos pas au chemin du salut, et le souverain Sacrificateur miséricordieux et fidèle qui nous représente auprès de Dieu. Telles sont les phases principales de la vie chrétienne. Après les avoir parcourues, recommençons-les tout de nouveau, allant ainsi chaque jour de l'autel d'airain à l'autel d'or, pour retourner du second au premier, en nous arrêtant devant tous les vaisseaux compris

entre ces deux pôles de notre course sacerdotale : c'est dans cet heureux cercle que doit s'accomplir notre éducation pour le ciel.

Mais voilà ce qui n'a guère lieu. On s'arrête de préférence devant tel ou tel symbole, de manière à y faire une halte, une station qui dure quelquefois autant que la vie. Tandis que celui-ci se fixe, pour ainsi dire, auprès de l'autel des sacrifices, ne voyant, ne voulant voir, que l'expiation, répétant, sans le comprendre le mot de l'Apôtre (1 Cor., II) : *Je ne veux savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié* (1), et négligeant de *croître dans la grâce et la connaissance* du Sauveur, celui-là se fixe auprès de la cuve et ne voit que la régénération. Un troisième stationnant devant l'autel de la louange, et ayant la face tournée vers le propitiatoire, ne parle que de Jésus notre représentant devant le Père, que de la gloire de notre vocation céleste, oubliant peut-être ses péchés et le sang qui les lave, oubliant l'Esprit qui sanctifie et seul peut le rendre habile à hériter le royaume de Dieu.

De là naturellement des groupes, des écoles, des dénominations diverses dans l'Eglise. De là des refroidissements, des divisions, quelquefois, hélas! des repoussements mutuels, des schismes. — On ne s'édifie, on ne se trouve à l'aise, on ne sympathise pleinement qu'avec les enfants de Dieu de sa couleur, de sa catégorie; à ceux-là notre approbation, notre confiance, notre affection; aux autres, trop souvent nos froideurs et nos blâmes. Les chrétiens de l'autel des immola-

(1) Le Juif ne connaît que la *justice* de l'homme, le Grec, que sa *sagesse ;* Paul ne veut connaître que la *justice* et la *sagesse* de Christ, que Christ lui-même qui nous a *été fait de la part de Dieu*, *sagesse* et *justice.* Au reste, dans la même épître, il développe au long tout ce qui regarde le salut en Jésus, ce salut dont *Christ crucifié* est la pierre angulaire.

tions jugent ceux de l'autel des encensements. Ces derniers, à leur tour, prennent en pitié les autres, pauvres commençants à leurs yeux, petits enfants en Christ. Et tous ensemble blessent le cœur de Jésus, les derniers surtout : à eux s'adresse ce précieux avis d'un fidèle serviteur de Dieu : « N'avons-nous rien à dire aux chrétiens qui, négligeant de s'humilier de leurs péchés et de ceux de leurs frères, ne veulent que jouir du parfum de Christ et le flairer (Ex., XXX, 38)? C'est l'abus d'une excellente chose, dit Auguste Rochat, mais c'est un abus. La jouissance chrétienne n'est jamais en dehors de la repentance et de la vraie humiliation. Séparer ces deux choses, c'est s'exposer beaucoup; car on sépare ce que Dieu a joint, puisqu'il ne fait jamais grâce qu'aux humbles et qu'il n'élève que ceux qui s'abaissent. »

Un mot aussi pour ceux qui, se fixant auprès du chandelier d'or, négligent trop peut-être la table de proposition, cultivant la science au détriment de la vie. Le vrai progrès spirituel, leur dirons-nous, est régulier, harmonique; le fidèle est appelé à croître, non pas en une chose, mais en *toutes choses*, dans Celui qui est la Tête du Corps (Eph., IV); à croître dans la vie comme dans la connaissance. Puis, ne nous lassons pas de le répéter, celui-là seul connaît vraiment Jésus, qui le connaît comme le pain de son âme aussi bien que sa lumière. Christ n'est point divisé, et là où véritablement il est lumière, il est en même temps vie. *Il est la lumière de la vie. En lui est la vie, et la vie est la lumière du monde.* « Défions-nous, a dit encore le frère que nous citions plus haut, défions-nous de la lumière qui ne produit point la vie, de la lumière qui énorgueillit celui qui l'a reçue et qui blesse les autres au lieu de les guérir. C'est la science qui enfle et à l'occasion de laquelle il est dit : Si quelqu'un présume de savoir quelque chose, il n'a encore

rien connu comme il faut connaître (1 Cor., VIII)..... La véritable lumière augmente en même temps la vie et la paix entre les enfants de Dieu, selon qu'il est écrit : « La sagesse qui vient d'en-haut, premièrement est pure, puis paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits ; elle n'est point difficultueuse, ni dissimulée (Jacq., III). » — « Dieu, dit le même auteur, nous donne la lumière, non pour incendier, mais pour éclairer, réchauffer et vivifier ; et Christ est une lumière qui porte la santé dans ses rayons. »

Sûrement les abus que nous venons de rappeler sont une conséquence naturelle de la plénitude de Christ d'une part, et de l'étroitesse, de l'infirmité de l'esprit humain de l'autre. Mais ils n'en sont pas moins regrettables. Le mal n'est certes pas de se préoccuper d'une vérité particulière de la révélation, si c'est pour un temps et dans le but de satisfaire un besoin actuel du cœur ou de la conscience ; il est bon, il est nécessaire de s'arrêter momentanément devant telle ou telle face de la rédemption. Mais le mal est peut-être de s'y arrêter systématiquement, d'une façon permanente et fixe et de manière à former avec d'autres chrétiens un groupe distinct, une catégorie spéciale. Le mal est surtout de ne vouloir comprendre et approuver que les frères de notre groupe, de ne sympathiser pleinement qu'avec ceux-là, de juger, de condamner ou mépriser en secret les autres.

Point de système en ces choses, point de principe absolu, à moins peut-être que ce ne soit celui d'appartenir à tous les cercles, à toutes les écoles en ce qu'elles ont de vrai (je dis écoles, et non églises), et de n'appartenir entièrement à aucune. Ainsi que nous l'avons exprimé déjà, le besoin présent de notre conscience, de notre esprit ou de notre cœur, la direction de l'Esprit saint, telle est ici notre règle. Livrons-

nous plus simplement au céleste Guide. Selon l'état de notre âme, il saura nous adresser à celui des symboles divins qu'il nous convient d'envisager actuellement, nous ramener, s'il le faut, à l'autel d'airain dans le vestibule, ou nous conduire à l'autel d'or dans le sanctuaire et tourner nos regards vers le propitiatoire; il saura, selon notre besoin, replacer devant nous, par le moyen de la Parole, l'Agneau de Dieu mourant pour nos offenses, le fidèle Intercesseur offrant pour nous devant le Père le parfum de la louange, ou le souverain Sacrificateur allant revenir sur les nuées du ciel pour bénir ceux qui auront aimé son avènement. C'est ainsi que notre éducation spirituelle s'avancera, que notre horizon religieux s'étendra, que nos esprits, nos cœurs s'élargiront, et que nous goûterons les douceurs de la communion des saints ; alors Jésus et sa Parole nous sera partout vie, nourriture et lumière; nous connaîtrons toujours mieux Celui qui nous a été fait de la part du Père sagesse, justice, sanctification, rédemption ; et nos joies en Dieu se multiplieront de jour en jour.

Un dernier mot sur le parvis et le lieu saint. La nuit étend ses voiles sur la nature. Au désert que nous avons laissé derrière nous règne une complète obscurité. Autour de nous la lumière des lampes illumine le lieu saint. Devant nous, la Schechinah, au-delà du grand voile, resplendit dans le saint des saints. Eh bien, telle est spirituellement la position actuelle du peuple de Dieu. Dégagé des ombres de la loi et du péché, son état présent est un état intermédiaire entre la nuit et le jour complet. Il marche à la clarté de la grâce de Christ ; mais il n'est pas encore entré dans l'éclat de sa gloire. S'il n'est plus dans les ténèbres, il ne jouit cependant pas encore de la pleine lumière. Il connaît, mais imparfaitement ; il voit, mais dans le miroir de la Parole ; bientôt il verra face

à face et connaîtra comme il est maintenant connu (Eph., V. 1 Cor., XIII. 2 Cor., III).

Le lieu saint est donc la demeure actuelle des enfants de la grâce, candidats fortunés de la gloire; c'est pour eux qu'il est écrit : *Oh! qu'heureux sont ceux qui habitent dans ta maison et qui te louent incessamment* (Ps. LXXXIV); ils seront *rassasiés des biens du saint lieu de ton palais* (Ps. LXV). Que leurs sentiments, que leur vie soient à la hauteur de leur vocation; qu'*enfants* de la *lumière* et du *jour*, ils rejettent tout ce qui est de la nuit et des ténèbres (Eph., V. 1 Thes., V), cultivant avec ardeur les mœurs du sanctuaire, aimant tout ce qu'aime Celui qui le remplit de sa présence, haïssant tout ce qu'il hait, se supportant enfin, se chérissant les uns les autres comme les membres de la même sacrificature, éclairés de la même lumière, nourris du même pain, offrant au même Père les mêmes parfums par le même souverain Pontife; et qu'au lieu de reporter leurs yeux en arrière vers l'Egypte et le désert de ce monde, ou de les abaisser tristement sur le chemin qu'ils suivent pour aller au lieu très-saint, ils les tiennent noblement élevés vers le sanctuaire céleste et le tout-puissant et glorieux Rédempteur qui leur en a frayé l'accès, *s'avançant* ainsi *pleins de force pour se présenter devant* l'Eternel *en Sion* (Ps. LXXXIV. Hébr., XI et XIII).

L'Israélite pieux, absent du pays d'Emmanuel, tournait ses regards vers la maison du Dieu d'Abraham, point de ralliement, centre d'unité, rendez-vous général de l'Israël ancien, et s'écriait : « Oh! quand entrerai-je et paraîtrai-je devant ta face! » (Ps. XLII). Que l'image bénie de la Canaan céleste et du sanctuaire éternel, point de ralliement, centre d'unité, rendez-vous général de l'Israël nouveau, nous soutienne de même durant les jours de notre exil; qu'elle nous

restaure, nous rafraîchisse et nous remplisse enfin des plus douces et des plus saintes émotions. Retenus, mais pour bien peu de temps encore, par la partie inférieure et périssable de notre être, dans les parvis du tabernacle, entrons dès ce moment, par la meilleure portion de nous-mêmes, et vivons en esprit, dans le sanctuaire véritable, en attendant le beau jour où, réellement introduits tous ensemble dans la maison du Père, nous chanterons sur des harpes d'or, et à la splendeur éternelle du saint des saints, Celui dont maintenant nous bégayons la louange à la clarté des lampes du lieu saint.

CHAPITRE III.

LE LIEU TRÈS-SAINT.

1re SECTION. — LE VOILE.

Nous voici donc arrivés sur la limite du lieu saint et du lieu très-saint, devant la demeure du Dieu de Jacob, resplendissante de l'éclat de la nuée miraculeuse, sur le seuil même du palais du Roi Jéhovah, image du ciel où Dieu réside sur un trône dont l'arche n'était qu'un pâle reflet. Le grand voile en ferme l'entrée. Comme celui du parvis et celui du tabernacle, il est de fin lin retors, brodé de bleu, de pourpre et d'écarlate, mais de plus semé de chérubins, et parfaitement conforme au pavillon du tabernacle. Il est quelquefois appelé le voile de tapisserie ou de couverture, parce que, dans les traites du désert, il est posé sur l'arche, en sorte que, conservant toujours la même destination, dans les marches comme dans les haltes, il dérobe à tous les regards la gloire de l'arche de l'Eternel. Les anneaux et les agrafes d'or qui lient ensemble les deux grands assemblages du pavillon, dont l'un recouvre le lieu saint et l'autre le lieu très-saint, sont immédiatement placés au-dessus des colonnes revêtues d'or auxquelles le voile est suspendu et en rehaussent encore l'éclat (Exode, XXVI, XXXVI, XXXVII. Nomb., IV, 5).

Nous l'avons déjà dit, le voile du lieu très-saint correspond à celui du lieu saint et à celui du parvis, et rappelle le

Seigneur Jésus en tant qu'il doit être un jour notre finale entrée dans la gloire du ciel, comme il a été notre première entrée dans l'Eglise par la foi, comme il est maintenant, par son intercession, notre introducteur journalier auprès du Père. Les trois couleurs dont brille le voile, et les chérubins qui en relèvent la splendeur, rappellent de même Jésus, la victime expiatoire, Jésus, le Roi céleste dont les anges forment le cortége et la cour; et le lin du blanc le plus éclatant, sur lequel se détachent les trois couleurs, indique la sainteté de Christ et la perfection de son sacerdoce, le fin lin dans l'Ecriture étant l'emblême ordinaire de la pureté (Apoc., VI, VII, XV, XIX).

Abaissé pour les sacrificateurs fils d'Aaron, le grand voile ne se levait que pour le chef de la maison sacerdotale et seulement le jour des propitiations : lui seul avait le droit de paraître en la présence immédiate de Dieu. Il y avait sûrement une raison politique de cette disposition légale : l'Eternel étant le prince de la nation, le sanctuaire, sa demeure, son palais au milieu d'elle, il voulait, par cette solennelle interdiction, créer, puis entretenir, dans l'esprit de ses sujets, un sentiment profond de vénération pour le saint des saints et pour Celui qui l'habite. Mais il y avait surtout une raison mystique de cette même disposition. Pour la comprendre, il faut se rappeler que le voile avait deux buts, indiqués l'un et l'autre dans l'épître de saint Paul aux Hébreux (IX et X) : cacher le lieu très-saint, et par cela même en fermer l'accès.

Avec quelle force le voile envisagé sous le premier aspect parle à notre imagination ! avec quelle éloquence il nous dit que, depuis la chute, les choses divines nous sont cachées, que l'homme ne sait point le chemin du ciel, et ne peut le connaître que par une révélation ! (Matth., XI. Jean, I, 18; XIV. 1 Cor, II). Le voile exprime avec la même puissance

que, loin de déchirer le bandeau cachant à nos yeux les vérités et le chemin du ciel, le premier sacerdoce les recouvrait plutôt d'une épaisse enveloppe; et ce qu'on a dit plus d'une fois du voile qui était sur le visage de Moïse, on peut le dire également du voile qui était devant le lieu très-saint. A travers les ombres de la loi, la portion fidèle du peuple juif entrevit sans nul doute quelque chose des vérités divines, suffisamment pour être sauvée; mais la masse de la nation ne vit rien au-delà des formes matérielles et grossières du judaïsme. Et quant aux âmes vraiment pieuses, elles n'ignoraient pas qu'il existe pour elles une meilleure patrie; elles l'attendaient même dans l'espérance (Hébr., XI) et savaient qu'un jour le Messie leur en ouvrirait les portes, mais le chemin ne leur en était point encore manifesté.

Le voile, demeuré debout pendant toute la durée de la sacrificature mosaïque, n'est tombé que devant le sacrifice du Rédempteur. *Jésus a mis en lumière la vie et l'incorruptibilité par l'Evangile* (2 Tim., I); il a manifesté les vérités et le chemin du ciel, comme Apôtre, puis comme souverain Sacrificateur de notre profession : dans ses enseignements, puis dans sa mort et dans son ascension. Le Consolateur, l'Esprit de vérité, qu'il a envoyé de la part du Père, nous a pleinement révélé la *justice de Dieu qui est par la foi, cette justice qui est pour tous et sur tous ceux qui croient* (Rom., I et III). Maintenant, ce que les anciens ne faisaient qu'entrevoir sous les ombres du sacerdoce légal, nous le contemplons sans voile dans l'Evangile; ce qu'ils ne discernaient que confusément dans le XVIe du Lévitique, nous le lisons à face découverte dans le IXe des Hébreux. Quelle différence entre eux et nous! non sûrement quant au salut, quant à sa certitude (car elle ne dépend pas plus de la mesure de la

connaissance que de celle de la foi); mais quant à la jouissance du salut. A la lumière du Consolateur, descendu sur la terre depuis que Jésus est monté au ciel, nous suivons, non plus l'ombre du souverain Sacrificateur évangélique, mais le souverain Sacrificateur lui-même donnant pour nous sa vie sur la terre, puis allant porter dans ciel le sang dont la voix plaide éloquemment notre cause devant Dieu.

Le voile du lieu très-saint ne cachait pas seulement le sanctuaire : il le fermait aussi par cela même, et, sous ce nouveau point de vue, il exprimait encore de solennelles et douloureuses vérités. Il disait que, depuis la chute, le chemin du ciel est fermé à l'homme; il disait que le premier sacerdoce ne l'ouvrait point; que, pareille à l'épée flamboyante des chérubins en Eden, la loi, ce ministère de mort, bien loin de frayer au pécheur l'accès à Dieu, le repoussé et le maudit; que, pour lui, le Dieu de Moïse est un Dieu invisible et vengeur, une majesté redoutable, inaccessible.

Le voile devait subsister devant tous les efforts de l'obéissance personnelle de l'homme et devant tous les sacrifices de la loi, pour ne tomber que devant l'obéissance du Fils de Dieu et le grand sacrifice de l'Evangile. Mais au moment où Jésus rend à la croix le dernier soupir, à cet instant-là même le voile du temple se déchire du haut en bas avec un fracas épouvantable (1) (Marc, XV, 37, 38); la terre tremble, les rochers se fendent, les sépulcres s'ouvrent, des morts se réveillent, et, trois jours après, — le jour de la résurrection de Christ, — sortant de leurs sépulcres, ils entrent dans la cité sainte, où ils apparaissent à plusieurs

(1) Le voile du temple de Salomon avait, dit-on, soixante et dix pieds de hauteur sur un d'épaisseur. Celui du second temple ne devait pas avoir de moindres dimensions.

(Matth., XXVII) : scènes imposantes proclamant à la face des cieux et de la terre que, par le déchirement de sa propre chair à la croix, Jésus venait d'ouvrir à son Corps mystique et les portes du sépulcre et celles de la cité céleste, où il allait entrer comme notre Représentant et notre Avant-Coureur! (Jean, XIV. 1 Cor., XV).

Jésus, en mourant à Golgotha, nous a donc à la fois ouvert et découvert le chemin du ciel. Telle est la pensée de l'Apôtre. Il ne veut certainement pas dire aux Hébreux que personne n'ait été sauvé sous le premier sacerdoce (car il affirme précisément le contraire, ch. IX et XI); il veut exprimer, je pense, que ce n'est point en vertu du premier sacerdoce, mais par la foi seule au grand Sacrificateur des biens à venir, qu'on a été sauvé sous l'économie légale; il veut exprimer que le sanctuaire céleste n'a pas été ouvert et n'a pu l'être avant que le souverain Sacrificateur de la nouvelle alliance n'y eût fait son entrée, et ne l'eût solennellement inauguré et consacré par le sang que lui-même y a porté.

Au reste, pour mieux comprendre toute la pensée de l'Apôtre, il faut admettre que, pour lui, le voile, symbole complexe, représente en même temps les cieux que Jésus a traversés pour entrer dans les lieux saints véritables, et son Humanité dérobant aux regards de l'homme les gloires de la Divinité qui résidait en lui personnellement, comme le voile du tabernacle cachait à tous les yeux les splendeurs du lieu très-saint. Saint Paul, dans son admirable épître, nous montre le voile, tantôt soulevé (chap. IV et IX) et tantôt déchiré (chap. X). Le voile déchiré, c'est la chair de Jésus froissée, déchirée à la croix pour nous ouvrir le chemin de la vie. Le voile soulevé, ou plutôt les voiles soulevés, ce sont les cieux qu'il a *traversés* (IV, 14,

grec) pour entrer dans le saint des saints, dont il nous a frayé la route en sa mort et en sa résurrection, et où maintenant il comparaît devant Dieu comme notre Précurseur et notre Avocat (VII et IX). Ainsi les deux images se complètent l'une l'autre, et leur réunion nous enseigne de quelle manière le Sauveur nous a ouvert le chemin du ciel, savoir par sa mort sanglante et par son ascension glorieuse, — en répandant pour nous son sang dans le parvis du tabernacle, puis en le portant devant Dieu dans le lieu très-saint.

Telles sont donc les grandes vérités que le voile proclame. La désobéissance d'Adam avait fermé le ciel, l'obéissance de Christ l'a rouvert. Ce que la sacrificature légale, dans toute sa puissance, n'avait pu accomplir, la nouvelle sacrificature l'a fait dans sa faiblesse: devant le Christ infirme, expirant à la croix, le voile du sanctuaire s'est abattu pour jamais (1). Ne le relevons en aucune sorte, ni en tant qu'il cache la voie du ciel, ni en tant qu'il la ferme. Recevons simplement tout ce que l'Esprit saint nous déclare au sujet du salut parfaitement accompli en Christ mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification, nous défiant du judaïsme, car si le régime légal a passé, l'esprit légal demeure et tourmente encore à leur insu bien des cœurs pieux..... Jésus est le chemin nouveau qui mène au ciel; par lui nous allons au Père sans nul obstacle : au lieu de jeter, sur cette

(1) Dans la vision d'Esaïe (VI), relative aux derniers jours, le voile n'est plus; car, à l'époque où le prophète nous transporte, Jésus a paru: par sa mort, il a pleinement ouvert le chemin du ciel, et, par son Esprit, il a complètement révélé les desseins de Dieu. Dans la vision de l'Apocalypse (XI), le temple est ouvert et l'arche de l'alliance vue dans le temple, pour exprimer qu'à l'époque où ces choses s'accompliront, le mystère de Dieu sera consommé et pleinement manifesté.

vérité salutaire, le voile épais de nos doutes, laissons-la plutôt resplendir de tout son éclat, pour le salut des pécheurs et notre propre consolation. Puis, gardons-nous, victimes encore de l'esprit juif, de remettre en question la perfection du sacrifice de Christ, la pleine efficacité de sa mort et l'éternelle rédemption par son sang (Hébr., I, 3; X, 14), ou de ne répondre qu'avec une sorte de tremblement à l'appel du Seigneur, qui nous presse avec tant de charité de nous approcher du trône des compassions (Hébr., IV, 16. Eph., II, 18); niant ainsi de fait l'œuvre et la Parole de Christ, fermant ce qu'il a ouvert, le dépouillant de sa gloire de Sauveur, pour l'abaisser au rôle d'un aide, et nous privant enfin nous-mêmes de la paix qu'il a léguée à tous ceux qui croient (Jean, XIV, 1). Que ce qu'il a déchiré demeure à jamais déchiré, que ce qu'il a soulevé reste éternellement soulevé, et que, par le chemin que lui-même nous a ouvert et que nulle puissance au monde ne peut fermer, nous allions tout droit au trône, tout droit au cœur du Père, bénissant de toutes les puissances de notre âme Celui qui nous le fraya au prix de tant de douleurs.

2e SECTION. — DESCRIPTION DU LIEU TRÈS-SAINT.

Entrons dans le saint des saints sur les pas du souverain sacrificateur... Il soulève le grand voile..... Quel éclat, quelle magnificence!..... Au fond, à droite, à gauche, une paroi d'or pur; au-dessus de nos têtes, le pavillon resplendissant de bleu, de pourpre, d'écarlate et d'or; devant nous, enfin, l'arche entièrement revêtue d'or et les chérubins de gloire qui l'ombragent. Ce n'est pas cependant que le lieu très-saint diffère en soi du lieu saint; au contraire, les deux compartiments du tabernacle se ressemblent parfaitement,

à cela près néanmoins que la forme du lieu très-saint est carrée, tandis que celle du lieu saint est rectangulaire ; ce sont d'ailleurs les mêmes pilastres, plaqués du même or, teints du même sang, oints de la même huile ; c'est le même pavillon, ce sont les mêmes couleurs; c'est partout la même image du Rédempteur, de sa nature céleste, de sa mort expiatoire, de sa dignité royale, de sa gloire immortelle. Mais, au lieu que le lieu saint ne possède que les symboles des grâces de Dieu, le saint des saints possède le symbole de sa présence personnelle; il est tout rempli des splendeurs de la Schechinah devant laquelle pâlit et s'éteint la lumière des lampes du chandelier d'or.

L'arche est le principal ornement du sanctuaire et la gloire d'Israël (1 Sam, IV). C'est un coffre de deux coudées et demie de long, sur une et demie de large et de haut, fait, comme la table, comme l'autel, de bois de sittim, entièrement revêtu d'or pur en dedans comme en dehors, ayant à ses côtés des anneaux de même métal, par lesquels passent les barres ou leviers de bois de sittim, pareillements recouverts d'or, qui servent à le transporter d'une station à l'autre dans le désert. Les leviers restent toujours dans les anneaux. L'arche contient les tables de l'alliance ou du témoignage que Moïse y a déposées (Exode, XXV, 17. Deut., X, 5. 2 Chr. V, 10); de là le nom qu'elle porte : arche de l'alliance ou du témoignage. Elle a tout à l'entour un couronnement d'or dans lequel s'encadre une table d'or massif de même largeur et de même longueur qu'elle-même, et qui la recouvre entièrement. C'est le propitiatoire. De ses deux extrémités s'élèvent deux chérubins d'or tirés de lui et l'ombrageant de leurs ailes; la Bible les nomme chérubins de gloire (Héb., IX) à cause de l'éclat qu'ils jettent, en vue aussi peut-être des intelligences célestes qu'il représentent ; mais surtout parce

que c'est du milieu d'eux que l'Eternel manifeste sa gloire et fait entendre sa voix. Ils ont leurs regards tournés vers le propitiatoire. Leurs ailes, qu'ils étendent par-dessus l'arche, formant un léger cintre, figurent une sorte de siège sur lequel le Puissant de Jacob est assis sous le symbole de la Schechinah; c'est pourquoi, dans l'Ecriture, il est appelé le Dieu qui siège entre les chérubins. L'arche est donc son marchepied. C'est du haut de ce trône emblématique qu'il regarde, protége et gouverne Israël; c'est de là, qu'il écoute et reçoit les requêtes de son peuple; qu'il lui donne ses oracles et lui transmet ses volontés, par l'organe de Moïse ou d'Aaron. C'est vers ce trône enfin que se tourne la nation dans le culte journalier qu'elle lui rend. L'arche est le gage de sa présence au milieu d'elle (Exode, XXV, XXVI, XXXVI. Lév., XVI. Ps. XCIX, CXXXII. Hébr., IX. 1 Chr., XXVIII. Ps. LXXX. Nomb., IX).

Auprès de l'arche, nous remarquons la verge d'Aaron, signe et garant de sa vocation divine au sacerdoce, et l'urne d'or remplie de la manne miraculeusement conservée comme un mémorial des bontés du Seigneur envers son peuple et des soins paternels qu'il en avait pris au désert (Exode, XVI. Nomb., XVII) (J).

Enfin, le lieu très-saint renferme encore un autre vase sacré, l'encensoir d'or. Il y a des encensoirs d'airain dans le parvis (Exode, XXXVIII, 3), il y en a d'or dans le lieu saint (1 Rois, VII, 50. 2 Chr., IV, 22); mais celui dont nous parlons ne sert que pour la journée des propitiations, et le souverain sacrificateur seul a le droit de le manier (1).

(1) C'est l'opinion la plus probable. On place ordinairement l'encensoir d'or dans le lieu saint, près de l'autel des parfums. Sur l'autorité de l'historien Josèphe et principalement sur celle de l'apôtre Paul, nous le met-

Tel est le lieu très-saint, image du ciel où Dieu réside au milieu des anges, — le lieu très-saint, ombre de la cité céleste également carrée en tous sens, illuminée de la gloire du Seigneur Dieu tout-puissant, mais en réalité, non plus en figure (Apoc., XXI, 16). Le lieu saint, c'était la grâce, le Dieu de la grâce, les richesses de la grâce. Le lieu très-saint, c'est la gloire, ce sont les richesses de la gloire, c'est la pleine possession du Dieu de la gloire et la vision béatifique de sa face. L'Eglise de Jésus, marchant à la lumière du chandelier d'or, ne connaît qu'en partie et ne prophétise non plus qu'en partie : de là, sur tant de points secondaires, les tâtonnements, les erreurs, les divergences de ses membres, unis d'ailleurs dans tout ce qui est fondamental. Mais, devant la splendeur du jour de Christ, devant l'éclat de la cité dont l'Agneau lui-même sera le flambeau, s'évanouiront leurs méprises, leurs préjugés, leurs erreurs et tous leurs dissentiments ; parvenus alors, selon la prière de leur divin Chef, à l'unité parfaite de la connaissance du Fils de Dieu, à la pleine stature de Christ, ils n'auront plus sur toute chose qu'une seule et même pensée, comme ils n'ont dès cette heure en lui qu'un seul et même sentiment (Apocal. Jean, XVII. Eph., IV, etc.).

L'arche est le type le plus éminent de Christ dans le tabernacle. Le coffre, ou corps de ce magnifique vaisseau, fait de bois de sittim, tout recouvert d'or pur, en dedans et en dehors ; le coffre, selon nous, représente le Corps mystique du Sauveur, l'Eglise, mais l'Eglise vue dans la gloire. Pau-

tons dans le lieu très-saint. Il y était sûrement placé de manière à ce que, en avançant la main, le souverain sacrificateur pût aisément le prendre du lieu saint, pour y brûler les parfums dont la fumée devait remplir le sanctuaire, avant qu'il lui fût permis de s'y présenter devant Dieu.

vre et chétive en elle-même, mais revêtue de Jésus et rendue conforme à son Chef glorifié, elle reluit dès à présent devant Dieu comme l'or le plus fin.

Le propitiatoire fait d'or massif, c'est Christ en relation avec son Corps mystique (Rom., III, 24, 25, *grec*, avec Lév., XVI, 14, 15, *hébr.* et *sept.*). Car, avons-nous vu, il est tout dans le tabernacle: il est à la fois l'autel d'airain et la cuve; il est la table, le chandelier et l'autel d'or; il est la victime et le sacrificateur, comme il est le chemin, la vérité et la vie, comme il est notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption.

L'or pur dont est fait le propitiatoire figure la sainte humanité de Christ. Le sang dont il a été aspergé le jour de la consécration du tabernacle, et celui dont il est teint tous les ans en la journée des propitiations, représentent le sang précieux dont Jésus s'est comme arrosé pour nous.

Remarquez que le propitiatoire s'encadre exactement dans le couronnement ou bordure du coffre, de manière à ne former avec lui qu'une seule et même arche. Christ et l'Eglise forment un seul et même Corps. Et comme le coffre n'est point sans le propitiatoire, ni le propitiatoire sans le coffre, ainsi Christ n'est point sans l'Eglise, ni l'Eglise sans Christ: ils se complètent mutuellement devant Dieu (Eph., I).

Les positions respectives du propitiatoire et du coffre de l'arche expriment admirablement ce que Christ et l'Eglise sont l'un relativement à l'autre: lui d'en-haut, elle d'en-bas; lui, le couronnement, la Tête du Corps, elle, l'*accomplissement de Celui qui accomplit tout en tous* (Eph., I). La gloire de Christ se reflète sur l'Eglise, comme la gloire du propitiatoire se reflétait sur le coffre. Voilà ce qui existe déjà devant Dieu, et voilà ce qui sera manifesté au dernier jour. Séparé du propitiatoire et dépouillé de son or, le coffre

n'était plus qu'une boite de bois de sittim. Séparée du Christ, l'Eglise ne serait plus qu'un assemblage de pauvres pécheurs, dépourvus devant Dieu de toute vraie justice et de toute vraie sainteté; (p. 218) mais unie à Christ, elle resplendit à ses yeux de toute la beauté de l'Epoux divin.

Le mot que nos versions rendent par propitiatoire signifie premièrement couvercle (comme celui qu'elles rendent par faire propitiation, apaiser, expier, signifie avant tout couvrir, cacher, Néh., IV, 5). Il exprime fort bien ce que Jésus est pour nous en sa qualité de propitiatoire. Il a couvert nos péchés par sa mort, en sorte que, maintenant, ils sont effacés, oubliés, pardonnés, et nous pouvons dire avec le Psalmiste : *Bienheureux est celui dont la transgression est pardonnée et dont le péché est couvert* (Ps. XXXII, 1). Pour mieux comprendre tout ce que le type a de frappant, souvenons-nous de la position du propitiatoire, placé au-dessus des tables de la loi renfermées dans l'arche, les couvrant et les cachant tout-à-fait, de telle sorte que Dieu, siégeant entre les chérubins, était censé ne les point voir. Eh bien ! voilà précisément ce qu'est, voilà ce qu'a fait le divin Répondant. En accomplissant la loi que son peuple avait violée il l'a, pour ainsi dire, couverte et cachée entièrement, si bien que Dieu ne la voit plus, qu'elle n'a plus de voix devant lui pour accuser celui qui se place sous l'aile du Rédempteur (Rom., VIII, 33, 34). Jésus s'interpose entre le souverain Juge et la loi qui nous maudit (Gal., III, 10, 13); tellement que, au lieu de nous rejeter à cause de notre désobéissance, Dieu maintenant nous fait grâce en considération de l'obéissance parfaite que Jésus lui a rendue jusqu'à la mort (Phil., II). Il ne veut plus, il ne peut plus nous imputer nos transgressions ; il ne voit, ni nos péchés, ni la loi qui nous maudit ; il ne voit plus que la pleine sa-

tisfaction de Christ, plus que le vrai propitiatoire couvert de son propre sang, plus que l'Agneau mis à mort, se tenant continuellement devant lui (Apoc., V).

Les positions respectives du propitiatoire et des tables de la loi, celui-là dessus, celles-là dessous, nous disent de plus que la loi, ne faisant que donner la connaissance du péché, est inférieure à la grâce qui nous en purifie et nous en affranchit; que la grâce règne par la justice et domine complètement la loi (Rom., III, V).

On sait quel châtiment s'attirèrent les gens de Bethsémès (1 Sam., VI), pour avoir osé porter, sur les tables saintes, de téméraires regards en écartant le couvercle de l'arche. Un jugement non moins terrible tombera sur tous ceux qui, méconnaissant l'étendue et la perfection de la loi de Dieu, osent s'approcher de lui dans le sentiment de leur rectitude présumée, et soutenir sans couverture ou propitiatoire, la redoutable épreuve de sa loi sainte; — sur tous ceux qui, rejetant l'expiation de Christ, cherchent à établir leur justice personnelle et ne se soumettent point à la justice de Dieu, car *Christ est la fin de la loi en justice à tout croyant* (Rom., X).

Le propitiatoire s'encadre dans le couronnement du coffre et le déborde. L'obéissance de Christ ne couvre pas seulement nos violations de la loi, elle déborde par-dessus, selon la parole de l'Apôtre: *La grâce surabonde où avait abondé l'offense;* car, en Jésus il y a toujours et partout surabondance, superfluité, plénitude: sa grâce est immense, infinie comme lui-même.

Enfin, comme la loi de Dieu était dans l'arche, la volonté du Père est de même dans le cœur, dans les entrailles du Christ qui l'a pleinement accomplie (Ps. XL, 8); elle est aussi dans le cœur de son peuple qui l'aime dès à présent et

l'accomplit d'intention, bien qu'à cause de l'infirmité de la chair, il ne puisse l'accomplir encore parfaitement, ce qu'il fera dans le corps incorruptible et spirituel dont Jésus le revêtira bientôt.

Mais que représentent les chérubins ombrageant le propitiatoire et le contemplant? (Exode, XXV, 20).... Apparemment les anges qui sont dans le ciel. L'or fin dont ils sont faits marque la pureté parfaite et la gloire des sublimes intelligences qu'ils symbolisent. Ils forment dans le tabernacle le siége ou trône de Dieu, comme les anges dont ils sont l'image le forment dans les lieux très-hauts où le Saint-Esprit nous montre l'Eternel porté sur les chérubins (Ps. XVIII, 10). Ils ont leurs faces tournées et leurs ailes étendues l'un vers l'autre, pour exprimer la parfaite harmonie qui règne entre les anges qui sont au ciel, et leur disposition constante à voler partout où Jésus les appelle pour exécuter à l'instant ses volontés (Ps. CIII, 20. Dan., IX. Luc, XI, 2); toujours prêts à lui obéir, ils servent maintenant son Eglise comme ils l'ont servi lui-même pendant les jours de sa chair (Matth., IV. Luc, XXII. Jean, I, XX. Actes, V, X, XII. Hébr., I, etc.). Mais ce que nous avons particulièrement à cœur de faire remarquer ici, c'est que les chérubins ont leurs regards fixés sur le propitiatoire, circonstance typique d'une grande valeur et dont saint Pierre nous donne la clef dans ces mots : *Ce sont des choses dans lesquelles les anges désirent voir en se baissant*, proprement en se courbant (1 Pierre, I, 12). Les chérubins, les séraphins, les archanges contemplent les gloires transcendantes de la rédemption; ils cherchent à en pénétrer les profondeurs, comme un homme se pencherait sur un abîme pour tâcher d'en découvrir le fond. Leurs regards demeurent arrêtés sur l'arche et le propitiatoire, sur Christ et son Corps; ils considèrent leur

unité sainte et ses merveilleux résultats; ils y trouvent continuellement de nouveaux aspects à étudier, de nouveaux mystères à sonder, de nouveaux sujets d'admiration, d'amour et d'adoration. Ce sont pour eux les hauteurs des cieux et les profondeurs de l'abîme. Ah! Seigneur détourne donc enfin nos yeux des vanités trompeuses sur lesquelles ils se portent si facilement, pour les fixer invariablement sur toi seul, sur les incompréhensibles richesses de ta charité, et que désormais, imitateurs des trônes, des dominations, des principautés, des puissances, nous n'ayons plus qu'une étude, celle de l'amour éternel que tu nous as témoigné en Jésus-Christ, *Dieu manifesté en chair, justifié par l'Esprit, vu des anges, prêché parmi les nations, cru dans le monde, élevé dans la gloire* et *comparaissant pour nous devant* toi (1 Tim., III. Hébr., VII, IX) (K).

La Schechinah ou la Gloire resplendit au-dessus de l'arche. C'est du milieu des chérubins que, d'une voix claire, distincte, articulée, comme si elle émanait d'une bouche humaine, elle parle à Moïse qui, pour écouter ses divins oracles, vient se placer dans le lieu saint tout près du grand voile (Exode, XXV, 22; XXX. Nombr., VII, 89, etc.). Manifestation visible de l'invisible majesté de Dieu, la Gloire était tout à la fois un symbole et un gage de l'incarnation future de la Parole éternelle qui, dans *la plénitude des temps*, devait revêtir notre nature, et, parlant le langage des fils des hommes, nous révéler le doux Nom du Père : car, depuis la première désobéissance, toute communication de la Majesté suprême avec l'humanité déchue a lieu par le moyen du Fils, qui a fait les siècles, qui gouverne l'Eglise et demeure le même hier, aujourd'hui, éternellement (Jean, I. Gal., IV. Hébr., I, etc.).

Admirez enfin la position du propitiatoire relativement à

la Schechinah et au coffre de l'arche. Placé entre les deux, le propitiatoire les réunit en un seul et même vaisseau, l'arche du Dieu d'Israël. Telle est aussi la position du Christ relativement au Dieu trois fois saint et à l'Eglise. Intermédiaire entre les deux, en relation tout à la fois avec l'Eglise qui est d'en-bas et avec Dieu qui est d'en-haut, avec notre nature humaine et avec la Majesté divine, nœud béni de leur union, Christ les réconcilie en sa personne; il les réunit en lui dès maintenant dans la pensée suprême, il les réunira de fait au dernier jour; il en forme un seul Corps, l'Eglise qui est en Dieu le Père et en Jésus-Christ, le Seigneur (1 Thess., I, 1), rapprochant ainsi ce que le péché semblait avoir séparé pour toujours, restaurant, mais dans l'Eden céleste, la relation intime que le Créateur avait primitivement établie entre l'homme et lui dans l'Eden terrestre. Il y a plus: selon le symbole, il réunit de la sorte, non-seulement Dieu et l'homme, mais encore l'Ange élu. C'est là ce qu'enseigne l'Esprit saint, quand il dit que Dieu a déjà *pacifié, au moyen du sang de la croix, tant les choses qui sont sur la terre que les choses qui sont dans le ciel;* et quand il ajoute que, dans *l'économie de la plénitude des temps,* Dieu *réunira,* qu'il récapitulera (*grec*) ou résumera sous une seule Tête, à savoir Christ, *toutes choses, soit celles qui sont dans les cieux, soit celles qui sont sur la terre* (Col., I. Eph., I). Aussi, dans l'épître aux Hébreux, ce même Esprit nous montre-t-il les *myriades d'anges* comme aggrégées et en quelque manière incorporées à la *réunion générale et à l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux* (Hébr., XII). Voilà comment Jésus, comment le céleste Propitiatoire a déjà, par son sacrifice, rapproché, réuni ce que le péché paraissait avoir désuni, séparé, dispersé sans retour, Dieu, l'homme et l'ange; c'est ainsi, que, au jour de son avènement, il doit refor-

mer, plus glorieux que jamais, le faisceau béni que la chute avait brisé, et restaurer enfin l'harmonie universelle (1).

Telle est l'arche, ce trône emblématique de la réconciliation, ombre pâle et décolorée du trône de grâce sur lequel est assis le Dieu des compassions. Auprès de ce siége de la miséricorde et de la majesté de Jéhovah, est la verge d'Aaron qui vient de reverdir, de pousser des boutons et de donner des fleurs et des fruits à maturité (Nombr., XVII) : — la verge d'Aaron, tout à la fois gage du choix irrévocable que l'Eternel a fait de la famille du frère de Moïse pour le sacerdoce lévitique, et témoignage miraculeux de désapprobation donné par le Seigneur aux nivelleurs d'alors; — la verge d'Aaron, symbole enfin de la sacrificature permanente de Jésus-Christ. Elle est dès longtemps flétrie ; celle de Christ fleurit éternellement, et les fruits de vie, de justice, de paix et de gloire qu'elle porte, dureront dans tous les siècles.

Tandis que la verge d'Aaron nous rappelle Celui qui est notre souverain Pontife, la manne renfermée dans l'urne d'or également placée à côté de l'arche, la manne nous rappelle non moins vivement Celui qui est l'impérissable aliment de notre âme. Cependant la manne, qui est cachée dans le lieu très-saint, n'a pas absolument la même signification que le pain qui est exposé à la vue dans le lieu

(1) Christ *prime* (Col., I, 18, *grec*) *en toutes choses*, selon la volonté du Père. Parce qu'il s'est anéanti lui-même, Dieu l'a souverainement élevé (Phil., II); il a voulu qu'il fût tout à la fois la Tête et l'Epoux de l'Eglise (Eph., I), le Roi des Juifs, le Roi des nations, la Tête des principautés et des puissances (Col., I), et ainsi, le centre, le point de jonction, le lien glorieux de toutes les catégories d'êtres saints et heureux. Voilà probablement ce que, avec des yeux plus exercés, nous saurions voir dans le symbole. Mais ici nous ne l'étudions que relativement à l'Eglise (p. 7).

saint : entre les deux symboles, il y a probablement cette différence, que le pain représente Christ en tant qu'il est notre aliment sur la terre, et la manne, ce précieux Rédempteur en tant qu'il doit être un jour notre aliment dans le ciel; au lieu que le pain du lieu saint est destiné à fortifier le fidèle durant la lutte qu'il soutient ici-bas, la manne cachée, incorruptible, du lieu très-saint, semble plutôt destinée à le repaître éternellement après la victoire : ce sont les joies pures, divines, ineffables, que Dieu prépare à ceux qui auront surmonté le monde et le malin, les délices éternelles, inénarrables de la pleine communion du Seigneur et de la vision béatifique de sa gloire (Apoc., II) (1). Ah ! cher Sauveur ! nourris-nous donc, en deçà du voile, du pain de vie, afin qu'étant par lui restaurés dans l'homme intérieur, et rendus capables de combattre jusqu'à la fin le bon combat, nous puissions un jour savourer, au-delà du voile, la manne cachée que tu tiens en réserve pour tous ceux qui auront vaincu.

3e SECTION. — LE LIEU TRÈS-SAINT DANS LA JOURNÉE DES PROPITIATIONS (Lév., XVI, XXIII, 27-32).

La solennité des propitiations, ou grand jeûne de la nation juive, avait régulièrement lieu le dixième jour du septième mois, premier de l'année civile. Le chapitre XVIe du Lévitique est en entier consacré à la décrire. Il prescrit d'abord les choses qu'Aaron devait préparer ou faire en ce jour dans le parvis (vers. 1-13). Il nous le montre ensuite pénétrant dans

(1) A moins que, sous le type de la manne céleste, on n'aime mieux voir un aliment que Dieu destine au corps spirituel des saints glorifiés, comme la manne commune ou matérielle du désert était l'aliment terrestre qu'il avait approprié au corps mortel des Hébreux.

le sanctuaire avec le sang des victimes immolées dans la cour (vers. 14-19). Il expose enfin les cérémonies postérieures à la sortie du souverain sacrificateur hors du sanctuaire (vers. 20-29).

§ I. — *Préludes de l'entrée dans le lieu très-saint* (vers. 1-13).

Vers. 1. — Dieu, réglant le cérémonial de ce grand jour, attribue au seul Aaron le droit d'entrer dans le lieu très-saint, et d'y accomplir les propitiations typiques. Jésus a seul accompli les propitiations réelles.

Vers. 2, 3. — Aaron ne pouvait entrer dans le sanctuaire que ce seul jour de l'année; et le vers. 3 prescrit les sacrifices qu'il devait offrir à Dieu pour lui-même et sa maison, savoir un veau pour le péché, puis un bélier pour l'holocauste; car le sanctuaire était clos, et, pour l'ouvrir, il fallait des sacrifices. Le ciel était fermé aux pécheurs, et le sacrifice de Jésus a seul pu leur en procurer l'accès.

Vers. 4. — Après l'emblême de l'expiation, vient celui de la sanctification, deux grâces également nécessaires pour entrer au ciel : Aaron, dépouillé de ses vêtements de gloire, se lave tout le corps avec de l'eau. — Puis, il prend les saints vêtements de lin qui l'assimilent à la sacrificature ordinaire, et, blanc alors de la tête aux pieds, il préfigure le Saint de Dieu qui devait accomplir notre rachat dans l'humiliation de notre nature humaine (Hébr. II).

Le vers. 5 prescrit de même deux sortes de sacrifices pour la nation, savoir, l'oblation pour le péché, puis l'holocauste, pour celui-ci, un bélier, pour celle-là, deux boucs dont l'un réservé pour Azazel, tous deux livrés à Aaron par l'assemblée : la congrégation d'Israël, se reconnaissant coupable

devant Dieu, transférait à ces animaux ses péchés et sa condamnation (1).

Vers. 6. — Après cela, le chapitre règle dans quel ordre seront offerts les sacrifices de ce jour. Premièrement, celui pour le péché d'Aaron et de sa famille; car, avant que d'officier pontificalement et de représenter la nation dans cette imposante solennité, il convient qu'il se purifie d'abord lui-même et sa maison. Mais Christ, étant le Saint de Dieu, n'a pas eu besoin, dit saint Paul, d'offrir des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple (Hébr. VII).

Vers. 7-10. — Puis, Aaron présente les deux boucs devant le Seigneur à l'entrée du tabernacle d'assignation (lieu saint) et jette sur eux le sort, laissant à Dieu le choix de Celui qui doit être *pour l'Eternel*, c'est-à-dire offert en sacrifice. Jésus est l'Agneau du choix de Dieu, livré par son conseil et selon sa divine prescience (Actes, II).

Le second bouc est *Azazel*. On a beaucoup écrit sur le sens de ce mot, mais il demeure incertain (2). La version grecque des Septante et la Vulgate traduisent, *bouc envoyé* (envoyé au désert), *bouc émissaire*. Comme on le verra tout-à-l'heure, les deux boucs constituaient un seul et même symbole, un type complet du Rédempteur.

Jusqu'ici l'indication des choses qu'Aaron devait préparer ou faire dans le parvis. Nous touchons au moment de l'exécution. Attachons-nous aux pas du souverain sacrificateur.

Vers. 11. — Il est dans le parvis, près de l'autel, immo-

(1) Autres sacrifices pour ce même jour (Nomb., XXIX, 7-11).

(2) Azazel était peut-être le nom de quelque démon ; car, au vers. 8, ces mots, *pour Azazel*, sont opposés à ceux-ci, *pour l'Eternel*. En tout cas, c'est bien le sens que les Juifs ont donné par la suite à cette expression.

lant le veau ou jeune taureau dont il doit porter le sang devant Dieu. Puis, il s'avance vers le lieu saint. Le voilà maintenant arrêté devant le grand voile qu'il soulèvera tout à l'heure : vivante image de Christ s'avançant (Hébr., IX, 11, *grec*) vers le sanctuaire céleste, s'acheminant de l'autel au propitiatoire, c'est-à-dire allant porter devant Dieu le sang qu'il a répandu sur le Calvaire.

Vers. 12. — A peine arrivé sur la limite du sanctuaire (lieu très-saint), Aaron étend le bras, et, saisissant derrière le grand voile (qu'il ne soulève pas encore tout-à-fait) l'encensoir d'or pur, il le garnit de charbons ardents pris à l'autel de l'holocauste (1) (Lév., IX, 24; X, 1). Puis, sur les charbons, il répand les aromates réduits en poudre dont il a rempli ses mains; et, replaçant l'encensoir dans le lieu très-saint (2), il le laisse fumer ensuite devant l'arche, pendant qu'il va prendre à l'autel de l'holocauste le sang du veau qu'il venait d'égorger. En peu d'instants, le saint des saints sera tout rempli de la fumée des parfums. C'est ainsi qu'Aaron se prépare comme un voile, comme un manteau de nuée, pour s'en envelopper entièrement quand il paraîtra devant le Saint d'Israël, le Roi. L'encens qu'il brûle nous rappelle un encens d'un autre genre, celui dont Jésus-Christ enveloppe devant Dieu toute notre personne et tout notre culte. Ici revient la vision de l'Apoc., VIII (p. 252), et c'est même ici qu'elle a tout spécialement son application, puisque c'est à ce moment

(1) L'autel qui est *devant l'Eternel* : ces derniers mots désignent tout vaisseau, toute partie du tabernacle (Lév., VI, 25, etc.) : ici, l'autel des holocaustes, au vers. 18, celui des parfums; le contexte détermine le sens local de cette expression.

(2) Martin traduit : *Il l'apportera de la maison dans le voile*, phrase inintelligible. Lisez : *Il le portera au-dedans du voile*, c'est-à-dire, dans le lieu très-saint.

que le souverain sacrificateur se trouve placé directement *entre l'autel* et *le trône*, tenant en ses mains l'encensoir rempli des parfums qui lui ont été donnés. Le parallélisme entre Apoc., VIII, 3 et Lév., XVI, 12, 13, est frappant. Mais, au lieu qu'Aaron posant l'encensoir devant l'Eternel retournait ensuite au parvis, Jésus demeure en la présence du Père et intercède pour nous continuellement.

Tout est prêt pour entrer dans le lieu très-saint. Le veau est immolé, la fumée des parfums a rempli le sanctuaire. Aaron, sous la protection de la nuée d'encens, va donc porter devant Dieu le sang du sacrifice. Il est, comme on l'a vu, de retour dans le parvis. A travers les voiles, symbole des cieux créés, il va tout-à-l'heure se rendre de l'autel de l'holocauste au lieu très-saint... C'est l'heure la plus solennelle peut-être du culte des Hébreux ; c'est l'image la plus saisissante de l'ascension du Rédempteur et de son entrée dans le ciel, où maintenant il présente devant le Père, assis sur le trône de grâce, le sang des vraies et éternelles propitiations.

§ II. — *Entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très-saint* (vers. 14-19).

Le souverain sacrificateur, portant dans un bassin d'or (Ex., XXV, 29) le sang du veau, se rend donc enfin de l'autel au propitiatoire.... Il a franchi le premier voile..... Le voici devant le second..... Il le soulève dans un saint tremblement.... Aussitôt la gloire du lieu très-saint resplendit à ses yeux au milieu même de l'épais nuage des parfums..... Le sang qu'il y porte lui en a seul ouvert l'accès; il n'y est reçu qu'avec le sang, que par la vertu du sang de la victime immolée (Hébr. IX).

Tout ceci est plein de mystères. Jésus, après s'être offert lui-même en sacrifice, a porté là-haut le sang qu'il avait répandu pour nous ici-bas. Il est entré dans le sanctuaire éternel par la vertu de son propre sang (Hébr., IX, 12, *grec*). Voilà ce que déclare expressément la Parole et voilà ce que demandait impérieusement la sainteté de Dieu. En effet, les rapports de Jésus avec le Père n'étaient plus les mêmes. Descendu du ciel Fils de Dieu, il y remontait Fils de Dieu tout à la fois et Fils de l'homme, Tête et Représentant de l'Eglise qui est son Corps ; il ne pouvait donc y rentrer en vertu du seul droit que lui donnait sa Divinité. Devenu péché pour ses brebis, immolé pour leur salut, puis mis dans un sépulcre, le grand Pasteur de l'alliance éternelle (Jean, X. Zach., XIII) ne pouvait sortir de la tombe et monter au cieux, la demeure du Saint, que par l'efficacité du sang de l'alliance éternelle (Hébr., IX, XIII). Ce sang de grand prix, dont il a rempli ses mains et qui l'a consommé souverain Sacrificateur, lui a donc ouvert le tombeau d'abord, puis le ciel. Ce même sang doit un jour les ouvrir l'un et l'autre à tout son Corps mystique, à tous les saints, et dès cette heure il ouvre à leurs prières l'accès au vrai Tabernacle. Le souverain Berger a frayé la voie : les croyants n'ont maintenant plus qu'à le suivre.

Le pontife juif est donc en présence de l'arche; il trempe le doigt dans le sang du veau, puis il en fait aspersion jusqu'à sept fois sur et devant le propitiatoire.

Vers. 15. — Il retourne ensuite à l'autel de l'holocauste, égorge le bouc pour le péché du peuple, et après avoir également rempli un vaisseau du sang de la victime, il reprend le chemin du sanctuaire où il répète la même cérémonie, renouvelant les mêmes aspersions *sur* et *devant* le propitiatoire (vers. 15, *hébr.*).

L'aspersion du sang sur le propitiatoire est peut-être l'acte le plus important de ce jour. Elle achève l'expiation nationale (Lév., XVI, 15; IV, 17; VI, 30), commencée devant l'autel et consommée devant l'arche. Alors seulement le peuple est sanctifié, et pleinement affranchi des peines temporelles qu'il avait encourues, dans l'année qui venait de s'écouler, comme violateur des lois du Prince de l'Etat et des ordonnances du Chef de l'assemblée (Eglise).

Tout ceci encore est plein de mystères. Jésus-Christ, dans son ascension et sa comparution devant le Père, a consommé l'expiation qu'il avait commencée en sa mort. Il a placé devant lui le sang qui prononce de meilleures choses qu'Abel, *le sang de l'aspersion* (Hébr., XII), ainsi nommé par une allusion manifeste à l'aspersion du sang des victimes légales sur le propitiatoire. Le sang de l'alliance est maintenant sous le regard de Dieu; il le voit continuellement; il nous bénit, il nous exauce en réponse à la voix de ce sang d'une valeur infinie, qui, sans paroles, plaide éloquemment notre cause devant lui.

Le sang, dont le propitiatoire a été arrosé dans ce grand jour, demeurera toute l'année sous les yeux de Celui qui siège entre les chérubins. Le sang de Christ demeure à perpétuité devant le Seigneur assis sur le trône des gratuités, environné des anges de sa gloire. Et *je regardai*, dit le prophète évangélique, *et voici, au milieu du trône et des quatre êtres vivants, et au milieu des anciens, un Agneau qui était là comme égorgé, ayant sept têtes et sept cornes qui sont les sept Esprits de Dieu envoyés sur toute la terre* (Apoc., V, 6. Hébr., IX, 24; VII, 25; XII, 24).

Jésus présente à Dieu continuellement son Corps dans lequel il a souffert la mort pour nous. C'est une intercession de fait, un plaidoyer muet et qui ne cesse point. Comme le sang

d'Abel criait nuit et jour vengeance contre Caïn, ainsi le sang de Jésus crie nuit et jour grâce sur nous qui croyons. Toujours présent, toujours puissant devant Dieu, il exprime incessamment le désir du Sauveur, que nous ayons part aux fruits de sa mort, et dit de plus que ce vœu du Bien-Aimé du Père est incessamment accompli. Dieu *voit le sang*, toujours frais, toujours éloquent, comme au jour où Christ le plaça sur le propitiatoire; il en entend la voix, et beaucoup mieux que nous il en sait la valeur, car c'est lui qui l'appelle le *sang précieux de l'Agneau sans tache* (1 Pierre, I). Oh! puissions-nous en connaître, nous aussi, la vertu! puissions-nous le voir, le contempler sans cesse, et comprendre que, si le Père a haut élevé l'Agneau mis à mort, s'il l'a fait asseoir à la droite de sa magnificence dans les lieux célestes (Apoc., V, 6. Hébr., I, 3), c'est afin que nous puissions d'autant mieux le *regarder de tous les bouts de la terre* et jouir à plein de son grand salut (Esaïe, XLV).

Mais, hélas! nos pensées sont encore beaucoup trop juives, nos impressions trop légales; bien souvent le trône érigé dans les cieux nous apparaît comme celui d'un Juge, plutôt que d'un Père, comme un *tribunal*, dont on ne s'approche qu'avec une sorte de tremblement. Nous oublions que si, par lui-même, il n'est que *le trône de Dieu*, du Dieu de sainteté, depuis que Jésus s'y est assis il est devenu *le trône de Dieu et de l'Agneau*, *le trône de grâce*, nom doux au cœur, mais si peu compris!..... Nous oublions que le sacrifice du Sauveur, ayant complètement assuré les droits de sa justice, Dieu maintenant peut donner un libre cours à sa miséricorde; et que non-seulement il peut nous bénir, mais qu'il y est désormais engagé. Le sang de Jésus, éternellement présent devant lui, est le prix, le prix payé de toutes les grâces de la nouvelle alliance, grâces de

vie, d'absolution, de sanctification, de paix, d'amour, de dévouement; et quand nous les réclamons au Nom de Christ et du sang qu'il a versé pour nous, c'est notre bien que nous demandons, c'est ce que le Sauveur nous a pleinement acquis par sa mort, ce qu'il nous conserve et nous maintient par son intercession.

Le sacrifice de Christ est donc la cause méritoire, le fondement de la Rédemption. Si nous pouvions en douter, le tabernacle se chargerait de nous le rappeler à chaque instant. Voyez avec quelle opiniâtre constance il en replace devant nous l'image bénie, de la porte du camp jusqu'au saint des saints! Le sang, toujours le sang, partout le sang! Otez le sang, et le tabernacle n'a plus d'existence, le culte lévitique plus de signification, plus de but, le pécheur enfin plus de moyen de purification, plus d'espoir.

Mais si le sang de Christ nous apparaît à chaque pas que nous faisons dans le tabernacle, il est bon néanmoins d'ajouter qu'il ne s'y présente pas toujours sous le même aspect. — Le sang à l'autel, par exemple, n'a pas exactement la même signification, la même valeur, que le sang au propitiatoire. Le sang à l'autel (vers. 11 et 15), *c'est le rachat de nos transgressions, c'est l'abolition de nos péchés,* par le sacrifice de Christ (Hébr., IX); le sang au propitiatoire, c'est notre pleine justification. Le sang à l'autel, c'est le sang répandu, c'est l'expiation faite en notre faveur, c'est la quittance générale offerte pour nos dettes; le sang au propitiatoire, c'est le sang reçu, c'est l'expiation agréée, c'est la quittance générale, et notre personne elle-même acceptée à cause du sang toujours présent devant Dieu. Enfin, le sang à l'autel, c'est la paix de notre âme; le sang au propitiatoire, c'est, en outre, le droit que nous possédons en Christ d'entrer dans les lieux saints, où notre Sauveur l'a porté, c'est le libre

accès auprès du Père sous les auspices de ce sang précieux qui purifie notre conscience des œuvres mortes et crie continuellement grâce sur nous (Hébr., IV, IX et X).

Mais, hélas! combien d'âmes, d'ailleurs pieuses, qui voient le sang à la croix, et rarement peut-être au ciel! qui reçoivent l'expiation, et ne jouissent pas de l'accès filial au sanctuaire où Jésus comparaît pour nous! Combien d'âmes qui croient au pardon des péchés, et cependant ne s'approchent de Dieu qu'avec une sorte de malaise, au lieu d'aller à lui pleines d'assurance pour lui présenter leurs requêtes et leurs actions de grâce, et s'égayer saintement sous son regard! Ah! que désormais, comprenant mieux le symbole et voyant le sang de l'alliance, non-seulement sur le propitiatoire, mais encore devant ce siége de la majesté divine et sur la voie qui mène au saint des saints, elles s'approchent plus librement du trône des miséricordes dont l'accès leur est largement ouvert par la mort sanglante du Fils de Dieu!

Poursuivons l'exposé des cérémonies du jour des propitiations.

Vers. 16. — En même temps que la purification des péchés du peuple, Aaron a fait celle du sanctuaire, le *nettoyant*, dit notre texte, *des souillures des enfants* d'Israël; car les Hébreux l'environnent de toutes parts, et si leurs personnes n'y pénètrent pas, leurs péchés en quelque sorte y pénètrent, et il doit être purifié. Ce n'est pas toutefois que cette purification se fasse par des cérémonies particulières; elle se trouve tout naturellement accomplie par celles que nous venons de décrire, ainsi que l'indique la liaison des versets 15 et 16.

Paul dit aux Hébreux (ch. IX), que la purification du sanctuaire céleste a dû se faire par de plus excellents

sacrifices que ceux qu'on vient de mentionner. On conçoit sans peine que le tabernacle terrestre ait eu besoin de purification; mais le céleste !.... Voici probablement la réponse à la question : Nous avons dès cette heure accès au ciel en esprit; mais jusqu'à notre pleine rédemption, nous demeurons sous l'influence du péché qui habite encore en nous, bien qu'il n'y règne plus. Le ciel où nous entrons par tous les exercices de notre foi, où déjà nous sommes assis en la personne de Christ, le ciel même serait donc comme souillé par notre présence, si le sang de l'aspersion n'était là, toujours là, pour le purifier.

On le voit : il n'a pas suffi à Dieu de pourvoir à la pureté personnelle de ceux qu'il introduit devant sa face; jaloux de la pureté du ciel, domicile arrêté de sa demeure, il a voulu pourvoir de même à sa purification. Il l'a fait au moyen du sacrifice de Jésus-Christ. Le même sang a lavé le sanctuaire et les adorateurs; il n'a rien laissé d'imparfait, ayant satisfait en même temps à toutes les exigences des attributs divins et à tous les besoins de l'âme humaine..... Approchons-nous donc maintenant de Dieu sans nulle défiance; entrons librement dans ses parvis, et que désormais l'appréhension d'en ternir en quelque sorte l'éclat et la pureté par notre présence, ne nous en tienne plus éloignés; qu'elle n'éteigne plus à l'avenir sur nos lèvres la prière, la louange ou l'adoration.

Vers. 17. — Le souverain sacrificateur, ayant achevé la purification du peuple et du lieu très-saint, a quitté le sanctuaire dans lequel il ne rentrera plus d'un an. Le voilà dans le lieu saint. Il le purifie par les mêmes aspersions de sang. N'oublions pas qu'il y est seul durant toute la cérémonie des propitiations : car, un seul regard, furtif ou même involontaire, de ses fils, jeté par eux dans le lieu très-saint, au mo-

ment où le sacrificateur-oint soulevait le voile pour y entrer ou pour en ressortir, la moindre indiscrétion commise à ce moment-là eût sur l'heure été punie de mort (vers. 2, 17). Voilà bien la loi, répéterons-nous ; voilà le ministère de condamnation et de mort. Mais, ô bienheureux changement opéré sous la nouvelle dispensation ! ô puissance du nouveau sacerdoce ! la famille du céleste Aaron entre maintenant avec lui dans le vrai sanctuaire et s'y présente, en esprit devant Dieu, non point un jour seulement dans l'année, mais tous les jours, mais à toute heure ; non comme devant un Juge, mais comme devant un Père ; non dans la crainte et le tremblement de la loi, mais dans l'adoption filiale de l'Evangile.

Vers. 18, 19. — Le souverain sacrificateur ne se borne pas à purifier le lieu saint en général ; il purifie en particulier l'autel d'or (Exode, XXX, 10) en teignant du sang des victimes les cornes de cet ustensile sacré. L'autel est le vaisseau le plus éminent de cette partie du tabernacle, l'instrument le plus remarquable du culte, et le symbole spécial de la communion du Seigneur et de son peuple : de là sûrement cette purification de l'autel plutôt que de la table, plutôt que du chandelier. Comme on le sait, elle ne se renouvellera pas d'un an, sauf le cas d'un péché d'erreur commis par le souverain sacrificateur ou par l'assemblée (Lév., IV).

§ III. — *Cérémonies postérieures à la sortie du souverain sacrificateur hors du sanctuaire.*

Vers. 20. — Le souverain sacrificateur, ayant achevé dans le sanctuaire tout ce que prescrivait le cérémonial divin, est maintenant de retour dans le parvis. Quel moment pour la nation ! Les anciens Juifs disaient que celui-là ne connaissait point la douleur qui n'avait pas vu Israël pendant l'absence du souverain pontife, et que celui là non plus ne connaissait point la joie qui ne l'avait pas vu quand le grand sacrificateur sortait du sanctuaire pour bénir le peuple attendant son retour. Le seul fait de ce retour annonçait à l'assemblée que la purification nationale était accomplie, la propitiation acceptée, et les relations de l'Eternel avec son peuple restaurées, ou, si l'on veut, maintenues et affermies. Jésus, ayant de même porté devant Dieu le sang de l'Agneau sans macule, et Dieu l'ayant accepté, la purification de nos péchés est accomplie, et maintenant le Sauveur, par son Esprit descendu du ciel, fait annoncer en tous lieux le rachat éternel qu'il nous a chèrement acquis par sa mort, et dont nous jouirons en plénitude au jour de sa glorieuse apparition.

Vers. 21. — Aussitôt de retour dans le parvis, le souverain sacrificateur présente devant Dieu le bouc vivant resté jusqu'ici devant l'entrée du lieu saint (vers. 7), et, *posant* les *deux mains sur la tête* de l'animal, *il confesse sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël, et toutes leurs fautes, selon leurs péchés, et les met sur la tête du bouc.*

Ainsi qu'on l'a vu plus haut (p. 150), l'imposition des mains exprime l'identification du pécheur et de la victime, et le transfert, la transmission, qui a lieu, des péchés de

l'homme coupable à l'animal innocent. Christ, identifié de même avec nous, a pris sur lui toute notre souillure, et nous en a complètement purifiés. Le mot de l'original, traduit par *imposer* ou *poser*, signifie proprement *poser en appuyant*, *appuyer*. Il nous montre, avons-nous dit (p. 150), l'animal abaissant, courbant en quelque manière la tête sous le fardeau qu'on lui impose. C'est ainsi que Jésus s'est volontairement chargé de nos iniquités, et que, courbé sous le poids de nos forfaits, il nous a procuré la vie par ses douleurs (Esaïe, LIII, 6. Gal., III, II).

Vers. 21, 22. — A l'oblation ou présentation du bouc vivant succède immédiatement son envoi dans le désert, envoi qui nous rappelle celui du passereau vivant dans la cérémonie de la purification du lépreux (Lév., XIV). L'animal, figurativement chargé de toutes les prévarications de l'assemblée, est livré par le souverain sacrificateur à un homme qui le conduit au désert, où on le laisse aller ensuite en pleine liberté. Les deux boucs se complétaient mutuellement : tandis que le bouc égorgé subissait la peine des péchés du peuple, le bouc envoyé les emportait loin de la présence de Celui qui siégeait entre les chérubins. Ils constituent donc ensemble un seul et même type de Christ : le premier nous le montre comme mis à mort à cause de nos offenses, le second comme ressuscité à cause de notre justification (Rom., IV. Apoc., I, 18) ; ou, si l'on aime mieux, le premier symbolise Jésus fait péché pour nous, et le second exprime l'effet de sa mort vicariale, c'est-à-dire l'entière disparution de nos offenses et notre éternelle rédemption. Car, en prenant sur lui nos transgressions, Jésus les a mises loin de nous comme l'Orient est loin de l'Occident (Ps. CIII). Et voici maintenant ce que Dieu dit au pécheur qui croit : *Regarde, j'ai fait passer de dessus toi*

ton iniquité (2 Sam., XII, 13. Zach., III, 4)! Dieu *ne voit point de péchés en Jacob ni de perversité en Israël;* il a mis dans sa bouche un *chant de triomphe royal* (Nombr., XXIII, 21); et, rachetée par son amour, l'Eglise chante: *On a cherché le péché* de son peuple et on ne *l'a point trouvé. Il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ.... car Dieu a condamné le péché dans la chair de Christ* (Jér., L, 20. Rom., VIII, 1-4).

Tel est le symbole des deux boucs. Puissions-nous le recevoir complet! Mais, hélas! beaucoup de personnes croient au bouc immolé qui ne croient pas, dans la même mesure du moins, au bouc envoyé! tout en acceptant la substitution de Christ au pécheur maudit, elles ont infiniment de peine à en recevoir les bienheureuses conséquences, savoir l'expiation parfaite de leurs péchés éternellement éloignés du souvenir de Dieu; et, bien qu'elles vivent sous la grâce, elles osent à peine répéter ce qu'Ézéchias et Michée disaient pourtant sous la loi: Il a jeté mes péchés arrière de lui; il a plongé nos iniquités au fond de la mer (Esaïe, XXXVIII. Mich., VII).

Vers. 23-25. — Après l'oblation et l'envoi du bouc, Aaron lave de nouveau sa chair, et, reprenant ses vêtements de gloire, il offre à Dieu les holocaustes de ce jour: deux holocaustes, comme il avait offert deux sacrifices pour le péché, un pour sa famille et l'autre pour la nation. Il avait présenté les sacrifices expiatoires dans les saints vêtements de lin; il présente les holocaustes dans les vêtements de gloire. Il y avait sûrement une raison lévitique de la chose: l'offrande pour le péché, surtout celle de ce jour, était comme chargée de l'anathème de la nation, au lieu que l'holocauste montait en agréable odeur devant Dieu. Mais il y avait de plus une raison mystique (p. 111): vêtu comme

un simple sacrificateur, Aaron avait préfiguré Jésus humilié, souffrant la malédiction pour nous ; paré des insignes de sa charge, il représentait Jésus élevé sur le trône du Père, après nous avoir obtenu un éternel rachat. Son humanité siège avec honneur à la droite de la magnificence dans les lieux très-hauts. Le bandeau royal ceint le front du souverain Sacrificateur de l'Eglise. Les noms de tous ses enfants, comme autant de joyaux, resplendissent sur ses épaules et sur son cœur. Cependant sa gloire n'est point encore manifestée et elle ne le sera pas non plus avant qu'il ait achevé l'œuvre de son intercession. Alors la terre, qui ne l'a vu encore que dans les vêtements de lin, le verra dans les vêtements de gloire; alors, selon son désir et selon nos vœux, Jésus sortant du sanctuaire céleste, dans toute la splendeur de sa dignité sacerdotale, bénira ceux qui l'attendent pour le salut (Exode, XXVIII. Ps. CX. Hébr., I, 3; IX, 28. Col., III).

Maintenant les propitiations sont achevées et les rapports entre l'Eternel et son peuple affermis : paix, confiance, joie universelle dans la nation. — Paix, confiance, joie universelle dans l'Eglise qui sait qu'en Jésus elle est, non-seulement rachetée de la condamnation, mais justifiée, mais acceptée et rendue agréable au Père, et que ses rapports avec lui reposent désormais sur une base inébranlable, sur Christ lui-même, victime de péché et victime d'holocauste, hostie d'anathème tout à la fois et d'agréable odeur.

Enfin, le vers. 26 prescrivait les purifications que l'homme qui avait conduit le bouc au désert devait subir avant de rentrer au camp; et le vers. 27, ce qui devait être fait à l'égard de la chair du bouc immolé. C'est l'un des incidents les plus remarquables de ce grand jour. Le sang

de ce bouc, ayant été porté dans le sanctuaire pour y faire propitiation, sa chair, au lieu d'être mangée par les sacrificateurs comme celle des offrandes expiatoires ordinaires, était tirée et brûlée hors du camp (Lév., VI, 30). Cette circonstance lévitique éclaircit un passage des Hébreux (XIII, 10-12). *Nous avons*, dit saint Paul, *un autel dont ceux qui servent dans le tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger. Car les corps des bêtes, dont le sang est porté pour le péché par le souverain sacrificateur dans le sanctuaire, sont brûlés hors du camp. C'est pourquoi aussi, Jésus, afin qu'il sanctifiât le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte.* Christ est donc l'autel de la nouvelle alliance. Il en est aussi la victime et la viande. Mais au mystique aliment a seule droit la sacrificature évangélique; le sacerdoce et l'Israël selon la chair ne sauraient y toucher; une clause de leur loi, la même que nous avons plus d'une fois mentionnée, s'y oppose formellement; car la sainte hostie de l'Evangile appartient précisément à cette classe de victimes dont le Lévitique défend positivement la manducation, son sang ayant été porté dans le sanctuaire pour y faire propitiation, et son corps sacrifié hors de la porte (hors de Jérusalem) (Lév., IV, VI, 30; XVI); elle leur est donc interdite aussi longtemps qu'ils demeurent soumis à la loi, de sorte que voici maintenant pour eux l'inévitable alternative : ou qu'ils renoncent pour jamais à toute communion avec Jésus-Christ, à toute part aux fruits précieux de sa mort, ou bien qu'ils rompent complètement avec le judaïsme (1).

(1) Il faut se rappeler que le sacerdoce et le culte lévitiques subsistaient encore au moment où Paul traçait ces lignes; elles pouvaient s'adresser plus spécialement à ceux des sacrificateurs qui hésitaient encore entre Jésus et la synagogue.

L'Apôtre ajoutait (vers. 13, 14) : Jésus, pour nous racheter, s'est laissé conduire hors du camp (hors de Jérusalem), chargé de notre ignominie. Suivons-le maintenant chargés de son opprobre glorieux. Rejeté par la nation juive, excommunié par elle, il l'a rejetée, excommuniée à son tour, il a rompu avec la race incrédule et perverse ; rompons de même avec elle, rompons avec son culte, avec toutes ses pratiques, ombres fugitives des biens que nous possédons ; rompons avec la loi qui la régit, dispensation temporaire, provisoire, impuissante à procurer le salut et désormais accomplie. Sortons *vers* Jésus, vers le vrai souverain Sacrificateur qui, pour nous, est entré dans le vrai sanctuaire, où il a porté le sang qu'il a versé pour nous hors de la porte, le sang qui purifie et consomme notre conscience et nous ouvre le chemin des cieux ; sortons *hors* de la Jérusalem d'à-présent, de la cité qui va périr, pour rechercher celle qui est permanente et dont Dieu lui-même est l'architecte et le fondateur. — Parole d'une saisissante et lugubre actualité ! glas funèbre sonnant le dernier jour de Jérusalem ! malheur au sanctuaire, malheur au sacerdoce, malheur à la nation !

Adressée particulièrement aux Hébreux, la parole de l'Apôtre nous est néanmoins applicable à plus d'un égard. Sortons à notre manière hors du camp, séparons-nous d'un monde hypocrite qui rejette le Christ, tout en lui disant : Seigneur, Seigneur ! d'un monde sur qui vont tomber les jugements de Dieu. Chargés de l'opprobre glorieux de Celui qui se chargea de notre honte, cherchons sur les pas de Jésus, cherchons, à travers la douleur, et par-delà le tombeau, un monde meilleur, le royaume immuable, la sainte et éternelle cité qu'il nous a ouverte par sa mort et où il nous prépare des places par son intercession.

Ainsi qu'on vient de le voir, les sacrifices expiatoires occupent une place considérable dans la solennité des propitiations, et cela doit être, puisque c'est un jour d'humiliation et de jeûne. Ces sacrifices ont, du reste, une frappante analogie avec ceux qu'on offrait pour le souverain sacrificateur ou pour l'assemblée (Lév., XVI avec IV); dans les uns comme dans les autres, le sang des victimes était porté dans le sanctuaire (lieu saint ou lieu très-saint), et leur chair brûlée hors du camp. Mais tous ont-ils exactement la même signification, la même valeur typique?

Le sacrifice annuel était, selon nous, la base, le point d'appui des autres sacrifices et généralement de toutes les immolations légales, le fondement des rapports de l'Eternel et de la nation. C'était tout particulièrement ce sacrifice, dont le sang demeurait continuellement sur le propitiatoire, qui permettait à Dieu d'habiter au milieu d'Israël et d'accepter le culte et les offrandes de son peuple. Les autres oblations expiatoires semblaient plutôt destinées à restaurer, ou si l'on veut, à maintenir, entre l'Eternel et la nation, les rapports qu'avait établis le sacrifice annuel; c'est pourquoi, le sang en était mis, non sur le propitiatoire, mais sur l'autel d'or, symbole de la communion journalière du Seigneur et de son peuple. Voilà donc, au point de vue lévitique, la relation qui existe entre ces diverses oblations. Au point de vue symbolique, le sacrifice annuel semble avoir été l'image par excellence du sacrifice de Christ dont le sang, toujours présent devant Dieu, est la base permanente, immuable, des rapports qu'il soutient avec nous, le sûr fondement de l'acceptation de notre personne et de notre culte; tandis que les autres sacrifices auraient plutôt exprimé la vertu journalière de ce même sang précieux, auquel nous avons continuellement recours

pour maintenir, ou restaurer la communion qu'il a primitivement établie entre nous et Dieu.

Telle est la solennité des propitiations. Image imposante de l'efficacité perpétuelle du sacrifice de Jésus-Christ, elle devait se renouveler d'année en année et jusqu'au jour où les ombres s'enfuiraient devant les réalités (vers. 29-34). Jamais elle n'était si remarquable qu'en l'année jubilaire. La trompette qui annonçait le retour de cette grande année de la race élue se faisait entendre le jour même des expiations. Après que le souverain pontife, sorti du sanctuaire, avait béni le peuple au nom de Jéhovah, la joyeuse trompette, saluant l'année de la bienveillance, l'an favorable du Seigneur, proclamait la remise complète des dettes, la délivrance générale des captifs et l'entière réhabilitation de l'Israélite dépossédé dans les droits et l'héritage de ses pères (Lév., XXV, 10). Alors un cri d'allégrese retentissait de Dan jusqu'à Beersébah. Tout Israël soupirait après ce beau jour, ombre d'un jour mille fois plus beau, de celui où la trompette du septième ange proclamera le vrai jubilé de Dieu, où Jésus, où le Roi-Pontife, vêtu de gloire, rassemblera, des quatre vents des cieux, ses élus déjà riches de la pleine rémission de leurs dettes, rachetés alors de la tombe, pour les bénir solennellement, pour les introduire dans la pleine possession de l'héritage dont ils n'ont encore que les arrhes, et consommer enfin leur éternel salut (Eph., I, 14. Héb., IX, 28) (L).

4e SECTION. — LE LIEU TRÈS-SAINT DANS LA JOURNÉE DES PROPITIATIONS : Lév., XVI (SUITE).

Biens découlant pour nous du Ministère sacerdotal de Christ.

Le service des propitiations revient donc à trois circonstances principales. Le souverain sacrificateur immole les victimes dans le parvis. Il en porte ensuite le sang devant Dieu dans le lieu très-saint. Puis, il ressort du sanctuaire, et le fait même de son retour annonce à l'assemblée d'Israël que l'expiation nationale est accomplie et pleinement acceptée. S'il était dans l'année un jour où il fût appelé à prononcer sur le peuple la solennelle bénédiction qu'il avait reçue pour lui (Nomb., VI), assurément c'était bien le jour des propitiations.

Le service sacerdotal de Christ se résume de même en trois circonstances principales. Après avoir offert pour nous le sacrifice qui a lavé nos offenses, il en présente maintenant à Dieu le sang dans les tabernacles célestes (sa comparution devant Lui, comme victime expiatoire, remplissant l'intervalle qui s'écoule entre sa venue en chair et sa venue en gloire); puis il doit apparaître sur les nuées du ciel pour mettre ceux qui l'attendent en pleine possession du salut qu'il leur a mérité (Hébr., IX, 28).

Voilà ce que la Parole de Dieu nous révèle, de la Genèse à l'Apocalypse, notamment au chapitre IXe de l'épître de saint Paul aux Hébreux. Dans ce chapitre remarquable, comme dans le XVIe du Lévitique dont il est la clef, le drame sacerdotal est complet (L). On y contemple le souverain pontife allant de l'autel au propitiatoire, puis revenant pour bénir ceux que le Père lui a donnés.

Dans l'un et l'autre chapitres, le grand sacrificateur, visible pendant le sacrifice, invisible pendant l'intercession, redevient visible au moment de la solennelle bénédiction des siens.

Le XVIe du Lévitique, quand le voile de Moïse n'est plus sur nos yeux, nous laisse donc voir à découvert tout ce qu'il y a de plus grand dans la Révélation : l'abaissement de Christ et son obéissance vicariale jusqu'à la mort de la croix, sa comparution pour nous devant le Père, puis son prochain avènement (Apoc., XIX, 11).

En même temps que les souffrances et les gloires de Christ, le chapitre nous laisse entrevoir aussi tout ce qui en découle pour nous : de son abaissement, la rémission de nos péchés; de son exaltation à la droite de Dieu, notre libre accès au trône des gratuités divines; de son bienheureux retour, la bénédiction solennelle et l'entière rédemption de ses bien-aimés. Ces biens précieux, ces richesses de la grâce et de la gloire, Paul, en son épître aux Hébreux, les désigne d'un seul mot, *perfection* ou *consommation* (Hébr., VII, XII, *grec*). Jésus-Christ, par son ministère sacerdotal, a consommé ceux qui croient, c'est-à-dire qu'il leur a acquis ce que leur position naturelle, leur état de chute requérait, ce que la loi, ce que la sacrificature n'avait, ni la puissance, ni la mission de leur procurer, ce qui pourtant est l'objet d'une vraie sacrificature, le but pour lequel elle est instituée, à savoir, la triple bénédiction que nous venons de rappeler.

Avant tout, le pardon des péchés, pardon réel, effectif, complet, la purification de la conscience, grâce découlant de la première phase du ministère de Christ, de son parfait sacrifice : tel est, en effet, le premier degré de la consommation. Si les sacrifices lévitiques, écrivait Paul aux fidèles de la circoncision, sanctifient le peuple quant à la chair,

combien plus le sacrifice de Christ purifiera-t-il, quant à la conscience, ceux qui cherchent leur salut dans la mort du Rédempteur (Hébr., IX)! Ce que toutes les oblations légales n'avaient pu faire, l'offrande unique de Jésus-Christ l'a donc entièrement accompli. Elle a lavé, elle a consommé pour toujours ceux qui croient; elle les a totalement débarrassés du lourd fardeau de leurs offenses, elle a anéanti leur culpabilité devant Dieu, et maintenant leur privilége est de n'avoir *plus aucune conscience de péchés* (Hébr., X, 2).

Plus aucune conscience de péchés!..... dit l'Apôtre; telle est, en effet, la grâce que le Père nous a destinée et préparée en Christ dès avant la fondation du monde; car, dit saint Paul, *c'est par sa volonté que nous sommes sanctifiés, au moyen de l'offrande du Corps de Jésus-Christ, faite une seule fois* (Hébr., X).

Plus aucune conscience de péchés! telle est la grâce que le Fils nous a acquise par sa mort et par sa résurrection, et dont il nous assure et nous maintient la jouissance par sa comparution devant Dieu; car, dit saint Paul, *par une seule offrande, il a consommé à perpétuité ceux qui sont sanctifiés* par elle (Hébr., X). Une *seule fois*, une *seule offrande*, dit l'Apôtre, c'est le mot qu'il ne se lasse pas de répéter dans son épître aux Hébreux, et ce mot dit tout: heureux qui le comprend et le reçoit en simplicité de cœur!

Plus aucune conscience de péchés! telle est enfin la grâce inappréciable que le Saint-Esprit nous révèle dans la Parole du salut et qu'il replace continuellement sous nos yeux dans le divin mémorial de l'eucharistie; voilà la vérité bénie qu'il applique à notre âme pour la purifier de toute souillure. Car, remarquez-le bien, il ne purifie pas lui-même notre conscience, il ne la purifie pas directement; mais il rend témoignage au sang qui la nettoie, et c'est ainsi qu'il glorifie

en nous l'Agneau de Dieu. Tel est son ministère. C'est à Jésus crucifié, c'est à son expiation parfaite qu'il nous adressa le jour de notre conversion; c'est à Jésus crucifié qu'il nous adresse encore à présent pour que nous soyons journellement nettoyés de toute souillure de la chair et de l'esprit. Car aussi, remarquez-le de même, c'est à la propitiation de Christ, plutôt qu'à l'élection, par exemple, ou à toute autre vérité que nous pourrions également nommer, c'est à la propitiation de Christ que la sagesse divine a trouvé bon d'attacher la vertu de purifier notre conscience. Ne l'oublions point dans la pratique; et, pleinement soumis aux directions de l'Esprit saint, laissons-nous par lui ramener de jour en jour à l'Agneau mis à mort : c'est le sûr, c'est l'unique moyen de retrouver ou de conserver la paix avec Dieu.

La purification de la conscience, la rémission complète des péchés : tel est donc le bienfait qui résulte pour nous de la première phase du ministère sacerdotal de Christ, de sa mort, et telle est aussi la première des bénédictions comprises, dans l'épître aux Hébreux, sous le nom général de consommation : c'est le lépreux déclaré net par le sacrificateur (p. 72).

La seconde bénédiction, c'est l'accès filial auprès du Père et l'habitation du ciel en esprit, bénédiction découlant de la seconde phase du ministère de Christ, c'est-à-dire de son entrée dans les lieux saints véritables et de sa comparution devant Dieu pour nous. C'est le second degré de la consommation du fidèle; c'est le lépreux admis dans le camp, mais pas encore dans sa tente. Nous avons déjà fait remarquer que Jésus est entré dans le ciel, non en sa qualité d'être parfait, de Fils de Dieu, et dans son droit personnel et divin (p. 294), car alors il eût pu se contenter de dire :

Portes, élevez vos linteaux ! et à l'instant les *portes éternelles* se fussent haussées devant le Seigneur de gloire; mais il y est entré comme Chef de l'Eglise, comme souverain Sacrificateur en relation intime avec des créatures pécheresses, et il n'a pu y être admis que par la vertu du sang qu'il a versé pour nous. Mais par cela même le sang qu'il a porté dans le ciel ne l'a pas ouvert à lui seul; il l'a de plus ouvert à tous ceux qui sont de lui; aussi l'Apôtre déclare-t-il expressément que *nous avons pleine liberté d'entrer dans le sanctuaire par le sang de Jésus* (chap. X). *Pleine liberté d'entrer*, dit saint Paul : mot faisant allusion sans nul doute à la solennelle entrée du souverain sacrificateur dans le sanctuaire terrestre. Par Jésus, le ciel nous est ouvert, sans que nul être au monde puisse le fermer devant nous, et le droit que nous avons de pénétrer dans le palais du Seigneur et de le *visiter soigneusement* est le même que celui de Christ: il repose sur le même fondement, sur la valeur infinie du sang de l'Agneau.

Le fidèle est de sa nature un pauvre lépreux; mais aussitôt purifié par la foi au sang de Jésus et déclaré net, ce lépreux change de caractère; le pécheur devient un adorateur, et comme tel il est admis dans la communion du Seigneur et de son peuple; il est un sacrificateur, et dès-lors sa place est dans le sanctuaire auprès du céleste Aaron, car où est le chef et le prince du sacerdoce, là nécessairement se trouve avec lui sa famille. Il peut maintenant se présenter devant le Père avec une âme entièrement libre de toute *conscience de péchés;* ce que Jésus lui a mérité par sa mort, il le lui conserve et le lui maintient par son intercession, et, pour en jouir, le fidèle n'a besoin que de croire d'un cœur simple à l'éternelle efficacité du sang qui demeure à perpétuité devant Dieu.

Voilà donc la part du croyant, part douce et glorieuse, inconnue sous la loi, non-seulement à l'assemblée d'Israël qui adorait le Seigneur hors du parvis, mais aux sacrificateurs eux-mêmes qui officiaient dans l'intérieur du tabernacle; telle est la prérogative du chrétien, sa position sacerdotale comme l'a lui a faite le Dieu trois fois saint : le Père par sa volonté, le Fils par son sacrifice et son intercession, le Saint-Esprit enfin par son témoignage et par son action intérieure; car, c'est *en lui que nous avons accès auprès du Père, par Jésus-Christ* (Eph., II). Auparavant pécheur, hors d'état de paraître devant Dieu, maintenant adorateur, une fois et pour toujours purifié, le croyant peut s'approcher, avec une hardiesse toute filiale, de Celui qui sonde les cœurs, pour l'invoquer ou le bénir, sans avoir jamais à craindre que la moindre coulpe soit trouvée en lui, que la moindre offense, la moindre transgression, puisse encore lui être imputée. L'âme chrétienne qui ne jouit pas de cette grâce, qui n'a pas devant le Père une conscience purifiée et une entière liberté, ne comprend pas ses droits en Christ; elle a oublié, ou elle a perdu ce qui lui avait été donné le jour, où, par la foi, le sang du Sauveur avait été mis sur elle; elle méconnaît, elle nie ce que Jésus a fait, elle dit implicitement qu'il doit le refaire, le recommencer, c'est-à-dire répandre de nouveau son sang pour nous : elle ne reçoit point le témoignage du Saint-Esprit.

Enfin, la troisième bénédiction résultant du ministère sacerdotal de Christ, bénédiction complétant, couronnant l'œuvre de notre salut, c'est notre éternelle glorification, conséquence de la troisième et dernière phase de la sacrificature du Seigneur, c'est-à-dire de sa venue prochaine en gloire pour apporter la pleine délivrance à tous ceux qui auront aimé son apparition. C'est l'admission du lépreux dans sa tente,

c'est la consommation au sens absolu du mot (Hébr., XI, 39, 40). *Et tous ceux-là,* dit saint Paul (il parle des anciens), *tous ceux-là qui ont reçu témoignage par le moyen de la foi, n'ont point obtenu la promesse : Dieu ayant pourvu à quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne fussent pas consommés sans nous.*

Jusqu'ici, l'Apôtre écrivant aux Hébreux, n'avait employé le mot de *consommation* que dans un sens partiel, incomplet (VII, 11, 19; IX, 9; X, 14) : c'était la consommation ou purification de la conscience, c'était l'accès auprès de Dieu. Maintenant, c'est plus que le pardon, plus que l'accès filial auprès du Père; c'est, encore une fois, la consommation au sens plein, absolu du mot; c'est la promesse faite à Abraham entièrement réalisée (Gen., XII, XXII); c'est la souveraine et parfaite béatitude, le repos, enfin, le repos de la gloire, dans lequel le puissant Consommateur de la foi, le céleste Josué, doit introduire les siens au grand jour de son avènement (Héb., IV, VI, XI, XII, XIII). La grâce est la perfection commencée; la gloire, la perfection consommée. C'est vers ce but (dit l'Apôtre, dans la parole citée), qu'aspirent les saints de l'ancienne alliance; car, bien que leurs combats aient précédé les nôtres, ils ne doivent cependant pas y parvenir avant nous; ils attendent avec patience dans le séjour où ils se reposent de leurs travaux, nous attendons au milieu de la lutte, que le Corps de Christ, entièrement rassemblé, soit introduit, par la meilleure résurrection, dans la meilleure patrie, objet commun de nos vœux. Telle est, dirons-nous encore, telle est la suprême bénédiction que le Père nous avait préparée en Christ dès avant les siècles, que le Fils nous a acquise par sa mort et doit nous conférer en son avènement, que le Saint-Esprit enfin nous révèle dans la Parole et nous fait dès cette heure

anticiper par la foi. Voilà la glorieuse perspective qu'il ouvre devant nous, de la première à la dernière page de la sainte Ecriture; de la prophétie d'Enoch à celle de Jean (Jude, 14. Apoc., XXII, 20), mais très-particulièrement dans l'Epître aux Hébreux: c'est le dernier mot du sublime tableau que le chapitre IXme de cette épître trace du ministère sacerdotal de Jésus et des ineffables bénédictions qu'il attire dès à présent et doit attirer sur nous éternellement (Héb., IX, 28). *Le Christ*, dit saint Paul, *sera vu une seconde fois sans péché par ceux qui l'attendent pour le salut.* Il reviendra, non pour *abolir le péché*, il l'a fait; mais pour apporter *le salut*, le salut complet, effectif; car ce que l'Eglise est sauvée maintenant, ce n'est qu'en espérance: elle a les arrhes de la rédemption, elle ne la possèdera point en plénitude avant le jour de Christ.

Résumons: la purification de la conscience, l'habitation du ciel comme adorateurs et la gloire éternelle: tels sont donc les magnifiques résultats qu'a pour nous le ministère sacerdotal de Christ. Maintenant, chers lecteurs, ces incompréhensibles richesses de l'amour divin, acceptons-les dans une foi simple; mais en même temps dans un esprit de repentance évangélique; c'était dans le jeûne et l'humiliation de la loi qu'Israël recevait les bénédictions découlant des propitiations typiques: c'est dans l'humiliation de l'Evangile que nous devons recevoir les bénédictions découlant des propitiations réelles; alors nous en jouirons véritablement.

Puis, selon le besoin actuel de notre âme, envisageons tantôt l'une, tantôt l'autre de ces mêmes bénédictions, arrêtant tour à tour les yeux sur Jésus déjà venu pour abolir nos péchés, sur Jésus qui maintenant au-delà du voile, ouvre à notre foi le ciel, le trône, le cœur de Dieu, tous ses trésors; sur Jésus enfin qui va revenir porté sur les nuées

des cieux, afin de nous introduire dans les demeures éternelles de la paix.

Depuis dix-huit siècles, il est séparé de nous comme par un voile : c'est Joas gardé dans le sanctuaire (2 Rois, XI); c'est le Christ *caché*, et c'est aussi le Christ *assis*, *attendant ce qui reste*, savoir *que ses ennemis soient mis comme le marchepied de ses pieds* (Col., III. Hébr., X. Ps. CX). Nous croyons en lui, quoique nous ne le voyons pas encore (1 Pierre, I). Mais bientôt le Christ caché sera le Christ révélé, le Christ assis sera le Christ debout, recevant des mains de Dieu le sceptre de l'empire universel; bientôt le mystique Joas, le Roi-Jéhovah (Ps. XCVIII, 6, *hébr.*), revêtu de la gloire du Père, et fidèle à ses promesses, associera l'Eglise son épouse à toutes les félicités et à tous les triomphes de sa royauté pontificale. Son amour pour elle l'a fait descendre et mourir ici bas; son amour l'a fait remonter aux lieux très-hauts où maintenant il lui prépare des places; son amour va bientôt le faire redescendre du ciel qui l'a contenu jusqu'à ce jour, pour prendre à lui sa bien-aimée, sa parfaite, sa colombe, et l'introduire enfin dans la maison du Père où quelque chose manque à son bonheur aussi longtemps qu'elle n'y est pas avec lui (Jean., XIV). Déjà nous pouvons entendre le bruit des pas de l'Epoux. Oh! qu'il nous prépare à sa rencontre! Rappelons-nous l'attitude d'Israël attendant le retour du souverain sacrificateur qui était allé porter, au-delà du voile, le sang des propitiations: tous les regards étaient tournés vers le sanctuaire d'où le grand pontife allait ressortir pour annoncer au peuple que l'expiation nationale était achevée et le bénir solennellement au nom de Jéhovah. Eh bien! que telle soit aussi notre attitude. *Attendons des cieux le Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera le corps de notre*

humiliation pour le rendre conforme au corps de sa gloire. Attendons, c'est le mot du Saint-Esprit; mais en même temps *hâtons*, hâtons par nos soupirs le retour du souverain Sacrificateur de notre profession (2 Pierre, III. Phil., III. Apoc., XIX); sur les ailes de l'espérance et de l'amour, volons au-devant de Celui qui va consommer, dans l'apparition de sa gloire ce qu'il a commencé dans sa mort, ce qu'il poursuit dans son intercession; et, puisqu'il a clos toutes ses révélations par le solennel avertissement trois fois répété: Voici, *je viens promptement, amen!* ah! que tous nos cœurs s'empressent de lui répondre: *Oui, Seigneur Jésus, viens!* (Apoc., XXII).

5e SECTION. — POSITION SACERDOTALE DE L'ÉGLISE.

Nous avons dit que les croyants trouvent leur pardon dans le sacrifice du Sauveur, leur justification complète et leur libre accès au sanctuaire éternel dans son ascension et sa comparution devant Dieu, leur glorification dans son prochain retour. Revenons sur le second de ces points qui caractérise à la fois l'état actuel du Christ et la position sacerdotale du chrétien.

Voici deux personnes qui s'y prennent bien différemment pour aller à Dieu. L'une d'elles, se flattant de pouvoir se passer du tabernacle, du sacrificateur et du sang de l'aspersion, veut aller à lui par une autre voie que celle que Jésus nous a frayée en sa mort et sa résurrection; elle ne sera pas mieux reçue sous l'Evangile que ne l'eût été, sous la loi, l'Israélite téméraire qui eût tenté de s'approcher du Seigneur autrement que par le tabernacle, par le sacrificateur et les sacrifices divinement institués.

Une autre personne, au contraire, sachant que Jésus est

le chemin, comme il est la vérité et la vie, ne veut aller au Père que par le Fils; mais, faible en la foi, loin de comprendre le droit qu'elle possède en Christ de s'approcher librement du trône de Dieu, elle ose à peine se présenter comme à la porte de son palais. Eh bien! replaçons-nous, avec cette chère âme, en présence des augustes symboles du lieu très-saint et de l'infaillible interprétation que l'Esprit de Dieu nous en a donnée. Quel tableau que celui qui se déroule devant nous dans l'épître aux Hébreux et dans la révélation de saint Jean!

C'est d'abord le trône de grâce, antitype glorieux du propitiatoire; le trône de paix, ceint de l'arc-en-ciel, symbole de paix (Gen., IX. Esaïe, LIV. Hébr., IV. Apoc. IV).

C'est le Dieu de paix, assis sur le trône des miséricordes pour répandre sur nous les biens de l'alliance de paix que Jésus nous a pleinement acquis au prix de ses douleurs.

C'est Jésus-Christ lui-même comparaissant pour nous en la présence immédiate de Dieu. Le Saint-Esprit nous le montre, tantôt debout, tantôt assis: assis comme Sacrificateur-Victime, comme l'Agneau mis à mort, dont le sang est continuellement devant Dieu sur le vrai propitiatoire (Apoc., V. Lév., XVI): debout, entre l'autel et le trône, comme Sacrificateur-Intercesseur, priant pour nous sans relâche jusqu'au jour de notre entière rédemption (Apoc., VIII. Rom., VIII).

Il est pour nous un vrai sacrificateur. Il en possède toutes les qualifications, l'appel de Dieu, la compassion, la fidélité, et il les possède dans leur perfection. *L'appel de Dieu :* car celui-là, dit saint Paul, l'a solennellement investi de la charge sacerdotale qui lui a dit : *Tu es Sacrificateur pour toujours, selon l'ordre* de *Melchisédec* (Ch. V). De là pour nous un premier motif de confiance. En effet, quand nous nous

approchons de Dieu par Christ, c'est par le divin Intermédiaire que lui-même a établi sur sa maison, en sorte que nous sommes pleinement assurés d'avance qu'il ne repoussera point la prière ou le vœu, la supplication ou la louange, que nous ferons monter à lui par Jésus; en nous le donnant pour Médiateur, il s'est engagé et comme obligé lui-même à accueillir de sa main notre personne, nos requêtes et nos adorations.

A l'appel de Dieu, Jésus réunit la *compassion*, la sympathie (Hébr., II, IV, V). De là pour nous un second motif de confiance. Quand je vais au Père par le Fils, ce n'est pas seulement par le Médiateur de son choix; c'est par un Sacrificateur miséricordieux, *lequel ayant souffert étant tenté peut aussi secourir ceux qui sont tentés* (Hébr., II). *Il peut* secourir, dit l'Apôtre. La puissance ou capacité dont il parle est celle qui résulte, non de la Divinité du Sauveur, mais de son Humanité; elle naît de l'identité de nature, de la similarité, de la communauté de condition. Jésus ne la possédait pas avant son incarnation. Participant à la chair et au sang comme moi; placé, durant les jours de son abaissement, dans les mêmes circonstances; ayant connu la vie avec toutes ses peines, et appris, par l'expérience personnelle des choses qu'il a souffertes, l'obéissance en tout ce qu'elle a de plus difficile, il sympathise parfaitement avec moi dans toutes mes épreuves et toutes mes tentations, et maintenant qu'il est assis à la droite du Père, il accomplit pour moi son ministère d'Intercesseur dans une patience que rien ne lasse et dans une charité que rien n'altère.

Enfin, je puis compter de même sur la *fidélité* de Jésus: sa miséricorde m'en est un gage assuré. Le pontife lévitique, bien qu'environné d'infirmités personnelles et par là généralement disposé au support, ne savait pourtant pas toujours

maîtriser son impatience, comprimer les éclats de son dépit ou de sa colère; et la mauvaise disposition de son cœur pouvait réagir d'une manière fâcheuse sur l'exercice de sa charge. Mais il n'en est point ainsi de Christ. Toujours rempli de bonté, d'indulgence, d'amour, il est aussi toujours prêt à me soutenir, à me secourir de toute la puissance de son intercession (Hébr., II, V). De là pour mon âme un nouveau motif de confiance. Mes faiblesses, mes infirmités, mes fautes journalières, ne rebutent point mon Rédempteur; sans jamais se lasser, il présente à Dieu mes prières et mes louanges parfumées des siennes; il implore et fait descendre sur moi continuellement les bénédictions de l'alliance éternelle de paix, et, jusqu'à la dernière pulsation de mon cœur, je l'aurai pour Intercesseur et pour Avocat auprès du Père. Il est le même hier, aujourd'hui, éternellement (Hébr., XIII). Il m'aime d'un amour infini, de tout l'amour qu'il me témoigna sur le Calvaire. Au sein de la gloire qui l'environne, il n'oublie point son enfant qui est encore dans le monde (Jean, XVII). Du haut des cieux, où les archanges s'inclinent devant lui, il me voit, il me regarde dans les cordiales affections et les fidèles compassions du frère le plus tendre et de l'ami le plus dévoué. Dans toutes mes angoisses, il est lui-même en angoisse; dans toutes mes luttes, il m'assiste de toute la puissance de cette voix de Jésus-Christ, le Juste, que le Père écoute toujours, en même temps que de toute la force de ce bras qui a tiré les mondes du néant, qui les porte et les régit (Es., LXIII. Hébr., I).

Sacrificateur accompli par l'appel divin, par ses profondes sympathies et son inaltérable fidélité, Jésus l'est aussi par ses souffrances expiatoires et par sa mort (Hébr., II et V). Nous l'avons dit: le sang qu'il a versé sur la terre lui a pleinement ouvert, et à nous en lui et par lui, la tombe d'abord, puis

le ciel, sanctuaire de son sacerdoce, où maintenant il intercède pour nous, et où il fait servir à nôtre plus grand bien le souverain pouvoir qu'il a reçu du Père; le sang dont il a rempli ses mains, et qui l'a consommé sacrificateur (Exode, XXIX), le sang de l'aspersion qu'il a placé devant Dieu (Hébr., XII), prononce sur nous sans nulle interruption des paroles de grâce, de miséricorde et de paix.

Bénissons Dieu qui nous l'a donné. Il est bien le Médiateur qu'il nous convenait d'avoir. Sacrificateur universel, il offre l'assistance de son ministère à tous les pécheurs, quels que soient leur nation, leur caractère, ou le degré de leur culpabilité. Sacrificateur royal, au pouvoir du Pontife il réunit celui du Prince, du Prince de justice et du Prince de paix, faisant dès cette heure régner par son Esprit la justice et la paix dans notre âme, en attendant qu'il les fasse régner universellement dans le monde. Sacrificateur établi avec serment, son sacerdoce est irrévocable, et nous savons que, par son serment autant que par son choix, Dieu s'est comme lié d'avance à écouter la voix de son Bien-Aimé l'invoquant pour nous. Il est, en outre, un Sacrificateur parfaitement saint d'une part, un Sacrificateur que nul péché, nulle infirmité ne peut jamais arrêter dans l'exercice de ses divines fonctions; et, de l'autre, un Sacrificateur parfaitement bon, parfaitement doux, compatissant, d'un abord facile, toujours disposé à accueillir le pauvre pécheur, à prêter l'oreille au *misérable criant à lui.* Et comme jamais le péché ne l'interrompt dans ses fonctions sacerdotales, jamais non plus la mort ne le contraint à remettre son ministère à un autre. Le sacerdoce demeure éternellement dans ses mains. Il y demeure avec mes intérêts les plus chers. Jésus est toujours vivant, toujours présent pour moi devant le trône des miséricordes, avec son cœur plein de tendresse, avec

son sang qui parle tout haut en ma faveur. Quelle que soit la grâce dont mon âme a besoin dans ce moment, je puis l'obtenir par sa médiation : est-ce l'assurance renouvelée du pardon de mon Dieu ? Jésus la demande avec moi et pour moi ; est-ce une nouvelle mesure des lumières du Saint-Esprit ? Jésus la demande avec moi et pour moi ; est-ce une augmentation de foi, d'amour, de zèle, d'humilité, une impression plus vive, plus habituelle, plus sanctifiante, de mon adoption ? Jésus la demande avec moi et pour moi ; et quand je me tais, sa bouche parle encore..... (Hébr., VII).

Enfin, pour résumer en un seul mot et couronner tout ce qu'il a dit sur les qualifications de notre souverain Sacrificateur, le Saint-Esprit ajoute qu'il est le Fils de Dieu ! (Ch., VII, vers. 28). *Le Fils de Dieu !* que voulons-nous de plus? Dieu pouvait-il nous accorder un témoignage plus éclatant de son amour qu'en établissant sur nous son Fils unique comme souverain Sacrificateur ? pouvait-il nous donner un meilleur gage de sa disposition constante à nous exaucer, à nous bénir, comme aussi, d'autre part, nous adresser un appel plus pressant à nous approcher de lui sans nulle crainte par le Fils de sa dilection ?

Tel est donc le majestueux et encourageant tableau que le Saint-Esprit place devant nous dans le XVIe du Lévitique et dans l'épître aux Hébreux, son divin commentaire. Pour rassurer toujours mieux notre infirmité, pour confondre toujours plus notre incrédulité, voici maintenant la solennelle invitation qu'il nous adresse (Hébr., IV et X) : *Puis donc que nous avons un grand souverain Sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, Fils de Dieu, retenons avec force notre profession. Car nous n'avons pas un souverain Sacrificateur qui ne puisse sympathiser à nos infirmités, mais nous en avons un qui a été tenté en toutes choses à notre ressemblance,*

mais sans péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour un secours opportun. — Approchons-nous avec un cœur vrai, dans une pleine certitude de foi, ayant des cœurs arrosés et purifiés *d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'eau pure.*

Arrêtons-nous un moment sur cette admirable parole. *Puis donc que nous avons*, dit le Saint-Esprit, *un grand souverain Sacrificateur* (le pontife hébreu n'en était qu'un *petit*), *Jésus*, tacitement opposé à Aaron, *le Fils de Dieu*, opposé au fils d'Hamram : un souverain Sacrificateur *qui a traversé les cieux*, au-dessus desquels il est maintenant élevé (I, 3; VII, 26), et qui *sympathise à nos infirmités ;* — puis donc que nous avons un tel souverain Sacrificateur, *approchons-nous* de Dieu par lui. *Approchons-nous.* C'est le mot qui caractérise la nouvelle dispensation. Tandis que la loi plaçait devant le pécheur des barrières qu'il ne pouvait franchir, fût-il un Moïse ou un Aaron : barrière au pied de Sinaï (Exode, XIX), barrière pour le peuple devant la porte du parvis, barrière pour les sacrificateurs devant celle du propitiatoire (Lév., XVI); tandis que, de fait, et sous peine de mort, elle disait au pécheur : « N'approche pas ! » l'Evangile, au contraire, lui dit : « Approche, car aujourd'hui, par Jésus, plus de distance, plus de barrière entre l'homme et Dieu ; le voile est déchiré, le chemin du ciel pleinement ouvert : approche avec une pleine certitude de foi. »

Approchons-nous donc, car tel est notre droit, si nous croyons. Approchons-nous *avec assurance*, ne ramenant pas toujours sous l'Evangile les appréhensions serviles de la loi, ne remettant pas éternellement en question notre droit de nous approcher de Dieu, parce que nous trouvons encore en nous de la tiédeur, des misères, comme si c'était par nos

dispositions personnelles, par la ferveur de nos affections, par exemple, que nous avons accès auprès du Père et non par le sang de Jésus-Christ! Approchons-nous avec une liberté toute filiale; mais, d'autre part, approchons-nous *avec un cœur vrai*, ou franc, c'est-à-dire, avec un cœur exempt de toute défiance et de toute hypocrisie, recevant dans une entière *certitude de foi* les vérités bénies que le Lévitique symbolise et que l'épître explique et développe. *Approchons-nous* avec *un cœur purifié d'une mauvaise conscience* par une foi simple et ferme en la pleine suffisance et l'éternelle efficacité du sacrifice et de l'intercession de Jésus-Christ, et le *corps lavé* de toute souillure par l'aspersion de ce sang qui nettoie tout en nous, la chair comme l'esprit, le dehors comme le dedans. *Approchons-nous, par le chemin nouveau et vivant* que Jésus nous a ouvert comme au travers de sa chair déchirée par le supplice de la croix; car c'est le seul chemin qui mène au sanctuaire; *approchons-nous*, avec le sang de Christ dans nos mains, lavés à fond dans le sang de Christ. *Approchons-nous*, enfin, pour *recevoir* (*grec*) et non pour obtenir, ou pour offrir; car Jésus nous a déjà tout mérité; allons, pauvres, allons, vides, recevoir, de la main du Père, ce dont nous avons toujours besoin, ce qu'il est toujours prêt à nous donner, ce qui nous appartient en Jésus, savoir *la miséricorde* qui passe journellement par-dessus toutes nos offenses et la *grâce* qui nous soutient dans tous nos combats, nous rassure et nous console dans toutes nos afflictions.

Telle est la douce et rassurante invitation qui retentit pour nous du fond du sanctuaire depuis que Jésus y a porté le sang des propitiations. Et maintenant, c'est à de pauvres pécheurs qu'elle s'adresse; car eux seuls ont besoin de la miséricorde qui couvre toutes les ini-

quités, et de la grâce qui guérit toutes les infirmités. Mais Satan fera tout pour l'altérer, la falsifier, cette parole précieuse, ou pour nous la faire oublier ; il fera tout pour nous éloigner du trône des compassions ou nous en barrer le chemin. Déployant devant nous la liste de nos péchés, il nous dira sans doute : « Oses-tu bien, misérable comme tu l'es, te présenter devant le Dieu saint ! » Armés à notre tour de la Parole de vérité, résistons au Diable et il s'enfuira loin de nous : disons à l'Adversaire : « Arrière de moi, Satan ! » car il est écrit : *Approchons-nous avec assurance du trône de la grâce ;* disons-lui : En me rappelant, comme tu le fais, mes péchés, mes transgressions, toutes mes misères, tu mets toi-même dans mes mains un glaive pour t'en frapper, puisqu'ainsi tu me rappelles tout à la fois le pressant besoin que j'ai de recourir au trône de la miséricorde, et le droit que je possède en Christ de m'en approcher avec assurance, et sur l'heure même, pour y recevoir un *secours opportun ;* plus je suis misérable, plus aussi la miséricorde de mon Dieu m'est nécessaire et sa Parole m'autorise à la réclamer de son fidèle amour.

Signalons, en terminant, deux erreurs pratiques qui nuisent considérablement à notre libre accès aux lieux saints.

On admet bien en théorie que Jésus, comparaissant pour nous devant le Père, est toujours prêt à nous introduire auprès de lui ; mais on l'oublie aisément dans l'application. On tombe dans une erreur pratique que l'Israélite ne commettait point et qu'il ne pouvait pas non plus commettre. Il avait tous les jours sous les yeux le grand sacrificateur établi sur Israël et ne le perdait pas de vue ; il ne le séparait pas, dans ses pensées, il ne l'isolait pas, de la maison de Dieu ; il ne s'isolait pas lui-même de la présence et du ministère du médiateur que l'Eternel avait donné ; il le

suivait, au contraire, dans toutes les fonctions de sa charge, mais jamais peut-être avec plus d'intérêt qu'en la solennité des propitiations. Il comprenait le service de ce grand jour et la vertu du sang qu'on allait porter dans le lieu très-saint : il savait que la dignité de la personne et la perfection relative du service de son représentant suppléaient devant l'Eternel à tout ce qui manquait à sa propre personne et à son propre service, et que le Seigneur agréait des mains du souverain sacrificateur les vœux, les oblations, les sacrifices du moindre enfant de la nation : voilà ce qui faisait sa confiance.

Eh bien, c'est un sentiment analogue qui devrait faire aussi la nôtre. Mais, hélas! qu'arrive-t-il le plus souvent? Nous isolons, dans l'habitude de nos pensées, nous séparons, la maison de Dieu, nous nous séparons, nous nous isolons nous-mêmes, de la présence et du ministère du Médiateur que Dieu nous a donné; nous perdons de vue l'Intermédiaire, le Représentant divin, ou nous ne sommes pas suffisamment persuadés que la dignité suprême de sa personne et la perfection de son office suppléent devant le Père à tout ce qui manque à notre personne et à notre service; que c'est à la face de son Oint que Dieu regarde, et que, lorsqu'il contemple Jésus, il voit en lui tous ceux qui lui sont unis par la foi, et les voit lavés, justifiés, sanctifiés dans le Fils de son amour, associés à la plénitude de son excellence et de sa gloire. Seigneur! ouvre donc entièrement les yeux de notre esprit, et que, désormais, l'image, la douce image de Jésus, le Ministre du vrai sanctuaire (Hébr., VIII), ne s'éloigne plus de nos pensées! Alors, tout en pleurant sur nos fautes, comme l'Israélite sur les siennes en la journée des propitiations, nous serons pleinement consolés; alors, au lieu de tenir nos regards tristement abaissés

sur nous-mêmes, nous les arrêterons plutôt sur le Sauveur que tu nous as donné et sur les insignes augustes dont tu l'as revêtu : sur l'éphod à l'aide duquel il nous obtient journellement les lumières et les directions dont notre âme a besoin ; sur la lame mystique qui nous rend continuellement agréable devant tes yeux ; sur le pectoral où nos noms resplendissent comme autant de joyaux, où tu les lis avec amour et où nous apprendrons à les lire avec bonheur ; — nous les arrêterons sur l'encensoir d'où monte à toi le doux parfum de l'intercession ; sur la main divine qui le tient, sur cette main, jadis percée pour nos forfaits, qui s'abaisse maintenant sur nous pour nous couvrir de son ombre et qui tout-à-l'heure va nous ouvrir la maison du Père ; — nous les arrêterons, enfin, sur cette bouche adorable qui ne sait prononcer sur l'Eglise que des paroles de clémence et que lui dire : *L'Eternel te bénisse et te garde ; l'Eternel fasse luire sa face sur toi et te fasse grâce, l'Eternel tourne sa face vers toi et te donne la paix !* (Nomb., VI).

Il est un autre point que nous admettons de même dans la théorie et que nous perdons également de vue dans la pratique. Nous oublions trop souvent, nous qui croyons, que c'est toujours sous la protection, toujours sous la sauvegarde du sang de Jésus, de ce sang de grand prix qui est en même temps sur nous et sur le propitiatoire, que nous allons à Dieu. Mis, en effet, sur notre âme par l'Esprit saint le jour où nous avons cru, il y demeure comme le sang de la purification du lépreux (p. 71 et 72), comme le sang de la consécration sacerdotale (p. 98-100), le sang de la victime d'anathème (p. 61 et suiv.), et de l'Agneau pascal. Dieu le voit toujours sur notre personne. Il le voit aussi toujours sur le propitiatoire, et le voit comme

le sang de l'aspersion qui assure devant lui la pleine acceptation de notre culte, et purifie en même temps le sanctuaire où nous le rendons. Oh! que, par son Esprit, il nous donne de le voir aussi nous-mêmes; oui, de voir le sang de Jésus tout à la fois sur notre conscience qu'il nettoie des œuvres mortes, et dans le sanctuaire qu'il purifie et où il prononce sur nous de meilleures choses qu'Abel : alors nous irons à Dieu sans nulle défiance; alors le trône céleste sera bien toujours pour nous le trône du Dieu de sainteté, le trône d'où jaillissent des éclairs et des tonnerres, et nous ne l'aborderons que dans les saints tremblements d'une crainte toute évangélique; mais il sera aussi le trône de l'Agneau, et nous nous en approcherons dans la sainte hardiesse des rachetés du Fils et des bien-aimés du Père.

Le sang de Christ nous a donc préparés pour le ciel et il a préparé le ciel pour nous; le sanctuaire céleste nous est ouvert, aussi pleinement ouvert maintenant qu'il doit l'être au jour de Christ; et Dieu nous dit : Venez, venez! — qu'est-ce donc qui nous retiendrait encore loin de lui?..... Hélas! notre seule incrédulité.

Nous avons dit plus haut que Christ, debout devant le trône comme sacrificateur-intercesseur, est assis dans le trône comme sacrificateur-victime, comme Agneau mis à mort. Eh bien! disons en terminant que cette attitude du Seigneur mérite de notre part une attention toute particulière. C'est, en effet, celle que lui attribue le ps. CX^e^ et l'épître aux Hébreux. Paul, revenant fréquemment sur cette posture de Jésus, met en opposition *Christ assis et Aaron* debout (Hébr., X, 11-14) (1). Aaron *debout*, c'est l'attitude

(1) Lisez : *Tout sacrificateur est debout*, etc. (grec), et non *assiste*, mot qui voile la pensée du Saint-Esprit.

du serviteur devant son Maître, et du serviteur recommençant toujours son œuvre, savoir les mêmes sacrifices, et les recommençant toujours par la raison qu'ils n'ôtent jamais les péchés. Christ *assis*, c'est, au contraire, l'attitude du Seigneur, et du Seigneur ayant achevé son œuvre sur la terre, savoir celle de la purification de nos péchés accomplie par le sacrifice de lui-même (Hébr., I, 3), la contemplant avec une pleine satisfaction, et la présentant au Père avec une entière confiance. Heureuse, bienheureuse, l'âme qui comprend la séance du Fils à la droite du Père! la posture de Jésus comme Sacrificateur-Victime lui dit tout ce qui peut la rassurer, la réjouir, tout ce qui peut encourager son accès auprès du Père; car elle lui dit que la propitiation est achevée et de plus acceptée, que l'Eglise est rachetée, et que tout est accompli; elle lui dit, elle lui crie : Le chemin du ciel est désormais ouvert; *entre, béni de l'Eternel! pourquoi resterais-tu dehors* (Gen., XXIV)? l'Agneau qui est dans le trône, l'Agneau toujours présent devant le Père, n'est-il pas la réponse vivante, éternelle, pleinement suffisante, à tous les reproches de ta conscience et à toutes les accusations de ton ennemi ?

6e SECTION. — CULTE DE L'ÉGLISE.

Rien n'a tant causé de mal à l'Eglise que le judéo-christianisme ou confusion des deux économies. Il s'offre à nous dans l'histoire sous quatre aspects principaux : le légalisme, le nationalisme, le cléricalisme et le formalisme. Le formalisme dont nous allons nous occuper est, comme le mot l'indique, un attachement plus ou moins servile, routinier, bigot à certaines formes de culte (1), à certaines pratiques.

(1) Le culte est individuel, domestique ou public : c'est sous ce dernier point de vue surtout, qu'il en est question dans cet article.

et cérémonies religieuses, à certains lieux établis ou désignés pour les accomplir. C'est une imitation plus ou moins franche du culte hébreu, un retour plus ou moins complet au patron juif, à la chair, à la lettre, au système des figures et des ombres. Sous les formes les plus crues, il trône dans les églises déchues de la chrétienté. Sous des formes plus dissimulées, il s'introduit jusque dans les congrégations les plus pieuses, où la répétition constante des mêmes ordonnances, dégénérant vite, si l'on n'y prend garde, en une sorte de routine ecclésiastique, de stéréotypie religieuse, peut gêner à la longue l'action du Saint-Esprit et ravir aux dévotions communes des chrétiens ce qui en fait la valeur, à savoir, la vérité, la liberté, la simplicité, la fraîcheur, *le détendu*, la spontanéité.

Nous ne connaissons rien de plus propre à combattre, à ruiner le formalisme que l'étude simultanée du Lévitique et des Hébreux.

Le culte, sous l'économie des ombres, était l'ensemble du service qu'Israël rendait à Dieu, dans le sanctuaire terrestre, par l'organe du souverain sacrificateur et selon les lois que Dieu lui-même avait donnés (*Lévit.*). Le culte, sous l'économie des réalités, est l'ensemble du service que l'Israël nouveau lui rend, dans le vrai sanctuaire, par l'organe du vrai souverain Sacrificateur, selon la parole évangélique et dans la grâce du Saint-Esprit (*Hébr.*).

Cette définition du culte sous l'Evangile contient au fond les points suivants : sa nature et sa forme, l'Etre adorable qui en est l'objet, le lieu dans lequel il est rendu, la Personne glorieuse qui le dirige, ceux qui le rendent, et la règle enfin d'après laquelle ils servent Dieu. De ces points, que nous allons reprendre l'un après l'autre, découleront

naturellement les principaux caractères du culte évangélique, par opposition au culte formaliste.

1. La forme du culte. — Le vrai culte étant l'expression sincère et complète de tous les besoins d'un cœur pieux, l'expansion libre et spontanée de tous les sentiments que la grâce divine y fait naître, se prête naturellement, par sa forme extérieure, à tous les mouvements de l'Esprit saint dans l'assemblée qui le rend (1), laissant un libre essor à tous les dons, à toutes les grâces qu'il lui plaît de répandre au milieu d'elle, aux prières, aux louanges, aux actes de confiance au Seigneur, de respect, d'amour, d'adoration. De là naît ce premier caractère du culte évangélique, à savoir, la variété, l'ampleur, la plénitude et cet aimable laisser-aller qui le distingue de la raideur, de la sécheresse, de la pauvreté et de la désolante monotonie du culte formaliste.

2. L'Etre adorable qui est l'objet du culte. — C'est Dieu, Dieu qui est esprit et veut être servi, non plus en tel ou tel lieu sur la terre, comme jadis sous la loi, mais en esprit et en vérité, et dans les lieux saints qu'il nous a pleinement ouverts par Jésus-Christ : de là la spiritualité, la grandeur et l'élévation du culte évangélique, caractères que compromet gravement le formalisme, en substituant la règle, la coutume à la spontanéité, la prière lue, par exemple, à la prière libre. — L'Etre adorable qui est l'objet de notre culte, c'est encore le Dieu de paix qui nous invite à nous approcher de son trône avec confiance, pour recevoir miséricorde et grâce au jour du besoin : de là la hardiesse filiale, l'aban-

(1) Toute église doit avoir des assemblées réservées exclusivement à l'exposition de la Parole par les serviteurs de Christ ; mais, d'autre part, c'est une grande erreur d'appeler culte d'une église, une réunion religieuse dans laquelle un seul homme parle et prie.

don, l'intimité du vrai culte, caractère que ne compromet pas moins le formalisme, en substituant pour l'ordinaire l'officialité aux libres épanchements d'un cœur soumis à l'action de l'Esprit de Dieu.

3. Le sanctuaire dans lequel le culte est rendu. — En un sens, c'est bien, si vous le voulez, la maison dans laquelle se réunissent ceux qui servent le Seigneur en commun; mais, en réalité, et aux yeux de la foi, c'est une maison qui n'est point faite par des mains d'hommes. Comme il n'y avait, sous l'ancienne dispensation, qu'un seul tabernacle ou un seul temple établi de Dieu, et que le Seigneur n'agréait de prières et de louanges que celles qui lui étaient présentées dans ce tabernacle, ou dans ce temple unique, par le sacrificateur de son choix et selon les lois que lui-même avait données, il n'y a non plus sous la nouvelle dispensation qu'un seul sanctuaire, celui dans lequel nous entrons sur les traces de Jésus. Sauf le corps du chrétien dans lequel le Seigneur habite, en effet, par son Esprit, la Parole de Dieu ne reconnaît plus de tabernacle sur la terre. Si l'Eglise a plusieurs lieux de réunions, elle n'a pourtant qu'un seul sanctuaire, comme l'ancien Israël avait plusieurs synagogues, mais un seul et unique temple. C'était vers la maison terrestre et figurative que les saints tournaient autrefois leurs regards; c'est vers la maison céleste que nous dirigeons maintenant les nôtres. Ils adoraient à distance, nous adorons dans le sanctuaire même: oui, c'est dans les parvis célestes, vraie sphère de nôtre culte, que nous bénissons Celui *qui donne la grâce et la gloire*; c'est là que, sous le regard de Jésus notre Avant-coureur dont la présence au ciel est le gage assuré de l'accomplissement de notre salut; c'est là que, dès cette heure, nous célébrons la pleine et éternelle rédemption qu'il nous a acquise par sa mort. D'où résulte ce nouveau caractère de l'adoration selon

l'Evangile, — la noblesse, la majesté, le grandiose d'un culte qui ne se laisse point enfermer dans l'étroite enceinte du vase contenant nos corps, qui ne se trouve à l'aise, ne respire et ne vit que dans le vrai temple et devant le trône de Dieu; puis, encore cet autre caractère non moins important, la catholicité; car, enfin, ce n'est pas seulement avec la minime fraction de chrétiens qui m'entourent dans la chambre ou dans la chapelle où je m'assemble habituellement avec eux, que je me trouve réuni : c'est, de fait, avec toute la portion de l'Eglise qui est actuellement sur la terre, et qui s'approche avec moi du trône des compassions, vrai centre d'unité, point de ralliement, rendez-vous général de la famille de Dieu. De là, de nouveau, ce caractère essentiel du culte, la catholicité; de là, pourrions-nous ajouter en quelque sorte, la permanence, la continuité de ce même culte; car, si la chapelle ou la chambre, où nous le servons en commun, n'est pas toujours ouverte, le sanctuaire céleste l'est toujours; à toute heure, à chaque instant, je puis m'y retrouver en esprit avec mes frères, membres de la même congrégation, m'y présenter avec eux devant le Père, l'invoquer, le servir et l'adorer dans leur compagnie et dans la communion générale de ses rachetés.

Voilà, certes, de beaux, de grands, voilà de nobles caractères du culte évangélique, mais dont le dépouille presqu'entièrement le formalisme, et bien souvent le formalisme le plus orthodoxe, en faisant succéder au sanctuaire terrestre un autre sanctuaire que le ciel ; en attribuant à une chapelle, à un temple, à un lieu quelconque de rassemblement, ce que Dieu n'avait attribué qu'au tabernacle du désert et au temple de Jérusalem, ce qu'il n'attribue maintenant plus qu'au ciel, à savoir, sa présence spéciale, immédiate, la grandeur, la majesté, la pro-

duction des vraies émotions pieuses; en attachant, à une construction terrestre et purement humaine, une idée particulière de sainteté, d'influence religieuse, et de je ne sais quelle magie ecclésiastique; en un mot, en substituant mesquinement au sanctuaire éternel, la chambre, la chapelle, ou même la cathédrale; à l'Eglise, à la famille de Dieu, la coterie, la congrégation ou la dénomination.

4. Celui qui dirige le culte. — Selon l'opinion reçue, c'est le ministre de la congrégation qui dirige le culte (pour ne pas dire qui l'absorbe); selon la Parole de Dieu, c'est Jésus, ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle. Le ministre, s'il est converti, n'est que l'organe, la bouche de l'église; il porte devant le trône les prières, les louanges de l'assemblée; il les dépose dans les mains de Jésus, qui les purifie et les présente à Dieu parfaitement dignes de son acceptation. C'est Lui proprement, c'est notre grand pontife qui dirige le culte de l'Eglise, comme c'était Aaron qui dirigeait le culte d'Israël. Dieu désavoue tout autre intermédiaire officiel entre nous et lui, tout autre ministère sacerdotal, protestant ou romain. Or, Jésus-Christ est pour nous un souverain Sacrificateur compatissant et fidèle, par qui toujours nous avons un libre accès auprès du Père et dont la voix est toute-puissante devant lui. D'où résulte encore une fois ce caractère essentiel du culte selon le cœur de Dieu, la confiance, l'abandon, la liberté filiale : caractère que la foi seule peut réaliser et que ruine de fait le formalisme sacerdotal, en substituant l'intermédiaire terrestre à l'Intermédiaire divin.

Je l'ai dit, j'admets l'intermédiaire terrestre. Il est là, d'ailleurs, nécessairement là, qu'on le veuille ou non; on l'aura toujours, sous un nom ou sous un autre, ou même sans nom. Je l'accepte de bon cœur, s'il est sacrifica-

teur, bien entendu, avant d'être ministre. Je le reçois comme étant la bouche de l'église réunie ; mais je ne veux pas qu'il se croie, en quelque sorte, obligé par sa charge de faire à lui seul dans le culte l'édification de ses frères; je ne veux pas que le ministre de la congrégation voile à mes yeux le Ministre du sanctuaire, que l'intercesseur humain me cache le véritable Intercesseur. Enfin, je ne crois pas non plus qu'il soit l'organe exclusif de l'assemblée: tout fidèle est sacrificateur et peut, s'il en a reçu la grâce, remplir la fonction dont il s'agit. Je dis, s'il en a reçu la grâce; car, d'un autre côté, jamais je n'accorderai que cette belle fonction puisse être remplie par tout fidèle sans exception; elle n'appartient qu'à ceux à qui le Saint-Esprit a conféré le don qu'elle suppose : tout chrétien n'est pas mieux venu à prendre la parole pour moi devant Dieu, qu'il ne l'est à m'instruire ou à prêcher l'Evangile aux inconvertis (M).

5. Ceux qui adorent Dieu. — Ce n'est pas une catégorie particulière de croyants, que Jésus a faits rois et sacrificateurs à Dieu son Père; non, ce sont généralement tous ceux qu'il a lavés de leurs péchés dans son sang (p. 196); tous ont reçu la grâce, et tous ont l'obligation de prier Dieu et de le bénir par Jésus, dans la communion de l'Esprit. De là, pour la troisième fois, la spontanéité et la catholicité du culte; la spontanéité, car ce n'est pas seulement le ministre comme tel; c'est moi, par l'organe du ministre sans nul doute, mais moi aussi dans ma capacité de sacrificateur, moi dans l'exercice de mes fonctions personnelles, qui m'approche de Dieu par Jésus-Christ : noble caractère du culte qu'affaiblit ou nie de même le formalisme, en substituant le ministre au sacrificateur, en développant, en outrant, l'esprit clérical, au détriment de l'esprit sacerdotal. Puis, la catholicité : car, il faut le répéter, ce n'est pas seulement avec les

quelques fidèles qui m'entourent que je sers Dieu ; c'est avec toute la portion de la famille chrétienne qui se trouve actuellement sur la terre, avec le corps entier de la sacrificature évangélique. Heureux quand ma foi réalise cette douce vérité !..... mon âme alors a ce qu'elle aime, de l'air, de l'espace, de l'horizon ; elle étouffait dans le formalisme, elle se dilate dans la communion générale des enfants du Père : noble caractère, fruit précieux du vrai culte, mais qu'anéantit encore le formalisme, en substituant la congrégation ou la dénomination, la section, la secte peut-être, à l'Eglise de Dieu, l'esprit de corps à l'esprit du Corps (du Corps de Christ), la coterie à la sacrificature royale, la communion *de nos saints* à la communion *des saints*, la bigoterie à la vraie dévotion ; mettant à l'étroit, fermant, torturant ce cœur que l'amour universel des frères devait remplir de ses plus douces et plus nobles affections, serrant à l'étau du sectarianisme, national ou séparatiste, cette âme rachetée à grand prix que ne devaient comprimer d'autres étreintes que celles de la charité de Christ.

6. Enfin, la règle du vrai culte chrétien. — La règle d'après laquelle le culte évangélique doit être rendu, c'est naturellement la parole évangélique, Dieu n'admettant point ici l'invention, la création de l'homme. La volonté propre de ceux qui le servent lui déplaît dans ses manifestations religieuses encore plus que dans les autres. Il ne tolère pas mieux l'arbitraire, le caprice, sous l'Evangile, qu'il ne le tolérait sous la loi ; pas mieux chez les disciples de Christ que chez le méchant Achaz, par exemple, et son digne associé le souverain sacrificateur Urie (2 Rois, XVI). Il veut être servi, non selon les pensées de l'homme qui ne sont que folie dans les choses spirituelles, mais selon les siennes qui ne sont que sagesse, lumière et bénédiction. En fait de culte,

en un mot, il ne laisse rien à notre choix, et n'agrée pas plus le service volontaire que le service formaliste, car au fond c'est la même chose : sa Parole déclare qu'il n'en peut *supporter l'ennui* (Esaïe, I).

Tel est le culte évangélique. L'Esprit saint en est l'âme. Cet Esprit qui est descendu du sanctuaire céleste depuis que le Sauveur y est monté ; cet Esprit qui nous a révélé le Seigneur Jésus, qui nous l'a fait connaître, en particulier, comme notre souverain Sacrificateur, et par Lui nous a ouvert le saint des saints ; ce même Esprit forme en nous la prière, la louange et l'adoration ; il inspire, il anime et vivifie notre culte : car c'est en *Lui*, dit saint Paul, *que nous avons accès auprès du Père par Jésus-Christ* (Eph., II, VI. Jude, 20). Puissions-nous en faire plus habituellement l'expérience! puissions-nous désormais, abjurant dans le culte social tout formularisme et tout formalisme, « tant celui qui met la vie dans certaines formes, que celui qui la met dans l'absence de ces mêmes formes ; » puissions-nous chercher, puiser la vie à la source de la vie, c'est-à-dire, en la personne même du Seigneur Jésus! alors nous connaîtrons tout ce qu'il y a de douceur et de profit pour l'âme dans la communion du Père, du Fils et de la famille des croyants ; tout ce qu'il y a de consolation en Christ et de soulagement dans la charité..... Qu'il en soit ainsi, mon Dieu! dans toutes nos assemblées, et que, véhicule divin, ton bon Esprit, venant en aide à notre infirmité, nous introduise dans le sanctuaire d'en-haut ; que, sur les ailes de la foi, il nous porte, il nous place, devant le trône de tes gratuités, qu'il nous pose entre tes bras et nous fixe enfin sur ton cœur !

CONCLUSION.

Le tabernacle nous a donc révélé tout le conseil du Dieu trois fois béni, l'amour éternel du Père, le sacrifice expiatoire du Fils, et l'œuvre sanctifiante de l'Esprit. Il nous a montré Christ sous toutes ses faces, la rédemption dans toutes ses applications..... Revenant maintenant sur nos pas, refaisant en sens inverse le chemin que nous venons de parcourir, allons nous replacer au désert sur une des éminences qui dominent le camp d'Israël et d'où notre œil puisse l'embrasser en entier..... Spectacle imposant qui nous émeut comme la première fois ! Deux millions d'êtres humains sont là, devant nous, rangés dans l'ordre le plus parfait sous leurs bannières respectives. Jéhovah, sous l'emblême de la Nuée miraculeuse, les protége et les garde de tout mal ; il pourvoit à tous leurs besoins. Le sang des victimes, mis sur le propitiatoire, parle toujours de paix en leur faveur ; il y a toujours, pour les sacrificateurs, lumière, bonne odeur, nourriture dans le lieu saint ; toujours l'eau purificatrice dans la cuve du parvis ; l'holocauste monte toujours en suave odeur devant Dieu, tandis que les cendres de la génisse, gardées hors du camp en un lieu net, sont toujours là pour purifier l'Israélite de tout contact avec la mort.

Nous ne demandons plus l'explication du symbole. Jésus, habitant dans l'Eglise par le Consolateur, la protége, la bénit, pourvoit magnifiquement à ses besoins ; le sang de la sainte et adorable Victime est toujours sur le vrai propitiatoire, criant grâce, grâce sur nous; il y a toujours pour nous lumière, bonne odeur, aliment dans la maison de Dieu; l'eau de la purification sacerdotale est là, toujours là, pour nous laver de toute impureté; enfin, la bonne odeur de l'holocauste monte en notre faveur devant Dieu continuellement.

Mais quel spectacle extraordinaire vient tout-à-coup frapper nos regards ? La Nuée miraculeuse qui resplendit sur le tabernacle a fait un mouvement (Nomb., IX). Aussitôt les sacrificateurs ont saisi leurs trompettes et en ont sonné longtemps et avec éclat. C'est le signal du départ (Nomb., X). Toutes les tribus s'émeuvent. Chaque division d'Israël se dispose à prendre dans la traite la place qui lui est assignée. Celle que Juda commande, ouvre la marche. A peine s'est-elle ébranlée qu'Aaron et ses fils, entrant dans le tabernacle, dépendent le grand voile et en recouvrent l'arche (car la défense d'entrer dans le sanctuaire ne regarde que le moment où la Nuée le remplit); sur le voile, ils étendent une couverture de peaux de blaireaux, et, par-dessus cette couverture, un drap bleu ; ils enveloppent de même l'un après l'autre tous les vaisseaux du lieu saint et du parvis, caractérisant, par cet acte, la dispensation légale, dispensation d'ombres et de symboles, qui jetait, sur les biens à venir, un voile épais que la nouvelle économie a totalement soulevé (Nomb., IV, VII, X).

Sitôt que les sacrificateurs ont recouvert les saints vaisseaux, les lévites s'en approchent; d'abord les Guersonites chargés de détendre toutes les tapisseries du tabernacle et de les placer sur deux chariots destinés à les recevoir. Après

eux, les Mérarites désassemblent la charpente qu'ils posent sur quatre chariots; puis, tous ensemble, ils partent sous la conduite d'Ithamar, second fils du grand pontife Aaron.

Alors les trompettes sacerdotales retentissent de nouveau (Nomb., X), et la seconde division de l'armée de Jacob, rangée sous l'étendard général de Ruben, se met en marche, suivie des Kéhathites portant sur leurs épaules l'arche et les autres vaisseaux sacrés. C'est à cela probablement que fait allusion le prophète quand il dit (Es., LII) : *Purifiez-vous, vous qui portez les vaisseaux de l'Eternel !* exhortation qui s'adresse de même aux lévites de la nouvelle dispensation. Au moment où les fils de Kéhath ont levé l'arche, Moïse a dit : *Lève-toi, ô Eternel, et tes ennemis seront dissipés, et ceux qui te haïssent, s'enfuiront de devant toi* (Nomb., X); c'est la parole qui devait plus tard servir de prélude au Ps. LXVIIIe dont elle est aussi la clef. L'arche protectrice se trouvait donc ainsi placée au centre de l'armée d'Israël (1).

Immédiatement après l'arche et les autres vaisseaux portés par les Kéhathites, vient la troisième division d'Israël, formée des tribus d'Ephraïm, de Manassé et de Benjamin, ce qui nous fait comprendre cette belle invocation du Ps. LXXX : *Toi qui pais, Israël... réveille ta puissance au-devant d'Ephraïm, de Benjamin et de Manassé.* Enfin, la quatrième division, sous la bannière générale de Dan, ferme la marche, et l'Eternel est l'arrière-garde de son armée (Es., LII), comme il en est aussi l'avant-garde.

(1) Il est probable que, dans la marche, les vaisseaux gardaient respectivement les places qu'ils occupaient dans le repos : d'abord l'arche, puis l'autel d'or et les autres vaisseaux du lieu saint, puis l'autel d'airain.

C'est dans cet ordre admirable que les tribus s'avancent vers la terre promise, à travers les sables de l'Arabie, marchant sans interruption jusqu'au moment où s'arrêtera la nuée qui dirige et protége leurs pas (Nomb., IX). Alors, les fils de Kéhath poseront l'arche, et Moïse dira : *Retourne, ô Eternel! aux dix mille milliers d'Israël!* (Nomb., X); les Mérarites dresseront le tabernacle, les Guersonites le revêtiront de ses tentures, les Kéhathites y mettront à leurs places respectives l'arche et les vaisseaux du service; et sitôt qu'ils se seront éloignés (Nomb., X, 21), le souverain sacrificateur ôtera les enveloppes de l'arche, et, après avoir suspendu le grand voile, sortira du lieu très-saint pour n'y plus rentrer que le jour où le camp se lèvera de nouveau, ou bien dans la solennité des expiations. Les sacrificateurs découvriront de même les autres vaisseaux du tabernacle; après quoi, sacrificateurs, lévites et tribus, dresseront leurs tentes tout autour du pavillon de l'Eternel, selon la disposition générale que nous avons indiquée à la page 40 de cet écrit.

Tel est l'ordre suivi dans les campements et les marches du désert. Avant de terminer, rappelons en peu de mots ce que devinrent par la suite l'arche et le tabernable du Seigneur.

Au passage du Jourdain, l'arche sainte marche en tête de l'armée de l'Eternel (Josué, III, 11, et IV, 11), introduisant le peuple dans la terre de la promesse. Alors ce n'étaient plus les lévites qui la portaient; les sacrificateurs, plus nombreux qu'autrefois au désert, s'étaient chargés de ce précieux fardeau. Devant l'arche du Dominateur de toute la terre, les eaux du Jourdain s'enfuirent, et les tribus le traversèrent à pied sec (Josué III. Ps. CXIV), laissant entre elles et le trône de Dieu la distance d'environ deux mille coudées.

Quelques jours après, les murs de Jérico s'écroulaient devant l'arche de Jéhovah.

Après la conquête de Canaan, le tabernacle fut transporté à Siloh (Josué, XVIII, 1), où il demeura pendant tout le temps des juges.

Le premier livre de Samuel s'ouvre par une scène du plus vif intérêt: Elkanah et Anne montent à Siloh pour adorer le Seigneur; bientôt après Samuel vient au monde, et sa mère reconnaissante le consacre à Celui qui l'a donné. Le jeune Samuel, lévite, de la famille de Kéhath (1 Chr., VI, 22-28), vaque au service de l'Eternel dans le tabernacle, revêtu d'un éphod de lin (1 Sam., II, 18).

Telles sont les riantes images que nous offre le début du livre (ch. I—III). Mais, avec le chap. IVe, commence un ordre de choses bien différent. Jusque-là l'arche de l'alliance, placée dans le tabernacle, était demeurée parmi les enfants de Jacob. Dès ce moment, l'arche et le tabernacle seront séparés l'un de l'autre, pour ne plus se retrouver réunis jusqu'au règne de Salomon. De douloureux événements vont avoir lieu. La gloire d'Israël tombe au pouvoir des incirconcis, et la maison sacerdotale est visitée par de terribles châtiments. Les Philistins conduisent en triomphe l'arche sainte dans la maison de Dagon, leur dieu. Mais l'impure idole, tombant devant le trône du Seigneur, se brise, et l'Eternel, après avoir frappé ses faux adorateurs, frappe à leur tour ses ennemis. Les Philistins promènent, de ville en ville, l'arche du Dieu fort, et avec elle ses jugements; puis ils prennent le parti de la renvoyer en son lieu. A la vue de l'arche revenant au milieu d'Israël, les Bethsémites tressaillirent d'abord de joie; mais, ayant soulevé le couvercle et jeté dans l'intérieur des regards indiscrets, ils attirèrent sur eux de grands châtiments. Effrayés, ils at-

voyèrent l'arche aux habitants de Kirjath-Jéharim qui la conduisirent dans la maison d'Abinadab, où elle séjourna vingt ans et où avec elle séjourna la bénédiction de Dieu (1 Sam., VI, VII).

Mais que devint le tabernacle après que l'arche en eût été enlevée? Il n'en est plus question dans la Bible jusqu'au temps où David, entrant dans le lieu saint accompagné de ses gens, mangea les pains de proposition qu'il avait reçus de la main du sacrificateur Abiathar. Le tabernacle à ce moment était à Nob (1 Sam., XXI). Plus tard, au début du règne de Salomon, on le trouve à Gabaon sans qu'on puisse dire comment il y avait été transporté. Salomon y offrit à Dieu mille holocaustes sur l'autel d'airain (2 Chr., I) (1).

Revenons à l'arche que nous avons laissée à Kirjath-Jéharim. Elle y resta pendant tout le règne de Saül, et jusqu'au moment où David reçut à Hébron la couronne royale d'Israël. Alors il convoqua tout le peuple, du torrent d'Egypte jusqu'à l'entrée de Hamath, pour ramener, de Kirjath-Jéharim à Sion, l'arche du Dieu de Jacob. Mais les bœufs qui la conduisaient ayant glissé, Huza étendit témérairement la main pour la retenir, et tomba sur-le-champ frappé de Dieu (1 Chr., XII, XIII). Saisi de frayeur, et n'osant plus la diriger vers la demeure qu'il lui avait préparée, il la fit entrer dans la maison d'Hobed-Edom où elle demeura trois mois. *Et l'Eternel*, dit le récit sacré, *bénit la maison d'Hobed-Edom et tout ce qui lui appartenait* (1 Chr., XIII).

Au bout des trois mois, David, ému d'une sainte jalousie, voulut avoir auprès de lui l'arche du Seigneur; mais, rendu

(1) C'est l'autel auprès duquel se réfugièrent Adonijah et Joab (1 Rois, I et II); à moins cependant que le premier n'ait cherché son salut auprès de l'autel que David son père avait provisoirement fait construire à Jérusalem, et sur lequel on sacrifiait aussi (1 Rois, III, 15).

plus sage par le châtiment d'Huza, et comprenant enfin que l'arche, au lieu d'être placée sur un chariot et tirée par des bœufs, devait être portée par les sacrificateurs ou les lévites (Deut., X, 8. Nomb., IV, 15-20. 1 Chr., XV, 2), le roi dit aux chefs de leurs pères : *Sanctifiez-vous, vous et vos frères, et transportez l'arche de l'Éternel, le Dieu d'Israël, au lieu que je lui ai préparé ; parce que vous n'y avez pas été la première fois, l'Eternel notre Dieu a fait une brèche parmi nous ; car nous ne l'avons pas recherché comme il est ordonné* (1 Chr., XV). Aussitôt que David eut placé l'arche dans la tente qui lui était destinée (2 Sam., VI), il offrit devant elle des holocaustes et des sacrifices de prospérité, et fit entonner en son honneur le beau cantique qui se lit 1 Chr., XVI : c'est la réunion de divers psaumes ou fragments de psaumes (CV, XCVI); puis, il chargea le lévite Asaph et ses frères de faire le service devant l'arche dans la cité de David, pendant que Tsadok, le sacrificateur et ses frères, le feraient dans le tabernacle à Gabaon (1).

L'arche demeura donc où David l'avait placée jusqu'au règne de Salomon ; elle n'en sortit qu'une fois, lors de la révolte d'Absalom, et pour un instant, car aussitôt le roi la renvoya dans la cité de David, en disant à Tsadok : *Reporte l'arche de Dieu dans la ville ; si j'ai trouvé grâce devant l'Eternel, il me ramènera, et me la fera voir, avec son tabernacle ; que, s'il me dit ainsi : Je ne prends point de plaisir en toi, me voici, qu'il fasse de moi ce qu'il lui semblera bon !* (2 Sam., XV, 25, 26).

Salomon fit bâtir le temple d'après les instructions divines

(1) Le tabernacle où l'on va prendre une corne remplie d'huile afin de sacrer Salomon (1 Rois, I), est la tente que David avait fait dresser pour l'arche sur la montagne de Sion (2 Sam., VI).

qu'il avait reçues (1 Chr., XXVIII, 19), et sur le modèle général du tabernacle. Il l'édifia sur cette montagne de Morijah (2 Chr., III), où l'Eternel, arrêtant la main d'Abraham, s'était lui-même pourvu d'une victime pour l'holocauste, et où David, plus tard, avait vu le Seigneur disant à l'ange qui frappait Israël, à l'occasion du dénombrement : *C'est assez, retire à cette heure ta main* (2 Sam., XXIV). Les pierres qui servirent à le construire ayant été préparées hors de la Terre-Sainte, il s'éleva sans aucun bruit de marteau ni de hache. Aussitôt achevé, l'arche qui comptait alors près de cinq siècles d'existence, y fut déposée, et, après ses longues pérégrinations, elle trouva son repos dans la magnifique habitation préparée pour la recevoir, dans *le palais de la sainteté* de Dieu (Ps. V). Le plancher, le plafond, les parois en étaient de bois de cèdre revêtu d'or; deux chérubins, de bois d'olivier, également recouverts de lames d'or, en remplissaient toute la longueur de leurs ailes étendues. Le moment choisi pour la solennelle introduction de l'arche dans le sanctuaire était remarquable, c'était le grand jour des tabernacles (1 Rois, VI, VII, VIII. 2 Chr. V). Quel moment pour la nation ! Alors, l'arche du Seigneur apportée de la cité de David, la tente et les vaisseaux apportés de Gabaon (1 Rois, VIII), après une séparation de plusieurs siècles se retrouvèrent ensemble dans la riche demeure que Salomon avait érigée, et l'unité du tabernacle, si longtemps rompue, fut enfin rétablie. Puis, la Gloire de l'Eternel remplit le temple comme elle avait rempli le tabernacle (1 Rois, VIII).

L'arche posée, non plus sur le sol, mais sur le plancher d'or arrangé pour elle (1 Rois, VI, 30), fut donc solennellement introduite dans le temple de Salomon, pour y demeurer comme dans le lieu de son habitation perma-

nente; ensuite les barres, symbole de son temps de pèlerinage, furent *tirées en dedans* (2 Rois, VIII, 8), c'est-à-dire, amenées contre le voile, mais non entièrement ôtées. L'arche orna le temple jusqu'au jour de son entière subversion. Puis, tombée au pouvoir des Chaldéens, elle ne reparut plus dès-lors, Dieu n'ayant pas voulu qu'elle fût replacée dans le second temple (celui de Zorobabel restauré par Hérode, Jean, II), où l'Etre glorieux, dont elle était le symbole par excellence, devait entrer personnellement (Mal., III, 1. Aggée, 11) (1).

Ainsi qu'on le voit, l'arche demeura la même dans le temple que dans le tabernacle, et elle fut aussi replacée dans le même compartiment de la maison de Dieu, comme étant le signe et le gage particulier de sa présence bénie au milieu de son peuple. Mais, à l'exception de l'arche, ainsi déposée dans le lieu du *repos* de l'Eternel (2 Chr., VI, 41), tous les autres vaisseaux du tabernacle furent changés et remplacés par d'autres vaisseaux plus magnifiques. A la cuve d'airain succéda la mer de fonte; à l'autel de bois de sittim recouvert d'airain, l'autel d'airain massif, vrai Ariel (lion de Dieu, *hébr.*), consumant l'holocauste comme un lion dévore sa proie (Ezéch., XLIII, 15); au lieu d'un seul candelabre, le temple en eut dix et d'une merveilleuse beauté (1 Rois, VII); au lieu d'une seule table de proposition, il eut dix tables: en sorte que, au lieu de sept lampes, il en

(1) Les docteurs juifs disent qu'il manquait au second temple, cinq choses qui se trouvaient dans le premier (celui de Salomon): l'Esprit de prophétie, la Schechinah, le feu sacré brûlant continuellement sur l'autel, les urim et les thummim, et l'arche de l'alliance. Quand Israël sera rentré dans la Terre-Sainte, *on ne parlera plus de l'arche de l'Eternel*, dit Jérémie (chap. III): *elle ne leur montera plus au cœur*; car alors on possèdera l'Eternel en personne.

avait soixante et dix brûlant continuellement devant l'Eternel; au lieu de douze pains, cent vingt exposés devant lui nuit et jour.

Telle est l'histoire sommaire du tabernacle et de l'arche, depuis l'entrée du peuple en Canaan jusqu'à l'érection du premier temple. Or, puisque le tabernacle et l'arche représentaient Christ et son Corps, ce qui leur arriva ne peut-il pas être également considéré comme une sorte de préfiguration des destinées générales de l'Eglise et de son Chef?

Il y a deux périodes dans l'histoire du tabernacle : la première durant laquelle il est transporté d'un endroit à un autre, durant laquelle l'arche, son principal ornement, l'arche, trône du Dieu de Jacob, va, pour ainsi dire, de station en station, errant de lieu en lieu, au désert d'abord, puis en Canaan, conduisant pas à pas et protégeant le peuple élu, sans trouver de repos nulle part. La seconde période est celle pendant laquelle le tabernacle et l'arche trouvent, enfin, leur repos dans la demeure magnifique que le Seigneur leur avait préparée.

Eh bien, dans la première période de leur histoire, la tente et l'arche pèlerines symboliseraient peut-être la condition de Christ pendant les jours de son humiliation, de Christ errant de ville en ville, de bourgade en bourgade, cachant sous l'humble forme du serviteur les gloires du Fils de Dieu, de Christ, enfin, toujours préoccupé de ceux que le Père lui a donnés, les éclairant de sa lumière, les guidant de son œil, protégeant leurs pas au sentier de la vie et travaillant sans relâche à leur éternel salut. Par cela même, la tente et l'arche pèlerines symboliseraient aussi l'état présent de l'Eglise, pèlerine ici-bas comme le fut son Chef qui marche devant elle au chemin de ce monde, lui frayant

la voie au travers de ses ennemis, la dirigeant de jour en jour par sa Parole et son Esprit, la couvrant enfin de son impénétrable bouclier et la conduisant par la croix à la gloire (Ps. LXVIII, 1, etc. Hébr., II, XIII. Mich., II, etc.)

Dans la seconde période de leur histoire, la tente et l'arche stationnaires nous rappelleraient de même le Seigneur Jésus achevant, consommant, dans son exaltation, ce qu'il a commencé en son abaissement, et l'Eglise, son Epouse, entrant, après ses longues et laborieuses pérégrinations, dans la demeure éternelle que le Prince de paix, le vrai Salomon, lui a préparée, afin d'y contempler et d'y partager la gloire que le Père a donnée au Fils avant que le monde fût (Jean, XVII. 2 Thes., II, etc.).

Voilà du moins les pensées qu'éveille en nous l'histoire du tabernacle et de l'arche. Revenons sur la première période, la tente et l'arche pèlerines.

Elle se subdivise naturellement en deux parties : la première, d'Aaron à Héli, durant laquelle la tente et l'arche sont réunies, celle-ci étant à sa place dans celle-là ; la seconde, d'Héli à Tsadok (ou, si l'on veut, de Samuel à Salomon), durant laquelle l'arche, symbole spécial de la présence divine, est conduite de place en place chez les Philistins d'abord, puis à Bethsémès, à Kirjath-Jéharim, enfin dans la cité de David, jusqu'au moment où, sous le règne de Salomon, l'unité du tabernacle et de l'arche est enfin rétablie.

Eh bien, à ces deux états successifs de la tente et de l'arche pèlerines, sembleraient correspondre aussi deux états successifs de l'Eglise pèlerine. D'abord visiblement unie dans tous ses membres, elle se mêle ensuite avec le monde et perd son unité extérieure tout en conservant son unité intérieure et spirituelle : unité qu'elle ne saurait perdre, puis-

que l'Esprit de Jésus en est le lien; mais unité pourtant compromise, affaiblie, par la ruine de la première. La fausse église de Rome, divisée dans son apparente harmonie, se vante faussement de posséder l'unité visible du Corps de Christ et s'en contente. L'Eglise de Jésus, au contraire, d'accord avec elle-même dans son apparente division, possède l'unité spirituelle, et trouve qu'elle lui suffit. Elle n'est plus dans son état primitif, et le regrette assez peu. Elle ne se présente plus au monde comme ce Corps dont parle l'Apôtre (Eph., IV), *bien coordonné*, *étroitement uni*, *par le moyen de toutes les jointures de communication*, *croissant en toutes choses dans Celui qui est la Tête* (1). L'arche est bien toujours dans son sein, mais elle n'y est plus à sa place. Christ, selon sa promesse, demeure toujours avec nous par sa Parole et son Esprit, mais le Consolateur n'est pas entièrement à l'aise au milieu de nous. Il est contristé par ses enfants mêlés au monde et divisés entre eux. D'un côté, pour ainsi dire, l'arche et ceux qui servent auprès d'elle; de l'autre, le tabernacle et ceux qui servent au tabernacle. Etat pénible et désastreux de dislocation, de démembrement, de dispersion, dont Satan se réjouit, dont le Consolateur s'attriste, dont l'Eglise souffre inévitablement!

Mais, voici, de meilleurs jours viennent; le Prince de paix, mettant sous nos pieds le prince de ce monde, va purifier bientôt ce que l'adversaire a souillé; il va distinguer, séparer ce qu'il a confondu, rallier ce qu'il a dispersé, et rétablir l'unité complète de son Corps mystique, mais dans la gloire immortelle du vrai sanctuaire. Alors sera

(1) Il s'agit ici de l'Eglise sur la terre, de l'Eglise dans son apparence, puisqu'il s'agit de l'Eglise à laquelle le Seigneur a donné les ministères et les dons (Eph., IV, et 1 Cor., XII).

pleinement exaucée la troisième et dernière requête que Jésus adressait au Père pour les siens, dans l'admirable prière contenue au chap. XVIIe de l'évangile selon saint Jean.

Nous n'ajouterons plus qu'un petit nombre de réflexions.

On a vu que, dans le temple, la mer de fonte avait succédé à la cuve d'airain. Eh bien, ce vaisseau magnifique aux dimensions colossales, ayant la forme d'une coupe et dix coudées de diamètre (1 Rois, VII. 2 Chr., IV), ne pourrait-il pas être envisagé comme une noble et éloquente image des richesses incompréhensibles de la grâce divine; de cette charité dont nulle intelligence créée ne pourra jamais sonder la largeur et la longueur, la profondeur et la hauteur; de cette mer sans fond comme sans rives, qui lave dès à présent et fait disparaître toutes les offenses de tous ceux qui croient, et qui doit laver de même et faire entièrement disparaître le crime d'Israël et la souillure des nations? Les douze bœufs, regardant aux quatre vents des cieux, sur lesquels reposait la mer d'airain, ne pourraient-ils pas figurer aussi les douze apôtres, fondements de l'Eglise, qui ont proclamé dans le monde et proclament encore par leurs écrits, la bonne nouvelle de la grâce évangélique, de la source qui demeure toujours ouverte pour la désobéissance et l'iniquité? (Eph., II. Zach., XIII. Apoc., XXI).

Nous avons dit que le temple de Salomon avait une mer de fonte aux dimensions colossales, au lieu que le tabernacle n'avait qu'une cuve d'airain; qu'il avait dix chandeliers et dix tables, au lieu d'une table et d'un chandelier. Eh bien, sous ces prophétiques symboles, l'Esprit saint n'aurait-il pas également voulu nous donner à entendre qu'à mesure que les économies se développent, que le plan de la rédemption se déroule, la grâce, la lumière et la nourriture vont toujours croissant pour son peuple? n'aurait-il pas

voulu nous faire pressentir que les bénédictions de pardon, de sainteté, de connaissance et de vie, dont Israël jouira sous le règne prochain du mystique Salomon, dépasseront infiniment tout ce qu'il a jamais possédé jusqu'ici, selon la parole du prophète: « La lumière d'un jour sera alors comme celle de sept jours (Esaïe, XXX) ? »

L'arche est le seul et unique vaisseau du tabernacle qui soit demeuré le même dans le temple, pour nous faire comprendre que, petite ou nombreuse, méprisée ou honorée, humiliée dans le siècle présent ou exaltée dans le siècle à venir, l'Eglise a toujours Christ au milieu d'elle, Christ son ornement et sa gloire, Christ qui pour elle demeure le même hier, aujourd'hui, éternellement.

Enfin, les sacrificateurs, après avoir posé l'arche sur son plancher d'or, en ont retiré les barres sur le devant, sans les ôter entièrement, comme pour exprimer en symbole que, sous le règne futur du Prince de paix, les saints, ayant terminé leurs longs pèlerinages, se souviendront avec adoration qu'ils ont été voyageurs sur la terre, et que, sous la sûre et fidèle garde de leur Dieu, ils sont heureusement parvenus au repos éternel que son amour leur avait préparé.

NOTES.

Note A, p. 97. — *Si Jésus-Christ a été Sacrificateur sur la terre.*

Jésus-Christ a commencé son sacerdoce à la croix par l'oblation de son corps, et il l'achève maintenant dans le ciel par son intercession. En preuve de cela, nous allèguerons tous les passages qui comparent Jésus aux sacrificateurs, fils d'Aaron, et lui attribuent tous les actes d'un sacrificateur; nous allèguerons tous les types lévitiques de son sacerdoce, et tous les témoignages qui déclarent qu'il a offert sur la croix un vrai sacrifice (Hébr., VII, IX), l'oblation de son propre corps : oblation correspondante à celle des victimes légales, oblation faite une seule fois, oblation qui a dû précéder sa séance à la droite du Père et sur laquelle enfin repose toute son intercession.

On objecte Hébr., VIII, 4. *Si Jésus-Christ était sur la terre, il ne serait pas sacrificateur.* Mais Paul, en ce passage, ne nie pas que Jésus n'ait été sacrificateur sur la terre, il contredirait ce qu'il affirme ailleurs (ch. VII, IX, X); il parle ici, non du sacerdoce de Christ en général, mais du second acte de ce sacerdoce uniquement, de l'intercession. Si Jésus-Christ était actuellement sur la terre, il ne pourrait pas être sacrificateur; car, ayant accompli l'oblation, il doit maintenant accomplir l'intercession; or, dans quel sanctuaire le ferait-il? dans celui de Jérusalem? mais Dieu l'a donné à Aaron et à sa famille, pour y offrir les dons et y faire le service qui sont le symbole et l'ombre des choses célestes. Il n'y a donc pour Jésus d'autre sanctuaire que le ciel. A chaque sacrificateur son tabernacle; au Fils de David, les cieux : c'est le seul où il puisse accomplir son ministère

d'Intercesseur, et c'est aussi celui qui lui a été solennellement assigné (Ps. CX) ; c'est là qu'il remplit maintenant la seconde fonction du souverain sacrificateur.

Telle est évidemment la pensée de l'Apôtre. Il a toujours devant les yeux ce qui se faisait dans la journée des propitiations. En ce jour solennel, le souverain sacrificateur lévitique, après avoir offert les victimes expiatoires, ne restait pas dans le parvis, image de la terre ; il allait en porter le sang dans le lieu très-saint, image du ciel ; s'il ne l'eût pas fait, il n'eût pas rempli toutes les parties de son ministère. Jésus, de même, n'a pas dû, il n'a pas pu remplir sur la terre toutes les fonctions de son sacerdoce ; il ne peut accomplir l'intercession que dans le ciel.

Le type des propitiations (p. 290) établit donc notre thèse. Comme le sacrificateur lévitique était un vrai sacrificateur avant d'entrer dans le sanctuaire et quand il égorgeait les victimes dans le parvis, ainsi, Jésus a été sur la terre un vrai sacrificateur quand il s'est offert lui-même en oblation pour nous. Celui qui répand le sang est sacrificateur ; il l'est dans le parvis comme devant le propitiatoire.

On objecte aussi Hébr., V, 5 : *Christ ne s'est point glorifié lui-même pour être fait souverain sacrificateur ; mais celui-là l'a glorifié, qui lui a dit : C'est toi qui es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré.* A quoi nous répondons que le point traité par l'Apôtre n'est pas de savoir *quand* Jésus a été institué sacrificateur, mais *par qui* il l'a été. Paul établit la divinité de l'appel du Christ à la charge sacerdotale, sans se préoccuper de la question de temps. Puis, on attribue gratuitement au mot *glorifier* un sens qu'il n'a point ici ; il n'exprime autre chose sinon que celui qui a conféré à Jésus-Christ l'honneur du sacerdoce, c'est le même qui lui a dit : *Tu es mon Fils*, etc.

Note B, p. 103. — *Double aspect de la Sacrificature de Christ.*

Il ne faut pas confondre la sacrificature spirituelle de Christ avec sa sacrificature visible. C'est dans Gen., XIV ; Ps. CX ; Zach., VI, etc., que nous trouvons le caractère de celle-ci ; c'est surtout dans le XVIe du Lévitique que nous devons chercher le caractère de celle-là. La sacrificature, d'après le type d'Aaron, est celle que notre Sei-

gneur exerce actuellement. La sacrificature à la ressemblance de Melchisédec est celle qu'il exercera dans l'économie prochaine. Alors il gouvernera Israël et les Gentils, comme nous voyons Melchisédec (Gen., XIV) régner, pour ainsi dire, sur Abraham et sur les Cananéens. Il gouvernera toutes les nations, au milieu desquelles il fera fleurir la *justice* et la *paix*, ce que confirment les plus belles pages de la prophétie, notamment le Ps. LXXII. Et non-seulement il gouvernera les peuples, mais il intercèdera pour eux. Glorieux intermédiaire entre la terre et le ciel, comme Melchisédec son type, il bénira Israël et les nations de la part du Dieu souverain; il bénira le Dieu souverain de la part d'Israël et des nations. Jérusalem, ville du Grand Roi, méritera pleinement alors son beau nom de Salem, cité de paix.

Telle est la gloire réservée au Fils de l'homme, Dominateur de la terre à venir (Hébr., II). Déjà le Seigneur a, par sa mort, acquis la royauté sacerdotale. Il l'a reçue des mains du Père en sa résurrection; mais il ne l'exercera qu'en son apparition. Il faut qu'auparavant il détruise ses ennemis. C'est le sujet du Ps. CX et de l'Apocalypse. Dès le début du livre (ch. Ier), Jésus-Christ apparaît comme le premier-né de la tombe et le prince des rois de la terre : ces deux choses sont inséparablement unies; mais il n'entrera dans son règne (XIX, XX) qu'après avoir terrassé ses adversaires. En attendant, il demeure assis à la droite de la Magnificence divine jusqu'au moment où, selon le Psaume, ses ennemis seront mis pour le marchepied de ses pieds; où, dans la puissance du Père, il les brisera pour régner éternellement à la façon de Melchisédec (1).

Alors il associera à la gloire de son sacerdoce *royal* tous ceux qui auront accepté les bienfaits de son sacerdoce *aaronique*. Aussi, dès la première page de l'Apocalypse, disent-ils par l'organe de Jean : ***Il nous a aimés, et nous a lavés de nos péchés dans son sang, et nous a faits rois et sacrificateurs à Dieu, son Père.*** (Apoc., I, 6) : voilà leur droit. Un peu plus bas (ch. V), ils s'écrient : ***Tu nous as rachetés à Dieu par ton sang, de toute tribu, langue, peuple et nation, et tu nous as faits rois et sacrificateurs à notre Dieu, et nous règnerons sur***

(1) Remarquez que, dans le Ps. CX, comme dans l'Apocalypse, chap. XIX, le premier ennemi que le Christ brise avec le sceptre que Dieu lui transmet de Sion, c'est l'*Antichrist*. — La mort sera le *dernier*.

la terre : voilà leur chant. Plus bas encore, et quand le Christ vient prendre l'empire qui lui est promis (chap. XX), l'Apocalypse nous les montre régnant avec lui sur la terre comme rois et sacrificateurs : voilà leur espérance changée en réalisation, et leur droit en possession.

Au reste, il est bon de l'ajouter, l'une et l'autre sacrificatures de Christ présupposent son incarnation, son obéissance jusqu'à la mort et ses douleurs expiatoires. Le Seigneur ne monte au plus haut des cieux, il ne s'y assied à la droite du Père, il n'intercède et n'a le droit de régner sur ses ennemis qu'après être descendu dans les lieux les plus bas de la terre, afin d'y mourir pour les pécheurs ; l'une et l'autre sacrificatures sont la récompense de son obéissance volontaire jusqu'à la mort de la croix (Phil., II).

Note C, p. 106. — *Les Urim et les Thummim.*

Nous voyons d'une part les urim et les thummim placés sur le cœur d'Aaron, et de l'autre, Dieu donnant ses réponses au souverain sacrificateur, pendant que celui-ci portait le pectoral chargé de ses pierres précieuses : ce qui rend fort probable l'opinion que les urim et les thummim n'étaient autre chose que les pierres du pectoral. C'est l'avis de Josèphe et de la plupart des rabbins. L'identité semble résulter également de la comparaison de deux passages (Ex., XXXIX, 8-21, et Lév., VIII, 8), l'un qui parle des urim du pectoral sans nommer les pierres, l'autre qui parle des pierres sans nommer les urim. Elle résulte encore de la manière simple et naturelle dont l'Ecriture présente toujours ce mode de consultation divine, auquel elle n'a jamais l'air d'attacher la moindre idée de mystère (Nomb., XXVII, 21. Juges, I, 2 ; XX, 18. 1 Sam., XXIII). Le dernier exemple qu'elle cite est celui de David consultant, par ce moyen, l'Eternel à Tsiklag (1 Sam., XXX, 7, 8).

La voix miraculeuse des urim paraît s'être éteinte avec la théocratie pour faire place à la parole oraculaire des prophètes. On croit assez généralement que les urim furent perdus en même temps que l'arche dans la captivité de Babylone, et perdus sans retour. Ce qui a pu faire penser qu'on les retrouva, c'est une fausse manière de rendre Esdras, II, 63 · *Et Attirsatha leur dit qu'ils ne mangeassent*

point des choses très-saintes, tandis que le sacrificateur assisterait avec l'urim et le thummim. Lisez plutôt *jusqu'à ce que le sacrificateur*, etc., comme dans le témoignage parallèle Néhém., VII, 65; c'est le même texte, c'est le même mot, et le passage ainsi traduit exprime simplement qu'on avait un instant conçu l'espoir de les retrouver.

Au reste, on ne sait pas de quelle manière Dieu rendait ses oracles par le moyen des urim, et comme tout ce qu'on a dit là-dessus nous paraît plus curieux que solide, nous préférons confesser ingénûment notre ignorance et passer outre.

Note D, p. 130. — *Entre les deux Vêpres.*

Entre les deux vêpres, ou les deux soirs (Ex., XXIX, 39), c'est-à-dire entre le déclin du soleil et son coucher; ou bien, suivant notre manière de compter, entre deux ou trois heures de l'après-midi et six heures du soir, vers l'équinoxe : car c'est un moment fixe dans l'année, et qui est réglé d'après le mouvement de la terre autour du soleil, vers cette époque-là; le soleil alors commence à décliner vers deux ou trois heures, c'est le premier soir; et il disparaît vers six heures, c'est le second soir. On offrait donc l'agneau d'holocauste (celui du soir) entre trois et six heures de l'après-midi. C'est dans la même portion du jour qu'on immolait aussi l'agneau pascal. Telle est du moins l'opinion généralement admise. Ce qui semblerait la confirmer, c'est ce que l'historien Josèphe rapporte, à savoir que, de son temps, les Juifs immolaient la Pâque deux ou trois heures avant le coucher du soleil, et peut-être aussi ce que disent les évangélistes sur l'heure à laquelle Jésus fut crucifié.

Cette opinion cependant ne s'accorde point avec Ex., XII, 8, ni surtout avec Deut., XVI, 6. D'après ce dernier passage, il est évident que la Pâque devait être célébrée entre le soleil couchant et la nuit close. *Entre les deux vêpres* signifierait donc entre le soleil couchant et la nuit close; ce qui s'accorderait avec Ex., XXX, 8, où il est dit qu'Aaron devait allumer les lampes du chandelier d'or entre les deux vêpres; car il eût été sûrement bien inutile de les allumer si longtemps avant le coucher du soleil; et d'ailleurs nul doute que les sacrificateurs n'aient rempli cette fonction dans le sanctuaire à la même heure où ils y portaient les nouveaux pains de proposition pour les

placer sur la table d'or, près du luminaire, ce qu'ils ne faisaient qu'après le soleil couché (Lév. XXIV, 8). « On arrangera les pains » devant l'Eternel chaque jour de sabbath. » Or, le sabbath commençait le soir immédiatement après le coucher du soleil. (Voir encore Ex., XXVII, 21, etc.)

Telle était l'institution et telle aussi la pratique primitive. Les Juifs s'en écartèrent par la suite sans qu'on puisse dire à quelle époque, ni pour quelles raisons (toutefois l'innovation n'était pas si généralement établie qu'on n'eût la liberté de faire aussi la Pâque le soir, comme on peut le conclure de Matth., XXVI, 17, 18, 20). Jésus serait donc mort à l'heure où l'agneau pascal était égorgé *de son temps;* mais, comme on le voit, il y aurait toujours coïncidence entre le crucifiement du Sauveur et l'immolation de l'agneau pascal et de celui d'holocauste; ce qui suffit à notre but.

Puisque nous avons l'occasion de le dire, il paraît que, du temps du Seigneur et de ses apôtres, l'oblation du parfum journalier avait également dévié, quant à l'heure, de l'institution et de la pratique primitives, et qu'elle avait lieu, comme aussi *la prière* qui l'accompagnait, vers la neuvième heure, trois heures de l'après-midi (Luc, I, 10. Actes, III, 1), l'encens continuel étant offert dans la même portion du jour que l'holocauste continuel.

Note E, page 165. — *Sens typique des Sabbaths.*

Le sabbath préfigurait les destinées du peuple de Dieu. — Le sabbath du septième jour représentait le repos de Canaan (Deut., XII, 9. Hébr., III, 17, 18), repos rapproché, purement matériel et d'une durée limitée. — Le sabbath de la septième année, qui apportait avec lui, outre le repos et le culte, *la remise des dettes à tout débiteur hébreu, la liberté avec un présent, etc.* (Deut., XV, 2, 12-14. XXXI, 10, 11); le sabbath de la septième année, regardant un temps plus éloigné, préfigurait le repos spirituel et journalier de celui qui croit, la paix du fidèle qui a obtenu la *rémission de ses offenses, l'affranchissement* par le Fils, *avec le don de la vie* éternelle. — Enfin, le sabbath de la cinquantième année, où l'on *publiait la liberté* pour tous les Hébreux, sans excepter ceux qui étaient asservis à des étrangers, et où chacun *rentrait dans sa possession et dans sa famille,*

(Lév., XXV, 10, 46, 54); le sabbath de la cinquantième année, disons-nous, était le type spécial du repos, encore à venir, que Dieu réserve à Israël entièrement affranchi de la dure servitude des nations, et remis en pleine possession de son pays et de tous les biens qui lui appartiennent; il était probablement aussi l'image prophétique de ce *relâche* dont parle saint Paul aux Thessaloniciens (2 Thess., II), du repos éternel que Dieu prépare à l'Eglise, introduite dans la liberté de la gloire, *prenant enfin possession de l'héritage de son Père et se réunissant à sa famille* qui est dans les cieux (Hébr. IV).

Note F, page 168. — *Si Jésus a fait la Pâque légale la dernière année de sa vie.*

Les uns, se prononçant pour la négative, disent que le souper qu'il fit le jeudi soir avec ses disciples était un simple repas où l'on ne mangea pas l'agneau pascal. — D'autres affirment que le Sauveur et ses disciples anticipèrent la Pâque, et la firent le jeudi, les Juifs seulement le vendredi soir. Le plus grand nombre pense que Jésus fit la Pâque légale le jeudi soir, comme tous les autres Juifs. Mais, la seconde opinion est pourtant celle qui paraît la plus sûre (Matth., XXVI, 20. Jean, XIII, 2; XVIII, 28; XIX, 14, 31); en sorte que nous avons bien pu dire que Jésus est mort sur le Calvaire à l'heure où les Juifs immolaient la victime pascale et que, par la coïncidence la plus merveilleuse, on vit la figure et le corps, l'ombre et la substance, se rencontrer et se réunir à cet auguste et solennel instant.

Note G, page 182. — *Amen, amen, je vous dis, si le grain de blé tombé dans la terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* (Jean, XII, 24).

Jésus est le grain qui devait tomber en terre et y mourir avant de porter du fruit. Il est seul quand il tombe dans le sol, c'est-à-dire quand il meurt; car, il faut, avant tout, que, par sa mort, il rachète l'Eglise et se l'acquière. Mais, après l'avoir rachetée, il ressuscite, possédant en propre l'Eglise, cette Epouse bien-aimée qu'il pourrait

justement nommer une *épouse de sang* (Ex., IV), puisque c'est au prix de sa mort sanglante qu'il vient de se l'acquérir. Mis seul dans le sillon, Jésus ne s'en relève pas seul; descendu grain dans la tombe, il en remonte épi, épi riche et contenant des millions de grains.

Frappante image! que de choses elle nous dit! Comme celle des prémices de l'orge, et plus vivement encore, elle peint l'unité de Christ et de l'Eglise; de même que l'épi est tout dans le grain, qu'il en procède en entier, qu'il en est le développement, ainsi l'Eglise est en Christ, elle est de Christ, le développement, le complément du Second-Homme (Eph., I, 23, *grec*), tirée de sa propre substance, comme l'hommesse (*Ischah*) fut jadis tirée de l'homme (*Isch*), faisant partie de lui et portant son nom (Gen., II). L'image peint, en outre, la conformité de Christ et de l'Eglise; car les grains que contient l'épi ressemblent parfaitement au grain semé qui les a produits, au grain primitif; aussi Paul déclare-t-il que Jésus *est le premier-né entre plusieurs frères, prédestinés* à porter sa ressemblance dans tout leur être (Rom., VIII). L'emblême du grain proclame de plus les bienheureuses conséquences de l'unité et de la conformité de Christ et de l'Eglise, à savoir la résurrection et la gloire de celle-ci; car, encore une fois, comme le grain matériel, mis en terre, en remonte épi, épi dont tous les grains ressemblent au grain semé et s'élèvent naturellement à la hauteur de la tige qui les porte, de même aussi le grain céleste, mis seul en terre, en est remonté épi, épi magnifique dont tous les grains sont destinés à lui ressembler en toute chose, épi glorieux dont le développement ne connaît point de bornes et qui maintenant cache sa tête dans les lieux très-hauts. Tous les grains mystiques doivent s'élever un jour à la hauteur de Christ. L'Eglise, déjà virtuellement ressuscitée et assise en lui dans les lieux célestes, doit ressusciter réellement comme lui (1. Thess., IV), au matin du jour d'éternité, afin qu'étant, selon le propos arrêté du Père, rendue parfaitement conforme en tout son être au divin Prototype de la nouvelle création, elle aille, épouse sainte et irrépréhensible, s'asseoir personnellement à ses côtés sur le trône de la magnificence divine, au-dessus de tout Nom qui se nomme, non-seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir.

Note H, p. 187. — *Les solennités juives et leur enchaînement considérés au point de vue symbolique.*

Sans revenir sur les deux premières solennités (la *Pâque* et la *Pentecôte*), que nous avons suffisamment développées, nous passerons immédiatement aux suivantes.

3. *La solennité des Trompettes*, premier jour de l'année civile. — Outre qu'elle conviait le peuple à bénir hautement l'Eternel pour les bienfaits reçus dans l'année qui venait de s'écouler, et de ce qu'il lui était donné de voir l'an nouveau, elle annonçait d'avance l'année de la bienveillance du Seigneur, cette dispensation nouvelle de vie et de paix durant laquelle la Parole évangélique devait retentir jusqu'aux extrémités du monde, et remplir l'Israël de Dieu d'une sainte et universelle jubilation (Ps. XIX. Rom., X, 18). Prélude aussi de la trompette du septième ange, elle annonçait la dispensation finale de gloire éternelle qui doit accomplir et couronner l'économie actuelle de grâce et de salut.

La Pâque avait eu lieu le premier mois de l'année (sacrée), et la Pentecôte le second. Dès-lors, jusqu'au septième, plus de fêtes. Silence complet de plusieurs mois. Mais tout-à-coup, au début du septième mois (premier de l'année civile), la trompette de la grande Néoménie annonce la proximité des propitiations ou expiations, et des tabernacles. Le long espace dont nous parlons représenterait la durée de l'économie actuelle. Silence complet de la part de Dieu, silence de la Pâque et de la Pentecôte chrétiennes jusqu'au moment où le son des trompettes apocalyptiques, terminant la dispensation de grâce, doit ouvrir celle de gloire. Alors se dérouleront rapidement tous les préludes de cette dernière économie : la publication de l'Evangile du royaume dans tout le monde, l'annonce solennelle de la victoire prochaine du Christ et des saints sur tous leurs adversaires, et de l'accomplissement final du mystère de Dieu prédit par tous les prophètes ; en un mot, tous les événements compris dans la septième trompette qui proclamera le jugement imminent du monde en la pleine délivrance du peuple de Dieu, en même temps qu'elle appellera les rachetés de Christ à se tenir prêts pour la journée de son

avènement (Apoc., X, 7; XI, 15; XIV; XVI; etc.). Alors le type des trompettes aura obtenu son entière réalisation.

4. Dix jours après la fête des trompettes on célébrait celle des *Propitiations*. Le souverain sacrificateur, après avoir immolé les victimes expiatoires, allait, en ce grand jour de jeûne, en placer le sang devant Dieu dans le lieu très-saint; puis, reparaissant à la vue du peuple, il lui apportait l'assurance du pardon de Jéhovah, et sacrifiait ensuite l'holocauste. Imposante solennité retraçant à nos yeux, avons-nous dit, tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Evangile: la mort du Sauveur, sa résurrection, son ascension, sa séance à la droite du Père, son retour en gloire, et l'éternelle bénédiction de ceux qui l'attendent pour le salut. Nous avons également ajouté que jamais elle n'était plus remarquable qu'en l'année du *jubilé* (*iobel*, mot hébreu, signifiant cor ou trompette: Lév., XXV, 9). En effet, la trompette qui annonçait le retour de cette année, la grande année du calendrier juif, se faisait entendre le jour même des expiations, et au moment où le souverain sacrificateur, ayant achevé les propitiations nationales, sortait du lieu très-saint et bénissait le peuple au nom de l'Eternel. A cet instant solennel, la trompette jubilaire, saluant l'année de la bienveillance, l'an favorable du Seigneur, proclamait la remise entière de toutes les dettes, la délivrance générale de tous les captifs, la réhabilitation complète de tous les Israélites dépossédés, dans l'héritage et les droits de leurs pères. Tout Israël soupirait après ce jour, image de celui où le Christ devait annoncer aux pécheurs la pleine rémission de leurs offenses, aux captifs de Satan et du péché l'ouverture de leur prison (1); image encore du jour bien autrement glorieux où la trompette de l'archange rassemblera les élus des quatre vents, où le souverain Sacrificateur de notre profession, sortant du sanctuaire céleste, couronné de gloire et d'honneur, et consommant la délivrance de ceux que le Père lui a donnés, les bénira solennellement et les introduira lui-même dans la pleine possession de l'héritage dont ils n'ont maintenant que les arrhes (Eph., I, 14).

(1) Les anciens Juifs disaient que le Fils de Dieu devait apparaître au dernier jubilé d'Israël. Or, un calcul, qui semble exact, établit que, si le jubilé eût continué d'être observé jusqu'à la venue du Seigneur, l'année où Jean-Baptiste commença de prêcher eût été une année jubilaire, et par conséquent la dernière de la nation, puisque cinquante ans après la république n'existait plus.

5. *La fête des Tabernacles* ou de la *Récolte* avait lieu le quinzième jour du septième mois, cinq jours après celle des Expiations (1). Outre les buts moraux que nous avons indiqués, à savoir, de remercier Dieu pour toutes les récoltes heureusement achevées à ce moment, et de lui faire hommage de tous les dons de sa munificence (Eccl., III, 13), comme aussi de lui rendre grâce d'avoir si magnifiquement tiré son peuple du désert pour l'introduire en un pays découlant de lait et de miel (Lév., XXIII), la fête avait un but mystique que nous avons également signalé. L'Eglise de Jésus-Christ, étrangère et pèlerine dans le désert de ce monde, n'a point ici de demeure assurée ; elle habite sous la tente de ce corps mortel, qui déchoit de jour en jour, pour retourner enfin dans la poudre d'où il a été tiré, ce qui faisait dire à saint Pierre : *Je sais que le temps de déposer ma tente est proche;* et à saint Paul : *Nous savons que, si notre habitation terrestre de cette tente est détruite, nous avons un édifice qui vient de Dieu, savoir une maison éternelle dans les cieux, qui n'est point faite de main* (2 Pierre, I. 2 Cor., V). Mais, dans le désert que l'Eglise traverse, Christ est le rocher qui la suit, pour la couvrir de son ombre et la rafraîchir de ses eaux, jusqu'au jour où, la délivrant de toutes les tribulations du désert, il l'introduira dans la céleste Canaan, dans la *nouvelle Jérusalem.* Alors *toutes larmes seront essuyées de ses yeux, l'Agneau la paîtra et la conduira aux vives fontaines des eaux ;* alors *le Tabernacle de Dieu sera avec les hommes, il habitera avec eux et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux* (Es. XXXV. Apoc., VII, XXI).

Enfin, le type indique aussi l'époque à laquelle l'Eglise doit entrer dans la joie de son Seigneur : c'est le huitième jour, correspondant au premier de la semaine, à celui où Jésus, où les prémices de ceux qui dorment, est ressuscité des morts. En ce jour, qui ne finira point, l'Eglise sortira de la tombe, moisson glorieuse entièrement conforme à de glorieuses prémices, pour jouir, au-delà des économies (au-delà du nombre 7), d'un ordre de choses tout nouveau et bien supérieur à toutes les bénédictions qu'elle a possédées jusqu'à présent (p. 80). En ce grand jour, le Seigneur,

(1) Il paraît que l'année de treize mois a de bonne heure été en usage parmi les Juifs ; autrement la dernière récolte ne serait pas tombée régulièrement sur la même époque. Nous en disons autant des autres récoltes et de toutes les solennités juives.

armé de sa faucille, coupera la moisson de la terre, alors complètement mûrie; il recueillera dans ses greniers la multitude qu'on ne peut compter, rassemblée d'entre toutes les nations, les peuples et les langues; mais il foulera les méchants dans la cuve de sa fureur (Apoc., V, VII, XIV, XIX. Es., LXIII). Alors la fête des tabernacles aura obtenu son plus bel antitype.

Le Saint-Esprit semble faire allusion à cette fête solennelle, et aux branches de palmier et autres arbres qu'on portait alors dans le temple au milieu des acclamations et des chants de réjouissance, quand il nous montre (Apoc., VII), dans le sanctuaire céleste, la multitude innombrable des rachetés ayant des palmes dans leurs mains, et célébrant les éternelles miséricordes de Celui qui est assis sur le trône et de l'Agneau : c'est la fête des tabernacles célébrée dans le ciel (Apoc., VII), comme il nous la montre ailleurs célébrée sur la terre pendant le millenium (Zach., XIV).

Telles sont les solennités juives d'après le XXIIIe du Lévitique. Prises tout à la fois dans leur ordre naturel et dans leur corrélation mystique, elles semblent offrir le tableau résumé de la pensée suprême relativement à l'Eglise et à Israël, spécialement les grands traits de l'histoire et des destinées de la nation juive.

Envisageons-les d'abord relativement à l'Eglise.

1. *La Pâque.* — Mort et résurrection de Jésus-Christ suivie bientôt après de son ascension.

2. *La Pentecôte.* — Descente du Saint-Esprit et son action puissante dans les âmes; conversion des Juifs, bientôt suivie de celle des Gentils; leur consécration à Dieu, comme de saintes prémices, et leur réunion en un seul corps, l'homme nouveau.

3. *Les Trompettes.* — Après un long intervalle, rempli par la présence et l'action du Saint-Esprit, accumulation d'événements vers la péripétie (comme dans le type) : avant tout, pressentiment et annonce du retour prochain de Jésus-Christ et de sa victoire consommée sur tous ses ennemis; appel à son Eglise à se tenir prête pour le jour de son avènement (Apoc.).

4. *Les Expiations.* — L'Eglise est invitée à s'humilier à l'approche de l'avènement du souverain Sacrificateur qui vient, dans sa gloire, afin de bénir ceux qui l'attendent pour le salut.

5. Enfin, *les Tabernacles.* — Résurrection des justes introduits dans

les greniers du Père ; leur entrée dans la vraie Canaan, leur joie et leur allégresse éternelle. Le jugement et la condamnation des méchants foulés dans la cuve de la colère de Dieu.

C'est ainsi que, en moins de 45 versets, le XXIIIe du Lévitique a le secret de décrire symboliquement l'histoire entière de la Rédemption. Admirable et profond enchaînement des solennités juives! Remarquez surtout la liaison de la première et de la dernière, de la Pâque et des Tabernacles.

La Pâque. — Christ, les prémices, ressuscite des morts.

Les Tabernacles. — La masse, c'est-à-dire tout ce qui est de Christ, ressuscite à son avènement (1).

Un long intervalle s'écoule entre la résurrection des prémices et celle de la masse ; il embrasse toute l'économie actuelle, dont il permet l'entier développement — sept mois — nombre parfait, indicateur d'une dispensation complète.

La Pâque est le point de départ des Tabernacles; les Tabernacles sont le complément de la Pâque. Tout découle de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, faits immenses qui sont la base et le fondement de la Rédemption, dont le terme final sera l'apparition du Rédempteur et la glorification de son Eglise.

De la Pâque et surtout de la Pentecôte aux Tabernacles, administration du Saint-Esprit. Aussitôt descendu, le Consolateur règne au milieu d'elle. Il règne depuis l'oblation des deux pains, provenant des prémices (Juif et Gentil), jusqu'à la dernière et glorieuse récolte. Il rassemble les élus par le ministère de la Parole et des messagers qui la portent jusqu'au bout de la terre, formant ainsi, pour le Nom du Seigneur, le nouveau peuple qu'il tire d'entre les nations; il en unit les membres en un seul Corps, dont Christ est la Tête bénie (Act., I, XV. Eph., I, II, IV. Col., I, II, III). Il le conduit dans la vérité, le dirige, le protége, le console et le sanctifie jusqu'au jour de la pleine Rédemption.

(1) Quant à l'époque de la moisson, il ne faut pas trop presser l'image; nous ferions ressusciter l'Eglise beaucoup trop tôt ; c'est à l'idée *générale* de *récolte*, et non à celle de telle ou telle récolte particulière, qu'on doit s'attacher ici. L'ensemble du XXIIIe du Lévitique nous conduit nécessairement à placer la résurrection de l'Eglise, non à la Pentecôte (juin) où le froment est coupé, mais aux Tabernacles (septembre) ou fête de la *récolte*, c'est-à-dire à l'entrée de l'arrière-saison et quand tout *le rapport de la terre* est *recueilli* (Lév., XXIII, 39).

Le XXIIIe du Lévitique résume de même en symbole l'histoire de la nation juive.

1. *La Pâque* (ayant le même sens pour Israël que pour l'Eglise), la Pâque préfigure, avons-nous dit, la mort et la résurrection de Christ.

2. *La Pentecôte*, la descente du Saint-Esprit sur les disciples, la conversion des prémices juives, arrhes d'une plus abondante effusion de l'Esprit sur le peuple et gage de sa pleine restauration (Joël, II, 28, 29).

3. *Les Trompettes* annoncent que l'économie actuelle va finir, et que Dieu va recommencer ses relations avec Israël, toujours aimé à cause des pères. Le résidu fidèle du peuple entend la trompette retentissante de la grande Néoménie, saluant l'année de la délivrance (Es., LXIII), et l'invitant à se retourner vers l'Eternel et à se préparer pour le jour des expiations (Ps. XLVII, 5).

4. *Les Expiations.* — Nous les avons envisagées relativement à l'Eglise; elles se rapportent pareillement à la nation juive. Pleine effusion de l'Esprit sur Israël. Retour et apparition du Christ. Humiliation, pardon général de la nation. L'année du rachat et du grand jubilé de Dieu (Es., LXIII); accomplissement du magnifique oracle d'Esaïe, XXVII, 12, 13.

5. Enfin, *les Tabernacles.* — Israël sauvé, rappelé dans le pays de ses pères, est rétabli dans tous ses droits, mis en possession de toutes les bénédictions de l'alliance de paix (Jér., XXXI. Es., LIV. Ezéch., XXXVI). Ressouvenir reconnaissant du passé, pleine jouissance du présent.

La première et la dernière solennités juives, *la Pâque* et *les Tabernacles*, seront encore observées par la nation durant l'âge béni du millenium (Ezéch., XLV. Zach., XIV): la première apparemment comme étant le symbole de la mort expiatoire du Christ, source unique de toutes les bénédictions de l'âge futur; la seconde comme étant le symbole des grâces que le peuple de Dieu doit posséder alors; car, le Seigneur a voulu, sous toutes les dispensations, qu'auprès de la bénédiction conférée, il y en eût toujours le signe : maintenant, le baptême et la cène à côté de la régénération et de la justification pleine et entière du croyant; un jour, la fête des tabernacles à côté des jouissances inénarrables du monde à venir.

Note I, p. 280. — *La Verge d'Aaron et l'Urne d'or à côté de l'Arche.*

Paul (Hébr., IX, 4) semble mettre l'urne et la verge dans l'arche, et non *à côté*; mais au lieu de lire : *dans laquelle* (arche) *était l'urne d'or*, etc., lisez plutôt : *dans laquelle* (tente, tente intérieure) *était l'une d'or*, etc. Le grec comporte cette manière de lire, et les parallèles la veulent, car il fut expressément recommandé à Moïse de *placer l'urne d'or* et la *verge fleurie* d'Aaron *devant* le témoignage et non *dedans* (Ex., XVI, 33, 34. Nomb., XVII, 10), et le premier livre des Rois (VIII, 9) dit positivement que l'arche ne contenait autre chose que les tables de l'alliance (voir aussi 2 Chron., V, 10). — A moins peut-être que, dans le verset des Hébreux (IX, 4), on ne préfère rendre par *avec*, la préposition grecque ordinairement rendue par *dans* (sens qu'elle admet aussi; voir Eph., I, 8, *grec*), et lire en ce cas : *avec laquelle* (arche) *était l'urne d'or*, etc. — Il semblerait, d'après 1 Sam., VI, 15, et Deut, XXXI, 26, qu'auprès de l'arche il y avait encore le livre de la loi de Moïse et un petit coffre renfermant des vases d'or.

Note K, p. 286. — *Les Chérubins du Propitiatoire.*

Nous croyons que les chérubins du propitiatoire représentaient les anges. D'autres pensent qu'ils représentaient l'Eglise, et la principale raison qu'ils en allèguent, c'est que les chérubins et le propitiatoire ne formaient qu'une seule et même pièce; or, disent-ils, l'Eglise est pareillement un seul Corps avec Christ; elle naît de lui comme les chérubins naissaient du couvercle de l'arche; c'est de lui qu'elle tire son existence et sa vie : *car et celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un* (Héb., II, 11). — Nous trouvons bien, nous aussi, dans le symbole, l'expression de l'unité de Christ et de l'Eglise, mais nous la voyons ailleurs, à savoir dans l'intime union du coffre et du propitiatoire. Quant aux chérubins du propitiatoire, nous croyons qu'ils n'avaient pas une autre intention symbolique que les chérubins brodés sur le grand voile et sur le pavillon, et que les uns comme les autres représentaient les anges qui sont dans le ciel, tous les

chérubins du tabernacle devant naturellement avoir la même signification. Ajoutons que, dans l'ancien Testament, le nom de chérubins est toujours réservé aux anges, à une classe particulière d'entre eux au moins. L'Ecriture en parle souvent. Elle nous les montre fermant à l'homme déchu le retour en Eden, puis servant de trône et de char à l'Eternel. Elle les peint ayant quatre faces : celle d'un homme (humanité, sympathie, réflexion) ; celle d'un bœuf (force, patience) ; celle d'un lion (puissance, générosité, majesté) ; enfin celle d'un aigle (perception pénétrante, promptitude d'action). (Gen., III. Ps. XVIII, 11. Ezéch., I, etc.).

Note L, p. 308. — *Le XVIe du Lévitique dans ses rapports avec l'Epître aux Hébreux, ou l'ancienne et la nouvelle Sacrificature comparées.*

Les deux remarquables portions de l'Ecriture que nous venons de nommer réflètent l'une sur l'autre de merveilleuses lumières. Comme on a pu le voir par tout ce qui précède, notamment par les p. 290 à 308, le chap. XVI du Lévitique est une des principales clefs de l'épître aux Hébreux. L'épître, à son tour, est le commentaire divin du chapitre. C'est le même sujet, mais présenté sans voile ; c'est le même drame sacerdotal : accompli d'abord en figure sur la terre, l'épître nous le montre transporté dans le ciel, où maintenant la vérité, le corps, remplace éternellement les ombres. Tel est le thême que l'Apôtre développe ; mais, comme le but qu'il poursuit dans les Hébreux est essentiellement polémique, et qu'il se propose de ramener les fidèles de la circoncision, des formes extérieures du judaïsme auxquelles il les voyait opiniâtrément attachés, il ne se contente pas d'exposer le sujet, de montrer, dans le sacerdoce chrétien, l'accomplissement, la substance, la perfection du sacerdoce juif ; il argumente, il discute, il controverse ; il oppose tabernacle à tabernacle, ministre à ministre, victime à victime, établissant ainsi la supériorité du nouvel ordre de choses sacerdotal sur l'ancien. Le parallèle ou plutôt le contraste, l'opposition qu'il trace, roule essentiellement sur trois points : la personne des sacrificateurs, le sanctuaire dans lequel ils officient, le ministère enfin qu'ils accomplissent.

1. La personne des sacrificateurs. — De Christ à Aaron, il y a

toute la distance qui sépare le corps de l'ombre, le saint du pécheur, le Fils de Dieu du fils d'Hamram, le Créateur de la créature (Hébr. I).

2. Le sanctuaire dans lequel ils officient. — Aaron n'avait pour sanctuaire qu'un tabernacle terrestre, ouvrage de la main des hommes; Christ a pour sanctuaire le ciel même où maintenant il prie pour nous, couronné de gloire et d'honneur (Rom., VIII. Hébr., II).

3. Le ministère enfin qu'ils accomplissent.

D'abord au parvis.

Au lieu qu'Aaron renouvelait continuellement les mêmes sacrifices dont l'annuelle répétition ne servait qu'à mieux constater leur impuissance relativement à la purification de la conscience, et dont le fruit purement cérémoniel appartenait exclusivement à la nation juive, Jésus a offert, dans la plénitude du temps, l'unique et grand sacrifice qui consomme et sauve à plein tous les croyants, Gentils comme Juifs, et qui, par cela même, ne veut plus être renouvelé.

Puis, dans le sanctuaire.

Aaron entrait dans le sanctuaire terrestre, à travers le tabernacle d'assignation (lieu saint), ouvrage de la main des hommes, et en soulevant un voile de lin. Il y rentrait toutes les années; puis, il en ressortait sitôt ses fonctions terminées. Il y entrait seul et par la vertu du sang des victimes expiatoires, sang dont l'aspersion ne procurait à la nation juive qu'un rachat annuel, cérémoniel et figuratif. Il ne soulevait un instant le voile que pour le laisser retomber immédiatement après. Enfin, il se tenait debout devant le propitiatoire, comme un pécheur devant le Saint, comme un serviteur devant son maître et un sujet devant son roi.

Mais Jésus est entré dans le vrai tabernacle, dans le ciel même, à travers le double voile de sa chair et des cieux, ouvrage de la main du Créateur. Il y est entré par la vertu de son propre sang, qu'il a mis devant Dieu sur le vrai propitiatoire, dont l'efficacité dure à toujours, et qui nous a obtenu un éternel rachat. Il a déchiré pour jamais le voile, c'est-à-dire que, par sa mort douloureuse, il nous a pleinement manifesté et pleinement ouvert le chemin des cieux. Et non-seulement il est entré dans le vrai sanctuaire, mais il y est resté, afin de comparaître en la présence de Dieu pour nous; et non-seulement il y est resté, mais il s'y est assis, assis à la place d'honneur, sur le vrai propitiatoire, à la droite de la Majesté divine, au-dessus de tous les anges, comme le

Seigneur, et le Seigneur ayant achevé sur la terre l'œuvre que le Père lui avait donnée à faire. Maintenant, sa famille entière, composée de Gentils comme de Juifs, la vraie postérité d'Abraham, la royale sacrificature, est admise avec lui et par lui dans le sanctuaire céleste où elle entre, non plus un jour de l'année seulement, mais tous les jours, mais à toute heure; — non plus en tremblant, comme Aaron dans le tabernacle typique, mais dans une pleine assurance, comme le Christ dont elle est revêtue; — où, de plus, elle demeure et où elle sert le Père en esprit et dans la liberté glorieuse de ses rachetés.

Enfin, l'épître aux Hébreux, opposant les deux sacrificatures relativement à la troisième période de leurs ministères respectifs, nous montre Aaron ne sortant du sanctuaire terrestre, en la grande journée des propitiations, que pour annoncer au peuple, par le fait même de son retour dans le parvis, une rédemption purement cérémonielle et préfigurative, un rachat simplement annuel, tandis que Jésus-Christ, apparaissant une seconde fois sans péché, doit apporter à ceux qui l'attendent, un salut effectif, complet, éternel, et introduire l'Israël de Dieu dans la joie et la gloire de son Seigneur.

Tel est le parallèle entre les deux sacerdoces : parallèle admirable dont les traits, largement semés dans l'épître, où ils sont, tantôt délicatement insinués, tantôt franchement articulés, dûrent vivement impressionner les fidèles de la circoncision. Il en ressortait pour eux l'inévitable obligation, l'impérieuse nécessité, d'en finir au plus tôt avec les ombres de la loi, avec les formes extérieures du judaïsme, pour s'en tenir irrévocablement aux vivantes, aux glorieuses et éternelles réalités de l'Evangile.

Un passage de l'épître résume les principaux traits du parallèle ou, si l'on veut, du contraste (X, 11-14) : *Tout sacrificateur donc est debout chaque jour, administrant, et offrant souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés. Mais Celui-ci ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, attendant ce qui reste, savoir que ses ennemis soient mis pour le marchepied de ses pieds. Car, par une seule oblation, il a perfectionné pour toujours ceux qui sont sanctifiés.* Il n'était pas possible de faire saillir plus fortement la supériorité du nouveau sacerdoce sur l'ancien, de faire ressortir plus vivement, l'une par l'autre, l'impuissance de celui-ci et l'efficacité de celui-là. Au lieu qu'Aaron *debout*

(*grec*), tous les jours dans le parvis, mais particulièrement le jour des propitiations dans le sanctuaire, où il n'avait la liberté de s'asseoir nulle part, fût-ce à la place la plus humble, où il ne restait que le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de sa tâche; au lieu, disons-nous, qu'Aaron debout offrait continuellement les mêmes sacrifices, sacrifices d'animaux, lesquels ne pouvaient jamais ôter les péchés ni consommer l'adorateur; Jésus-Christ, ayant offert le grand et unique sacrifice de lui-même, par lequel il a ôté nos péchés et nous a sanctifiés et consommés à perpétuité, s'est *assis* (Ps. CX) dans le sanctuaire céleste, à la place d'honneur, sur le trône de la magnificence, au-dessus des anges, des dominations, des principautés, des puissances et de tout Nom qui se nomme, non-seulement dans ce siècle, mais dans celui qui est à venir.

Note M, page 336. — *Jésus véritable intermédiaire entre Dieu et nous dans le culte.*

Rappelons ce que nous avons dit plus d'une fois : il n'y a plus de sacerdoce particulier sur la terre, Jésus ayant fait cesser tout sacerdoce en instituant le sien; il n'y a plus de caste cléricale, de caste intermédiaire entre Dieu et l'humanité, Jésus ayant aboli le prêtre ou l'ayant multiplié. Un seul est prêtre, c'est le Christ, et nous sommes tous prêtres, nous qui croyons en lui (1 Pierre, II). Tous les fidèles, sans nulle exception, s'approchent librement de Dieu par Jésus, n'ayant besoin pour cela d'aucun autre intermédiaire : entre eux l'égalité sacerdotale est complète; nul chrétien n'a le droit de s'interposer entre le Père et mon âme; par Jésus, je vais directement au trône, directement au cœur de Dieu. Mais, d'autre part, hâtons-nous de le répéter aussi, la sacrificature que le Seigneur attribue indistinctement à tous les siens n'anéantit en aucune façon le ministère dont il lui a plu d'en investir quelques-uns.

N'opposons pas le sacerdoce au ministère. Mais n'opposons pas non plus le ministère au sacerdoce : laissons-les plutôt agir collatéralement et se développer en pleine liberté dans la sphère que Dieu leur a respectivement assignée.

Au reste, la fausse notion que nous combattons est d'origine romaniste ou plutôt juive; c'est, en ce point, le retour au premier ordre

de choses sacerdotal ; c'est le patron terrestre préféré de fait à la réalité céleste, le culte abaissé du ciel en terre ; c'est le renversement des pensées de Dieu. Le clergé a succédé au sacerdoce lévitique, les laïques ont remplacé l'assemblée d'Israël. A celui-là de s'approcher de Dieu, à ceux-ci de se tenir à distance et comme à la porte du tabernacle ; les ecclésiastiques sont dedans, les laïques dehors, comme si, par Jésus, ecclésiastiques et laïques, s'ils sont régénérés, n'avaient pas tous également la liberté d'entrer dans les lieux saints par la foi qu'ils ont en lui ! ou, plutôt, comme si les croyants n'étaient pas tous également ecclésiastiques !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

I. — But et plan de cet écrit. 3
II. — Considérations générales sur les types. 4
III. — Notions préliminaires sur le tabernacle. 11
§ 1. — Le tabernacle. *Ibid.*
§ 2. — Les ministres du tabernacle. 16
§ 3. — Oblations lévitiques. 19
A. — Oblations sanglantes ou sacrifices. *Ibid.*
§ 1. — Institution des sacrifices. *Ibid.*
§ 2. — Choix des victimes. 20
§ 3. — Immolation. Points communs à tous les sacrifices. 21
§ 4. — Différences entre les sacrifices quant à leur forme. 22
§ 5. — Le feu de l'autel. 23
§ 6. — Classification des sacrifices. 24
§ 7. — Caractères distinctifs des sacrifices. 25
§ 8. — Développement des sacrifices. *Ibid.*
B. — Autres oblations lévitiques. 35
But spirituel de l'institution lévitique. *Ibid.*

PREMIÈRE PARTIE.

LE CAMP D'ISRAËL.

CHAP. Ier. — Le camp d'Israël vu à distance. 39
CHAP. II. — La porte du camp d'Israël. 51
1re Section. — Victime pour le péché brûlée hors du camp. *Ibid.*
2e Section. — Immolation de la génisse rousse. 56
3e Section. — L'offrande pour la purification du lépreux. 67
CHAP. III. — Entrée dans le camp. — La purification du lépreux achevée à la porte du parvis. 75

SECONDE PARTIE.

LE PARVIS.

CHAP. Ier. — Le parvis et les sacrificateurs. 87
1re Section. — Vue générale du parvis et du sanctuaire. *Ibid.*
2e Section. — La porte du parvis et la congrégation d'Israël. 92
3e Section. — Les sacrificateurs. 96
Art. 1. — Leurs qualifications et leur consécration. *Ibid.*
Art. 2. — Le souverain sacrificateur. 101
Art. 3. — Les sacrificateurs et les lévites ; leurs fonctions. 112
CHAP. II. — Vaisseaux du parvis. — L'autel de l'holocauste. 119
1re Section. — L'autel. *Ibid.*
2e Section. — Service journalier de l'autel. 126
A. — Oblations sanglantes. *Ibid.*
Art. 1. — L'holocauste et son gâteau. *Ibid.*
Art. 2. — Le sacrifice de paix ou de prospérité. 138
Art. 3. — Le sacrifice pour le péché. 146
Art. 4. — Oblations sanglantes comparées. 153
B. — Oblations non sanglantes. 158
La corbeille des prémices. *Ibid.*
3e Section. — Service de l'autel aux sabbaths. 164
4e Section. — Service de l'autel aux grandes solennités. 165
Art. 1. — L'autel à Pâque. 166
Art. 2. — L'autel à la Pentecôte. 179
Art. 3. — L'autel aux autres grandes solennités juives. 184
5e Section. — Service de l'autel en d'autres circonstances. 188
Art. 1. — Aux relevailles de la femme juive. *Ibid.*
Art. 2. — Au vœu du Nazaréat. 191
6e Section. — Service de l'autel. — Conclusion. 196
CHAP. III. — Vaisseaux du parvis (*suite*). 200
La cuve d'airain. *Ibid.*
CHAP. IV. — L'autel et la cuve d'airain comparés. 211

TROISIÈME PARTIE.

LE SANCTUAIRE OU LE LIEU SAINT ET LE LIEU TRÈS-SAINT.

CHAP. Ier. — Vue générale du sanctuaire. 215
CHAP. II. — Le lieu saint. 223
1re Section. — Description du lieu saint. *Ibid.*
2e Section. — Vaisseaux du lieu saint. 226
Art. 1. — La table des pains de proposition. *Ibid.*
Art. 2. — Le chandelier d'or. 236
Art. 3. — L'autel d'or. 247
Art. 4. — L'autel d'or (*suite*). 256
3e Section. — Aspersion de sang devant le grand voile. 263
4e Section. — Vue rétrospective du lieu saint et du parvis. 265
CHAP. III. — Le lieu très-saint. 272
1re Section. — Le voile. *Ibid.*
2e Section. — Description du lieu très-saint. 278
3e Section. — Le lieu très-saint dans la journée des propitiations. 289
§ 1. — Prélude de l'entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très-saint. 290
§ 2. — Entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très-saint. 293
§ 3. — Cérémonies postérieures à la sortie du souverain sacrificateur hors du sanctuaire. 301
4e Section. — Le lieu très-saint dans la journée des propitiations (*suite*). 309
Biens découlant pour nous du ministère sacerdotal de Christ. *Ibid.*
5e Section. — Position sacerdotale de l'Eglise. 318
6e Section. — Culte de l'Eglise. 330

CONCLUSION. 339

NOTES.

A. Si Jésus-Christ a été sacrificateur sur la terre. 353
B. Double aspect de la sacrificature de Christ. 354
C. Les urim et les thummim. 356
D. Entre les deux vêpres. 357
E. Sens typique des sabbaths. 358
F. Si Jésus a fait la Pâque légale la dernière année de sa vie. 359

G. *Amen, amen, je vous dis, si le grain de blé tombé dans la terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* (Jean, XII, 24). 359
H. Les solennités juives et leur enchaînement considérés au point de vue symbolique. 361
I. La verge d'Aaron et l'urne d'or à côté de l'arche. 367
K. Les chérubins du propitiatoire. *Ibid.*
L. Le XVIe du Lévitique dans ses rapports avec l'épître aux Hébreux, ou l'ancienne et la nouvelle sacrificatures comparées. 368
M. Jésus véritable intermédiaire entre Dieu et nous dans le culte. 371

ERRATA.
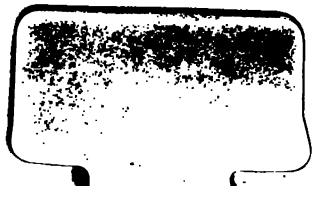
P. 18. l. 22. — qu'il avait reçue à son entrée, *lisez :* qu'il avait reçue sur la tête à son entrée.
P. 29. Note. — Les Hébreux au désert devaient, *lisez :* Les Hébreux au désert devaient, selon l'opinion de plusieurs.
P. 42. l. 13. — se serrera, *lisez :* se pressera.
P. 98. l. 6. — n'ont pas été oints, *lisez :* n'ont pas été oints de cette manière.
P. 157. l. 22. — mais qu'il la, *lisez :* mais qu'il me.
P. 209. l. 30. — le mystique autel d'où, *lisez :* le mystique autel d'airain d'où.
P. 261. l. 25. — tout autant, *lisez :* aussi.
P. 310. l. 23. — la sacrificature, *lisez :* la sacrificature légale.
P. 348. l. 19. — le Seigneur leur avait, *lisez :* Salomon leur avait.